

INRS Urbanisation, Culture et Société

**L'IMPACT DE L'INSÉCURITÉ URBAINE SUR LES ENTREPRISES
MANUFACTURIÈRES D'AMÉRIQUE LATINE: UNE ÉTUDE DE CAS,
PUEBLA AU MEXIQUE**

Par Pamela Echeverria L.

Thèse présentée
pour l'obtention
du grade de Philosophiae doctor (Ph. D.) en Études urbaines
(programme offert conjointement par l'INRS-Urbanisation, Culture et Société et l'UQAM)

Jury d'évaluation

Examineur externe	Winnie Frohn Département d'études urbaines et touristiques Université du Québec à Montréal
Examineur externe	Lisa M. Bornstein École d'urbanisme Université McGill
Examineur interne	Julie-Anne Boudreau Études Urbaines INRS-Urbanisation, Culture et Société
Directeur de recherche	Mario Polèse Études Urbaines INRS-Urbanisation, Culture et Société

Thèse soutenue le 2 novembre 2009

Tous droits réservés de Pamela Echeverria, 2010

« The cities like dreams are made of desires and fears »

Italo Calvino, *Le città invisibili*

RÉSUMÉ

L'insécurité urbaine est une préoccupation quasi universelle et, pour certaines communautés locales, leur cheval de bataille. La criminalité cause des torts irréparables aux victimes. Elle nuit aussi à la capacité des villes de produire de la richesse et d'attirer de nouveaux capitaux. Certaines régions sont aux prises avec une criminalité endémique, mais aussi avec des crimes de plus en plus violents. C'est le cas de l'Amérique latine.

En dépit des effets pervers de l'insécurité urbaine, peu de chercheurs se sont intéressés à son impact sur le fonctionnement et la productivité des entreprises. Pourtant, elles sont les canaux par lesquels les villes peuvent prospérer. Les quelques études sur le sujet montrent que le coût du crime dans le secteur privé est considérable tout en étant difficile à comptabiliser. Cette thèse porte sur le lien qui existe entre l'insécurité urbaine et la performance des entreprises par l'intermédiaire d'une étude de cas de la ville de Puebla au Mexique. Des enquêtes quantitatives et qualitatives ont été menées auprès d'établissements manufacturiers traditionnels qui ont la caractéristique d'être fortement représentés une main-d'œuvre féminine. Il s'agit des secteurs du vêtement et de l'agroalimentaire.

Nos résultats jettent un nouveau regard sur l'ampleur des coûts assumés privément par les entreprises. Les pertes financières de la victimisation et les dépenses de prévention/protection constituent les coûts les plus visibles de l'insécurité urbaine. Néanmoins, il en existe toute une panoplie qui, étant plus diffus ou intangibles, sont le plus souvent évacués par ceux qui les assument. Les coûts du roulement du personnel féminin, de l'incapacité d'étendre les heures d'opération, des retards de livraison constituent quelques exemples de barrières au développement des entreprises.

Un sentiment d'inéluatibilité habite les entrepreneurs et les travailleuses de Puebla. Hommes et femmes subissent de nombreuses agressions verbales et physiques dans leur quotidien. Rares sont ceux qui dénoncent les crimes par peur de représailles ou tout simplement par désabusement envers les autorités publiques. Les *poblanos* sont conscients du climat fragile dans lequel ils habitent. Les incivilités, les problèmes de transport, la dégradation du cadre bâti et le manque de surveillance policière sont tous des problèmes qui les touchent directement. Néanmoins, la plupart acceptent cette réalité comme un coût normal allant même jusqu'à la considérer comme le prix à payer pour faire des affaires.

Mots-clés : insécurité urbaine, établissements manufacturiers, criminalité, femmes

REMERCIEMENTS

La rédaction d'une thèse est ardue parce qu'elle s'effectue rarement dans un environnement idéal. Des années de travail sont nécessaires pour mûrir un sujet, pour le dompter, mais aussi pour lâcher prise. Fort heureusement, cette démarche s'effectue en présence de collègues et de pairs, d'amis et de proches. Leur soutien, surtout en fin de parcours, est souvent plus que nécessaire. Je ne regrette rien de cette expérience. Mes séjours à Puebla, le travail sur le terrain, les amitiés nouées dans des environnements complexes et fascinants me manqueront beaucoup. Je conserve de mon expérience une panoplie d'images. J'en souhaite autant aux générations futures de doctorants.

Dans un premier temps, je souhaite exprimer ma gratitude à l'INRS-UCS et au Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour leur soutien financier.

Au fil des années, j'ai pu compter sur le soutien de plusieurs personnes. Un gros merci, pour ne pas dire énorme, à mon directeur de recherche, M. Mario Polèse, pour sa patience et sa grande diligence. Je tiens aussi à remercier mes collègues mexicains qui m'ont été d'un grand secours lors de mes séjours de recherche à Puebla. Mes sincères remerciements à Salvador Pérez Mendoza, à Fabiola Aguilar Cruz et à Judith Chaffee de la faculté d'économie de l'Universidad Autonoma de Puebla. Je tiens aussi à remercier les chercheurs avec qui j'ai eu la chance de travailler au courant de 2001-2002 dans le cadre du projet de la Banque mondiale : Rosendo Pujol, Alvaro Ramalho, Mario Lungo et Mila Freire. Les échanges et les conversations spontanées dans des lieux souvent enchanteurs seront à jamais gravés dans ma mémoire.

Mes remerciements vont également à mes amis et mes collègues d'étude; tout spécialement Jean, Katty, Catherine et Caroline pour leurs conseils précieux et leur soutien moral. Un gros merci à ma famille et à mon conjoint, Richard, qui ont été ma bouée de sauvetage à plusieurs reprises. Maman, du haut du ciel, je te sais présente. Merci

pour ta grande générosité. En dernier, mais non la moindre, je remercie ma fille Charlotte, pour sa venue, son plein d'énergie et sa grande tendresse.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	III
REMERCIEMENTS	V
LISTE DES FIGURES	XI
LISTE DES TABLEAUX.....	XV
LISTE DES SIGLES.....	XIX
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: VILLE, CRIMINALITÉ ET DÉVELOPPEMENT.....	5
1.1. Villes et croissance économique.....	6
1.2. La criminalité.....	9
1.2.1. Le crime en Amérique latine : quelques données	9
1.2.1.1. La criminalité au Mexique.....	16
1.2.1.2. L'insécurité urbaine au Mexique.....	20
1.3. Efficacité des corps policiers et nouvelles formes d'appropriation de la sécurité	22
1.3.1. Nouvelles formes d'appropriation de la sécurité	25
1.4. L'insécurité urbaine : les écoles de pensée.....	28
1.4.1. Approche sociodémographique.....	29
1.4.1.1. Vulnérabilité physique.....	30
1.4.1.2. Vulnérabilité sociale	32
1.4.2. La thèse de la victimisation.....	33
1.5. Le crime et l'insécurité urbaine dans les entreprises	39
1.5.1. Coûts du crime	42
1.6. Conclusion	47
CHAPITRE 2:L'INSÉCURITÉ URBAINE, UN CONCEPT À DIMENSIONS MULTIPLES	53
2.1. L'insécurité urbaine	53
2.1.1. Du concept à l'indicateur : opérationnalisation de l'insécurité urbaine..	55
2.2. Mesures de précaution	59

2.2.1.	Précautions individuelles.....	61
2.3.	L'impact du crime et de l'insécurité urbaine dans les entreprises	65
2.3.1.	La mesure des coûts	66

CHAPITRE 3: DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET TERRAIN D'ÉTUDE .. 71

3.1.	Étude de cas et pluralisme méthodologique.....	72
3.2.	Territoires d'analyse et critères de sélection.....	73
3.2.1.	Puebla au Mexique	73
3.2.2.	Activités économiques et unités d'analyse.....	75
3.3.	Outils d'enquête et analyse des données.....	77
3.3.1.	Questionnaire : première phase(2001)	78
3.3.2.	Groupes de discussion : première phase (2002).....	79
3.3.3.	Entretiens de groupe : deuxième phase	80
3.4.	Limites et avantages de la démarche.....	87
3.4.1.	Petitesse de l'échantillon.....	87
3.4.2.	Parler du sentiment d'insécurité.....	88
3.4.3.	Collecte d'informations.....	89
3.4.4.	Les entretiens auprès des travailleuses : la recherche d'un compromis. 90	
3.4.5.	Bénéfices de la démarche.....	91

CHAPITRE 4:PROFIL DES ENTREPRISES ET DE SA MAIN-D'ŒUVRE..... 93

4.1.	Développement manufacturier de Puebla	93
4.2.	Profil des établissements du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla, 2001 ..	98
4.2.1.	Facteurs de localisation des établissements manufacturiers de Puebla	101
4.3.	La main-d'œuvre féminine en Amérique latine : les travailleuses poblanas	105
4.3.1.	Portrait de la main-d'œuvre féminine <i>poblana</i> du vêtement et de l'agroalimentaire	108
4.4.	Conclusion	113

CHAPITRE 5: SITUER L'INSÉCURITÉ URBAINE DANS	
L'ENVIRONNEMENT	117
5.1. Indices de l'environnement causant de l'insatisfaction et de l'insécurité : le point de vue des entrepreneurs	118
5.1.1. Les multiples représentations du quartier	119
5.1.2. Les déclencheurs de l'insécurité urbaine	123
5.1.3. Perception du niveau de sécurité du quartier abritant l'établissement..	124
5.2. Caractérisation de l'insécurité urbaine des femmes	129
5.2.1. Géographie de l'insécurité urbaine des travailleuses	133
5.2.2. Perception du niveau de sécurité du quartier	139
5.3. Conclusion	143
CHAPITRE 6: VICTIMISATION DIRECTE ET INDIRECTE DES	
ÉTABLISSEMENTS	145
6.1 Victimisation des établissements, 2001	145
6.1.1 Facteurs ayant une incidence sur le niveau de victimisation des établissements	151
6.1.1.1. Particularités sectorielles des établissements <i>poblanos</i>	
à risque.....	152
6.1.1.2. Victimisation selon la taille de l'établissement	155
6.1.1.3. Victimisation selon le type de localisation	156
6.2. Crimes commis contre les établissements en 2004.....	158
6.3. Victimisation du personnel.....	160
6.3.1. Victimisation des entrepreneurs.....	162
6.3.2. Victimisation directe et indirecte des travailleuses.....	163
6.4. Conclusion	165
CHAPITRE 7: LES COÛTS DE L'INSÉCURITÉ URBAINE POUR LES	
ENTREPRISES.....	167
7.1. Le coût du crime chez les entreprises	167
7.1.1. Coûts opérationnels du crime	169

7.2.	Impacts opérationnels de l'insécurité urbaine sur les établissements : entretiens de groupe 2004.....	172
7.3.	Ensemble de mesures pour combattre le crime et l'insécurité urbaine dans les entreprises.....	174
7.3.1.	Mesures de sécurité et de précaution des entrepreneurs poblanos en 2004.....	176
7.3.2.	Stratégies employées par deux entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla.....	179
7.3.3.	Mesures de précaution adoptées par les travailleuses.....	182
7.4.	Conclusion.....	186
CHAPITRE 8:CONCLUSION GÉNÉRALE.....		189
8.1.	Principales conclusions de la recherche.....	191
8.1.1.	Le quartier, une source d'insécurité urbaine.....	191
8.1.2.	Les multiples formes de coûts de l'insécurité urbaine.....	192
8.1.3.	L'ampleur des coûts.....	194
8.2.	Stratégies d'amélioration.....	196
8.3.	Pistes de recherche et mot de la fin.....	198
ANNEXES.....		201
APPENDICE A : QUESTIONNAIRE BANQUE MONDIALE, 2001.....		203
APPENDICE B : GRILLE DE DISCUSSION BANQUE MONDIALE, 2002.....		211
APPENDICE C : GRILLE DE DISCUSSION ENTRETEN DE GROUPE, ENTREPRENEURS 2004.....		215
APPENDICE D : GRILLE DE DISCUSSION ENTRETEN DE GROUPE, TRAVAILLEUSES 2004.....		227
APPENDICE E : MINIQUESTIONNAIRE ENTREPRENEURS, 2004.....		233
APPENDICE F : MINIQUESTIONNAIRE TRAVAILLEUSES, 2004.....		237
BIBLIOGRAPHIE.....		241

LISTE DES FIGURES

Figure 1.2.1. Préoccupation à l'égard du crime et perception de l'augmentation du crime dans les régions du monde, 1997	10
Figure 1.2.2. Niveau de satisfaction à l'égard du travail des forces policières dans les diverses régions du monde, 1996	13
Figure 1.2.3. Taux de criminalité au Mexique, 2000	17
Figure 1.2.4. Délits dénoncés en 2002 dans les états mexicains, par 100 000 habitants ...	18
Figure 1.2.5. Crimes dénoncés (par 1000 habitants) et montant du budget de sécurité publique par crime dénoncé au Mexique	19
Figure 1.2.6. Insécurité urbaine et taux de criminalité officiels dans les différents États du Mexique, 2002	21
Figure 1.4.1. Schéma des axes de recherche en sécurité urbaine.....	29
Figure 2.2.1. Précautions individuelles utilisées pour combattre l'insécurité urbaine	61
Figure 2.3.1. Coûts du crime et de l'insécurité urbaine	67
Figure 3.2.1. Localisation de L'État de Puebla au Mexique et de la ville de Puebla	74
Figure 3.3.1. Taux de participation par secteur d'activité et ville d'étude, 2001	78
Figure 4.1.1. Apport des grands secteurs économiques de l'État de Puebla à son PIB, 2003	94
Figure 4.2.1. Coûts de production selon le secteur d'activité, 2001	99
Figure 4.2.2. Facteurs de localisation dans la région métropolitaine de Puebla**, 2001	102
Figure 4.2.3. Type de localisation des établissements selon le secteur d'activité, 2001 .	103
Figure 4.2.4. Facteurs de localisation dans un quartier spécifique de la région métropolitaine de Puebla, 2001	104
Figure 4.2.5. Localisation des établissements manufacturiers de Puebla, 2001	105

Figure 4.3.1. Profil de la main-d'œuvre dans le vêtement et l'agroalimentaire, 2001....	109
Figure 4.3.2. Répartition des femmes par tranche d'âge et secteur d'activité, 2004	110
Figure 4.3.3. Ancienneté des travailleuses selon la tranche d'âge, 2004	111
Figure 4.3.4. Niveau de scolarité de l'ensemble des travailleuses de Puebla, 2004	112
Figure 5.1.1. Perception de l'impact de la carence de la voirie et de la congestion routière sur les coûts de production des établissements, 2001	120
Figure 5.1.2. Fréquence des retards de livraison, 2001	121
Figure 5.1.3. Perception du niveau de sécurité du quartier abritant les établissements, 2001	126
Figure 5.1.5. Perception du niveau de sécurité du quartier selon le secteur d'activité, 2001	126
Figure 5.1.5. Qualité de la protection policière selon les répondants, 2001	127
Figure 5.1.6. Facteurs contribuant à l'activité criminelle dans le quartier, 2001	128
Figures 5.1.7. Slogans de la marche contre l'insécurité urbaine dans la ville de Mexico	128
Figure 5.2.1. Évaluation de la protection policière par les travailleuses et par secteur d'activité, 2004	133
Figure 5.2.2. Localisation des établissements et des résidences des travailleuses, 2004	134
Figures 5.2.3 Exemples de rues abritant les établissements manufacturiers poblanos ...	135
Figures 5.2.4. Exemples de rues à proximité des établissements manufacturiers <i>poblanos</i> disposant de peu d'équipements urbains	137
Figure 5.2.5. Perception du niveau de sécurité des quartiers de travail, 2004	140
Figure 5.2.6. Perception du niveau de sécurité selon la tranche d'âge des répondantes, 2004	140
Figure 5.2.7. Perception du niveau de sécurité selon le niveau d'ancienneté des répondantes, 2004	142

Figure 5.2.8. Perception du niveau de sécurité des travailleuses selon le secteur d'activité, 2004	142
Figure 6.1.1. Victimisation multiple des établissements poblanos, 2001	146
Figure 6.1.2. Fréquence des vols armés à Puebla, 2001	147
Figure 6.1.3. Fréquence des vols de tous les genres, 2001	148
Figure 6.1.4. Représentants du secteur public impliqués dans des actes de corruption, par régions du monde : Résultat de l'ICVS, 1996.....	151
Figure 6.1.5. Victimisation des établissements poblanos selon le secteur d'activité, 2001	152
Figures 6.1.6. Vue extérieure d'établissements du vêtement.....	153
Figure 6.1.8. Crimes les plus fréquents perpétrés par secteur d'activité, 2001	154
Figure 6.1.9. Victimisation multiple selon la taille des établissements, 2001	156
Figure 6.1.10. Crimes les plus fréquents selon la taille des établissements, 2001	156
Figure 6.1.11. Victimisation des établissements selon le type de localisation, 2001	157
Figures 6.1.12. Exemples de rues d'établissements situés dans des parcs industriels de Puebla	158
Figure 6.3.1. Victimisation et taux de dénonciation dans les États du Mexique, 2001 ...	161
Figure 7.1.1. Coûts directs et indirects du crime au Mexique	168
Figure 7.1.2. Impact de la violence et du crime sur les entrepreneurs poblanos, 2001 (% répondants ayant identifié un facteur)	170
Figure 7.2.1. Obstacles nuisant au bon développement des entreprises mexicaines, 2005	172
Figure 7.3.1. Rue longeant l'établissement agroalimentaire.....	180
Figure 7.3.2. Rue longeant l'établissement du vêtement	182
Figure 7.3.3. Mesures de protection utilisées par les travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire, 2004	183

Figure 7.3.4. % de travailleuses qui utilisent les mesures de précaution selon leur perception du niveau d'insécurité du quartier, 2004 186

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.2.1. Pourcentage de personnes victimisées au cours des cinq dernières années dans six régions du monde : International Crime Victim Survey, 1988-1996.....	12
Tableau 1.2.2. Coût du crime en % du PIB pour l'Amérique latine, 1997	15
Tableau 1.2.3. Coûts du crime et de la violence en Amérique latine, mesurés en proportion du PIB, 1997	16
Tableau 1.5.1. Coûts directs et indirects du crime par établissements australiens victimisés selon les secteurs étudiés, 1998-1999	43
Tableau 1.5.2. Coûts psychologiques du crime chez les entreprises australiennes victimes de vols et de cambriolages, 1998-1999	45
Tableau 1.5.3. Précautions utilisées par les entrepreneurs écossais, 1998.....	46
Tableau 2.1.1. Les diverses mesures du sentiment d'insécurité urbaine	57
Tableau 3.2.1. Indices de criminalité (par 100 000 habitants) dans 40 villes mexicaines en 2002.....	75
Tableau 3.2.2. Répartition des établissements manufacturiers par taille et par localisation, 2001	76
Tableau 3.3.2. Distribution des participants selon les villes et secteurs d'activité.....	80
Tableau 4.1.2. Participation (%) des sous-secteurs de l'industrie manufacturière de l'État de Puebla, 1998	95
Tableau 4.1.3. Portrait global des entreprises de l'alimentation et du vêtement dans la municipalité de Puebla, 1998	95
Tableau 4.2.1. Caractéristiques des établissements poblanos selon le secteur d'activité, 2001	99

Tableau 4.2.2. Taille et ventes (par établissement et par destination) des établissements, 2001	100
Tableau 4.2.3. Taille et ventes (par établissement et par destination) par secteur d'activité, 2001	101
Tableau 4.3.1. Distribution de la main-d'oeuvre par secteur d'activité, 2001	109
Tableau 4.3.2. Niveau de scolarité selon le secteur d'activité, 2004	113
Tableau 5.1.1. Problèmes rencontrés dans le quartier : Résultats des entretiens de groupe 2004	119
Tableau 5.1.2. Facteurs d'insécurité mentionnés par les entrepreneurs de Puebla, 2004	123
Tableau 5.2.1. Facteurs d'insécurité des travailleuses, 2004	130
Tableau 5.2.2. Délits sexuels commis dans la municipalité de Puebla et dans l'État de Puebla, 2003	131
Tableau 5.2.3. Modes de transport utilisés par les travailleuses, 2004	136
Tableau 6.1.1. Niveau de corruption des services publics et privés dans les différents États du Mexique.....	150
Tableau 6.2.1. Délits touchant les entrepreneurs des entretiens de groupe 2004.....	158
Tableau 6.3.1. % Crimes enregistrés par les autorités publiques au Mexique et à Puebla en 2003	161
Tableau 7.1.1. Coût direct des vols contre les établissements poblanos, 2001	169
Tableau 7.1.2. Coût moyen des vols selon le secteur d'activité et la taille des établissements, 2001	169
Tableau 7.1.3. % de femmes, roulement annuel et jours de formation par type d'occupation, Puebla 2001	171
Tableau 7.1.4. Impact des mesures de sécurité et de protection sur les dépenses de fonctionnement des établissements de Puebla, 2001	171
Tableau 7.3.1. Montant global des mesures de sécurité en 2001	175

Tableau 7.3.2. Montants versés aux gardiens de sécurité et aux primes d'assurances, Puebla 2001	176
Tableau 7.3.3. Mesures de sécurité utilisées dans les établissements : Résultats des entretiens de groupe, 2004	177
Tableau 7.3.4. Précautions utilisées par les entrepreneurs de Puebla, 2004	186

LISTE DES SIGLES

SCINCE: *Sistema para la Consulta de Información Censal* (Système de consultation des données de recensement)

INEGI : *Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática* (Institut national des statistiques)

UAP : *Universidad Autónoma de Puebla* (Université autonome de Puebla)

ICVS: *International Crime Victims Survey* (Enquête internationale de victimisation)

BID: *Banque Interaméricaine de Développement*

ICESI: *Instituto Ciudadano de Estudios sobre la Inseguridad* (Bureau de recherches sur l'insécurité urbaine)

COPARMEX: *Confederacion Patronal de la Republica Mexicana* (Regroupement mexicain du secteur privé)

PCAM: *Prévention du crime par l'aménagement urbain*

OCDE: *Organisation de coopération et de développement économiques*

ICBS : *International Crime Business Survey* (Enquête internationale sur le crime dans le secteur privé)

IMCO : *Instituto Mexicano par la Competitividad* (Institut de recherche mexicain sur la compétitivité)

AIC : *Australian Institute of Criminology* (Institut australien de criminologie)

INTRODUCTION

Depuis quelques années, les débats entourant la montée de la violence et de l'insécurité urbaine font la une des manchettes un peu partout dans le monde. Il ne se passe pas une journée sans que les médias accaparent des événements dramatiques ou des incidents criminels pour en faire des nouvelles sensationnalistes. Depuis les gestionnaires publics, les chercheurs universitaires en passant par les groupes de pression et les populations locales, l'enjeu « sécurité » occupe aujourd'hui une place importante dans les préoccupations des citoyens. À preuve, le 27 juin 2004 une marche contre l'insécurité urbaine s'est déroulée dans plusieurs villes du Mexique. Au cours de cette journée, des milliers de personnes vêtues de blanc ont pris les rues d'assaut tout en scandant des slogans contre la violence « Ça suffit! » « Sauvons le Mexique » « Freinons la peur ».

L'insécurité urbaine touche toutes les strates de la population; les plus nantis et les plus pauvres, les hommes et les femmes, les jeunes et les plus âgés. L'insécurité urbaine est aussi un phénomène mondial qui touche certaines régions plus que d'autres. L'Amérique latine en est un exemple. Depuis les années 80, son indice de criminalité n'a cessé d'augmenter, notamment au chapitre des crimes violents. En 2000, son taux d'homicides était deux fois supérieur à celui du reste de la planète (Buvinic et Morrison, 2000).

Jusqu'à présent, les chercheurs se sont intéressés à la victimisation des personnes et rarement à la victimisation dans le secteur privé. C'est aussi vrai pour les travaux portant sur l'insécurité urbaine qui se sont penchés sur les déterminants de la peur et sur les caractéristiques intrinsèques des victimes (voir les synthèses de Hale, 1996 et de Martel, 1999). Si leur contribution à l'avancement des connaissances est indéniable, en revanche les écrits offrent peu d'éclairage sur les effets de l'insécurité urbaine dans les quartiers commerciaux ou industriels. Encore moins sur les entreprises alors lors qu'elles constituent des moteurs de croissance pour les villes.

Cette thèse vise à mieux comprendre les conséquences de l'insécurité urbaine sur les coûts de fonctionnement des entreprises. Les quelques auteurs s'étant penchés à cette question ont estimé les coûts à plusieurs milliards de dollars par année (Walker, 1994; Taylor et Mayhew, 2002a). Ces montants, bien qu'élevés, tiennent rarement compte des coûts indirects et des coûts opérationnels qui sont assumés privément par les entrepreneurs et par les travailleurs. Ils constituent néanmoins une partie importante des coûts. C'est là le cœur de notre hypothèse.

Cette recherche vise à enrichir nos connaissances sur l'internalisation des coûts de l'insécurité urbaine par une étude de cas de la ville de Puebla au Mexique. Cette ville de taille moyenne est un centre industriel d'importance au pays. Depuis les années 80, Puebla a connu une hausse de sa criminalité si bien que près du tiers de ses habitants craignent aujourd'hui d'être victimes d'un délit (ICESI, 2002c). Deux secteurs d'activité traditionnels sont considérés; l'agroalimentaire et le vêtement. Tous deux sont fortement représentés sur le territoire de Puebla. Les femmes constituent une main-d'œuvre abondante dans le manufacturier traditionnel *poblano*. Près de la moitié des travailleurs de la région métropolitaine sont des femmes (INEGI, 1999). Jusqu'à présent, très peu d'attention a été accordée aux tactiques des travailleuses latino-américaines dans leur environnement de travail. Pourtant, les enquêtes démontrent que les femmes modifient volontairement leurs comportements pour prévenir les agressions et pour accroître leur sentiment de sécurité (Pain, 1997, Stanko, 1995). Cette recherche aborde cette question, sans en faire une étude de genre, par une meilleure compréhension de l'impact des réponses individuelles sur le coût de faire des affaires.

Structure de la thèse

La thèse est divisée en huit chapitres. Nous abordons tout d'abord la question de la criminalité dans le monde, puis discutons de l'ampleur du problème en Amérique latine. Nous situons le phénomène de criminalité au Mexique au plan statistique, ce qui nous permet de montrer la pertinence du phénomène d'insécurité urbaine dans ce pays. Après avoir présenté les écoles de pensée dominantes, nous discutons de l'impact et des coûts de la criminalité sur les entreprises et sur leur fonctionnement.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons notre cadre conceptuel, à commencer par le concept d'insécurité urbaine. Nous abordons, par la suite, la question épineuse de son opérationnalisation et justifions notre choix d'une approche centrée sur les comportements. Nous discutons du rôle des mesures de précaution individuelles et collectives dans la réduction ou la hausse de la crainte des urbains. Cela nous permet de traiter, par la suite, de l'impact du crime, et par ricochet de l'insécurité urbaine, sur les entreprises en exposant, du même coup, les différentes approches utilisées par les chercheurs pour en comptabiliser les coûts.

Dans le troisième chapitre, nous faisons état d'autres considérations méthodologiques. Nous justifions le choix de l'étude de cas et de l'utilisation d'une démarche alliant le quantitatif (questionnaire) et le qualitatif (entretien de groupe). Nous concluons par la présentation des différents outils d'enquête en prenant soin de préciser les contraintes et les bénéfices de notre démarche sur le terrain.

Le quatrième chapitre dresse le profil des entreprises manufacturières et de la main-d'œuvre de Puebla. Nous présentons, de manière plus pointue, les caractéristiques des établissements des secteurs de l'agroalimentaire et du vêtement, principalement leur structure de fonctionnement et leurs facteurs de localisation. Vient ensuite la présentation des caractéristiques sociales et économiques des travailleuses des mêmes secteurs d'activité.

Le cinquième chapitre cherche à situer l'insécurité urbaine dans l'environnement. Nous présentons, tout d'abord, les éléments du milieu qui suscitent l'insatisfaction des entrepreneurs, puis ceux qui les insécurisent. Nous cherchons, par la suite, à connaître le rôle du milieu sur les craintes des femmes travaillant dans le secteur du manufacturier. Existents-ils des lieux et/ou des objets particulièrement insécurisants pour les travailleuses? Si oui, quels sont-ils et quels éléments les caractérisent?

Dans le sixième chapitre, nous traitons de la victimisation directe et indirecte dans le secteur manufacturier de Puebla. Nous présentons le niveau de victimisation (personnes

touchées par un délit) des établissements portés à l'étude en prenant soin de faire ressortir les facteurs pouvant accroître leur vulnérabilité au crime. Nous concluons ce chapitre par un survol de la victimisation de la main-d'œuvre des deux secteurs d'activité et des crimes les plus fréquemment perpétrés contre les hommes et contre les femmes.

Dans le septième chapitre, nous nous interrogeons sur l'impact réel de l'insécurité urbaine sur les opérations des établissements manufacturiers de Puebla. Nous commençons par inventorier les comportements des entrepreneurs et des travailleuses en réponse à la peur pour ensuite en évaluer les coûts selon qu'ils sont directs ou opérationnels. Vient ensuite la présentation des mesures de précaution dans les deux secteurs d'activité concernés, puis de celles utilisées par les entrepreneurs et les travailleuses de façon individuelle.

Enfin, la conclusion reprend les grandes idées et les principaux résultats de l'étude tout en proposant quelques avenues de recherche pour le futur.

CHAPITRE 1

VILLE, CRIMINALITÉ ET DÉVELOPPEMENT

Ce chapitre fait un survol de la littérature scientifique sur laquelle s'appuie notre toile de fond conceptuelle. Le cadre théorique de cette thèse couvre diverses dimensions de l'insécurité urbaine et de sa relation au crime dans des contextes précis : les villes et les entreprises. Nous présentons, dans un premier temps, les villes comme moteurs de croissance, mais aussi comme productrices d'externalités négatives. En deuxième partie, nous traitons de la criminalité dans le monde, notamment en Amérique latine. Nous discutons de l'ampleur du phénomène de criminalité au Mexique pour ensuite traiter de l'insécurité urbaine au pays. Les moyens empruntés, formels/informels, individuels/collectifs, pour réduire la victimisation et la peur en milieu urbain arrivent en troisième partie. Cela nous permet d'aborder, par la suite, les écoles de pensée dominantes en matière d'insécurité urbaine. Sont présentées, en dernière partie, les études qui s'attardent au crime, ou à l'insécurité urbaine, dans le secteur privé. L'activité économique est un élément fondamental dans l'économie des villes et dans la qualité de vie de ses habitants. C'est pourquoi une attention particulière est accordée aux recherches qui tentent d'évaluer l'ampleur des coûts du crime et de l'insécurité urbaine sur le fonctionnement des entreprises.

Les données présentées dans ce chapitre doivent être interprétées avec prudence. Les techniques d'échantillonnage et les méthodologies empruntées par les chercheurs font appel à des logiques différentes qui rendent les comparaisons difficiles, voire même boiteuses. Une situation similaire se présente pour le calcul du coût du crime et de l'insécurité urbaine. La diversité des méthodes de calcul, des coûts répertoriés et/ou volontairement oubliés sont des biais dont il faut tenir compte quand vient le temps d'interpréter les données.

1.1. Villes et croissance économique

Il n'y a pas si longtemps, la majorité des habitants de la planète vivaient en milieu rural. En 1800, seulement 2,0% de la population mondiale était urbaine. Les percées technologiques, jumelées aux meilleures conditions de vie et sanitaires ont sensiblement changé la donne au cours du 20^e siècle. Entre 1950 et 2003, la population mondiale a augmenté de 138,1%, passant de 2,5 milliards à 6,3 milliards. Le taux d'urbanisation, pour sa part, a cru de 415,0% passant de 29,1% à 48,3% (733 millions à plus de 3 milliards) (United Nations, 2004). En 2030, il atteindra les 60,8% (4,9 milliards) : 81,7% des habitants des régions développées et 57,1% des régions moins développées résideront en milieu urbain¹ (United Nations, 1999). En 1950, seulement deux villes (ou mégavilles) dans le globe abritaient plus de 10 millions d'habitants (New York avec 12,3 millions et Tokyo avec 11,3 millions). Il en existait 20 en 2003, la plupart dans des pays en développement. Parmi elles, Tokyo (35 millions), Mexico (18,7 millions), São Paulo (17,9 millions), Shanghai (12,8 millions) et Lagos (10,1 millions).

Le déplacement massif des populations vers les villes a eu des conséquences importantes sur leur tissu démographique, social, politique et économique. Nombreux sont les chercheurs qui se sont intéressés au lien existant entre l'urbanisation et la croissance économique. Certains ont confirmé la présence d'une relation positive entre l'urbanisation et les revenus par habitant (Fay et Opal, 2000), d'autres encore entre les villes et leur participation au revenu national (World Bank, 1991), d'autres entre la productivité et l'agglomération des activités dans les villes (Glaeser, 1998; Henderson, 1988; Krugman, 1991; Quigley, 1998). En 1989, plus de la moitié du PNB de la plupart des pays en développement était produit par les villes (World Bank, 1991). Mexico qui abrite 14,2% de la population du pays génère 33,6% du PNB alors que la ville de São Paulo produit 36,1% du PNB avec seulement 8,6% de la population totale du Brésil (Polèse et Freire, 2003 : 6).

¹ La population urbaine va croître de 1,83%/année dans le monde entre 2000 et 2030. Ce taux sera de 2,3% dans les pays en développement. La rapidité de l'urbanisation en Amérique latine dans la deuxième moitié du 20^e siècle a été surprenante passant de 41,9% en 1950 à 76,8% en 2003 (deux fois plus qu'Afrique (38,7%) en qu'en Asie (38,8%)) (United Nations, 2004).

Pour expliquer les gains de productivité issus de la concentration géographique d'individus et d'agents économiques, les économistes ont développé le concept « d'économies d'agglomération ». Cette notion renvoie à deux types d'externalités : de localisation et d'urbanisation (Henderson, 1988; Krugman, 1991; Quigley, 1998). Les économies de localisation proviennent des avantages que tirent les entreprises d'un même secteur d'activité (industrie) d'être localisées à proximité les unes des autres. Il s'agit d'économies externes à l'entreprise, mais internes à l'industrie (Henderson, 1967). Ces économies d'échelle prennent une multitude de formes : proximité des fournisseurs, présence d'entreprises du même secteur d'activités, baisse des coûts de transaction et d'information, fréquence des face-à-face, présence d'un pôle de main-d'œuvre spécialisée et abondante, etc. Les économies d'urbanisation, pour leur part, proviennent de l'agglomération de l'activité économique en général. Les externalités profitent non pas à une industrie, mais à un ensemble d'industries ayant élu domicile dans la ville. Autrement dit, les économies sont internes à la ville (ou centre urbain) tout en demeurant externes aux entreprises. Les gains de l'agglomération proviennent, entre autres choses, de la présence d'une main-d'œuvre diversifiée (qualifiée et non qualifiée), de services complémentaires, d'un marché étendu, de multiples activités économiques et culturelles, d'un réseau d'infrastructures facilitant les face-à-face et le transfert d'informations, de services publics sophistiqués, d'un cadre de vie propice aux affaires et à la rétention de la main-d'œuvre, etc. (Lall, Shalizi et Deichmann, 2001; Lee et Zang, 1998).

Jusqu'à maintenant, une grande partie de la littérature économique s'est limitée aux bénéfices résultant de la concentration spatiale (Speare et White, 1990; Henderson, 1988; Krugman, 1991; Quigley, 1998). Or, l'agglomération n'est pas toujours garante d'une plus grande productivité² (Fay et Opal, 2000; Glaeser, 1994). Il existe des villes très peuplées ayant des niveaux de richesses relativement faibles (PNB/par habitant). C'est notamment le cas de certaines villes latino-américaines (Argentine, Chili, Mexique et

² Kessides (2004) montre que la mauvaise performance de certaines villes des pays en développement tient à la structure des marchés de l'emploi et du foncier, à la corruption et au manque de transparence des élus et des instances gouvernementales, aux problèmes fiscaux, à la carence des services publics et à la violence en générale. D'autres auteurs font appel à la notion de « taille optimale », principe selon lequel une ville n'est plus viable du moment que les coûts (venant de l'addition de personnes et d'entreprises) l'emportent sur les bénéfices (Alonso, 1971; Richardson, 1973; Henderson, 1974). Généralement, ce seuil critique se situerait entre cinq et dix millions d'habitants (Cervero, 2001).

Brésil) où les taux d'urbanisation sont supérieurs à la moyenne (certains de plus de 75%) mais où les revenus par habitant sont bien en deçà de ceux des villes nord-américaines³. Au-delà du facteur numérique, les villes dépendent d'un ensemble de facteurs pour prospérer : structures de gouvernance et de régulation, services et infrastructures publics, culture civique, etc. Sans ces ingrédients, les villes perdent de leurs attraits et deviennent le lieu d'un ensemble de maux ou d'externalités négatives, dont la pollution et le crime.

Malgré l'éventail de recherches sur les effets déstabilisateurs en milieu urbain, il n'existe pas encore de consensus quant à leur impact réel sur le développement. Les études sur la criminalité en sont un exemple. Pour des auteurs, la hausse de la criminalité dans les pays en développement tient aux clivages socio-économiques et ethniques dans les grandes villes (Londoño et Guerrero, 1999). D'autres l'associent plutôt à un ensemble de facteurs (urbanisation, libéralisation économique, conflits, instabilité politique, défaillance des corps policiers); leurs interrelations étant à la fois complexes et incertaines (Zaidi, 1999; Ayres, 1998). Des divergences d'opinions portent aussi sur le lien entre l'urbanisation et la criminalité. Si certains auteurs croient que la croissance (population, économique) va de pair avec une augmentation du crime, notamment des délits contre la propriété (Shelley, 1981; Newman, 1999), d'autres sont loin d'en être convaincus (Gilbert, 1999; Alvazzi del Frate, 2000). Ils prennent comme exemples les villes de Tokyo et du Caire (42,1% des Japonais et 35,2% des Égyptiens habitent ces deux agglomérations) dont les taux de criminalité sont inférieurs à ceux de Los Angeles et de Rio de Janeiro (5,0% des Américains et 7,4% des Brésiliens résident dans ces villes). Hormis ces différences d'opinions, la plupart des chercheurs s'entendent sur un point : les villes sont des endroits stratégiques pour les criminels. Que ce soit à cause de la facilité avec laquelle se fait le transfert de connaissances entre criminels, du capital humain disponible dans ce secteur d'activité ou tout simplement du nombre important de victimes potentielles, les villes peuvent être la source d'effets indésirables avec lesquels les urbains doivent composer.

³ En 1998, les revenus par habitant se situaient à 11 728\$ pour l'Argentine, à 8 507\$ pour le Chili, à 7 450\$ pour le Mexique et à 6 460\$ pour le Brésil. Aux États-Unis et au Canada, les revenus étaient de 29 140\$ et de 22 814\$ respectivement (World Bank, 1999).

1.2. La criminalité

Il existe deux techniques permettant de mesurer, du moins partiellement, l'ampleur de la criminalité urbaine dans le monde. La première fait appel aux données officielles, dont les crimes dénoncés à la police (calculé par 100 000 habitants). Les enquêtes internationales des Nations Unies et de l'Interpol se situent dans cette catégorie⁴. Malgré sa pertinence, cet outil est très contesté par les chercheurs. Les techniques de recension déficientes des organismes chargés de la compilation des données, les multiples définitions légales d'un même crime, le nombre important de délits non déclarés aux autorités et les différences culturelles, voire d'interprétations, sont autant de facteurs qui limitent l'utilisation de données officielles surtout pour des études comparatives (Alvazzi del Frate, 2000). Par souci de clarté et de transparence sont apparues les enquêtes de victimisation dont la plus importante est sans contredit l'*International Crime Victim Survey (ICVS)*⁵. À la différence des statistiques officielles, les enquêtes de victimisation sont menées directement auprès de la population, ce qui a pour effet de réduire les interférences venant d'acteurs externes (gestionnaires, policiers). Elles permettent aussi d'en connaître davantage sur les victimes de crimes, sur les mesures préventives utilisées par les victimes et sur l'insécurité urbaine en général (Alvazzi del Frate et al., 2000).

1.2.1. Le crime en Amérique latine : quelques données

La criminalité dans le monde a connu une hausse importante au cours des dernières décennies. Entre 1980 et 2000, les délits sont passés de 2 300 par 100 000 à 3 000 par 100 000 habitants (Shaw et al., 2003). Dans les pays industrialisés, les crimes ont augmenté de 300,0%, en moyenne, depuis la fin des années 60⁶ (Fajnzylber et al., 1998; 2000). Durant les années 80 et 90, les taux d'homicides ont augmenté de 50,0% en

⁴ L'enquête de l'Interpol existe depuis 1950. Aujourd'hui, il est possible d'avoir des données sur le crime pour 115 pays dans le monde. L'enquête des Nations Unies (*United Nations Survey on Crime Trends and Operations of Criminal Justice System*) existe depuis 1976 et regroupe un ensemble de pays membres. Les différents organismes fournissent des données officielles pour un ensemble de crimes suivant les définitions proposées par les Nations Unies.

⁵ La première enquête du genre est apparue en 1989 couvrant 15 pays développés et seulement un pays en développement. Actuellement, plus de 70 pays participent aux enquêtes de victimisation, dont 20 pays en développement. Le questionnaire couvre 13 crimes différents.

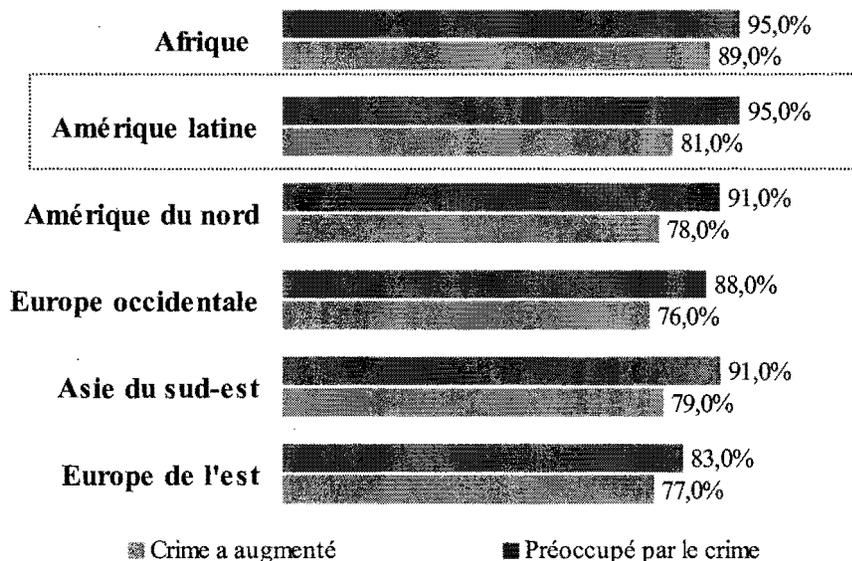
⁶ Une enquête menée dans les années 90 avait même montré que le crime constituait le problème le plus important pour la population américaine ((Fajnzylber et al., 2000).

Amérique latine et en Afrique subsaharienne et de plus de 100,0% en Europe de l'est et en Asie centrale. Les vols se sont eux aussi multipliés à l'échelle mondiale passant de 40 à 60 incidents par 100 000 habitants entre 1980 et 2000 (Shaw et al., 2003).

D'après une étude de Gallup International (2000), 89,0% des habitants de la planète s'inquiètent du crime. Comme le montre la Figure 1.2.1., les latino-américains sont nombreux à se sentir concernés par la question (78,0%) et avec raison car 65,0% d'entre eux croient que les crimes ont augmenté au cours de la dernière année dans leur région⁷. Une étude de Latinobarometro (2001), cette fois-ci, corrobore ces résultats : quatre répondants sur cinq sont d'avis que le crime a augmenté au cours des trois dernières années et deux répondants sur cinq ont été directement ou indirectement victimisés au cours de cette même période.

Figure 1.2.1.

Préoccupation à l'égard du crime et perception de l'augmentation du crime dans les régions du monde, 1997⁸



Source : Gallup International, 1997. « Crime and Punishment » dans *Gallup International Millenium Survey*

⁷ Sur les 65,0% qui croient en une augmentation du crime, 80% soutiennent qu'il a beaucoup augmenté.

⁸ L'Asie de l'Est ne figure pas parmi les pays traités dans cette étude.

L'Amérique latine est considérée comme la région la plus violente au monde, et pour cause⁹. Depuis les années 80, les taux de criminalité n'ont cessé d'augmenter. Selon une enquête de victimisation des Nations Unies, 76,6% de la population urbaine d'Amérique latine fut la proie d'au moins un crime entre 1988 et 1996 : un taux supérieur à la moyenne mondiale établie à 63,7%¹⁰ (van Dijk, 2000 ; de los Ángeles Mascott Sánchez, 2003). Plus inquiétant encore, plus de la moitié des victimes furent victimisées à plusieurs reprises dans le courant d'une seule année (ce taux est de 40,0% à l'échelle mondiale).

Les délits graves deviennent de plus en plus notoires en Amérique latine. En 2000, le taux d'homicides était de l'ordre de 25 par 100 000 habitants, soit deux fois supérieures à la moyenne mondiale et légèrement supérieure à la moyenne africaine de 17 homicides par 100 000 habitants (Buvinic et Morrison, 2000 ; Shaw et al., 2003). Certains pays de la région¹¹ affichent des taux d'homicides particulièrement élevés. Entre 1990 et 2000, les meurtres ont augmenté de 336,0% en Colombie, de 379,0% au Pérou et de 300,0% en Argentine (Dammert, 2000). Comme le soutient Walker (1999), là où les armes sont faciles d'accès, les taux d'homicides tendent également à être élevés. Au Salvador, par exemple, il existe plus d'un million d'armes en circulation, dont seulement le tiers seraient légales (Arriagada et Godoy, 1999). Ce pays détient aussi l'un des taux les plus élevés en matière d'homicides : 117 par 100 000 habitants en 1995 (Buvinic et Morrison, 2000).

À l'instar des crimes graves, les vols sont des délits très populaires en Amérique latine (Tableau 1.2.1.). Entre 1988 et 1996, 42,4% des latino-américains ont été victimes de vols, versus 32,3% à l'échelle mondiale. La violence faite aux femmes est aussi assez symptomatique de cette région du globe. En effet, 14,3% des latino-américaines ont été victimisées comparativement à 12,6% des Africaines et 4,8% des Asiatiques. Hormis l'Europe et le Nouveau Monde, les femmes courent deux fois plus de risques d'être brutalisées que les hommes, le plus souvent par une personne de leur entourage (le tiers

⁹ Par exemple, une personne sur trois à Rio de Janeiro et à Buenos Aires est victime de vol ou d'agression physique au cours d'une même année (van Dijk, 1996 : 125).

¹⁰ Le taux le plus bas appartient à l'Asie avec 45,0%.

¹¹ Certains ont connu la guerre civile (El Salvador, Guatemala, Colombie) ou des régimes totalitaires (Chili, Argentine, Brésil).

des victimes connaissent leur agresseur). Selon des auteurs, la violence domestique constitue l'un des problèmes les plus importants touchant les femmes, peu importe le pays d'origine (Alvazzi del Frate et al., 2000).

Tableau 1.2.1.

Pourcentage de personnes victimisées au cours des cinq dernières années dans six régions du monde : International Crime Victim Survey, 1988-1996

Types de crimes	Europe de l'Ouest	Nouveau Monde*	Amérique latine	Europe centrale et de l'est	Asie	Afrique	Total pays
Vols	27,1%	26,6%	42,4%	31,9%	30,3%	41,7%	32,3%
Crimes violents*	15,8%	20,2%	36,1%	17,3%	13,0%	31,8%	20,4%
Violence aux femmes	5,0%	8,0%	14,3%	6,0%	4,8%	12,6%	7,4%
Violence aux hommes	5,0%	8,4%	8,0%	6,5%	2,4%	7,9%	6,2%
Total	61,2%	65,3%	76,6%	62,0%	45,0%	74,0%	63,7%

*Comprend les agressions sexuelles, voies de fait, menaces, vols avec violence, mais pas les homicides
Source : van Dijk, 2000. « Criminal Victimization: A Global View » dans Alvazzi del Frate et al., 2000.

Surveying Crime: A Global Perspective, Rome: UNICRI Publications

* Le « Nouveau Monde » comprend les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

En dépit des campagnes de sensibilisation menées dans plusieurs pays à travers le monde, les victimes de crimes craignent souvent de dénoncer leurs agresseurs aux autorités. Pour qualifier les crimes non résolus, non déclarés ou tout simplement impunis, les auteurs parlent aujourd'hui du « chiffre noir » de la criminalité. L'impunité, l'absence de sanctions pour les malfaiteurs et la peur de représailles (aussi bien des criminels que des autorités policières) sont autant de facteurs expliquant le faible taux de dénonciations des crimes, notamment dans les pays en développement. Selon van Dijk (2000 : 77-82), 40,0% des crimes sont signalés aux autorités dans le monde¹², ce taux étant de 27,0% pour l'Amérique latine. En général, les taux sont plus élevés pour les crimes contre la propriété que pour les crimes contre la personne. De fait, 90,2% des vols de véhicules et 62,7% des cambriolages sont déclarés aux autorités, versus 23,7% des agressions sexuelles et 27,8% des vols de biens personnels. Ces taux sont encore plus faibles en Amérique latine, car seulement 15,0% des vols de biens personnels et 21,3% des

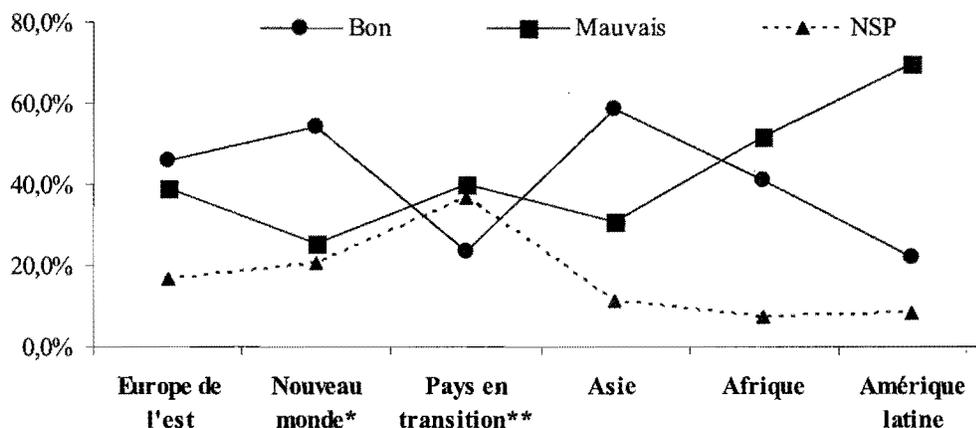
¹² L'enquête internationale de victimisation de 2000 révèle aussi que la proportion de délits non dénoncés varie sensiblement entre pays. Approximativement 40% des crimes sont signalés au Danemark et en Suède; 50% en Belgique, Suisse, France et Écosse; 60% aux Portugal, Japon et Pologne (Kesteren et al., 2000).

agressions sexuelles sont dénoncés à la police. Les principales raisons poussant les victimes à garder le silence sont : 1) le délit n'est pas jugé assez sérieux (29,5%), 2) les policiers ont les mains liées (20,9%) et 3) les policiers ne veulent pas intervenir (17,1%)¹³. Pour les victimes ayant décidé de s'adresser à la justice, les chances d'obtenir une condamnation sont relativement faibles. Seulement 2,5% des crimes commis dans la ville de Mexico¹⁴ sont résolus versus 16,0% à Rio de Janeiro (Brésil) et 31,4% à Londres (Angleterre) (Ramirez Marin, 2003 : 223).

D'après les résultats d'une enquête de l'Organisation des Nations unies, 42,7% de la population mondiale est insatisfaite du travail des policiers (Figure 1.2.2.). Le niveau de désapprobation est particulièrement élevé en Amérique latine (69,6%) et en Afrique (51,7%).

Figure 1.2.2.

Niveau de satisfaction à l'égard du travail des forces policières
dans les diverses régions du monde, 1996



Source: Zvekic, 1998. *Criminal Victimization in Countries in Transition*, Rome (Italie): UNICRI

* « Nouveau Monde » comprend les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

** Les « pays en transition » englobent une vingtaine de pays comme l'Albanie, la Yougoslavie, la Croatie et la Pologne.

¹³ Dans le cas des victimes d'Amérique latine les raisons sont : 1) les policiers ne veulent pas intervenir (33,9%), 2) les policiers ont les mains liées (23,2%) et 3) le délit n'est pas assez sérieux (20,1%).

¹⁴ En 1995, 218 599 crimes commis dans le District Fédéral furent dénoncés aux autorités de la capitale. Seulement 5 479 coupables furent accusés et présentés devant le tribunal. Autrement dit, pour les 213 120 crimes restants, les autorités furent incapables d'identifier un coupable, d'amasser des preuves suffisantes pour le condamner ou d'appréhender le criminel (Ramirez Marin, 2003 : 221).

Dans les pays en développement, les victimes sont souvent à la merci des forces de l'ordre pour ce qui concerne la récupération des biens. Elles entretiennent des liens assez tendus avec l'autorité d'autant plus qu'une femme sur cinq victimes de violence (dans le monde) subit de mauvais traitements de la part des policiers. En Amérique latine, il s'agit d'une femme sur trois (van Dijk dans Alvazzi del Frate, et al., 2000 : 82).

Selon la Banque interaméricaine de développement (BID), le crime aurait coûté la somme de 16,8 milliards de dollars américains¹⁵ à l'Amérique latine en 1997; l'équivalent de 14,2% de son PIB¹⁶ (Londoño et Guerrero, 1999). Les coûts intangibles, comprenant les effets du crime sur la productivité, sur la main-d'œuvre et la consommation, représentent à eux seuls la moitié du montant total (Tableau 1.2.2). Ils sont suivis des coûts de sécurité¹⁷ (3,0% du PIB) et des biens volés¹⁸ dont la facture s'élève à 2,9 milliards de dollars ou à 2,1% du PIB. À titre de comparaison, en 1992, les États-Unis ont perdu 425 milliards de dollars au crime (5,0% du PIB). De ce montant, 170 milliards étaient attribuables aux traumatismes et aux années de vie perdues, 90 milliards aux dépenses publiques en sécurité, 65 milliards aux dépenses privées en sécurité, 45 milliards aux dommages à la propriété (dévaluation de l'immobilier) et 5 milliards au traitement des victimes (Fajnzylber et al., 2000). Une autre étude américaine a même établi qu'une victime¹⁹ d'agression sexuelle perdait, en moyenne, 87 000\$ à la suite d'une victimisation : 2 200\$ en productivité, 500\$ en soins médicaux, 2 200\$ en soins psychologiques, 200\$ en autres pertes tangibles et 81 400\$ en baisse de qualité de vie (Miller et al., 1996). Le montant pour une victime de vol avec blessure étant estimé, pour sa part, à 19 000\$ (5 200\$ en coûts tangibles et 13 800\$ en baisse de qualité de vie).

¹⁵ Tous les montants présentés dans ce chapitre sont en dollars américains à moins d'indication contraire.

¹⁶ Le coût du crime s'élevait aussi à 10% au Brésil, à 11,8% au Venezuela, à 12,3% au Mexique et à 25% en Colombie (Londoño et Guerrero, 1999 :3-9).

¹⁷ Les gouvernements ont investi des sommes importantes en sécurité et en justice (1,6% du PIB). Les ménages et les entreprises n'ont pas été épargnés ayant eux aussi déboursé l'équivalent de 1,4% du PIB en sécurité privée.

¹⁸ Un bien volé est considéré comme un transfert puisqu'il passe de la main d'une personne à une autre. Il ne peut être considéré comme un coût direct pour la société.

¹⁹ D'après Miller et al. (1996), les victimes encaissent trois types de coûts du crime : 1) les dépenses directes comme les factures médicales et les pertes de propriété, 2) la baisse de productivité et 3) les pertes non monétaires, dont la peur, la souffrance et la perte de qualité de vie.

Tableau 1.2.2.

Coût du crime en % du PIB pour l'Amérique latine, 1997

Coûts en santé	1,9%
Services de santé	0,2%
Années de vie perdues	1,7%
Coûts de sécurité	3,0%
Sécurité publique	1,1%
Sécurité privée	1,4%
Système judiciaire	0,5%
Coûts indirects	7,1%
Réduction de la productivité et de l'investissement	1,8%
Baisse de la consommation et du travail	5,3%
Transferts	2,1%
Total	14,2%

Source: Londoño, L. et Guerrero, R. 1999. *Violencia en America Latina : Epidemiologia y Costos*, Washington, D.C. : Banque Interaméricaine de Développement; p. 22.

Une enquête du BID²⁰ menée dans six pays latino-américains montre des différences notables en matière de coûts du crime (Tableau 1.2.3.). Le Salvador arrive au premier rang des pays les plus affectés par la criminalité. Les coûts indirects du crime représentent à eux seuls 11,7% du PIB de ce pays ; la part la plus importante étant attribuable aux effets indésirables du crime sur le travail et sur la consommation. Le Mexique arrive en troisième position avec un coût estimé à 12,3% du PIB. La part la plus importante provient des dépenses en sécurité (publique et privée) et des effets négatifs du crime sur le travail. Le Pérou arrive bon dernier avec un coût du crime estimé à 5,1% du PIB. Il s'agit aussi d'un pays caractérisé par une criminalité plus artisanale ; c'est-à-dire par des crimes peu violents et moins coûteux pour l'économie nationale (Londoño et Guerrero, 1999).

²⁰ Cette recherche désagrège les coûts du crime en quatre catégories : 1) les coûts en santé incluant les dépenses à la suite de violence, 2) les pertes matérielles incluant dépenses publiques et privées en police, en sécurité et en justice, 3) les coûts intangibles incluant le montant que les gens sont prêts à payer pour vivre sans violence et 4) les transferts incluant la valeur des biens volés, les pots-de-vin, les rançons.

Tableau 1.2.3.

Coûts du crime et de la violence en Amérique latine, mesurés en proportion du PIB, 1997

	Brésil	Colombie	Salvador	Mexique	Pérou	Venezuela
Coûts directs (santé, sécurité)	3,3%	11,4%	9,2%	4,9%	2,9%	6,9%
Coûts indirects (productivité, investissement, emploi)	5,6%	8,9%	11,7%	4,6%	1,6%	4,6%
Transferts	1,6%	4,4%	4,0%	2,8%	0,6%	0,3%
Total	10,5%	24,7%	24,9%	12,3%	5,1%	11,8%

Source: Londoño, L. et Guerrero, R. 1999. *Violencia en America Latina :Epidemiologia y Costos*, Washington, D.C. : Banque Interaméricaine de Développement; p. 26.

1.2.1.1. La criminalité au Mexique

Les statistiques officielles montrent une croissance soutenue de la criminalité au Mexique depuis les années 80. Selon une enquête de l'ICESI (2002a), 14,0% des ménages (au moins un membre) auraient été victimes d'un crime en 2001, ce qui représente 4,2 millions de personnes. Dans 92,0% des cas, le vol s'est révélé le principal motif de l'agression, les piétons étant des cibles de choix pour les malfaiteurs (ils représentent 61,0% des victimes). Sur l'ensemble des crimes commis au pays, près de la moitié auraient été perpétrés avec violence, dont 42,0% avec une arme à feu (ICESI, 2002b). Les pertes financières encourues par les victimes se situent autour de 1 445,0\$ par délit. Un montant important auquel il faut ajouter d'autres préjudices comme les traumatismes psychologiques (41,0% des victimes en ont subi), les lésions physiques (11,0%) et les arrêts de travail (3,0%). En tout et pour tout, les pertes matérielles issues du crime en 2001 ont été estimées à 5,3 milliards de dollars ou l'équivalent de 0,85% du PIB.

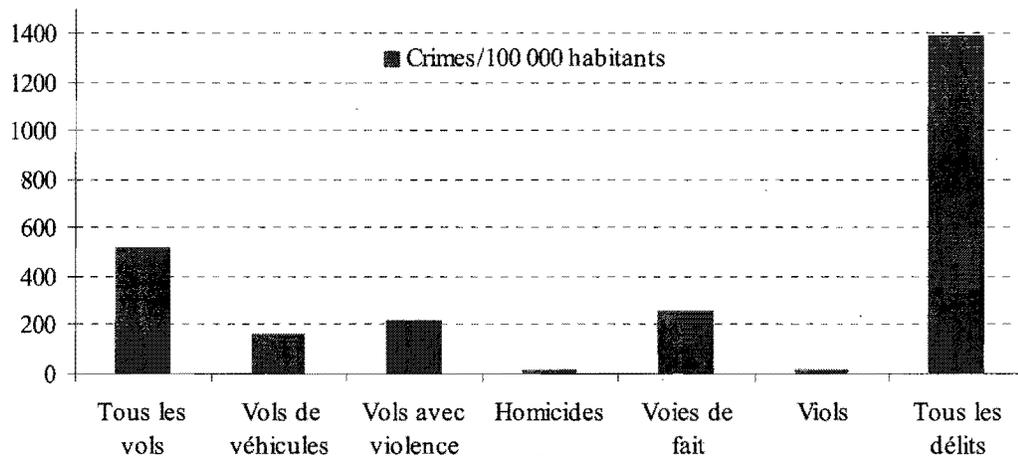
Les crimes violents (homicides, voies de fait, vols avec violence, viols) gagnent de plus en plus de terrain au Mexique. En 2000, 36,5% de l'ensemble des délits perpétrés au pays étaient de cette nature comparativement à 37,4% pour les vols de tout acabit (Figure 1.2.3.). Les vols avec violence²¹ (219,5 par 100 000 habitants) et les voies de fait (260,4 par 100 000 habitants) représentent à eux seuls 97,1% des crimes violents commis cette

²¹ L'enquête internationale de victimisation et de criminalité au Mexique (ENICRIV, 2004) nous révèle que 43,0% des vols avec violence se sont produits à une bonne distance de la demeure et seulement 11,0% dans la maison même.

même année²². Les homicides ont connu une hausse depuis les années 70, période où ils se commettaient entre 10 et 12 meurtres par 100 000 habitants. Aujourd'hui, le Mexique occupe le sixième rang à l'échelle mondiale en matière d'homicides : 14,1 assassinats par 100 000 habitants, loin derrière la Colombie (62,7) et l'Afrique du Sud (51,4) (COPARMEX, 2002).

Figure 1.2.3.

Taux de criminalité au Mexique, 2000



Source : COPARMEX. 2002. *México en el panorama delictivo mundial, anexo estadístico*, p. 81.

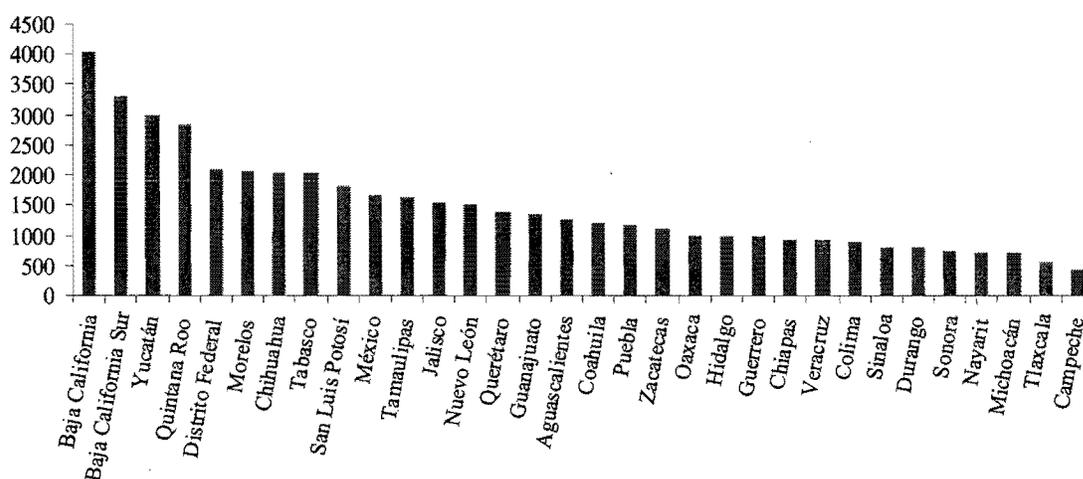
Le District Fédéral, Morelos, Chihuahua, la Basse Californie, Tabasco et Quintana Roo comptent parmi les états les plus violents du Mexique (Figure 1.2.4.). À l'inverse Sonora, Nayarit, Michoacán, Tlaxcala et Campeche détiennent les tasses de criminalité les moins élevées du pays. La nature même des crimes varie sensiblement entre les états mexicains. Le District Fédéral est caractérisé par les vols avec violence (246 par 100 000 habitants : 2e au classement), les vols de véhicules (171 par 100 000 habitants : 3e au classement), les vols contre les commerces (50 par 100 000 habitants : 3e au classement) et les enlèvements (1,6 par 100 000 habitants : premier au classement). L'État de Basse-Californie, pour sa part, est plutôt reconnu pour les voies de fait (398 par 100 000 habitants : premier au classement) et les vols avec violence (1 388 par 100 000 habitants : premier au classement). Quintana Roo, quant à lui, se démarque par les cambriolages (66

²² À l'échelle mondiale, le Mexique obtient le troisième rang pour les vols avec violence et le 18e rang pour les voies de fait. L'Afrique du Sud obtient le premier rang dans les deux cas (COPARMEX. 2002).

par 100 000 habitants : 3e au classement) et les agressions sexuelles (48 par 100 000 habitants : premier au classement) (Consejo Ciudadano para la Seguridad Publica y la Justicia Penal, 2003).

Figure 1.2.4.

Délits dénoncés en 2002 dans les états mexicains, par 100 000 habitants



Source : Consejo Ciudadano para la Seguridad Publica y la Justicia Penal, A. C. 2003. *La inseguridad en 2002. Anuario estadístico.*

Au cours des années 90, le gouvernement mexicain investit des sommes importantes pour réformer le code pénal et réduire la criminalité au pays. Entre 1997 et 2003, le budget fédéral alloué à la sécurité publique a augmenté de 538,0% passant de 260 millions à plus d'un milliard de dollars (Fox Quesada, 2005). Selon l'article 21 de la Constitution mexicaine, la sécurité publique est une responsabilité de l'État²³. Entre autres choses,

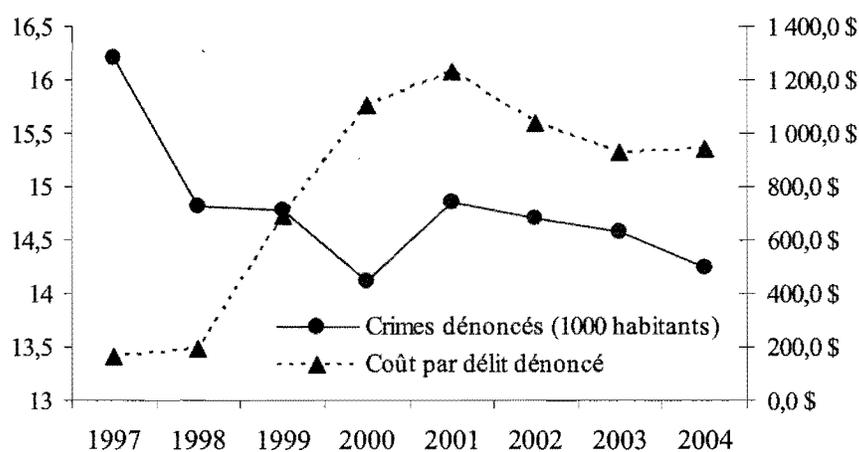
« [...] l'État doit préserver l'intégrité et les droits de la personne, tout comme les libertés, l'ordre et la paix publique. Les autorités chargées de la sécurité publique doivent prévenir, persécuter et sanctionner les infractions et les délits tout comme faire la réinsertion sociale des délinquants. L'État doit combattre les facteurs causant les délits et les conduites antisociales et développer des politiques, des programmes et des actions pour inculquer à la société des valeurs culturelles et civiques menant au respect et la légalité » (traduction libre) (Ramírez Marin, 2003 : 297).

²³ Un amendement de l'article 21 en 1994 (puis décrété en 1995) dit de la sécurité publique qu'elle est une responsabilité de la Fédération, du District Fédéral, des états et des municipalités.

En dépit de lignes directives dévoilant une certaine ouverture des édiles en matière de sécurité publique, le gouvernement a préféré s'en tenir à la réduction du crime en créant un *Système national de sécurité publique (SNSP)*²⁴. Une stratégie fortement contestée par les groupes de pression préconisant des interventions axées non pas sur la répression mais sur la prévention et l'éducation. Le budget du SNSP en dit long sur la stratégie gouvernementale en matière de sécurité publique. Entre 1997 et 2003, les fonds destinés aux états mexicains et leurs municipalités ont connu une chute libre passant de 80% du budget total à seulement 30%. Pis encore, de 1997 à 2000, le montant par crime signalé (sur le budget de sécurité publique) est passé de 160,5\$ à 1 107,3\$ alors que le taux de dénonciation est passé de 16,21 à 14,12 (Ramírez Marin, 2003) (Figure 1.2.5.).

Figure 1.2.5.

Crimes dénoncés (par 1000 habitants) et montant du budget de sécurité publique par crime dénoncé au Mexique



Source : Fox Quesada. 2005. *Quinto Informe de Gobierno. Anexo estadístico*

À l'instar du reste de l'Amérique latine, peu de crimes sont dénoncés aux autorités mexicaines (20,0% en 2002) (ICESI, 2002b). Les raisons principales incitant les personnes à garder le silence sont la perte de temps (43,0%), le manque de crédibilité des

²⁴ Le Système National de Sécurité Publique (SNSP) est le fruit d'une réforme de l'article 21 de la Constitution mexicaine. Il implique un ensemble d'acteurs dont la police (trois paliers gouvernementaux), le Ministère public (fédéral et états), les tribunaux (fédéral et états), les autorités responsables des prisons, les autorités chargées du respect des lois et des règlements et autres organismes connexes (Ramírez Marin, 2003).

autorités (16,0%) et l'absence de preuves (12,0%)²⁵. Dans le District Federal, 24,0% des délits sont signalés aux autorités versus 64,0% à Puebla et 43,0% en Basse-Californie Sud. Plus inquiétant encore, sur l'ensemble des crimes dénoncés au pays entre 1930 et 1990, seulement 93 sur 1000 ont abouti à une sentence (Ramirez Marín, 2003). Les policiers sont en partie responsables du scepticisme de la population à l'égard du système judiciaire²⁶. En 1994, seulement 2,5% des crimes dénoncés aux autorités de la ville de Mexico ont mené à une condamnation comparativement à 31,4% pour Londres, 22,5% pour Madrid et 17,8% pour New York. Or, la ville de Mexico disposait cette même année de 334 policiers par 1 000 crimes, soit sept fois plus que la moyenne des autres villes (Ramirez Marín, 2003).

1.2.1.2. L'insécurité urbaine au Mexique

D'après plusieurs enquêtes internationales de victimisation, les Latino-Américains sont plus craintifs que leurs vis-à-vis des pays développés. De fait, plus du quart des Mexicains et des Vénézuéliens réduisent leurs heures de travail et leurs activités sociales à cause de l'insécurité urbaine (Prillaman, 2003). En Argentine, 85,0% des habitants de Buenos Aires se disent inquiets et considèrent leur risque de victimisation élevé, peu importe l'heure de la journée (Gallup España, 1999). Au Mexique cette fois-ci, 77,0% des répondants d'un sondage mené en 1999 ont placé l'insécurité urbaine au premier rang des problèmes les plus importants dans la capitale du pays (Centro de Estudios de Opinion Pública, 1999 : 44). Qui plus est, une étude de la BID a démontré que 60,0% des coûts de la violence et du crime à Mexico étaient attribuables à la peur et au traumatisme des victimes directes et indirectes (De los Ángeles Mascott Sánchez, 2003).

Selon Pérez Garcia (2004 : 4), l'insécurité urbaine en Amérique latine serait le fruit de trois éléments : 1) le renforcement des inégalités sociales et économiques, 2) la fin des

²⁵ 8,0% des répondants disent aussi que le crime est peu important; 8,0% que la bureaucratie est trop lourde; 7,0% ont peur de l'agresseur; 2,0% ont peur d'être victimes d'extorsion et 3,0% ont donné d'autres raisons.

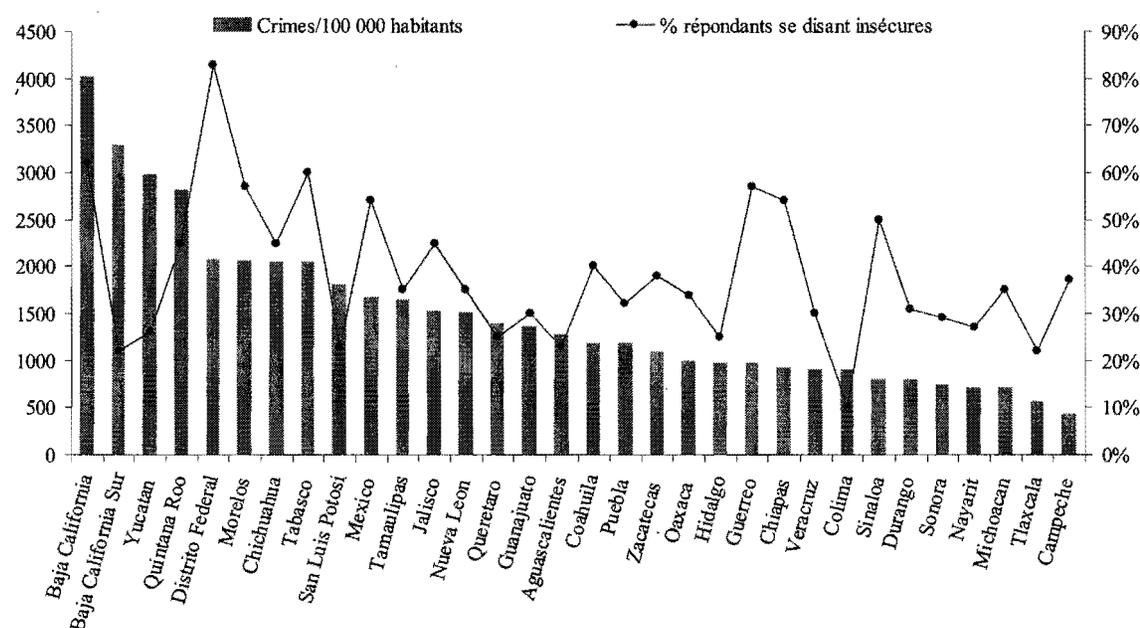
²⁶ Selon la première enquête de victimisation de l'ICESI (2002a), sur l'ensemble des crimes dénoncés en 2001, 45,0% n'ont abouti à rien, 23,0% n'ont pas été enregistrés formellement, 17,0% étaient toujours sous enquête, 11% ont mené à l'arrestation du criminel et 2,0% se sont soldés par la remise des biens volés aux victimes.

²⁸ Cette enquête fut menée auprès de 35 174 ménages durant le mois d'août 2002.

conflits armés ayant entraîné une banalisation de la violence (augmentation du port d'armes) et 3) la consommation d'alcool et de drogues débouchant sur diverses formes de violence (intra et extra familiale). Des études mexicaines ajoutent comme facteurs accablants la hausse du chômage et de la pauvreté, l'augmentation du nombre de femmes célibataires et la baisse du PIB (De los Ángeles Mascott Sánchez, 2003). Selon une enquête nationale²⁸ d'ICESI (2002b), près de la moitié (44,0%) des Mexicains ne se sentent pas en sécurité dans la région où ils habitent. Le taux le plus élevé revient au District Fédéral (83,0%) et le moins élevé à Colima (10,0%).

Figure 1.2.6.

Insécurité urbaine et taux de criminalité officiels dans les différents États du Mexique, 2002



Source : Consejo Ciudadano para la Seguridad Publica y la Justicia Penal, A, C. 2003. *La inseguridad en 2002. Anuario estadístico*; ICESI, 2002b. *Segunda Encuesta Nacional sobre Inseguridad en las Entidades Federativas*.

Comme l'indique la Figure 1.2.6., il n'y a pas toujours de correspondance entre les niveaux d'insécurité urbaine et les taux de criminalité réels²⁹. Certains États affichent des

²⁹ Les seules exceptions sont le District Fédéral (83,0% insécures, 2 085 délits/100 000 habitants), Tabasco (60,0% insécures, 2 045 délits/100 000 habitants), Morelos (57,0% insécures, 2 068 délits/100 000 habitants) et Baja California (62,0%, 4 032 délits/100 000 habitants).

niveaux d'insécurité relativement faibles malgré des taux de criminalité supérieurs à la moyenne nationale établie à 1 182 délits par 100 000 habitants. C'est notamment le cas de Tamaulipas (taux d'insécurité de 35,0% pour 1 643 délits par 100 000 habitants), Nueva León (35,0%, 1 509), San Luis Potosi (23,0%, 1 887), Yucatan (26,0%, 2 978) et Baja California Sur (22,0%, 3 299). D'autres États se trouvent en situation inverse. Ainsi, Guerrero, Chiapas et Sinaloa affichent tous des niveaux d'insécurité de 50,0% et plus et des taux de criminalité inférieurs à 1 000 délits par 100 000 habitants.

D'après les résultats d'une enquête internationale menée entre 1995 et 1996, 48,3% des Latino-Américains, 41,2% des Africains, 21,3% des Asiatiques et 32,0% des habitants d'Amérique du Nord craignent de se trouver seuls sur la voie publique (Zvekcic, 1998 :82). Au Mexique seulement, une personne sur trois a peur de se promener le soir dans son quartier (ICESI, 2004). 48,0% des Mexicains éprouvent aussi beaucoup d'inquiétude durant leurs déplacements en autobus et 47,0% ressentent la même angoisse à pied. 20,0% des répondants se sentent inquiets au travail et 15,0% dans leur demeure (ICESI, 2002b). Dans la majorité des cas, les lieux sont jugés peu sécuritaires à cause des risques perçus de victimisation. De fait, 39,0% des Mexicains estiment qu'il y a eu augmentation du nombre de vols sur la voie publique au cours de la dernière année, 36,0% à la maison, 31,0% dans les commerces et 30,0% dans les autobus. Aussi 22,0% des Mexicains n'ont pas hésité à modifier leurs comportements et leurs habitudes de vie pour apaiser leurs craintes.

1.3. Efficacité des corps policiers et nouvelles formes d'appropriation de la sécurité

Il existe plusieurs études traitant du rôle des policiers dans la réduction du crime³⁰ (Levitt, 1997; Cameron, 1988) ou du lien entre l'insécurité urbaine et le travail des policiers (Box et al., 1988). Baumer (1985) a constaté que les résidants affichaient des niveaux d'insécurité relativement faibles lorsqu'ils croyaient bénéficier d'une protection policière

³⁰ Levitt (1997), par exemple, soutient que la baisse de la criminalité dans certains quartiers est souvent le fruit du déplacement des criminels vers d'autres voisinages. Il est aussi souvent sous-entendu qu'en réduisant la victimisation, il y a réduction de l'insécurité urbaine (Hale, 1996; Winkel, 1988; Williams et Pate, 1987).

adéquate. Box et al. (1988) ont obtenu des résultats similaires. Les personnes satisfaites du travail des policiers étaient beaucoup moins craintives à l'idée de se promener seules le soir dans leur quartier. Les auteurs en concluent que :

« [I]f people believe that the police are effective and efficient at clearing-up crimes and apprehending criminals, and that they respond to crimes quickly and that they have a physical presence on the ground they are less likely to fear crime. Even amongst recent victims, fear may not develop if they believe that the police will arrest the culprits and justice prevails. Thus confidence in the police becomes another factor facilitating or muting the development of fear (Box et al., 1988:342). »

La perception du travail des policiers varie en fonction des caractéristiques sociodémographiques des individus et de leur expérience du crime. Selon des auteurs, toute personne ayant été en contact avec des policiers sera plus sévère à leur égard en raison d'attentes trop élevées ou de la piètre qualité du service offert (Smith et al., 1991; Carter, 1985; Nalla et Héroux, 2003). Les jeunes, les minorités visibles, les pauvres et les habitants des quartiers centraux sont particulièrement critiques (Decker, 1981; Scaglione et Condon, 1990) comparativement aux personnes âgées, aux femmes³¹, aux nantis et aux banlieusards dont l'opinion est plus favorable (Smith et al., 1991; Reisig et Giacomazzi, 1998; Davis, 1990; Rountree et al., 1994; Stark, 1987). Pour Taylor et Hale (1986), l'insécurité urbaine est moins une réaction au crime ou à la peur d'être victime d'un crime que le sentiment de ne pas être protégé par les instances publiques.

Depuis quelques années, la police professionnelle a essuyé plusieurs critiques à cause de son incapacité à combattre efficacement le crime, son manque d'imputabilité et son style d'intervention répressif (Chalom et Léonard, 2001). Des auteurs ont même constaté que certaines pratiques policières avaient eu pour effet d'accroître l'insécurité urbaine de certains groupes sociaux et de réduire le niveau de confiance des communautés en général (Hale, 1996). La police mexicaine en est un exemple patent. Il existe approximativement 350 000 policiers préventifs ou judiciaires répartis dans 300 corporations distinctes au Mexique (Pérez Garcia, 2004). La police préventive (330 000 policiers) est chargée de

³¹ Edwards (1989), par contre, soutient le contraire. Selon lui, les femmes bénéficieraient de services de qualité inférieure à ceux offerts aux hommes. Elles seraient aussi moins nombreuses à signaler les crimes dont elles sont victimes et moins nombreuses à se dire satisfaites du travail des policiers.

patrouiller les rues, de faire respecter l'ordre public, d'appréhender des individus commettant une infraction, etc. Par contre, elle n'a pas le mandat de mener des enquêtes criminelles, car ce rôle est assumé par la police judiciaire (qui compte approximativement 20 000 officiers)³².

En dépit de sa taille imposante³³, la police préventive mexicaine est aux prises avec de sérieux problèmes. Pour commencer, elle performe moins bien que ses vis-à-vis en matière de résolution de conflits : 1 295 policiers du District Fédéral sont nécessaires pour résoudre l'équivalent de 100 crimes, comparativement à 30 policiers à Rio de Janeiro (Brésil), à 22 à New York et 35 à Madrid (Ramirez Marin, 2003 : 226). La police mexicaine ne dispose pas non plus des outils nécessaires pour exercer convenablement ses fonctions. En 1995, les futurs policiers bénéficiaient d'une formation d'une durée de quatre mois et demi, la seule à laquelle ils auront droit durant leur carrière. Plus surprenant encore : plus du tiers des académies de police ont été créées dans les années 80. Sur les 58 académies existantes (en 1995), seulement 17 exigent des postulants qu'ils aient complété un grade scolaire. Résultat : 80,0% des policiers mexicains n'ont pas complété leur secondaire (Ramirez Marin, 2003). À titre de comparaison, la police de New York, reconnue comme l'une des meilleures au monde, recrute seulement des candidats ayant complété ou en voie d'obtenir un grade universitaire ou l'équivalent (Bancomer, 2001). Le manque de formation et d'encadrement des policiers mexicains a eu un impact important sur la manière dont ils gèrent les situations de crise. De fait, en 1997, le Mexique était le seul pays d'Amérique latine où plus de policiers étaient tués que de criminels lors de confrontations. Il s'agit d'une situation déplorable n'aidant en rien à redorer l'image des policiers déjà ternie par les nombreux scandales de corruption. Les pots-de-vin, communément appelés *mordidas*, sont devenus un marché lucratif au Mexique, car ils représentent tout près de 1% du PIB annuel du pays (Ramirez Marin, 2003). Les policiers les utilisent fréquemment pour compenser leurs salaires peu élevés et

³² Sur les 2 395 municipalités du pays, 2 000 disposent de moins de 100 policiers sur leur territoire. Aussi, 68,7% de l'ensemble des effectifs préventifs du pays se trouvent dans les 87 municipalités les plus peuplées du pays (Reames, 2003).

³³ Comparativement à d'autres pays, le Mexique dispose d'un ratio policiers/10 000 habitants assez élevé. Il est de 65 pour le District Fédéral (Mexique), de 40 pour Rio de Janeiro (Brésil), de 25 pour Londres (Angleterre) et de 37 pour Washington (États-Unis) (Ramirez Marin, 2003 : 225).

les mauvaises conditions de travail. Par contre, cette forme d'extorsion ne semble pas avoir eu d'effet sur leur performance au travail³⁴ et encore moins sur leur image. Un sondage d'un journal mexicain a placé la police au deuxième rang des organisations les plus corrompues derrière les politiciens (Ramirez Marin, 2003).

Dans le but de regagner la confiance du public, plusieurs réformes ont été menées à travers le monde pour faire de la police urbaine un organisme à l'écoute des citoyens. La police de proximité, par exemple, est née du besoin « [...] d'adapter une philosophie de service, combinée à une stratégie efficace de gestion par une approche proactive des services communautaires et un élargissement du mandat de la police par la visibilité accrue des policiers (Chalom et Léonard, 2001 : 9). Les patrouilles à pied permettent, entre autres choses, de rassurer la population, d'établir un dialogue avec les habitants et de résoudre les conflits en faisant appel au soutien et à l'expertise d'organismes locaux. Même si leur présence ne garantit en rien une réduction notable des incidents criminels³⁵, les patrouilles à pied semblent avoir un effet positif sur la perception du crime. À titre d'exemple, 70,0% des répondants d'une étude menée à Flint au Michigan (É.U.) se disent en sécurité à cause de la présence policière dans leur quartier (Moore et Trojanowicz, 1988).

1.3.1. Nouvelles formes d'appropriation de la sécurité

Conséquence directe de la mauvaise performance des policiers, plusieurs pays ont vu une augmentation importante du nombre de compagnies de sécurité privées, signe irrévocable d'une certaine privatisation de la justice. Les hommes d'affaires et les gouvernements latino-américains sont particulièrement friands pour ce type service. De fait, il existe plus d'agents de sécurité privés que de militaires en Colombie ou de policiers au Guatemala

³⁴ L'impunité s'avère un problème de taille au Mexique. Seulement deux crimes sur dix sont signalés aux autorités (ICESI, 2002). De même, sur 100 cas signalés aux autorités, seulement 23 sont enquêtés par la police. De ces derniers, 11.6 se rendent devant un juge et dans trois cas seulement, l'affaire se solde par la condamnation des accusés (Zepeda Lecuona dans Bailey et Chabat, 2003 : 110-114).

³⁵ Pour Bennett (1991 :12), les patrouilles à pied ne contrôlent pas les facteurs suscitant l'insécurité urbaine. Sans une réduction notable du nombre de crimes et d'incivilités, l'intervention policière risque d'avoir très peu d'effet à court terme. Il dit, par contre, que "[t]he increases in satisfaction with the area and general improvements in informal social control, sense of community, and involvement of neighbours in home protection may be the precursors to a strengthening of community bonds which might lead to future reductions in fear of crime."

(Prillaman, 2003). Les compagnies de sécurité privées répondent à un réel besoin en matière de sécurité. Dans certains pays, ils sont une réponse directe à l'érosion du système judiciaire et démocratique. Comme le soutiennent Moser et al. (2004: 11), "[...] state security and judicial apparatuses are widely perceived as unreliable and repressive, with the complicity of police officers and other state actors in organized crime [...]".

Les citoyens participent eux aussi à la réduction du crime et de l'insécurité urbaine (Johnston, 2001; Shapland et Vagg, 1988; Newburn, 2001; Dubow et Podolefsky, 1982). D'après Rosentraub et Harlow (1983 cité dans Johnston, 2001), les personnes interviennent avec ou sans le consentement des autorités; collectivement ou en privés. Meithe (1995) a répertorié cinq types de mesures de prévention collectives : 1) les programmes de rondes de quartier 2) les événements promouvant la prévention du crime, 3) les groupes de soutien et d'entraide, 4) les programmes d'aide aux victimes et, 4) les mesures législatives pour compenser les victimes de crimes. La stratégie la plus populaire est sans contredit celle du programme de rondes de quartier. Elle invite les résidents d'un même quartier à se regrouper et à collaborer avec la police pour la surveillance du voisinage³⁶. Même si le programme de rondes accroît le niveau de contrôle social et encourage l'esprit de solidarité, son efficacité demeure incertaine. Entre autres choses, il est critiqué pour ne pas vraiment freiner les criminels, mais seulement les inciter à se déplacer vers des quartiers adjacents (Levitt, 1997; Miethe, 1991). Il est aussi difficile de vérifier ses bienfaits à grande échelle puisqu'il est surtout appliqué dans les quartiers aisés et ceux à faible criminalité. Finalement, en permettant aux citoyens d'agir comme citoyens responsables, les gouvernements risquent d'ouvrir la porte à la mise en place d'actions plus autonomes (citoyenneté autonome) sur lesquelles ils ont peu ou pas de pouvoir (Bennett, 1995).

La « citoyenneté autonome » se définit comme toute action informelle, et souvent illégale, n'étant pas cautionnée et approuvée par l'État (Johnston, 2001). Les groupes de

³⁶ La surveillance se fait de trois façons : 1) les résidents membres du programme sont appelés à surveiller la résidence de leurs voisins, 2) ils doivent informer leur représentant (un résident lui aussi) de tout incident; ce dernier se chargeant de contacter la police pour obtenir de l'aide et 3) les résidents responsables du programme (équipe) offrent leur soutien aux policiers en distribuant des dépliants, en faisant la promotion de la sécurité, etc. (Martel, 1999 : 87).

surveillance informels³⁷ (*vigilantism*) sont des regroupements de personnes qui court-circuitent le processus démocratique en faisant appel à des mesures rapides et des sanctions sévères contre les criminels (lynchage, exécution en direct, etc.). Au Mexique, plusieurs cas de lynchages ont été signalés aux autorités dont certains ont fait la une des médias. Au Venezuela, un groupe connu sous le nom de *grupo exterminio* (groupe d'extermination) serait même responsable du meurtre d'au moins 100 personnes dans les villes de Acarigua et Araure entre 2000 et 2001 (USDS, 2002 dans Moser et al., 2004). Les groupes informels ont le mandat de venir en aide aux populations marginalisées en leur offrant la possibilité de compter avec des services que l'État ne peut, pour diverses raisons, leur offrir. Par contre, ils ne sont pas toujours structurés ou formés pour répondre à leur appel efficacement. Ces groupes informels incarnent, cependant, un nouvel ordre social ayant ses propres règles et ses propres lois. Il s'agit de regroupements où la privatisation de l'espace n'est pas rejetée, mais valorisée.

Les enclaves résidentielles fermées ou *gated communities* constituent la représentation parfaite de ce désir de vivre dans une société protégée. Les quartiers fermés constituent de nouvelles morphologies urbaines qui répondent à certains impératifs de la vie moderne, notamment l'individualisme et l'anomie (Pain, 2000; Walkate, 2001; Caldeira, 1996; Dammert, 2001) mais aussi la montée de la violence et le besoin de se protéger; ce que certains appellent la « privatisation de la vie » (Oviedo, 2000; Lasch 1980; Spinks, 2001 ; Caldeira, 1996). Il s'agit la plupart du temps d'ensembles résidentiels, même si cela touche maintenant certains espaces commerciaux et publics, le plus souvent circonscrits physiquement par des clôtures et dotés de systèmes de surveillance sophistiqués. Contrairement aux aménagements plus traditionnels, les enclaves fermées sont 1) tournées vers l'intérieur, 2) sont relativement autonomes, car elles renferment un

³⁷ Selon Johnston (2001 : 968), la surveillance informelle se caractérise par : 1) mise en place d'actions planifiées, 2) rassemblement d'un groupe de citoyens, 3) autonomie dans les actions, 4) appel à une forme ou une autre de force, 5) apparition quand il y a un début de perte de contrôle social et 6) prévention du crime ou toute forme d'incivilité en accroissant la sécurité personnelle et celle des autres. Les groupes informels assument diverses responsabilités. Certains sont chargés de patrouiller les rues du quartier de la même manière que le font les policiers officiels. Ils peuvent aussi avoir une mission précise comme de protéger certains groupes ethniques, de refouler des individus entachant la réputation du quartier (prostitués, itinérants) ou de sensibiliser les résidents au problème du crime (Johnston, 2001).

ensemble de services et 3) abritent des populations relativement homogènes, en l'occurrence la classe moyenne et aisée (Caldeira, 1996).

Cette nouvelle forme résidentielle est devenue très populaire en Amérique latine. Elle propose aux citadins de se soustraire de la vie publique et d'orienter leur vie en fonction de ce qui se passe à l'intérieur de leur demeure. Selon Dammert (2004), la fragmentation de l'espace conduit à la création de villes « sans citoyens », soit des lieux anonymes dissociés les uns des autres et dépourvus de contenus social et historique. Pis encore, les enclaves fermées attisent la peur en mettant l'emphase sur la dangerosité du monde externe au lieu de miser sur sa richesse et sa diversité (Oviedo, 2000; Marcuse, 1997). Pour Caldeira (1996: 308) les enclaves fermées sont pernicieuses, car :

« [t]hese strategies [of protection] are changing the city's landscape, patterns of residence and circulation, everyday trajectories, habits, and gestures related to the use of streets and of public transportation. In sum, the fear of crime is contributing to changes in all types of public interactions. »

1.4. L'insécurité urbaine : les écoles de pensée

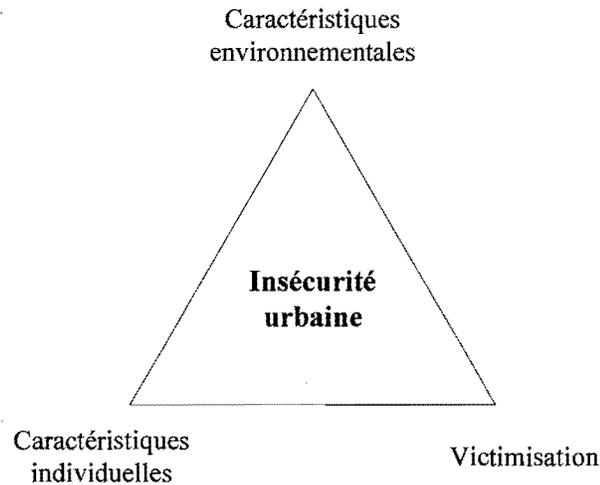
Jusque dans les années 50, l'insécurité urbaine était perçue comme la résultante du crime; un phénomène ne méritant pas d'attirer l'attention des chercheurs en sciences sociales (Warr, 2000). À partir des années 60, les choses changèrent radicalement avec la prolifération d'articles, de monographies, d'actes de conférences et de livres traitant d'un aspect ou d'un autre de la problématique (Covington et Taylor, 1991; Farrall et al. 1997; Ferraro et LaGrange, 1987; Garofolo, 1979; Garofolo et Laub, 1978; LaGrange et Ferraro, 1989; Maxfield, 1984, Rountree, 1998; Skogan, 1986; Warr, 1984). Hale (1996) en a d'ailleurs répertorié plus de deux cents écrits au cours des trente dernières années.

Nous pouvons classer les recherches sur l'insécurité urbaine en trois groupes. Le premier s'intéresse aux caractéristiques intrinsèques des individus (Fattah et Sacco, 1989; Ferraro, 1995; Gordon et Riger, 1989; Skogan et Maxfield, 1981; Baumer, 1978, 1985), le second traite de la victimisation directe et indirecte (Box et al., 1988; Hale, 1996; Toseland, 1982; Skogan, 1987; Ditton et Farral, 2000; Will et McGrath, 1995) et le troisième met

l'accent sur les caractéristiques environnementales déclenchant la peur (Skogan, 1986, 1990, 1995; Skogan et Maxfield, 1981; Baumer, 1985; Taylor et al., 1984). La Figure 1.4.1. illustre de façon schématique trois des grands axes de recherche en matière d'insécurité urbaine.

Figure 1.4.1.

Schéma des axes de recherche en sécurité urbaine



1.4.1. Approche sociodémographique

D'après des écrits, une personne se sent vulnérable si elle juge que son risque de victimisation est élevé, si elle anticipe des conséquences sérieuses de la victimisation et si elle considère ne pas être capable de se protéger physiquement ou économiquement du crime (Ditton et Farrall, 2000; Hale, 1996; Killias, 1990; Baumer, 1978). Perloff (1983: 43) définit la vulnérabilité comme « [...] the belief that one is susceptible to future negative outcomes and unprotected from danger or misfortune ». Autrement dit, il s'agirait d'un état associé à la possibilité plus ou moins grande d'être victime d'un crime.

Pour Skogan et Maxfield (1981), la vulnérabilité est physique ou sociale. La vulnérabilité physique repose sur l'idée de ne pas pouvoir se protéger soi-même et d'être plus ou moins capable de résister à l'agression. Les variables les plus souvent associées à ce type de

vulnérabilité sont le genre et l'âge³⁸. La vulnérabilité sociale, pour sa part, émerge quand une personne ne dispose pas des ressources nécessaires pour gérer les conséquences de la victimisation. L'éducation, l'ethnie et le revenu y sont typiquement associés.

1.4.1.1. Vulnérabilité physique

Les études sont presque unanimes à ce sujet : les femmes affichent des niveaux d'insécurité supérieurs aux hommes³⁹ tout en ayant des niveaux de victimisation de beaucoup inférieurs (Warr, 1984; Garofolo, 1979; Baumer, 1985; LaGrange et Ferraro, 1987; Gordon et Riger, 1989; Sacco, 1995; Stanko, 1995; Box et al. 1988; Covington et Taylor, 1991; Taylor et Hale, 1986; Bennett, 1994; Rountree et Land, 1996; Box et al., 1988; Hale, 1996), du moins statistiquement (Mayhew et Van Dijk, 1997). Des auteurs ont tenté d'expliquer ce paradoxe. Des auteurs ont montré que les femmes limitent leurs activités par peur de s'exposer au risque. Pour Warr (1984), l'insécurité urbaine dépend non seulement du risque perçu de victimisation, mais de la gravité de l'offense et de ses conséquences. Autrement dit, une personne qui évalue comme étant « élevé » son risque perçu de victimisation devient très apeurée et vulnérable seulement si sa sensibilité au risque est elle-même élevée. Cette interprétation semble bien s'appliquer au cas des femmes. Gordon et Riger (1989) ont demandé à des femmes d'évaluer leur force physique et leur rapidité pour ensuite les comparer à celles d'un homme moyen. Plus de la moitié d'entre elles se sont jugées plus frêles et moins rapides que leurs confrères. Pour les auteurs, les femmes adoptent des comportements calqués sur leur éducation, sur leurs expériences personnelles et sur des facteurs sociaux. Ce n'est pas l'avis de certains chercheurs qui croient en l'irrationalité de la peur des femmes. Un point de vue largement contesté par plusieurs auteurs⁴⁰ (Lupton et Tulloch, 1999) dont Walkates (1994 : 7 dans Hale, 1996: 97) :

³⁸ Selon Hale (1996; 95): "[...] people who feel unable to protect themselves, either because they cannot run fast, or lack the physical prowess to ward off attackers, or because they cannot afford to protect their homes, or because it would take them longer than the average to recover from material or physical injuries might be expected to 'fear' crime more than others".

³⁹ Dans une étude anglaise mesurant l'insécurité urbaine par le biais d'une question globale (vous sentez-vous en sécurité à marcher seule dans le quartier le soir ?), Box et al. (1988) ont constaté que près de 50,0% des femmes interrogées se disaient craintives comparativement à 14,0% dans le cas des hommes.

⁴⁰ Pour ces derniers, les données officielles sont tronquées puisque certains crimes, notamment à caractère sexuel, ne figurent pas dans les études de victimisation, ne tiennent pas compte des risques réels de

« [...] on the face of the evidence frequently discussed in the fear of crime debate, it could be argued that it is (young) men who behave irrationally given their greater exposure to risk from crime and yet their lower reported levels of fear of crime. But this view accepts unquestioningly the notion that men, by virtue of being male, do not experience fear. »

La peur de l'agression sexuelle, communément appelée « peur féminine », est la principale source d'insécurité urbaine des femmes (Warr, 1985; Gordon et Riger, 1989; Ferraro, 1996). Pour Warr (1985), la brutalité du crime et le risque d'agression perçus sont à la base de la peur féminine⁴¹. Des auteurs croient, pour leur part, que les femmes ne craignent pas que le viol mais un ensemble de délits ne figurant pas dans les statistiques officielles (Stanko, 1985; Keene, 1995). L'intimidation, les propos obscènes, la violence conjugale, l'harcèlement sexuel au travail en sont des exemples. Pour ces auteurs, les femmes sont craintives à cause de leur probabilité (élevée) d'être victimes d'une multitude d'offenses, dont certaines sont à caractère sexuel. Cela explique en partie pourquoi les femmes sont peu nombreuses à déclarer les délits dont elles font l'objet voire même à en parler à des proches.

L'âge est le second facteur associé à la vulnérabilité physique. Selon plusieurs auteurs, la peur augmente avec l'âge; les aînés⁴² affichent ordinairement les niveaux de crainte les plus élevés d'entre tous⁴³ (Garofolo, 1979; LaGrange et Ferraro, 1987; Fattah et Sacco, 1989; Tulloch, 2000; Will et McGrath, 1995; Rountree et Land, 1996; Scott, 2003; Skogan et Maxfield, 1981; Baumer, 1985). Box et al. (1988), par exemple, ont noté des niveaux d'insécurité urbaine deux fois supérieurs chez les personnes de 60 ans. Des différences émergent aussi entre genres. Les hommes deviennent plus insécures avec

victimisation des femmes ou comportent un trop grand nombre de délits n'ayant pas été dénoncés par les victimes (Stanko, 1985, 1988, 1995; Pain, 1995; Sacco, 1990). Les facteurs environnementaux sont aussi importants pour expliquer la plus grande sensibilité des femmes à l'égard du milieu. Le manque d'éclairage, les endroits isolés et mal entretenus, le manque de surveillance policière sont tous des facteurs qui semblent susciter une plus grande peur chez les femmes (Clarke et Mayhew, 1980; Brantingham et Brantingham, 1981; Nasar et Fisher, 1992).

⁴¹ La peur d'une agression sexuelle est plus élevée chez les femmes de 30 ans et moins et tend à diminuer progressivement après 45 ans (Maxfield, 1984; Ferraro, 1995).

⁴² « The elderly are often not very agile, and may more easily fall victim to vigorous young males. In addition, they may suffer physical disabilities or a general reduction in acuity, which makes it difficult for them to evade off those who would harass them » (Skogan et Maxfield, 1981:71).

⁴³ Certains chercheurs mettent l'accent sur la vulnérabilité des aînés, notamment sur leur fragilité physique et leur précarité socio-économique pour expliquer leur niveau de crainte (Garofolo, 1979).

l'âge, les femmes le sont toujours, peu importe leur âge (Fattah et Sacco, 1989). Pour certains auteurs, les outils de mesure⁴⁴ surestiment trop souvent la peur des personnes âgées surtout en regard de certains crimes (LaGrange et Ferraro, 1989; Ferraro, 1995; Fattah et Sacco, 1989). Si l'agression sexuelle est le délit suscitant le plus de crainte chez les jeunes, il en est tout autrement chez les aînés. De fait, ces derniers appréhendent surtout d'être victimes d'appels obscènes et de fraude (Warr, 1984).

1.4.1.2. Vulnérabilité sociale

Selon Rohe and Burby (1988:704), la vulnérabilité sociale « [...] arises from being frequently exposed to the threat of victimization and suffering severe social and economic consequences from victimization ». Les personnes les plus susceptibles d'être victimisées et, conséquemment, d'avoir peur seraient les moins nanties, les moins scolarisées et les membres de groupes ethniques (surtout les minorités visibles) à cause de leur manque de ressources matérielles et sociales (Lavrakas et Lewis, 1980; Covington et Taylor, 1991; Skogan et Maxfield, 1981; Skogan, 1990; Warr, 1984; Rohe et Burby, 1988; Chiricos et al., 1997; Haghghi et Sorenson, 1996). Des études démontrent, en effet que les taux d'agressions sexuelles et de vols sont 2.5 fois supérieurs chez les personnes de race noire et de trois fois supérieurs chez les personnes de statut économique faible aux États-Unis (Skogan et Maxfiel, 1981). Pour des auteurs, l'insécurité urbaine s'explique, en partie, par la manière dont les différents groupes sociaux négocient leur usage de l'espace urbain (Will et McGrath, 1995). Hale (1996; 103) dit à ce sujet :

« People in lower socio-economic groups are less able to protect themselves or their property or to avoid situations which might produce anxiety. In addition the lack of material and social resources may mean that they are less able to cope with victimisation at an individual level, and at a community level lack the contacts, organisational ability and political networks available to higher status neighbourhoods. »

⁴⁴ Ferraro (1995) met en garde contre l'utilisation de questions du type « vous sentez-vous en sécurité à vous promener le soir » pour mesurer l'insécurité urbaine auprès des personnes âgées. Il est possible que certaines d'entre elles n'effectuent pas cette activité en raison de problèmes de santé ou de mobilité et non pas à cause de leur insécurité urbaine.

1.4.2. La thèse de la victimisation

D'après la théorie de la victimisation, l'insécurité urbaine serait causée par l'expérience directe et indirecte du crime (Bennett, 1994; Ditton et Farrall, 2000; Hale, 1996; Will et McGrath, 1995; Toseland, 1982). Cette thèse porte une attention particulière à l'individu, notamment à ses caractéristiques biologiques et socioculturelles, et aux médias de communication.

D'après des auteurs, la victimisation directe, soit le fait d'avoir été soi-même la cible de malfaiteurs, déclenche automatiquement une hausse de l'insécurité urbaine (Garofolo, 1979; Skogan, 1987; Skogan and Maxfield 1981; Will et McGrath, 1995; Scott, 2003; Liska et al.1988; Yin, 1980). Les résultats d'enquêtes demeurent toutefois mitigés à ce propos (Covington et Taylor, 1991; Box et al., 1988; Garofolo, 1979). Les divergences d'opinions tiennent à divers facteurs : mauvaise utilisation des outils de mesure (questions ne référant pas explicitement au crime), échantillonnages trop petits, typologie des incidents criminels portés à l'étude (Garofolo, 1979; LaGrange et al., 1992; Hale, 1996). Agnew (1985 dans Hale, 1996) croit que les victimes font appel à des techniques de neutralisation⁴⁵ leur permettant de gérer les traumatismes de la victimisation. Le choix des techniques varie en fonction du type de crime, du profil des victimes et des caractéristiques du milieu (soutien social, type de voisinage).

La victimisation indirecte suscite beaucoup moins de controverses à cause du grand nombre d'incidents répertoriés permettant aux chercheurs de tirer des conclusions plus robustes du point de vue statistique (Covington et Taylor, 1991). Selon diverses études, le seul fait d'entendre parler de crimes et/ou de connaître des personnes en ayant été la cible est susceptible de stimuler l'imaginaire et, par ricochet, d'engendrer l'insécurité urbaine (Box et al., 1988; Covington et Taylor, 1981; Lavrakas et Lewis, 1980; Gates et Rohe, 1987).

⁴⁵ Essentiellement, ce mécanisme mental se compose en cinq points : 1) nier la blessure mentale ou physique (« I wasn't hurt »), 2) nier la vulnérabilité (« I know now how to avoid being victimized in the future », 3) admettre la responsabilité (I'm at least partly to blame for what happened »), 4) trouver des justifications plus nobles (I was victimized because I was protecting my friend ») (Agnew, 1985 dans Hale, 1996 : 105).

Les nouvelles transmises par les médias, dont la radio, les journaux et surtout la télévision, jouent un rôle déterminant dans la manière dont la population perçoit le crime (Hale, 1996). C'est d'autant plus vrai pour les événements sensationnalistes qui stimulent l'imaginaire tout en suscitant une vive inquiétude chez la population. Si des chercheurs ont établi une relation directe entre la médiatisation des crimes (télévision, journaux) et l'insécurité urbaine (Garofolo, 1979; Tyler, 1980; Haghghi et Sorensen, 1996), d'autres l'ont trouvée peu significative (Doob et Macdonald, 1979; Gomme, 1988; Sacco, 1982). O'Keffe et Reid-Nash (1987 dans Hale, 1996) ont constaté, par exemple, que les incidents criminels retransmis par la télévision augmentaient la peur et les mesures de précautions, un phénomène ne se produisant pas nécessairement avec les journaux. Les recherches portant sur les événements criminels transmis verbalement donnent des résultats similaires. Tyler (1980) a noté des niveaux de craintes élevés chez des résidents de trois villes américaines, mais n'a pas obtenu de résultats similaires pour une étude menée dans un quartier de Los Angeles. Pour Skogan et Maxfield (1981), Hale (1996) et Liska et Baccaglioni (1990), entre autres, l'insécurité urbaine est plus élevée chez les personnes (victimes indirectes) vivant dans le même voisinage que les victimes directes, mais pas nécessairement chez celles vivant dans des quartiers limitrophes. En d'autres mots, le fait de connaître une victime de crimes dans le voisinage ou d'entendre parler de délits (médias, commérage) s'étant produits dans le quartier ont un impact décisif sur le niveau de peur beaucoup plus que la victimisation directe ou les informations concernant des incidents touchant des quartiers adjacents.

1.4.3. Thèse écologique

La thèse écologique ne focalise pas sur l'état psychique de l'individu. Elle met plutôt l'accent sur le voisinage et sur la manière dont les individus interprètent leur environnement physique et social. Pour les tenants de cette approche, les individus deviennent inquiets s'ils perçoivent une détérioration des conditions de vie à l'échelle locale (Baumer, 1978; Hale, 1996; Lewis et Maxfield, 1980; Wikström et Dolmén, 2001; Taylor et Hale, 1986; Gates et Rohe, 1987; Box et al., 1988; Ditton et Farrall, 2000).

Plusieurs études démontrent l'existence d'un lien entre la taille d'une ville et l'insécurité urbaine (Will et McGrath, 1995; Liska et al., 1982; Toseland, 1982), les urbains ayant des niveaux de peur supérieurs aux ruraux, aux résidents des petites villes et des banlieues (Box et al., 1988; Skogan et Maxfield, 1981; Yin, 1980; Scott, 2003; Keene, 1992). Selon des auteurs, le nombre important de crimes commis dans les villes a un impact direct sur le risque réel de victimisation des urbains (Lewis et Maxfield, 1980; Fustenberg, 1971). Ferraro (1995), d'ailleurs, a constaté que les crimes violents étaient susceptibles de se produire quatre fois plus souvent en ville qu'en milieu rural et les vols de propriété trois fois plus. La diversité ethnoculturelle s'avère aussi un facteur expliquant l'insécurité urbaine ou la peur des « inconnus » (Baumer, 1978; Liska et al., 1982; Garofolo et Laub, 1978). Skogan (1990) a remarqué que des variables comme le revenu, le statut matrimonial, l'éducation, la situation d'emploi et l'ethnie avaient une incidence sur les niveaux d'insécurité des urbains. Les quartiers abritant des populations de faible revenu, peu scolarisées et multiethniques étant plus redoutés par la population à cause de leur mixité sociale et de la présence de certaines incivilités. Dans une étude effectuée⁴⁶ dans différents quartiers américains (à Philadelphie, Chicago et San Francisco), Skogan et Maxfield (1981) ont découvert des niveaux d'insécurité élevés dans trois quartiers résidentiels de San Francisco et de Chicago reconnus pour leur violence et leur diversité ethnoculturelle. Une étude similaire menée par Covington et Taylor⁴⁷ (1991), cette fois-ci, a permis d'établir un lien entre l'hétérogénéité raciale et la peur. Pour les auteurs s'intéressant à cette question, le seul fait de vivre à proximité de personnes ayant des comportements différents et difficiles à interpréter est suffisant pour accroître la peur (Skogan, 1995; Covington et Taylor, 1991; Liska et al., 1982).

⁴⁶ La question posée aux participants était la suivante : à quel point vous sentez-vous en sécurité de vous promener seul le soir dans votre quartier ?

⁴⁷ Dans cette étude, les auteurs ont posé la question traditionnelle « à quel point vous sentez-vous en sécurité de vous promener dans votre quartier le jour et le soir » tout en contrôlant l'âge, l'éducation, le genre de même que le niveau de criminalité, le nombre d'incivilités et la mixité raciale dans le quartier.

1.4.3.1. La thèse des incivilités

La thèse des incivilités, aussi appelée « thèse du contrôle social » et de la « vitre cassée » est fortement rattachée aux dynamiques internes des communautés, plus précisément à l'impact des incivilités, ou du désordre, sur la détérioration du milieu de vie dans les quartiers, sur la vulnérabilité des résidants et leur niveau de peur⁴⁸ (Lewis et Maxfield, 1980; Wikström et Dolmén, 2001; Hale, 1996; Taylor et Hale, 1986; Covington et Taylor, 1991; Maxfield, 1984; Rountree, 1998; Skogan, 1990; Garofolo et Labu, 1978; Maxfield, 1984; Box et al., 1988; Bennett, 1994). Pour les partisans de cette approche, l'environnement immédiat produirait des incivilités ou « [...] low-level breaches of social order, that while not strictly criminal, in many cases seem to be related to a sense of uneasé » (Sacco et Kennedy, 1998; 183). Autrement dit, l'insécurité urbaine augmente là où les personnes perçoivent des symboles rattachés au risque de victimisation.

Il existe essentiellement deux types d'incivilités : permanentes (incivilités physiques) et mouvantes (incivilités sociales). Une étude de Skogan (1990) menée auprès de 13 000 habitants de 40 quartiers américains (1977 et 1983) a permis de cataloguer les incivilités par ordre d'importance. Parmi les incivilités physiques les plus importantes nous retrouvons le vandalisme, l'abandon ou la détérioration du cadre bâti, les détritrus le long des rues et des trottoirs. Les incivilités sociales comprennent, entre autres choses, les ivrognes, les gangs de rue et les vandales, les vendeurs de drogue et les individus bruyants. Pour Skogan (1990 : 10), les résidants craignent non seulement les comportements imprévisibles et violents de certains individus, mais la dégradation du milieu physique associée à une montée du crime. Il soutient aussi que « [a]reas that tolerate (or cannot effectively counter) rowdy taverns, sex and drug-oriented paraphernalia shops, public drinking, prostitution, and small disorders, will almost certainly be plagued by crime ». Des auteurs mettent un bémol sur cette affirmation. Perkins et Taylor (1996), par exemple, ont remarqué la présence d'une relation étroite entre les incivilités sociales et les incivilités physiques, mais pas nécessairement entre ces dernières et le crime.

⁴⁸ Comme le mentionne Hale (1996:115): “[f]eeling that one is surrounded by symbolic or actual threats, feeling that the immediate neighbourhood is in decline and the community deteriorating, may produce not only generalised anxiety but a specific fear of crime”.

Les incivilités engendrent non seulement l'érosion du tissu social et la perte du sens de communauté, mais aussi un désintéressement pour l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier. Qu'il s'exprime sous la forme d'une montée de la criminalité, d'une carence des aménités ou à travers l'absence de solidarité communautaire, les incivilités signalent la perte de contrôle sur l'environnement immédiat. Le modèle de la « vitre cassée » de Wilson et Kelling (1982) illustre bien la mise en pratique du modèle des incivilités. En gros, les auteurs expliquent comment la vitre brisée d'un édifice abandonné peut être le point de départ d'une série d'événements menant à la détérioration du quartier. Au début, il est question d'une vitre cassée puis de plusieurs. Viennent ensuite les graffitis, les déchets le long des rues, les délits et à coup sûr un plus grand nombre d'interventions policières. Les résidents apeurés prennent certaines dispositions pour se protéger; ils ne sortent plus le soir et évitent de se promener dans les lieux dangereux. Les malfaiteurs commencent à se faire présents et les incidents criminels augmentent.

Au-delà de proposer une lecture métaphorique du désordre et de son impact sur le voisinage, la thèse des incivilités se veut aussi un modèle mettant l'accent sur la dissuasion et la prévention du crime, les auteurs prêtant une attention particulière à la régénération du tissu social et à la généralisation des mesures de protection informelles dans les quartiers (Tennyson-Mason, 2002).

1.4.3.2. Le design urbain

Depuis les années 50, de nombreux chercheurs ont tenté de comprendre l'impact de l'aménagement sur l'insécurité urbaine (Ekblom, 1995; Hale, 1996; Wekerle et Whitzman, 1995; Nasar et Fisher, 1992). Jane Jacobs (1961) a sans contredit donné le coup d'envoi des recherches sur le sujet en montrant l'importance de la surveillance naturelle sur la peur en milieu urbain. Plus précisément, les lieux obscurs, déserts et peu achalandés donnent le sentiment de ne pas être à l'abri et de ne pas pouvoir compter sur le soutien d'autrui en cas de besoin. Une situation particulièrement vraie en soirée, où la visibilité est réduite et les inconnus nombreux. Pour Jacobs, plusieurs des lieux jugés dangereux ont été créés pour accueillir les populations de jour, comme c'est le cas des parcs et des centres commerciaux. Conséquemment, il faudrait leur trouver une fonction

de soirée pour apaiser l'inquiétude des usagers. Plusieurs auteurs ont emprunté sensiblement le même regard pour expliquer l'importance de l'éclairage dans la réduction du crime et de l'insécurité urbaine (Painter, 1988, 1989, 1991, 1994, 1995 ; Tien, 1979; Ditton, 2000; Blöbaum et Huecke, 2005; Nasar et Jones, 1997; Fisher et Nasar, 1992). Painter (1996; 193) souligne à cet effet que:

« [d]arkness induces a sense of insecurity because it cuts down visibility and recognition at a distance. Dark or dimly lit streets create a limitless source of blindspots, shadows and potential places of entrapment. Consequently, to the extent that good-quality street lighting ameliorates one of the root causes of fear, darkness, it can make a substantial contribution as a fear reducing strategy. »

À l'instar de Jacobs, Newman (1972, 1978) est lui aussi préoccupé par la question du manque de surveillance formelle et informelle dans les quartiers⁴⁹. Les lieux isolés, mal configurés et mal éclairés de même que les incivilités sont peu propices aux échanges et au sentiment d'appartenance. Par conséquent, ces éléments n'incitent pas les gens à assumer un rôle actif en matière de surveillance. Newman propose de prévenir le crime en segmentant l'espace public afin d'y aménager des espaces dissuasifs conçus pour 1) repérer plus facilement les intrus, 2) éveiller le sens de la territorialité et 3) accroître le contrôle social formel et informel (Ekblom, 1995). Son concept « d'espace dissuasif » (*defendable space*) se définit comme étant :

« [...] the range of mechanisms- real and symbolic barriers, strongly defined areas of influence, and improved opportunities for surveillance- that combine to bring an environment under the control of its residents » (Newman, 1978 : 3-4).

⁴⁹ Voir aussi les travaux de l'école de Chicago notamment ceux de Burgess (1925) et Shaw et McKay (1942).

La prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM)⁵⁰ s'inspire de plusieurs idées de Newman et de Jacobs; dont celle portant sur l'importance du design urbain dans la réduction du crime. Cette stratégie vise non seulement à diminuer les opportunités des criminels, mais aussi à venir en aide aux populations les plus vulnérables (personnes âgées, femmes, pauvres). Malgré sa popularité, la PCAM ne fait pas l'unanimité chez les chercheurs. Entre autres choses, elle met l'accent sur l'aménagement urbain pour combattre le crime sans tenir compte d'autres variables (sociales et démographiques) ou de mesures plus globales bénéfiques sur le long terme (Kruger et al., 2001). Cette forme de prévention situationnelle met l'accent sur des dispositifs de sécurité pour réduire l'insécurité urbaine au lieu de miser sur le sentiment d'appartenance et le sens des responsabilités des résidents (Taylor et al., 1984).

1.5. Le crime et l'insécurité urbaine dans les entreprises

Peu de chercheurs en sciences sociales se sont intéressés, jusqu'à présent, au lien existant entre l'insécurité urbaine et les entreprises (Johnston et al., 1994; Levi, 2001; Walker, 1994; Hopkins, 2002; Taylor et Mayhew, 2002b; Hibberd et Shapland, 1993; Gill, 1998; Burrows, 1996; Tilley et Hopkins, 1998; Greenbaum et Tita, 2004). Pour une grande tranche de la population, la criminalité constitue un problème attribuable aux individus et non aux entités physiques morales (Tilley, 1993; AIC, 2002; Levi, 2001). Pourtant, les entreprises sont composées d'individus aussi susceptibles d'être victimisés que le reste de la population. D'ailleurs, pour Burrows (1997), les travailleurs et les hommes d'affaires font rarement de distinction entre les crimes commis ou l'insécurité urbaine ressentie dans et au pourtour de leur environnement de travail et ceux se produisant dans leur vie personnelle.

⁵⁰ Le terme vient de l'American National Crime Prevention Institute et de son *Crime Prevention Through Environmental Design* (CPTED). Pour ses chercheurs, l'aménagement et une bonne utilisation du sol peuvent réduire la peur, avoir une incidence notable sur le crime et accroître la qualité de vie des habitants (Lavrakas et Lewis, 1980). Les mesures du CPTED (ou PCAM) sont de trois ordres : 1) contrôler l'accès par le biais de mesures de sécurité physiques (alarme, clôture); 2) exercer un contrôle formel et informel sur le quartier et être à l'affût de tout élément anormal et 3) avoir un sentiment d'appartenance permettant de défendre les intérêts des habitants du quartier. (Lavrakas et Lewis, 1980 : 256). Plus spécifiquement la PCAM « [...] préconise qu'un aménagement approprié du milieu, joint à une exploitation efficace du milieu bâti, peut contribuer à réduire l'incidence de la criminalité et la peur du crime et amener les résidents à exercer davantage de responsabilités et un meilleur contrôle à l'égard de leurs maisons et de leur quartier » (Richards, 1996; Schneider et Pearcey, 1996 dans Martel 1999 : 82).

La criminalité constitue un problème de taille pour les entrepreneurs. Selon une étude de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement⁵¹, 67,0% des entrepreneurs d'Amérique latine croient que le crime est un obstacle au bon déroulement des affaires versus 22,0% pour les entrepreneurs des pays de l'OCDE (Brunetti et al., 1997 ; Gaviria, 2002). Les répondants d'une enquête britannique, cette fois-ci, le placent au premier rang de leurs préoccupations : 44,0% des détaillants et 36,0% des manufacturiers qualifient le crime de problème très sérieux (Mirrlees-Black et Ross, 1995). Une enquête de Hopkins et Tilley (1998) menée auprès d'un groupe d'entrepreneurs londoniens révèle aussi que 30,0% des répondants ont déjà songé à déménager leur établissement à cause du crime et 29,0% ont même pensé à fermer leurs portes pour cette même raison. Un résultat peu surprenant si nous tenons compte des résultats d'une étude menée auprès de travailleurs anglais du vêtement : le tiers craignent d'être victimes d'une agression physique et le septième d'abus verbal; 20,0% des répondants sont aussi anxieux à l'idée de travailler seuls et 14,3%, surtout des femmes, ressentent de la peur durant leurs déplacements en direction ou à la sortie du travail (Beck et al.1994 : 85).

Les études sont presque unanimes à ce sujet : les entreprises courent plus de risques d'être victimes de crimes que les individus (Walker, 1994; Bamfield, 1994; Tilley, 1993; Litton, 2000; Tilley et Hopkins, 1998). Certains parlent même de taux de victimisation de 50,0% supérieurs dans le secteur privé (Burrows et al., 1999 : Perrone, 2000). D'après une enquête de victimisation menée auprès du secteur privé britannique, 63,0% des entreprises manufacturières auraient été victimes d'un crime en 1993 et 24,0% victimes d'un cambriolage. Une enquête similaire menée auprès de la population britannique cette fois-ci a donné des taux de victimisation inférieurs : 29,9% des individus auraient été victime d'un crime (peu importe le type) et 5,6% d'un cambriolage (Hopkins, 2002 :784).

⁵¹ Cette recherche fut menée en 1999 auprès d'une centaine d'hommes d'affaires de 29 pays, dont 20 d'Amérique latine, sur leurs perceptions des politiques gouvernementales, du système judiciaire, de la corruption, du crime et des services publics.

L'*International Crime against Business Survey* (ICBS), menée auprès de commerces spécialisés dans le vêtement dans neuf pays différents⁵², a révélé d'importants taux de victimisation pour certains crimes; dont les vols et les cambriolages (Hopkins, 2002). La Hongrie (83,0%) arrive bonne première en matière de vols suivis de la République tchèque (72,3%) et des Pays-Bas (66,4%). La Suisse (60,5%) et l'Italie (44,5%) arrivent toutes deux au dernier rang. L'enquête du *British Retail Consortium* (BRC), effectuée auprès de 38 353 magasins de grande surface en 1999, a répertorié 84 000 cas d'agressions contre du personnel (voie de fait, violence verbale et menace), 79 000 cas de cambriolages et 58 000 incidents impliquant la destruction de biens matériels (Levi, 2001). Quant au *Commercial Victimization Survey* (CVS) du Home Office, il présente des taux de victimisation particulièrement élevés dans le détail et le manufacturier britannique⁵³. De fait, 80,0% des magasins de détail ont été victimes d'au moins un crime en 1993; de ces derniers, 47,0% ont été touchés par les vols, 24,0% par les cambriolages, 23,0% par les vols de véhicules et 22,0% par le vandalisme. Sur les 755 entreprises manufacturières victimisées cette même année, 25,0% ont été la proie de vols de véhicules, 24,0% de cambriolages et 16,0% de vandalisme (Hopkins, 2002; Mirrlees-Black et Ross, 1995).

Le *Scottish Business Crime Survey* (SBC) offre l'une des études les plus complètes sur la criminalité commise contre les entreprises. L'enquête porte sur 2 500 établissements de cinq secteurs d'activité (manufacturier, construction, vente au détail, restauration/hôtellerie, transport/télécommunications) et mesure la fréquence, la concentration et le coût des crimes. Les résultats indiquent que six établissements sur dix ont été touchés par le crime en 1998 : 22,0% furent victimes de vandalisme et 17,0% d'entrées par effraction (Levi, 2001; Burrows et al., 1999). De même, chaque établissement victimisé l'a été au moins neuf fois au cours de cette même année. Le manufacturier et la construction sont les secteurs d'activité les plus touchés par le crime (entre 7 865,5\$ à 9 878,4\$/établissement), le commerce de détail et

⁵² Cette recherche fut menée dans neuf pays en 1996 (République tchèque, L'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Australie, la France, la Suisse, l'Italie et Pays-Bas) et visait à comptabiliser les victimisations pour divers types de crimes .au cours des douze derniers mois.

⁵³ L'enquête a été menée auprès de 1 666 magasins de détail et 1 259 entreprises manufacturières britanniques.

l'hôtellerie/restauration étant les moins touchés (de 1 434,7\$ et 3 569,2\$/établissement). Les pertes les plus importantes proviennent du vandalisme dans le manufacturier et dans l'hôtellerie (33,0% et 44,0% respectivement), de la fraude dans la construction et dans la vente au détail (28,0% et 30,0%) et des entrées par effraction dans le transport (33,0%). D'après les chercheurs du SBC, les risques de victimisation des établissements dépendent essentiellement de deux facteurs : la localisation et le degré de contact avec les clients. Le vandalisme, les vols internes et les entrées illégales sont plus fréquents chez les entreprises ayant peu de contact avec les clients; les vols de biens personnels et les agressions violentes plus nombreux chez celles en ayant plus (restaurants, magasins au détail et certains transporteurs). Les entreprises à risque se trouvent aussi, généralement, à proximité de quartiers résidentiels précaires alors que les entreprises moins à risque sont plutôt situées dans des quartiers industriels protégés.

1.5.1. Coûts du crime

Il existe peu d'études traitant des coûts⁵⁴ du crime dans le secteur privé (Beck et al., 1994; Levi, 2001; Hopkins, 2002). Plusieurs facteurs expliquent cette carence à commencer par la complexité de la tâche, l'éventail des facteurs à considérer et l'intangibilité de certains d'entre eux (Perrone, 2000). Malgré tout, les informations disponibles sur le sujet indiquent que les coûts du crime sont astronomiques. Walker (1995), par exemple, a évalué les coûts directs du crime chez les entreprises australiennes de cinq secteurs d'activité (alimentation, détail, manufacturier, primaire, tourisme) à 1,6 milliard de dollars en 1992. De ce montant, près de la moitié provenait du vandalisme (226 millions\$) et du cambriolage (435 millions\$). Une étude⁵⁵ plus récente de l'institut de criminologie australien a évalué les pertes de 4 000 établissements australiens à 170 milliards de dollars: 35,0% provenant des cambriolages, 20,0% des vols à l'étalage et

⁵⁴ Les quelques recherches sur le sujet se limitent bien souvent aux pertes financières et oublient de tenir compte des conséquences du crime sur le comportement des individus, notamment sur l'insécurité urbaine des travailleurs (Taylor et Mayhew, 2002a).

⁵⁵ Cette recherche s'est basée sur le *Small Business Crime Survey*, une enquête menée en 1999 sur plus de 4 000 petits établissements. Taylor et Mayhew (2002b) ont réduit l'échantillon à 3 834 et ont tenu à différencier les micros établissements (moins de 5 employés à temps plein) des petits établissements (entre cinq et 19 travailleurs à temps plein). Les crimes portés à l'étude sont les cambriolages, le vandalisme, les vols de véhicules, les vols à l'étalage, les vols internes, la fraude, les entrées par effraction et la fraude de carte de crédit.

18,0% des vols internes (Taylor et Mayhew, 2002a). Le Tableau 1.5.1. montre, entre autres choses, que chaque établissement victimisé a perdu 4 700\$ (médiane) entre 1998 et 1999, la plus grande part (3 650\$) étant attribuable aux coûts directs du crime.

Tableau 1.5.1.

Coûts directs et indirects du crime par établissements australiens
victimisés selon les secteurs étudiés, 1998-1999

Types d'établissements	Taux de victimisation	Coûts directs	Coûts indirects
		médiane (\$)	
Café/restaurant	38,0%	2 250,0	800,0
Magasin général	57,0%	5 050,0	1 200,0
Point de vente d'alcool	72,0%	4 000,0	1 150,0
Station-service	50,0%	4 950,0	1 950,0
Marchand de journaux	57,0%	4 900,0	950,0
Pharmacie	61,0%	4 550,0	850,0
Total	49,0%	3 650,0	1 050,0

Taylor, N. et Mayhew, P. 2002a. « Financial and Psychological Costs of Crime for Small Retail Business » dans *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, No. 229, Canberra: Australian Institute of Criminology, p. 2.

Les stations-service ont subi les pertes les plus importantes de tous les secteurs d'activité (6 900\$/année); ce qui n'est guère surprenant considérant leur taux de victimisation (50,0%) et leur grande vulnérabilité aux vols et aux cambriolages. Parmi les délits les plus onéreux, notons les vols de véhicules (5 800\$/établissement victimisé) et les fraudes d'employés (4 750\$/établissement victimisé). Même si les vols à main armée se classent parmi les crimes moins coûteux (2 850\$/établissement victimisé), ils occasionnent des ralentissements de la production, entraînent d'interminables tractations administratives et augmentent la peur du personnel, des facteurs qui ont un impact sur le coût indirect du cambriolage (estimé à 1 150\$/établissement victimisé ou à 40,3% du coût total du crime).

Au-delà des pertes directes, les entrepreneurs subissent une série d'autres impacts négatifs, certains financiers ou opérationnels. Par exemple, à la suite d'un incident criminel, des entrepreneurs peuvent être contraints d'arrêter ou de ralentir leur production le temps de réparer ou de remplacer les équipements brisés ou volés. Les délais peuvent

non seulement causer le mécontentement des clients, mais entraîner la perte de contrats et de revenus essentiels pour la survie des entreprises. Dans certains cas, les entrepreneurs peuvent être tenus de rembourser les dépenses aux employés victimisés, des coûts importants n'étant pas nécessairement récupérés par l'entremise des assurances. À cet effet, les primes augmentent considérablement à la suite d'une réclamation (AIC, 2002). Les entreprises victimisées à répétition peuvent même se voir refuser certaines couvertures d'assurances à cause de leur grande vulnérabilité. Une étude américaine menée à la fin des années 80 auprès d'entreprises manufacturières de l'Ohio a révélé que la criminalité avait non seulement réduit le chiffre d'affaires de 20,0% des établissements, mais augmenté les primes d'assurances de 32,0% d'entre eux. Conséquemment, 12,0% des entrepreneurs avaient choisi d'augmenter leurs prix pour compenser les pertes encourues (Fisher, 1991). Un peu plus loin en Amérique latine, des compagnies brésiliennes auraient dépensé plus de 20 milliards de dollars en assurances en 1999 (Prillaman, 2003). Au Mexique, la compagnie Sony aurait même menacé de fermer ses portes en réponse aux millions de dollars perdus annuellement à cause du crime (Malkin, 2000). Pour un pays abritant un aussi grand nombre de *maquiladoras* étrangères, la situation est d'autant plus inquiétante qu'au cours des cinq dernières années, les compagnies d'assurances mexicaines ont augmenté de 50,0% leurs primes d'assurances pour les cargaisons.

En guise de protection, les entrepreneurs adoptent une panoplie de mesures de sécurité allant des gardiens de sécurité armés, des lumières d'urgence, des circuits de surveillance fermés jusqu'aux alarmes électroniques (Malkin, 2000). Les résultats de l'enquête de Walker (1995) montrent que près de la moitié des entreprises australiennes victimisées ont déboursé 2 000\$, en moyenne, pour des dispositifs de sécurité; les plus petites autour de 1 000\$ (plus de la moitié d'entre eux n'ayant rien investi) et les plus grosses autour de 70 000\$. Une autre enquête menée auprès d'entreprises écossaises arrive à des conclusions semblables. 67,0% des établissements ont déboursé près de 20 000\$ en sécurité; le secteur manufacturier investissant le plus avec 91 988,8\$ et celui des transports/télécommunications le moins avec 10 252,8\$ (Burrows et al., 2001). En Amérique latine, les entrepreneurs ne sont pas moins concernés. Le secteur privé brésilien

dépense plus de trois milliards de dollars américains par année en sécurité (gardiens de sécurité, alarmes, automobiles blindées) ; au Chili, il en aurait dépensé 238 millions de dollars 1997 et au Guatemala plus de 200 millions, soit l'équivalent de 10,0% du budget national (Prillaman, 2003).

En plus des pertes monétaires (directes ou indirectes), la criminalité a des conséquences négatives sur le moral, sur la productivité et sur l'insécurité urbaine des travailleurs. À la suite d'un incident grave, les entrepreneurs peuvent être aux prises avec un roulement élevé du personnel et/ou avoir de la difficulté à recruter une nouvelle main-d'oeuvre. De fait, 20,0% des entrepreneurs interrogés par Freire et Polèse (2003) disent avoir de la difficulté à recruter du personnel masculin, 41,5% à engager du personnel féminin et 27,5% à fonctionner à pleine capacité à cause du crime. Dans l'étude de Fisher (1991 : 369), cette fois-ci, plus du quart des répondants mentionnent des difficultés d'embauche du personnel et 12,0% la perte de travailleurs à la suite d'incidents criminels. Taylor et Mayhew (2002a), quant à eux, ont demandé aux entrepreneurs d'évaluer le coût psychologique du crime dans leur établissement (incluant son impact sur le personnel) (Tableau 1.5.2.).

Tableau 1.5.2.

Coûts psychologiques du crime chez les entreprises australiennes
victimes de vols et de cambriolages, 1998-1999

	Victimes de vols	Victimes de cambriolages
<i>Difficultés personnelles</i>		
Insécurité urbaine	53,0%	27,0%
Cauchemars	33,0%	16,0%
Difficulté à retourner à l'établissement	19,0%	9,0%
<i>Problèmes des travailleurs</i>		
Absentéisme	14,0%	4,0%
Demandes pour des changements d'horaires	17,0%	6,0%
Friction avec l'employeur	8,0%	5,0%

Tiré de AIC. 1999. *Small Business Crime Survey* dans Taylor, N. et Mayhew, P. 2002a. « Financial and Psychological Costs of Crime for Small Retail Business » dans *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, No. 229, Canberra: Australian Institute of Criminology, p. 5.

Dans l'ensemble, les victimes de vols sont deux fois plus nombreuses à avoir peur, à faire des cauchemars et à avoir de la difficulté à retourner sur le lieu du travail. Parmi les problèmes les plus fréquents rencontrés par les employés des établissements victimisés, notons l'absentéisme (14,0% des victimes de vols et 4,0% des victimes de cambriolages) et les demandes incessantes de travailleurs pour des changements d'horaires (17,0% des victimes de vols et 6,0% des victimes de cambriolages).

Afin de rassurer les travailleurs, les entrepreneurs peuvent être tentés de modifier leur structure de fonctionnement ou d'instaurer de nouvelles mesures de précautions. Il peut être question, par exemple, de réduire les heures d'opération, de déménager les établissements dans des zones moins conflictuelles ou de resserrer les politiques d'embauche. Tout changement dans la manière de gérer un établissement implique des coûts sans pour autant garantir une réduction du nombre de victimisations (Hopkins; 2002; AIC, 2002). Dans une étude de Burrows et al. (2001), les chercheurs ont découvert une foule de précautions utilisées par les entrepreneurs écossais pour protéger leurs biens et leur personnel (Tableau 1.5.3.). Une mesure, à la fois novatrice et coercitive, visait par exemple à exclure tout candidat disposant d'un profil peu conventionnel (tatouage, passé trouble, image personnelle) lors du processus d'embauche. Cette méthode était utilisée par 34,0% des répondants. D'autres stratégies visaient à réduire les opportunités pour les criminels (74,0%), à renforcer la surveillance interne (62,0%) ou à porter une arme (21,0%).

Tableau 1.5.3.

Précautions utilisées par les entrepreneurs écossais, 1998

Mesures	Entreprises qui prennent cette précaution
Garder peu d'argent liquide dans la caisse	74,0%
Surveiller de près une personne suspecte	62,0%
Ne pas laisser les travailleurs sans surveillance	54,0%
Exclure certains types d'individus lors de l'embauche	34,0%
Garder en sa possession une arme pour se défendre	21,0%
Embaucher du personnel additionnel	6,0%

Source: Burrows et al. 2001. *Crime Against Business in Scotland*, Edinburgh: The Scottish Executive Central Research

Les crimes ne touchent pas uniquement les victimes elles-mêmes, mais leur environnement et la communauté en général. Selon Fisher (1991: 364) “small businesses help to make the neighbourhood a pleasant, convenient, stable place in which to live and shop”. En d’autres mots, la criminalité ternit non seulement la réputation des entreprises, mais aussi des quartiers qui les abritent. Entre autres choses, les entrepreneurs peuvent décider de plier bagage au grand dam des petits commerçants du quartier dont la clientèle est composée en grande partie de travailleurs. Les entrepreneurs qui décident de rester dans les quartiers touchés par le crime peuvent connaître une baisse de leurs revenus à cause des dépenses de sécurité additionnelles, des primes d’assurances élevées et de la perte de clientèle (Hamermesh, 1999; Levi, 2001; Greenbaum et Tita, 2004). La situation déjà précaire de ces entreprises, notamment des plus petites, peut s’aggraver suite aux crimes à répétition, à l’insécurité urbaine des travailleurs et aux difficultés de recrutement de personnel. Incapables d’assumer les coûts du crime, les entrepreneurs risquent de fermer leurs portes entraînant les quartiers dans une spirale de dégradation et de violence dommageable pour développement de l’économie locale. Greenbaum et Tita (2004) ont constaté, à cet effet, que la violence causait non seulement une baisse de l’activité économique des quartiers, mais s’avérait aussi particulièrement nuisible pour la création de nouvelles entreprises.

1.6. Conclusion

Il existe une longue tradition de chercheurs s’étant intéressés au rôle des villes dans la croissance économique (Fay et Opal, 2000; World Bank, 1991; Glaeser, 1998; Henderson 1988; Krugman 1991; Quigley 1998). À la base de ce questionnement, nous trouvons le concept d’économies d’agglomération; notion qui renvoie aux gains de productivité découlant de l’agglomération d’activités économiques sur un même territoire. Les avantages pour des entreprises d’être localisées à proximité les unes des autres sont multiples : économies d’échelle dans la production, échanges d’informations, baisse des coûts de transactions, accès aux services et aux infrastructures, accès à la main-d’oeuvre, etc. Les villes ne sont pas que des lieux d’échange de biens et de services, elles sont des espaces de vie dynamiques, des lieux d’innovation où s’échangent les idées, le savoir et les valeurs culturelles. Cela dit, le succès d’une ville va au-delà de la simple concentration

de personnes et de capitaux. De fait, il existe des villes populeuses qui n'arrivent pas à s'épanouir à cause des barrières du marché, de la carence des services publics, de la corruption ou de la criminalité (Fay et Opal, 2000).

La criminalité est un thème d'actualité et pour cause. Le crime touche toutes les régions du monde, certaines plus que d'autres; l'Amérique latine en est un exemple. D'après les résultats d'enquêtes, 76,6% des Latino-Américains versus 63,7% de la population mondiale, ont été victimes d'au moins un crime entre 1988 et 1996 (van Dijk, 2000). Qui plus est, en 1997, les crimes ont coûté tout près de 17 milliards de dollars à l'Amérique latine, un montant représentant un peu plus de 14,0% du PIB de la région (Londoño et Guerrero, 1999). Au Mexique, la situation n'est guère plus reluisante. En 2001, plus de quatre millions de Mexicains ont été la cible de criminels avec des coûts estimés à plus de huit milliards de dollars américains (ICESI, 2002b).

Le crime et l'insécurité urbaine sont devenus des préoccupations majeures en Amérique latine (Dammert et Malone, 2003). Au Mexique, la question de l'insécurité urbaine, phénomène associé dans ce pays à la criminalité en milieu urbain, est devenue le cheval de bataille des autorités publiques. Déjà en 1998, le président Ernesto Zedillo avait appelé la population à s'unir au gouvernement pour mener une lutte féroce au crime et à la violence. Un discours ensuite repris par Vicente Fox lors du forum national sur la sécurité publique en 2002. D'après l'ICESI (2002b), 44,0% des Mexicains ne se sentent pas en sécurité dans la région où ils habitent. Un constat peu surprenant considérant que 47,0% des crimes au pays sont commis avec violence. Près de la moitié des Mexicains ont peur de se promener à pied ou en autobus, particulièrement le soir à cause du risque perçu de victimisation. Aussi, font-ils appel à un ensemble de mesures préventives comme réduire leurs déplacements, toujours se déplacer accompagnés ou éviter de porter des objets valeur ou. Malgré les dépenses publiques consenties à la lutte contre l'insécurité urbaine, lesquelles représentaient 0,3% du PIB en 2000⁵⁶, les Mexicains demeurent parmi les habitants les plus craintifs de la planète. Au point où, entre 1998 et 2000, les familles

⁵⁶ Un pourcentage de beaucoup inférieur à celui d'autres pays à travers le monde. À l'échelle internationale, les dépenses en sécurité et en justice se situent entre 1,5% et 2,0% du PIB (Velasco et al., 2000).

mexicaines ont augmenté leurs dépenses de sécurité d'au moins 40,0% en termes réels (Bancomer, 2001).

Traditionnellement, les gens ont fait appel aux policiers pour les protéger. Les études portant sur le lien entre la police et le crime ou sur la police et l'insécurité urbaine attestent d'ailleurs de leur hégémonie en matière de sécurité publique (Levitt, 1997; Cameron, 1988; Box et al., 1988; Baumer, 1985; Chalom et Léonard, 2001). Cela dit, la qualité du travail des policiers est de plus en plus remise en question dans plusieurs pays du monde, notamment en Amérique latine. Que ce soit à cause de scandales de corruption ou de l'inefficience des agents dans la gestion et le traitement des crimes perpétrés, les policiers n'obtiennent plus la cote auprès de la population. Comme le soutient Tedesco (2000), la violence urbaine au Mexique, par exemple, reflète bien l'incapacité des gouvernements à promouvoir l'ordre, la justice et une bonne gouvernance. Le résultat de cet imbroglio est la prise en charge de la sécurité personnelle et collective par la population civile.

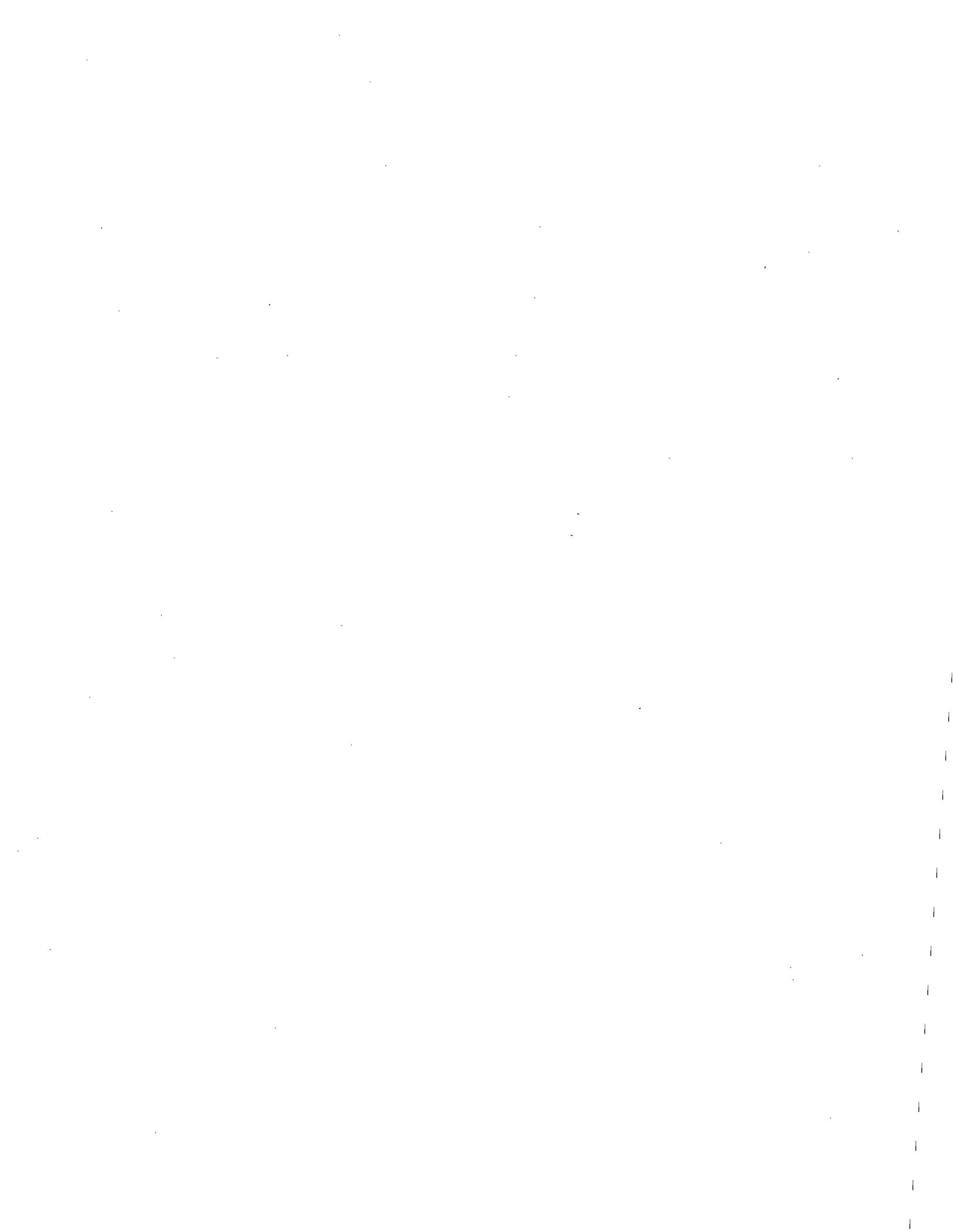
Beaucoup d'attention a été accordée au thème de l'insécurité urbaine dans la littérature (Box et al., 1988; Stanko, 1995; Baumer, 1985; Skogan, 1995; Hale, 1996; Skogan et Maxfield, 1981; Ferraro et LaGrange, 1987; Rountree, 1998). Notamment à cause de son impact sur la qualité de vie des populations et sur la dégradation sociale et physique des communautés. Il existe, globalement, trois grandes écoles de pensées sur l'insécurité urbaine. La première met l'accent sur les caractéristiques des individus pour expliquer la sensibilité de certains groupes à l'égard du crime et des troubles urbains (Fattah et Sacco, 1989; Ferraro, 1995; Gordon et Riger, 1989; Baumer, 1985; Skogan et Maxfiel, 1981; Ditton et Farrall, 2000). Les femmes, les aînés, les pauvres et les minorités visibles sont considérés comme les plus craintifs sans pour autant être les plus à risque de victimisation. La seconde école de pensée stipule que l'expérience directe et indirecte du crime est la principale cause d'insécurité urbaine (Box et al., 1988; Will et McGrath, 1995; Covington et Taylor, 1991; Hale, 1996). La victimisation indirecte est, néanmoins, jugée plus néfaste à cause de la portée des médias et du commérage sur la perception, ou déformation, de la réalité. Finalement, la troisième école de pensée relie la peur à des

variables contextuelles (Box et al., 1988; Hale, 1996; Taylor, 1996; Gates et Rohe, 1987), les incivilités, l'aménagement et la cohésion sociale étant tous des éléments pouvant moduler le niveau d'insécurité urbaine des urbains.

Les chercheurs se sont intéressés, pour la plupart, à la criminalité et à l'insécurité urbaine des habitants de quartiers résidentiels. En revanche, peu se sont attardés au coût des crimes chez les entreprises ainsi qu'à l'internalisation des coûts par les entrepreneurs (Levi, 2001; Fisher, 1991; Gill, 1998; Walker, 1994; Hopkins, 2002; Grennbaum et Tita, 2004). Cette pauvreté de la littérature découle principalement d'une mauvaise conception des entreprises. Comme le mentionne Burrows (1997: 22), "Those in the public sector typically tend to separate 'personal victim' from the 'corporate victim', and sympathies inevitably tend to lie with the former. This overlooks the obvious point that the employees of corporate victims [...] *are also individuals*". Autrement dit, il est possible d'étudier la question de l'insécurité urbaine un peu de la même manière que ne le fait la littérature traditionnelle, c'est-à-dire en comparant les travailleurs, mais aussi les entrepreneurs, à de simples citoyens.

Le coût de la criminalité pour le secteur privé est considérable. Des chercheurs parlent de milliards de dollars perdus directement ou indirectement à cause du crime (Walker, 1994; Taylor et Mayhew, 2002a; AIC, 2002). Au-delà des pertes directes, les délits occasionnent une foule de difficultés financières et opérationnelles compromettant les activités routinières des entrepreneurs et des travailleurs. Les retards de production, les hausses des primes d'assurances, l'absentéisme des travailleurs, le roulement du personnel et les mesures de sécurité additionnelles sont autant de problèmes faisant obstacle au fonctionnement des entreprises. L'impact psychologique des crimes et des incivilités sur les victimes (directes et indirectes) est lui aussi indéniable. Le stress et l'insécurité urbaine nuisent non seulement à la qualité de vie des travailleurs, mais aussi à l'essor des entreprises. Même s'il est difficile d'évaluer la portée de ces problèmes, de plus en plus d'études montrent qu'ils affectent plusieurs facettes de la production des établissements, allant des changements aux plages horaires, des mesures de sécurité plus coercitives au transfert des établissements dans des quartiers plus sûrs (AIC, 2002).

Les entreprises sont un élément fondamental de l'économie de marché. D'où l'importance de comprendre l'impact du crime et de l'insécurité urbaine sur leur bon développement. Ce questionnement est loin d'être superflu si nous considérons que « [the] effects of fear on business and the collateral effects of this on urban population remain unexplored empirically and conceptually [...] » (Levi, 2001 : 866).



CHAPITRE 2

L'INSÉCURITÉ URBAINE, UN CONCEPT À DIMENSIONS MULTIPLES

L'insécurité urbaine est un phénomène complexe provenant de l'interaction des individus avec leur environnement. Il suscite plusieurs sentiments chez les personnes. Il entraîne aussi une multitude de changements comportementaux qui perturbent l'activité humaine et réduisent la qualité de vie des citoyens.

Avant de présenter la toile de fond conceptuelle de cette recherche, une question se pose; qu'entendons-nous par *insécurité urbaine*? Nous commençons par la définir pour ensuite nous pencher sur son opérationnalisation et sur sa mesure. Nous traitons, par la suite, de l'impact de la peur sur les comportements individuels puis enchaînons avec les mesures de coûts du crime et d'insécurité urbaine dans les entreprises.

2.1. L'insécurité urbaine

Malgré la pléthore d'études⁵⁷, il existe encore beaucoup de confusion sur la manière dont il faut définir l'insécurité urbaine et la mesurer (Liska, Sanchirico et Reed, 1988; Pain, 2000 ; Rountree, 1998; Ferraro et LaGrange, 1987; Skogan, 1993; Fattah et Sacco, 1989). Pour Fattah (1993 : 45) le problème est d'autant plus important que :

« [one] encounters references to fear, fright, anxiety, worry, feelings of safety, feelings of security/insecurity, as if they are all one and the same. »

⁵⁷ Dans sa revue de la littérature, Hale (1996) a répertorié plus de 200 travaux traitant d'un aspect ou d'un autre du sentiment d'insécurité urbaine. Ce thème a connu une popularité grandissante dans les années 60 et 70 en raison des nombreuses enquêtes de victimisation menées dans plusieurs villes américaines (Roché, 1993).

Mais alors, qu'est-ce que l'insécurité urbaine ? Commençons par définir son contraire, la *sécurité*. Selon le Multidictionnaire (2003), la *sécurité*⁵⁸ est une « tranquillité d'esprit qui résulte de l'absence de danger ». Cette définition fait donc référence à une situation dépourvue de menaces physiques, morales ou matérielles et dont le risque est jugé nul par un individu. L'*insécurité*, à l'inverse, est la *perception* de ne pas être à l'abri du danger et, conséquemment, d'avoir **peur**.

La peur est « [...] un phénomène psychologique à caractère affectif marqué, qui accompagne la prise de conscience d'un danger réel ou imaginé, d'une menace » (Dictionnaire Robert). Selon Garofalo (1981) il existe deux types de peur : la peur ressentie au moment présent (réelle) et la peur construite de l'imaginaire (anticipée). En psychologie, la distinction s'effectue entre la *peur* et *l'anxiété*. La première faisant référence au danger immédiat et la seconde aux craintes liées aux événements futurs ou passés (Hale, 1996). Si la peur est une émotion, alors de quoi les gens ont-ils peur ? D'après Warr (2000), il existerait plusieurs peurs dont celles des accidents, de la maladie, des avions pour en citer quelques-unes. La peur du crime ne serait pas foncièrement différente des autres types de peurs, du moins du côté affectif, si ce n'est qu'elle se développe autour d'un objet précis, le crime. Chez les Anglo-saxons, ce sentiment est qualifié de « fear of crime »⁵⁹; une définition qui fait directement allusion au modèle mécanique de *peur=victimisation*.

Qu'entendons-nous exactement par *crime* ? Dans le cadre de notre recherche, nous le définissons comme un acte passible d'une amende ou d'une incarcération; d'un acte enfreignant la loi. Un crime peut aussi, bien que pas toujours, être empreint de violence et se traduire par force physique ou psychologique excessive pouvant se solder par une agression. Par contre, toutes les violences ne sont pas des crimes puisque certaines agressions sont acceptées ou tolérées dans certaines cultures. La violence familiale en est un exemple. Pour éviter les pièges méthodologiques, les chercheurs s'en tiennent habituellement aux crimes commis sur la rue par des étrangers. C'est le cas notamment de

⁵⁸ Sécurité venant de « securitas » signifiant *sûr* (Dictionnaire d'étymologie).

⁵⁹ Ce terme émergea aux États-Unis dans les années 60 à la suite de la Commission Katzenbach (1967).

Covington et de Taylor (1991) qui s'intéressent seulement aux crimes entraînant une blessure physique, mais aussi de Garofolo (1981) qui exclut les crimes contre la propriété, dont l'inquiétude est jugée plus rationnelle, au profit d'agressions physiques suscitant des réactions émotionnelles plus apparentes.

L'insécurité urbaine n'est pas seulement le fruit d'une victimisation, mais aussi de l'environnement immédiat. Ferraro (1995: 8), par exemple, qualifie l'insécurité urbaine d'un « [...] emotional response of dread or anxiety to crime or symbols that a person associates with crime ». Garofolo (1981: 839) la décrit plutôt comme « [...] an emotional reaction characterised by a sense of danger and anxiety [...] elicited by perceived cues in the environment that relate to some aspect of crime ». Les *indices* dont il est question ou *incivilités* pour reprendre les idées des tenants de la thèse écologique (voir chapitre 1) perturbent l'ordre social et peuvent représenter une menace pour soi-même et les autres (Roché, 1993). Dès lors, l'insécurité urbaine n'est plus que la simple *peur* du *crime*, mais un phénomène complexe associé au désordre urbain, à la qualité de vie et aux préoccupations de la vie moderne (Hale, 1996). Pour Dammert et Malone (2003 : 80) :

« [t]here is growing understanding that fear of crime encompasses not only fear of criminal acts per se, but rather is a manifestation of a wide range of daily insecurities, including those related to economic, political and social issues. »

Cette définition de l'insécurité urbaine est d'intérêt pour nous, car il n'est pas uniquement question de focaliser sur le crime, même s'il est généralement mandataire de toutes les insécurités, mais sur des problèmes structureaux souvent négligés par les chercheurs. Il s'agit d'une perspective pertinente dans le contexte des pays en développement, dont ceux d'Amérique latine, où le crime et la violence côtoient la pauvreté, le chômage, l'instabilité politique et la corruption (Dammert, 2001; Moser et al., 2004).

2.1.1. Du concept à l'indicateur : opérationnalisation de l'insécurité urbaine

En dépit de leur popularité, les indicateurs d'insécurité urbaine sont fortement critiqués pour manquer de rigueur scientifique (Baumer, 1978; Garofolo et Laub, 1978; Ferraro et LaGrange, 1987; Farrall et al., 1997; Lupton et Tulloch, 1999; LaGrange et Ferraro, 1989;

Martel, 1999; Warr, 1984) et pour être utilisés de manière interchangeable alors qu'ils revêtent des significations différentes (Ferraro et LaGrange, 1987, 1992; Hale 1996; Wilcox et al., 1996; Fattah, 1993; Skogan, 1993). Les notions de *peur d'être victimisé* (fear of victimization ou fear of crime), de *risque d'agression perçu* (perceived risk) et de *préoccupation pour le crime* (crime concern) sont de parfaits exemples de cet imbroglio. La peur d'être victimisé met l'accent sur l'état psychique de la personne et sur sa crainte d'être directement touchée par le crime. Le risque d'agression perçu, pour sa part, constitue une appréciation objective du danger. Dit autrement, la personne évalue quelles sont ses possibilités d'être victime d'un acte criminel. Finalement, la préoccupation à l'égard du crime est une inquiétude concernant la criminalité dans le quartier, la ville ou le pays. Les différences parfois subtiles entre ces indicateurs ne sont pas superflues. La question « à quel point vous sentez-vous en sécurité à marcher seul la nuit dans votre quartier ? »⁶⁰, par exemple, ne mesure pas la peur, mais vise à estimer le niveau de sécurité d'un lieu et à un moment donné. La distinction peur/risque devient d'autant plus apparente qu'une personne peut estimer avoir de fortes chances d'être attaquée sans pour autant ressentir de la peur; surtout si elle croit être en mesure de se défendre.

Fattah et Sacco (1989) classent les mesures d'insécurité urbaine en trois catégories : les cognitives, les affectives et les comportementales (Tableau 2.1.1.). Les mesures cognitives sondent les croyances des répondants sur la question du crime et sur leur perception du risque. Sont comprises dans cette catégorie, les questions portant sur le risque personnel de victimisation et sur le risque que des actes délictuels soient commis dans le quartier. Les mesures affectives, pour leur part, évaluent le niveau de peur ou d'appréhension d'une personne. Notamment sa *peur concrète*, soit celle d'être victime d'un crime spécifique, mais aussi sa *peur diffuse* résultant d'un crime dont il est difficile de cerner la nature. Les mesures comportementales, quant à elles, s'attardent aux **actions** et aux **gestes**

60 Notons que ce type de question est critiqué pour diverses raisons. Pour commencer, cette mesure globale ne fait pas explicitement référence au crime de sorte que l'insécurité urbaine peut s'avérer être le fruit de situations n'ayant rien à voir avec un délit (ex. : manque d'éclairage, édifices délabrés) (Hale, 1996 ; Wilcox et al., 1996 ; Garofalo, 1979). L'utilisation du terme *quartier* pose aussi problème. Est-il question du voisinage, de la rue ou de la ville ? Finalement, cette activité peut ne pas être pratiquée par certains groupes, notamment les aînés, non pas parce qu'ils ont peur, mais à cause de problèmes de motricité et de mobilité.

posés en réponse au crime ou à l'insécurité urbaine; autrement dit, elles en mesurent l'impact.

Tableau 2.1.1.

Les diverses mesures du sentiment d'insécurité urbaine

Cognitif		Affectif	Behaviorale
Risque d'agression perçu	Préoccupation à l'égard du crime	Crainte ou peur de la victimisation	Réactions à l'insécurité urbaine
Collectif			
<i>Questions types</i>			
Pensez-vous que les gens de ce quartier sont en sécurité chez eux la nuit ?	Choisissez le problème domestique le plus grave (dans une liste de 10) dont vous souhaitez que le gouvernement s'occupe.	Je m'inquiète beaucoup pour la sécurité des gens que j'aime face au crime et aux criminels.	Les gens de ce quartier prennent-ils des précautions pour se protéger du crime ?
Individuel			
<i>Questions types</i>			
À quel point vous sentez-vous ou vous sentiriez-vous en sécurité d'être seul dans votre quartier en soirée ?	Êtes-vous personnellement préoccupé de devenir victime d'un acte criminel ?	À quel point avez-vous peur de devenir la victime de (liste de 16 crimes différents) dans votre vie quotidienne ?	Évitez-vous de prendre le transport public quand vous êtes à l'extérieur en soirée ?

Source: Élaboré à partir de Garofolo et LaGrange, 1987; Martel, 1999; Gabriel et Greve, 2003.

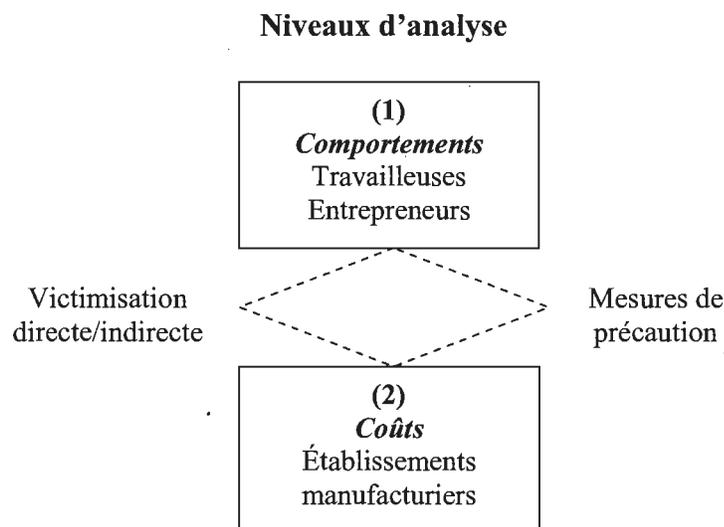
Plusieurs recherches ont démontré l'existence d'une relation entre le crime/insécurité urbaine et les stratégies comportementales (Warr, 2000; Skogan et Maxfield, 1981; Fustenberg, 1972; Lavrakas et Lewis, 1980). En voici quelques exemples.

- La peur incite les plus vulnérables (personnes âgées, femmes, minorités visibles, pauvres) à modifier leurs habitudes de vie, notamment à adopter des mesures d'évitement (Conklin, 1975; DuBow et al., 1979; Fustenberg, 1972);
- La probabilité de faire appel à des mesures de sécurité dépend du niveau de criminalité du quartier et de ses caractéristiques sociales (Gates et Rohe, 1987);
- Les réponses au crime, et par ricochet à l'insécurité urbaine sont influencées par des considérations de coûts et d'options. Autrement dit, les précautions pour réduire la

peur sont fonction du prix qu'une personne est prête à payer pour y avoir accès (Garofolo, 1981; Hale, 1996).

- Les changements comportementaux ont un impact négatif sur la qualité de vie surtout ceux ayant pour effet de réduire la mobilité ((Warr, 2000; Skogan et Maxfield, 1981; Skogan, 1987; Fattah et Sacco, 1989; Gordon et Riger, 1989).

Notre démarche s'inscrit dans le courant behavioriste car elle traite des conséquences⁶¹ de l'insécurité urbaine, donc de son impact, sur le fonctionnement des établissements. Deux niveaux de lecture sont sollicités. Le premier est centré sur les changements comportementaux, notamment sur l'usage de précautions individuelles et collectives. Le second s'attarde au coût des tactiques et des mesures de précaution. Dans ce cas-ci, l'objet d'analyse n'est pas l'individu, mais l'établissement.



Les études faisant appel aux mesures comportementales s'attardent, pour la plupart, aux précautions utilisées par des personnes ou des groupes sociaux dans la ville ou dans les quartiers. Il est rarement question de situer ces actions dans des environnements plus délimités, voire plus petits qu'un voisinage. Or, certains lieux peuvent susciter la crainte

⁶¹ Les tenants des recherches behaviorales n'échappent pas à la critique. Les détracteurs leur reprochent, principalement, de ne présenter qu'un éventail de précautions comme s'il s'agissait d'une liste d'épicerie (Dubow et al. 1979) et de ne pas nous informer des comportements réels des personnes, mais seulement de ceux prétendument empruntés par ces derniers (Fattah et Sacco, 1989). Cela dit, peu d'entre eux remettent en doute l'existence des mesures de précaution même si le lien entre le crime et ses conséquences est loin d'être évident ou simple (Fustenberg, 1972).

des usagers et les inciter à modifier leurs habitudes de vie. Les entreprises manufacturières constituent des laboratoires intéressants pour comprendre la nature des gestes posés par les utilisateurs de ces espaces en réponse à la peur. Il n'est d'ailleurs pas exclu que les problèmes du quartier ou des quartiers avoisinants déteignent sur les établissements et sur leur dynamique interne.

2.2. Mesures de précaution

Les gestes posés en réaction au crime et à l'insécurité urbaine sont de diverses natures : physiques ou techniques (Fustenberg, 1972), individuels ou collectifs (Conklin, 1975), publics ou privés (Schneider et Schneider, 1978). La plupart d'entre eux s'inscrivent dans l'approche centrée sur le crime dont l'objectif est de s'attaquer à la principale source d'insécurité urbaine : la victimisation directe et indirecte (Hale, 1996). La *prévention situationnelle* est la plus populaire des approches centrées sur le crime⁶². Essentiellement, elle a pour but de changer les conditions criminogènes des lieux en faisant appel à des mesures basées sur le *gros bon sens*. Elle est aussi une synthèse de deux modèles théoriques connus : 1) celui du choix rationnel qui stipule qu'un criminel est un être rationnel qui sera tenté par le crime si ses chances d'être capturé sont faibles et si les gains à tirer du délit sont élevés (Cornish et Clarke, 1986) et; 2) celui des activités courantes, selon lequel un crime se réalise seulement si trois ingrédients convergent dans un même lieu au même moment : un criminel motivé, une cible intéressante et l'absence de surveillance formelle et informelle (Cohen et Felson, 1979).

Brantingham et al. (2005 : 273) définissent la prévention situationnelle comme étant :

« [...] crime prevention planning process using this filter as a guide to constructing complex interventions aimed at the immediate prevention and reduction of criminal events. This has the effect of keeping many potential offenders out of the criminal justice system [...] and of breaking the cycle of recidivism by changing the community contexts into which offenders are

⁶² L'approche centrée sur le crime fait aussi appel à deux autres stratégies. La première, dites de *répression*, met l'accent sur le respect des lois et des règlements, mais aussi sur le renforcement des mesures pénales. La seconde, ou de développement social, s'attaque aux causes de la délinquance tout en venant en aide aux groupes à risque (Hale, 1996; Martel, 1999).

released at sentence expiry in ways that reduce temptations and opportunities to reoffend. »

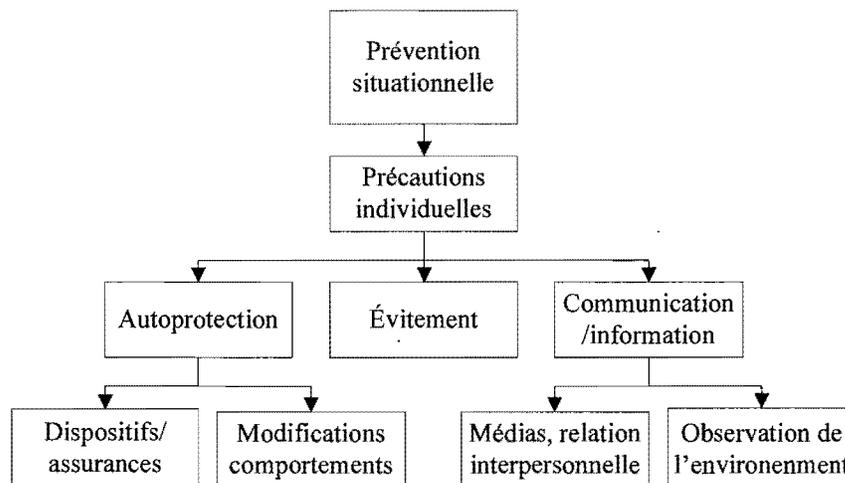
En d'autres mots, cette stratégie propose un ensemble de techniques pour rendre l'exécution du délit :

- plus *difficile* à réaliser pour le criminel : soit en lui imposant un obstacle matériel (dispositifs de sécurité) ou en faisant en sorte qu'il lui soit plus difficile d'atteindre sa cible (barrières, clôtures, insignes d'identité);
- plus *risqué* : en augmentant le niveau de surveillance formelle (patrouille policière, garde de sécurité), interne (surveillance par employé, télévision en circuit fermé) et naturelle (éclairage des bâtiments et des rues)
- *peu profitable* : il peut s'agir de retirer la cible (réduire les liquidités, carte de guichet), d'identifier les biens ou de les rendre moins attrayants pour le criminel (Clarke, 1980, 1992, 1997).

La prévention situationnelle fait appel à des mesures techniques, comportementales, individuelles et collectives (Figure 2.2.1.). Notre étude s'attarde aux précautions individuelles utilisées par des acteurs (entrepreneurs et travailleuses) dans leur environnement de travail. Nous n'excluons pas la possibilité que des stratégies préventives soient utilisées par plusieurs personnes à la fois par esprit de solidarité ou par mimétisme. Notre démarche vise essentiellement à recenser l'ensemble des tactiques employées par les sujets d'étude pour mieux comprendre la place qu'occupe l'insécurité urbaine dans le fonctionnement du secteur manufacturier de Puebla.

Figure 2.2.1.

Précautions individuelles utilisées pour combattre l'insécurité urbaine



Source : Basé sur Garofolo, 1981; Miethe, 1995.

2.2.1. Précautions individuelles

Il existe trois catégories de tactiques individuelles : l'évitement, l'autoprotection (DuBow et al., 1979; Fustenberg, 1972; Miethe, 1995) et la communication/information (Garofolo, 1981).

L'*évitement* (avoidance behaviour) implique qu'une personne se distancie physiquement d'une situation hasardeuse afin de réduire son risque de victimisation (Skogan et Maxfield, 1981; Gates et Rohe, 1987). Tout le monde connaît, par exemple, un lieu ayant mauvaise réputation ou à proscrire à tout prix. Selon Miethe (1995 :22), certains endroits disposent de caractéristiques physiques et sociales leur conférant le statut de *dangereux* (hot spots). Certains le sont parce qu'ils sont fréquentés par des jeunes, parce qu'ils abritent un grand nombre d'incivilités, parce qu'ils sont fermés (bars), ouverts (parcs, stationnement) ou en mouvements (transport public). Pour l'auteur, il suffit de les éviter le plus possible pour voir une réduction notable de son risque de victimisation. Malgré sa nature contraignante, l'évitement spatial est relativement populaire auprès de la population. En effet, 38% des Canadiens interrogés en 1993 dans le cadre d'une enquête nationale auraient modifié leurs activités routinières afin d'éviter certains endroits

dangereux (Sacco, 1995; Statistique Canada, 1993, cité Martel, 1999). De même, 77% et 63% des répondants d'enquêtes menées à Dallas et à Seattle aux États-Unis auraient dit sensiblement la même chose (Warr, 1994 dans Warr 2000).

Les lieux ne sont pas les seuls éléments insécurisants; certains types de personnes ou d'activités peuvent l'être aussi. Comme le souligne Miethe (1995 : 22), « [...] a typical urban resident in the United States often goes to considerable length to avoid contact with strangers, groups of young people, persons of a different race, and persons with dirty clothes and poor personal hygiene ». En effet, la moitié des répondants d'une enquête menée à Seattle (États-Unis) disent éviter tout contact visuel avec des inconnus et se tiennent à bonne distance d'eux en terrain inconnu (Miethe, 1992 dans Miethe, 1995). D'autres personnes vont aussi restreindre certaines de leurs activités routinières (éviter le transport en commun, certains centres commerciaux ou activités récréatives) ou modifier leur gestuel dans l'espoir de réduire leur risque de victimisation. Or, même si les comportements d'évitement pansent momentanément les craintes, ils peuvent créer une détresse psychologique et accroître le niveau de peur s'ils sont utilisés de manière abusive (Fustenberg, 1972; Conklin, 1975).

L'*autoprotection* (street savvy), pour sa part, consiste à modifier ou à adapter son comportement pour affronter une situation périlleuse. Nous retrouvons dans cette catégorie, les dispositifs techniques de sécurité (alarmes, les lumières d'urgence) mais aussi les actions concrètes, prises le plus souvent à l'extérieur de la demeure, pour se protéger soi-même et ses biens personnels (autodéfense, se déplacer en groupe) (Garofolo, 1972; Miethe, 1995). Un grand nombre de personnes font appel à l'autoprotection dans leur vie courante, souvent même sans s'en apercevoir. Les mesures les plus populaires sont souvent celles exigeant peu d'effort. Fermer les portes et les fenêtres de sa demeure lors d'une absence est pratiquée par plus de 75% de la population selon diverses études (Miethe, 1995). Selon Gates et Rohe (1987), l'autoprotection est populaire chez les résidents de quartiers marginalisés même si « security hardware is 'sold' on the basis that via deterrence it increases safety [...] the very visibility of such hardware is a regular reminder of 'insecurity' » (Newburn, 2001:842).

Finally, through *communication/information*, the individual seeks to 1) gather information on crime in different media and to interrogate their surroundings on the subject, 2) share the information obtained and the feelings that accompany it with friends, family and acquaintances to create a sense of solidarity and 3) to be on the lookout for indices projected by the environment to evaluate the level of danger of a place (Garofalo, 1981). Communication/information is often used jointly with avoidance and self-protection. It would be a measure frequently used, in a preventive way, by non-victims (Garofalo, 1981). According to the thesis on victimization, the images of a criminal incident and the level of identification of the spectator with the victim contribute to the anxiety and the fear of people who have not been the victims of a crime (Hale, 1996; Winkel et Vrij, 1990).

2.2.1.1. Femmes

Women constitute an important workforce in the manufacturing Latino-American environment. According to INEGI, 35,8% of workers in clothing and agroalimentary in Puebla, Mexico are women⁶³. This rate is 45,0% in the framework of our surveys from 2001-2002. Women are also great users of precautionary measures. They are numerous in not being able to « [...] accomplish the most routine tasks, such as going to work or doing the shopping, without planning a strategy to reduce risks. [In addition,] they live more stress than men because of the constant vigilance that they must prove for themselves and their children. » (MacLeod, 1991 cited in Martel, 1999 : 32). The results of a survey conducted in Seattle (Warr, 1985 cited in Martel, 1999 : 33) seem to confirm this: 42,0% of respondents avoid going alone versus 8,0% of male respondents, 40,0% avoid going out in the evening compared to 9,0% for men and 67,0% avoid certain places in the city versus 58,0% for men. Another study by Pain (1993), this time in Edinburgh, shows sensibly the same thing: 71,0% of women interviewed have abandoned certain modes of transport considered unsafe, 82,0% avoid going on certain streets and 42,0% estimate

⁶³ Dans l'État de Puebla, les femmes constituent 41,6% de la main-d'œuvre des deux secteurs d'activité (INEGI, 1999b).

ces mesures nuisibles sur leur travail. De l'avis de Pain (1993) et de Warr (1985), les femmes assument une plus grande partie du coût social de l'insécurité urbaine que les hommes. Une étude de Riger et Gordon (1981) illustre bien la popularité de l'autoprotection chez les femmes. Près des trois quarts, des répondantes l'utilisent couramment versus 41,0% pour l'évitement⁶⁴. En s'armant d'outils préventifs, les femmes ont l'impression d'avoir un plus grand contrôle sur leur environnement, d'être moins vulnérables socialement et physiquement (Stanko, 1995; Pain, 1993). Ces précautions nuisent néanmoins à leur qualité de vie car elles réduisent leur mobilité, perturbent leurs activités routinières et compromettent leur participation au marché de l'emploi (Riger et Gordon, 1981; Pain, 1997).

Que ce soit à cause de leur importance numérique dans le manufacturier ou de la diversité des mesures qu'elles emploient pour se protéger, les femmes constituent un groupe d'intérêt pour comprendre le phénomène d'insécurité urbaine. Précisons que notre recherche n'a pas pour objectif de faire une analyse de genre puisque l'insécurité urbaine est un sentiment généralisable aux hommes et aux femmes. Cela dit, les femmes constituent le groupe le plus affecté par la peur dans les espaces publics. Les travailleuses de Puebla sont confrontées à une panoplie d'obstacles au quotidien, tant dans leurs déplacements que dans leur environnement de travail. Plusieurs adoptent des stratégies de protection sans même se questionner sur leur pertinence ou leur raison d'être. La peur a un impact important sur les activités quotidiennes des travailleuses et sur les coûts résultants des mesures de précaution. Pour ces raisons, les résultats de nos enquêtes peuvent fournir un nouvel éclairage sur les stratégies de réduction de la peur des femmes mais aussi sur l'ampleur des coûts assumés privément dans le secteur privé que ce soit en termes de roulement du personnel, de coûts de formation que de coûts de recrutement (AIC, 2002; Tilley, 1993; Freire et Polèse, 2003).

⁶⁴ Les femmes d'origine latino-américaine, les femmes âgées et les moins scolarisées, en contrepartie, font plus appel à l'évitement que leurs consœurs (jeune, plus scolarisée et de race blanche).

2.3. L'impact du crime et de l'insécurité urbaine dans les entreprises

Il existerait, grosso modo, quatre manières d'aborder la question du crime et de l'insécurité urbaine dans les entreprises⁶⁵ (Levi, 2001 : 850-851):

- 1) En fonction des *types* de crimes : crimes contre la propriété (vols, fraude), crimes violents (uniquement avec l'intention de commettre du tort) ou les deux à fois (vols à main armée);
- 2) En fonction des *perceptions* des employés et de leur position hiérarchique dans l'établissement : cadres versus travailleurs, ouvriers versus gestionnaires.
- 3) En fonction de *qui* commet les crimes : des agents externes ou des employés;
- 4) En fonction de l'*impact* de la criminalité et de l'insécurité urbaine sur les entreprises : direct ou indirect.

Notre recherche traite principalement du point 4 : l'impact de l'insécurité urbaine sur les établissements manufacturiers de Puebla au Mexique. Elle ne porte pas sur la peur découlant de la violence (verbale ou physique) commise au travail ou de l'effet des crimes corporatifs ou des crimes internes. Nous définissons d'ailleurs le terme *criminalité* comme tout acte délictueux perpétré contre un établissement par des agents externes; une interprétation davantage compatible avec le concept de déséconomie externe en économie urbaine.

Nous avons vu précédemment que les individus emploient des mesures de précaution en réponse au crime et à l'insécurité urbaine. Selon Levi (2001:850), « [...] one cannot make a neat division between fear of crime by business people in relation to their business activities and the fear of crime by business people and their employees in relation to their personal lives ». Autrement dit, la peur ressentie dans le milieu de travail ne serait pas

⁶⁵ Les entreprises manufacturières sont engagées dans une activité impliquant le regroupement ou la coordination de facteurs de production pour la transformation ou à la fabrication de biens de consommation. Une entreprise peut comprendre plusieurs établissements ou unités de production. Il existe plusieurs manières de classer les segments industriels du secteur manufacturier. Les entreprises peuvent être répertoriées selon les types de biens qu'elles produisent : biens intermédiaires ou matières premières (textile, acier, bois papier); équipements (industrie de l'automobile) et biens de consommation (vêtement, meuble, agroalimentaire). Elles peuvent aussi être classées selon leur niveau technologique : haute technologie (chimie, informatique, électronique) et basse technologie (textile, sidérurgie). Finalement, les entreprises peuvent être triées selon leur principal facteur de production : travail, capital, technologie ou ressources matérielles (Holtz et Houssel, 2002).

foncièrement différente de celle vécue ailleurs dans la vie courante; les mesures de précaution étant probablement, elles aussi, identiques ou similaires sur plusieurs points. Levi (2001) précise toutefois qu'il existe des dissemblances dans les perceptions du risque et du danger au sein du personnel des établissements. Entre autres choses, un travailleur peut avoir une approche cognitive complètement différente de la dangerosité de celle d'un collègue s'il occupe un poste où les risques d'agressions sont élevés et s'il doute de sa capacité à se défendre en cas d'urgence. De la même manière, un employé habitant un quartier à forte incidence criminelle peut ne pas avoir la même notion du risque que son employeur dont la résidence se trouve dans un quartier fermé. Aussi, en décortiquant les précautions selon le type d'utilisateurs (entrepreneurs ou travailleuses), il nous est possible de recueillir des informations importantes sur 1) la fréquence d'utilisation de ces mesures, 2) sur leur finalité (découlent-elles ou non de l'insécurité urbaine), 3) sur leurs coûts individuels (monétaires ou en termes de qualité de vie) et 4) sur leurs impacts (directs et indirects) sur les établissements.

2.3.1. La mesure des coûts

Les chercheurs font généralement appel à la variable *criminalité* comme substitut à l'insécurité urbaine parce qu'elle est plus facile à sonder et semble constituer un important déclencheur de la peur chez les urbains (Levi, 2001; Dammert et Malone, 2003; Walker, 1997). La comptabilisation des coûts du crime, et par ricochet, de l'insécurité urbaine s'effectue de diverses formes; soit en fonction des :

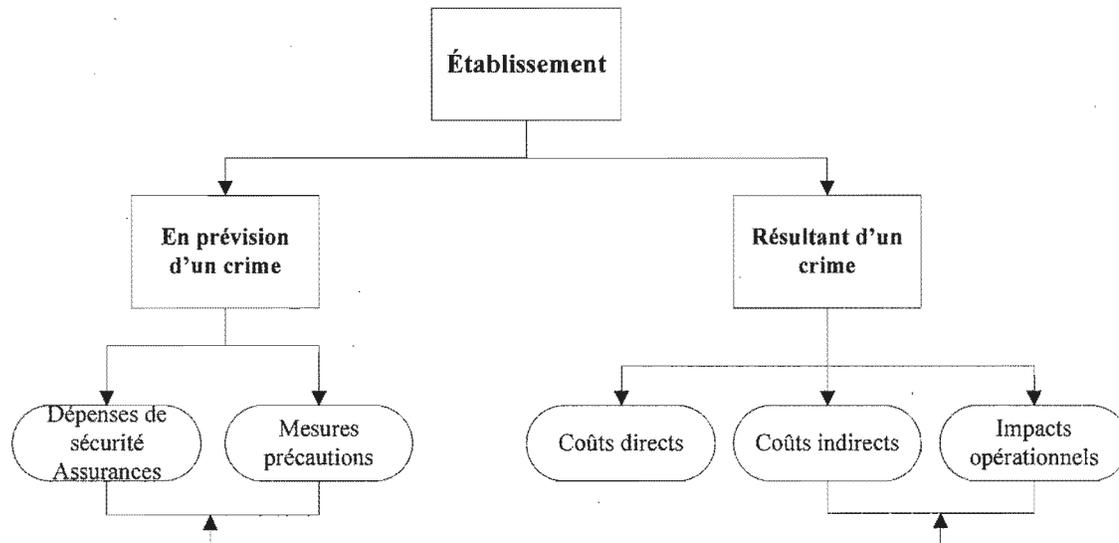
- Coûts tangibles versus intangibles (Buvinic, Morrison et Shifter, 1999; Miller, Cohen et Wiersema, 1996). Les coûts tangibles comprennent, par exemple, les déboursés résultant des pertes matérielles, des coûts médicaux, des dépenses en sécurité, des revenus perdus, etc. Les coûts intangibles⁶⁶ ou non monétaires, pour leur part, réfèrent à la peur, à la souffrance, à la réduction de la qualité de vie, etc. ;

⁶⁶ Des chercheurs ont tenté de traduire certains coûts intangibles en coûts monétaires (Cohen, 2000). Certains se sont intéressés aux prix fonciers pour savoir combien les gens sont prêts à payer pour vivre dans un quartier sécuritaire. L'idée est la suivante : les demeures se trouvant dans des quartiers à haute criminalité devraient logiquement être moins coûteuses que celles de quartiers à faible incidence criminelle. D'autres chercheurs ont emprunté sensiblement la même stratégie pour connaître, cette fois-ci, le prix que

- Coûts privés assumés par les victimes elles-mêmes (individu, entreprise) et les coûts sociaux touchant l'ensemble de la collectivité via une réduction de son bien-être (déséconomies d'agglomération) (Cohen, 2000);
- Coûts financiers et économiques du crime. Les coûts financiers sont des coûts directs (vol de marchandises ou d'argent, par exemple) n'étant pas considérés comme des pertes à proprement dit, mais comme des transferts du pouvoir d'achat des victimes vers les malfaiteurs. Les coûts économiques, pour leur part, surgissent quand la collectivité doit rediriger une partie de ses énergies et de son temps à des activités moins productives à cause du crime. Nous retrouvons dans cette catégorie, les dépenses médicales des victimes, les temps passés au poste de police et les dépenses de sécurité (Walker, 1997);
- Coûts selon qu'ils sont préventifs ou résultant d'une ou de plusieurs victimisations⁶⁷ (Brand et Price, 2000 ; Burrows et al., 1999).

Figure 2.3.1.

Coûts du crime et de l'insécurité urbaine



Source : Inspiré de AIC, 2002 ; Brand et Price, 2000.

les gens sont prêts à payer pour la sécurité ou pour occuper des emplois dangereux; ce que les auteurs appellent la *valeur de la vie* (Cohen, 1988, 2000).

⁶⁷ Brand et Price (2000) ajoutent une troisième catégorie correspondant à la lutte contre le crime. Nous retrouvons à l'intérieur de cette dernière les coûts du système judiciaire et pénal.

Nous avons choisi l'approche centrée sur la victimisation, car elle met l'accent sur les victimes (le *qui*) tout en différenciant les coûts selon qu'ils sont directs ou indirects (Figure 2.3.1.). Les coûts préventifs sont, essentiellement, déboursés par une non-victime pour réduire le risque de victimisation ou le coût d'un incident criminel s'il devait avoir lieu. Le type et la fréquence d'utilisation des mesures varient en fonction de plusieurs facteurs, dont le risque perçu de victimisation, la capacité de payer, le coût des mesures et le climat d'incertitude (Brand et Price, 2000). Nous retrouvons dans cette catégorie :

- *les dépenses en sécurité* ; elles comprennent les dispositifs de technoprévention (alarme, grille électrique), les gardiens de sécurité, l'achat d'armes (revolver, couteau, sifflet) pour se défendre, etc. ;
- *les mesures de précaution*, notamment l'évitement et l'autoprotection;
- *les polices d'assurance*.

Les coûts de la victimisation comprennent, pour leur part :

- *Les coûts financiers directs*. Ils comprennent l'ensemble des pertes résultant des vols ou des dommages occasionnés aux marchandises, aux équipements et autres biens (argent liquide, par exemple) appartenant à l'établissement. Dans le cas des biens perdus, les coûts devraient comprendre les investissements de base, les profits perdus et les coûts de remplacement du stock⁶⁸.
- *Les coûts financiers indirects*. Ils incluent les revenus perdus des arrêts de production, des retards de livraison et du temps perdu dans des tractations administratives et légales (coût d'opportunité). Sont aussi inclus les compensations médicales payées aux victimes, les déboursés allant aux mesures de sécurité (aussi déboursés par les non-victimes), les hausses des primes d'assurances, etc. ;
- *Les impacts opérationnels*. Certains délits peuvent troubler le bon fonctionnement des établissements sans nécessairement entraîner des pertes financières directes. Un entrepreneur dont l'établissement fut touché par le crime peut, par exemple, se voir

⁶⁸ Les pertes issues des vols de marchandises, par exemple, ne comprennent pas uniquement les biens perdus, mais aussi les profits que l'entrepreneur aurait pu tirer de leur vente et les montants alloués pour remplacer la marchandise volée.

dans l'obligation d'écourter ses heures de production pour réduire le niveau d'absentéisme de ses travailleurs. La peur d'une nouvelle victimisation peut aussi entraîner une baisse de la productivité du personnel ou causer des problèmes de santé chez certains travailleurs. Dans le cas de plusieurs incidents, un entrepreneur peut songer à déménager son établissement dans un lieu plus sûr voire à tout simplement fermer ses portes.

Par souci de clarté, nous définissons le *coût* comme l'ensemble des conséquences directes et indirectes du crime et de l'insécurité urbaine sur les établissements manufacturiers victimisés et non victimisés.

Imaginons, à titre d'illustration, comment certaines réalités (crime, incivilités, instabilité sociale et économique) peuvent en venir à changer les comportements du personnel, des entrepreneurs et d'autres dirigeants du secteur manufacturier ? La crainte d'une possible victimisation peut inciter les travailleurs à réduire leurs déplacements, à se déplacer en groupe et à éviter certains lieux le soir venu. Si cela ne suffit pas à les sécuriser, certains d'entre eux peuvent s'absenter du travail, réclamer des compensations financières ou tout simplement démissionner. L'entrepreneur, pour sa part, risque d'avoir à dépenser des sommes additionnelles pour accroître la sécurité de l'établissement. Aux pertes directes des crimes peuvent s'ajouter celles résultant du roulement du personnel, de la réduction des heures d'ouverture et des arrêts de production. Un poids rendu plus difficile à supporter pour l'entrepreneur si sa sécurité personnelle et celle de sa familiale sont compromises. À moyen et à long terme, l'homme d'affaires peut songer au transfert ou, si la situation l'exige, à la fermeture de son établissement. C'est dire comment l'insécurité urbaine peut nuire au fonctionnement d'entreprises existantes et constituer un frein au développement de nouveaux établissements avec toutes les conséquences économiques et sociales que cela peut avoir pour les villes et leur compétitivité.

CHAPITRE 3

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ET TERRAIN D'ÉTUDE

Une étape cruciale à laquelle est confronté le chercheur durant le processus de recherche consiste à choisir la méthode appropriée à la question posée. Dans certains cas, le chercheur se ralliera à une seule méthodologie jugeant qu'elle convient le mieux aux propos de sa recherche. Dans d'autres cas, il souhaitera combiner plusieurs instruments dans le but d'avoir une lecture plus complète du phénomène étudié.

Notre stratégie s'inspire, en partie, d'une étude internationale (2001-2002)⁶⁹, dans laquelle nous avons participé à titre de chercheuse associée, ayant pour but d'évaluer l'impact de la carence des services urbains locaux sur la productivité d'entreprises manufacturières à Puebla (Mexique), San José (Costa Rica), San Salvador (El Salvador), Belo Horizonte (Brésil) et Montréal (Canada). En plus des données brutes de cette étude, nous avons conçu un outil traitant spécifiquement de l'insécurité urbaine qui fut mis en application en 2004. La langue parlée, les liens établis avec les chercheurs de l'université d'accueil, l'accès à l'information et la connaissance du terrain ont tous été des facteurs expliquant le choix de la ville de Puebla au Mexique comme terrain d'étude.

Nous présentons, dans un premier temps, les éléments justifiant le choix de notre approche et les outils de collecte utilisés. Nous commentons, par la suite, le contexte général du terrain d'étude afin de familiariser le lecteur aux conditions du terrain à Puebla.

⁶⁹ Cette recherche fut rendue possible grâce au financement de la Banque mondiale et à la participation de chercheurs des cinq villes d'étude; Mila Freire (Banque mondiale, Washington, DC), Salvador Pérez-Mendoza (UAP, Puebla, Mexique), Rosendo Pujol (ProDus, San José, Costa Rica), Alvaro Ramalho Jr. (Fundação João Pinheiro, Belo Horizonte, Brésil), Mario Lungo (OPAMSS, San Salvador, El Salvador), Mario Polèse (INRS-UCS, Montréal, Canada) et la doctorante.

3.1. Étude de cas et pluralisme méthodologique

Contrairement aux enquêtes reposant sur un échantillonnage aléatoire, l'étude de cas⁷⁰ porte sur un cas jugé non représentatif au plan statistique. Cette approche est d'intérêt pour explorer des phénomènes inattendus difficiles à mesurer par le biais d'une enquête par échantillon. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle permet au chercheur d'accéder à un terrain souvent inaccessible et peu traité dans la littérature. C'est aussi notre cas; les recherches traitant spécifiquement de l'impact de l'insécurité urbaine sur les entreprises étant peu nombreuses, voire mal adaptées au contexte latino-américain.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons opté pour une stratégie combinant le quantitatif au qualitatif, appelée *triangulation méthodologique*, car elle :

« [...] yields completeness because quantitative methods can further develop findings from qualitative research and vice versa. The methods complement each other, providing richness or detail that would be unavailable from one method alone. » (Risjord et al. 2002: 269)

Malgré ses avantages, la triangulation méthodologique est critiquée dans le domaine des sciences sociales pour faire appel à des méthodes de recherche (quantitatives et qualitatives) qui sont fondées sur des principes épistémologiques incompatibles (Bryman, 1988). Nous ne souhaitons pas participer au débat mais voulons tirer profit d'outils existants mis à notre disposition pour nous éclairer dans notre démarche.

Les résultats de l'enquête de la Banque mondiale (2001-2002) ont joué un rôle déterminant aussi bien dans le choix de l'objet d'étude que dans l'élaboration de la toile de fond empirique. Les données quantitatives nous ont permis de dresser le portrait d'un ensemble d'établissements manufacturiers d'Amérique latine; d'en connaître davantage sur leur structure de fonctionnement et sur les problèmes affectant leur production. Le

⁷⁰ Selon Roy (2004 :166 tiré de Gauthier, 2004), l'étude de cas permet d'enquêter « [...] sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes». Pour Yin (1994), l'étude de cas, aide à répondre à des questions de recherche visant à comprendre « pourquoi » et « comment » se produit un phénomène.

volet plus qualitatif de notre recherche, centré autour de la question de l'insécurité urbaine et plus spécifiquement de son impact sur les coûts de fonctionnement des établissements manufacturiers de Puebla au Mexique, a demandé l'utilisation d'un outil flexible pour mesurer certaines dynamiques sociales⁷¹. Ensemble, les volets quantitatifs et qualitatifs de notre recherche nous ont permis d'explorer une nouvelle facette de la problématique de l'insécurité urbaine dans un terrain relativement peu étudié en sciences sociales : celui du secteur manufacturier latinoaméricain.

3.2. Territoires d'analyse et critères de sélection

3.2.1. Puebla au Mexique

La ville de Puebla, au Mexique, s'est imposée comme terrain d'étude pour diverses raisons. Pour commencer, elle fut l'une des cinq villes portées à l'étude par Freire et Polèse (2003) dans le cadre du projet de la Banque mondiale. L'accès privilégié aux données brutes des enquêtes, aux banques d'entreprises de Puebla (d'où fut tiré notre échantillon) et au soutien des chercheurs de la faculté d'économie de la Universidad Autonoma de Puebla (UAP)⁷² sont tous des facteurs qui ont fait pencher la balance en faveur de cette ville.

Puebla est la quatrième ville en importance au Mexique et la capitale de l'État de Puebla⁷³ (Figure 3.2.1.). Entre 1960 et 2000, sa population a quadruplé passant de 289 049 habitants à 1 346 176 habitants (INEGI, 2000). L'urbanisation des terres agricoles et la mise en place d'infrastructures routières d'importance au cours des années 60 (Puebla-Mexico, Mexico-Orizaba) ont contribué à l'expansion de la ville et à la formation des quartiers péricentraux (débordement des limites municipales) qui la caractérise aujourd'hui. La zone métropolitaine de Puebla comprend actuellement treize

⁷¹ L'insécurité urbaine est un sentiment difficile à mesurer par l'entremise de questions fermées ou à choix multiples. Les recherches quantitatives sont d'ailleurs de plus en plus critiquées pour concevoir l'insécurité urbaine comme un attribut individuel; pour la considérer comme quelque chose de statique alors qu'elle est d'une grande complexité et de surcroît en constante évolution (Hale, 1996; Fattah et Sacco, 1989); pour être trop rigides (questions fermées, dichotomiques) quand vient le temps de s'attarder aux dynamiques sociales.

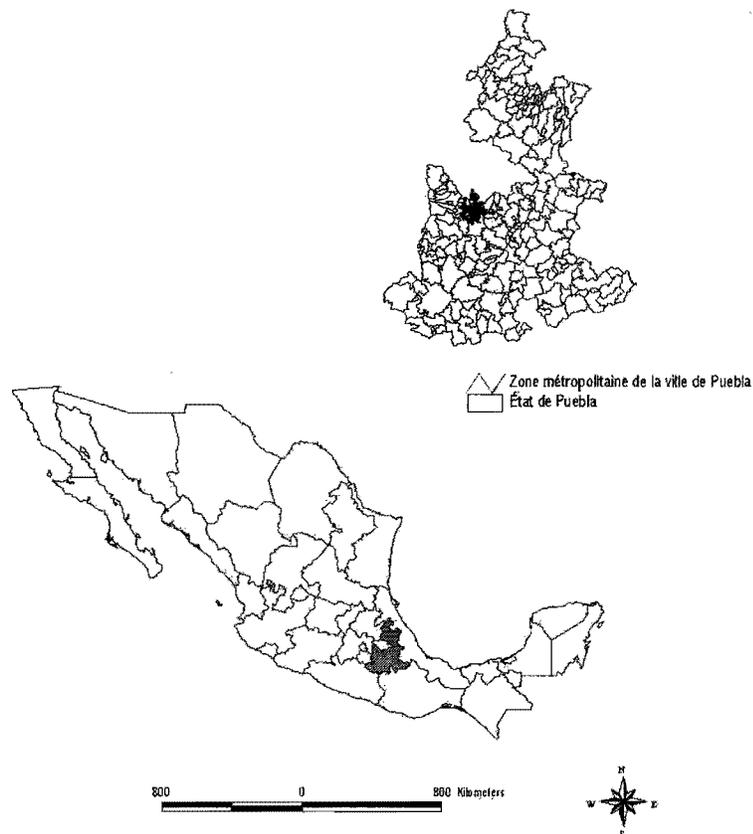
⁷² Salvador Pérez Mendoza, Judith Chaffee et Fabiola Aguilar Cruz (tous professeurs) nous ont été d'une aide précieuse depuis l'élaboration de nos outils d'enquête à leur application sur le terrain.

⁷³ La ville de Puebla abrite 27,0% de la population totale de l'État de Puebla.

municipalités⁷⁴ pour une population totale de 2.1 millions habitants (INEGI, 2008). En plus d'être reconnue pour son patrimoine architectural et pour ses industries de renom (Volkswagen, par exemple), Puebla se trouve au carrefour d'un vaste réseau urbain (à deux heures de Mexico sur l'axe Mexico/Veracruz). Cette position stratégique lui aura permis au fil des années de consolider sa position de centre industriel d'importance dans le secteur manufacturier et d'important pourvoyeur d'emplois dans l'État de Puebla.

Figure 3.2.1.

Localisation de L'État de Puebla au Mexique et de la ville de Puebla

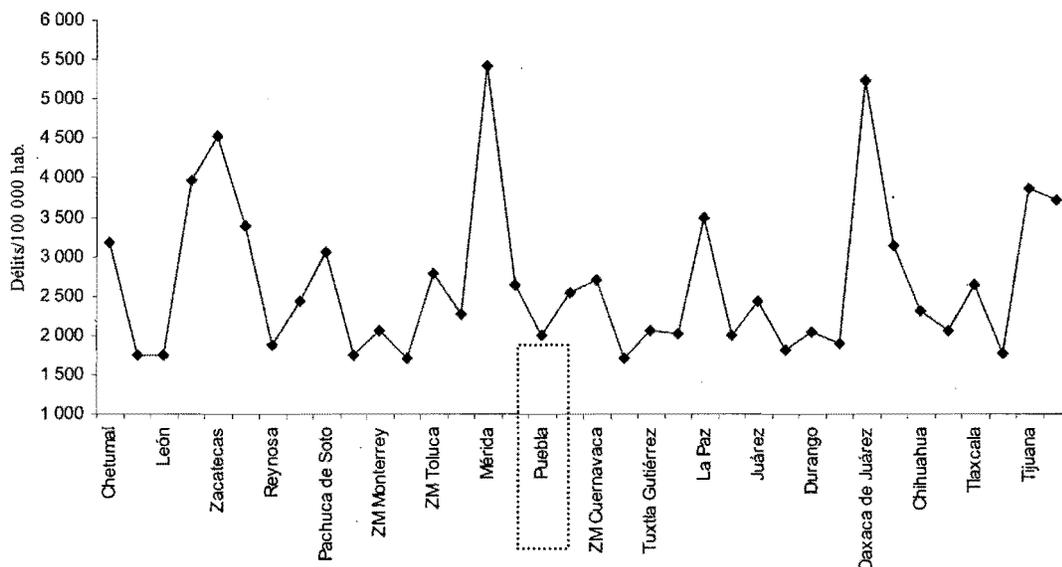


⁷⁴ Dix qui font partie de l'État de Puebla (Amozoc , Coronango, Cuautlancingo , Juan C. Bonilla, Ocoyucán, Puebla, San Andrés Cholula, San Gregorio Atzompa, San Miguel Xotla, San Pedro Cholula) et treize qui font partie de l'état voisin de Tlaxcala (Mazatecochco de José María Morelos, Acuamanala de Miguel Hidalgo, San Pablo del Monte, Tenancingo, Teolochoico, Tepeyanco, Papalotla de Xicohténcatl, Xicohtzinco, Zacatelco, San Juan Huactzinco, San Lorenzo Axocomanitla, Santa Catarina Ayometla, Santa Cruz Quilehtla).

Contrairement à d'autres villes du Mexique, Puebla est vue comme un lieu sécuritaire. En 2002, son taux de criminalité se situait à 1 998 par 100 000 habitants versus 2 665 (en moyenne) pour d'autres grandes villes du pays⁷⁵ (ICESI, 2004) (Tableau 3.2.1.). Or, d'après les résultats d'une enquête de victimisation (ICESI, 2002c), 32,0% des habitants de l'État de Puebla ne se sentent pas en sécurité dans cette partie du pays versus 44,0% pour la moyenne nationale⁷⁶. Ce résultat démontre l'existence d'une dichotomie entre le risque réel et le risque perçu (Hale, 1996; Martel, 1999) et justifie, nous le croyons, le choix de la ville de Puebla pour comprendre ce sentiment dans une ville « typique ».

Tableau 3.2.1.

Indices de criminalité (par 100 000 habitants) dans 40 villes mexicaines en 2002



Source: ICESI. 2004. *Las ciudades mas seguras y las menos seguras de México. Anexo estadístico.*

3.2.2. Activités économiques et unités d'analyse

À l'instar de Freire et Polèse (2003), nous avons opté pour des activités économiques 1) produisant des biens de consommation de première nécessité et 2) formant généralement la première base exportatrice des villes des pays en développement. Le vêtement et

⁷⁵ Une enquête de victimisation a révélé que 6,0% des habitants de l'État de Puebla ont été victimisés en 2001 versus 39,2% pour l'État de Morelos et 20,0% pour le District Fédéral (ICESI, 2002c).

⁷⁶ L'État de Puebla se place au 19^e rang des régions jugées les moins sécuritaires par ses habitants (ICESI, 2002c).

l'agroalimentaire font partie de l'industrie manufacturière, plus précisément des sous-secteurs de « l'alimentation, des boissons et du tabac » et des « textiles, du vêtement et du cuir » de la classification mexicaine des activités économiques d'INEGI⁷⁷.

Dans plusieurs pays, même les plus industrialisés, les répertoires compilant l'ensemble des établissements manufacturiers sur un même territoire sont quasi inexistantes. Pour pallier ce problème, les chercheurs de la UAP ont fait appel à divers organismes dans le but d'obtenir les informations nécessaires à l'élaboration d'un répertoire d'établissements manufacturiers de Puebla⁷⁸. Après plusieurs mois de labeur, ils sont parvenus à bâtir un échantillon de 697 établissements dont 95 de l'agroalimentaire et 602 du vêtement.

Tableau 3.2.2.

Répartition des établissements manufacturiers par taille et par localisation, 2001

Taille des établissements*	Agroalimentaire		Vêtement		Total
	ZMP	Reste de l'État	ZMP	Reste de l'État	
Petits	11	2	33	6	52
Moyens	3	1	24	10	38
Grands	8	0	7	7	22
<i>Non disponible</i>	<i>61</i>	<i>9</i>	<i>234</i>	<i>281</i>	<i>585</i>
Sous total	83	12	298	304	697
Total	95		602		

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla

* La classification des entreprises selon INEGI est la suivante : les petits établissements sont ceux comprenant au maximum 100 travailleurs, ceux de taille moyenne de 101 à 250 travailleurs, et ceux de grande taille plus de 250 travailleurs.

Les chercheurs ont, par la suite, sélectionné les établissements répondant à deux critères spécifiques : être localisés dans la zone métropolitaine de Puebla (ZMP) tout en étant de taille moyenne⁷⁹. Si le premier point s'avéra facile à respecter compte tenu de l'importance numérique des établissements localisés à cet endroit, le second en contrepartie se révéla un défi de taille pour les chercheurs (Tableau 3.2.2). En plus

⁷⁷ Les secteurs du vêtement et de l'agroalimentaire se retrouvent dans la *Clasificación Mexicana de Actividades y Productos* créée par l'INEGI en 1989. Les segments du tabac, du textile et du cuir n'ont pas été pris en considération dans cette étude.

⁷⁸ Il s'agit, entre autres, des bases de données de Bancomex, SEDECO, SIEM, CANATRA, Secretaria de Economía del Gobierno Federal, Cámara Nacional de la Industria del Vestido pour 2001.

⁷⁹ Les chercheurs ont défini les établissements moyens comme étant composés de 40 à 300 travailleurs.

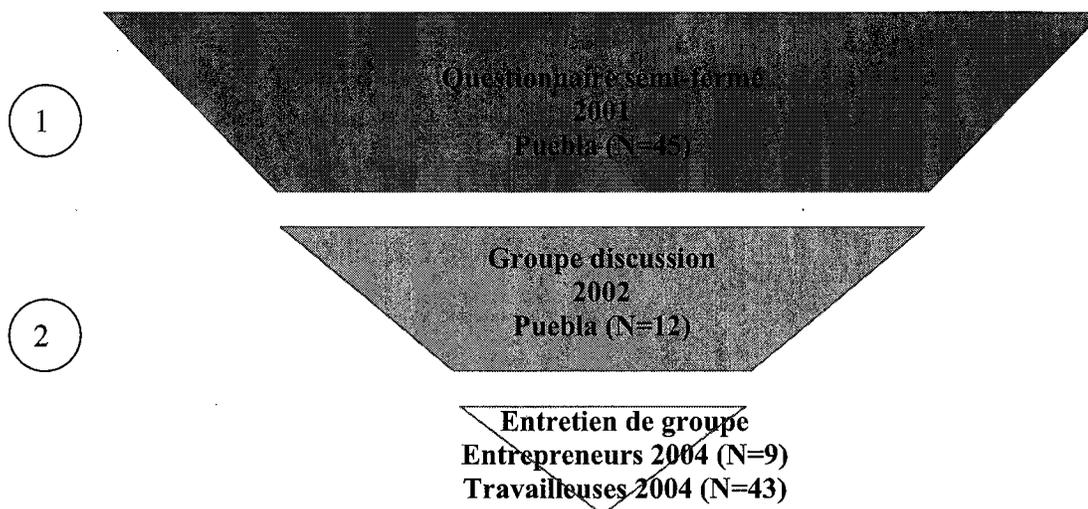
d'informations inexistantes, incomplètes ou erronées, nombre d'entrepreneurs refusèrent tout simplement de fournir des informations concernant leur établissement. Les chercheurs élargirent le bassin d'établissements espérant ainsi compenser les problèmes rencontrés sur le terrain.

Sur les 381 établissements localisés dans la région métropolitaine (83 pour l'agroalimentaire et 298 pour le vêtement), 99 furent sélectionnés pour l'enquête⁸⁰. Malgré les multiples efforts des chercheurs, l'échantillon final fut légèrement inférieur à celui espéré. Il est de 45 établissements : 20 pour le vêtement et 25 pour l'agroalimentaire.

3.3. Outils d'enquête et analyse des données

Notre stratégie méthodologique se scinde en deux grandes étapes⁸¹. La première fait appel aux données brutes des questionnaires appliqués dans le cadre de l'étude de la Banque mondiale; notamment celles portant sur les mesures de protection et de sécurité. Nous disposons en tout de 165 questionnaires, dont 45 pour Puebla.

Outils utilisés dans le cadre de la recherche



⁸⁰ L'idée étant, essentiellement, d'accéder à 60 établissements, dont 30, par secteur d'activité.

⁸¹ Le tout s'est échelonné sur une période de quatre ans, soit de 2001 à 2004.

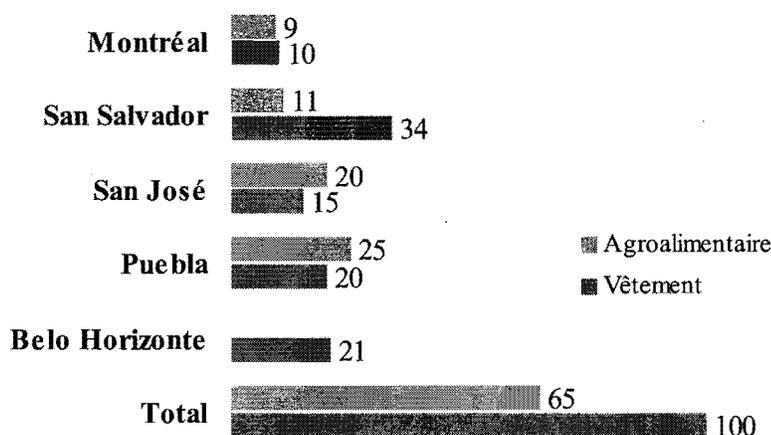
Notre méthodologie comporte aussi les résultats de six groupes de discussion réalisés sous ma codirection auprès d'un échantillon d'entrepreneurs : une vingtaine au total, dont douze à Puebla. La seconde phase, et non la moindre, comprend les résultats des entretiens de groupe conçus et appliqués auprès de neuf entrepreneurs et de 43 travailleuses *poblanos*⁸² du vêtement et de l'agroalimentaire. Cette partie constitue le coeur de notre démarche, car elle porte directement sur la question de l'insécurité urbaine dans le contexte des entreprises manufacturières de Puebla.

3.3.1. Questionnaire : première phase⁸³ (2001)

Le questionnaire semi-fermé avait pour but de mesurer l'impact des services défaillants sur la productivité d'établissements manufacturiers dans cinq villes de tailles similaires (Appendice A). Il comprenait cinq grandes sections (profil des établissements, transport de personnes et de biens, sécurité publique, cadre réglementaire et réunions d'affaires) dans lesquelles s'entrecroisaient des questions fermées et semi-ouvertes. Des 700 questionnaires envoyés dans les cinq villes d'étude, 165 furent remplis et traités (Figure 3.3.1.).

Figure 3.3.1.

Taux de participation par secteur d'activité et ville d'étude, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla

⁸² Signifiant « de Puebla ».

⁸³ Élaboré par nous en collaboration avec les chercheurs impliqués dans l'étude de la Banque mondiale.

Les questions traitant du crime (niveau de victimisation, coûts, types de délits commis⁸⁴) et des mesures de sécurité figurent dans la section quatre du questionnaire portant le libellé *sécurité et la protection*. En plus de catégoriser les établissements selon divers indicateurs (secteurs d'activité, biens produits, composition de la main-d'œuvre, localisation, etc.), nous avons effectué des manipulations statistiques sur l'ensemble de l'échantillon en prenant soin d'isoler les données concernant Puebla.

3.3.2. Groupes de discussion⁸⁵ : première phase (2002)

Parallèlement aux enquêtes par questionnaire, les chercheurs du projet de la Banque mondiale ont fait appel au groupe de discussion⁸⁶ (Appendice B). Le guide de discussion comprenait cinq sections, une par service (transport de personnes, transport de marchandises, mesures de sécurité et de protection, services urbains, cadre réglementaire), pour encadrer les échanges et éviter les glissements conceptuels. Chaque section se scindait en trois parties : la première visant à définir le service et à donner des exemples de coûts et de mesures palliatives. Les participants étaient, par la suite, conviés à identifier les facteurs ayant le plus d'impact sur leur établissement. Pour clore chaque section, les entrepreneurs devaient estimer, au terme d'un effort collectif, le coût de la carence du service étudié sur le coût total de production de leur établissement. Finalement, une question faisant la synthèse des résultats obtenus des échanges était présentée à la toute fin de la rencontre. Une professeure de la UAP⁸⁷ fut mandatée par les chercheurs pour mener à bien cet exercice. Elle avait le mandat spécifique d'encadrer les discussions tout en laissant une certaine latitude aux invités.

Malgré diverses tentatives infructueuses, la stratégie de groupe n'a pu être appliquée dans l'ensemble des villes d'étude. Le faible taux de participation tient possiblement à la méfiance des entrepreneurs, surtout envers les recherches académiques, et à leur refus de divulguer des informations sensibles. Au total, 24 entrepreneurs de Puebla, de San José et

⁸⁴ Les données monétaires (en pesos mexicains) ont toutes été converties en dollars canadiens suivant les taux de la Banque du Canada.

⁸⁵ Dirigés par nous en collaboration avec les autres chercheurs ayant participé à l'étude de la Banque mondiale.

⁸⁶ Sorte de formule hybride du *groupe de discussion*.

⁸⁷ Judith Chaffee, professeure et chercheuse à la faculté d'économie de la UAP.

de San Salvador ont assisté aux groupes de discussion (Tableau 3.3.2.). En dépit des problèmes rencontrés, le guide de discussion s'est avéré essentiel pour diverses raisons. Cet outil servit à l'élaboration de l'outil d'enquête final, lui aussi axé sur la dynamique de groupe. Il nous a aussi été d'une grande utilité pour la formulation des questions et lors de l'application de la grille sur le terrain.

Tableau 3.3.2.

Distribution des participants selon les villes et secteurs d'activité

Villes	Agroalimentaire	Vêtement	Total
Puebla	9	3	12
San José	4	4	8
San Salvador	3	1	4
Total	16	8	24

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla

3.3.3. Entretiens de groupe : deuxième phase

Tablant sur notre expérience de 2001-2002, nous avons choisi de faire appel au groupe de discussion pour comprendre, dans un premier temps, comment était perçue l'insécurité urbaine par les deux groupes cibles (entrepreneurs et travailleuses) et, dans un deuxième temps, voir comment les perceptions influent sur le comportement des acteurs. Même s'il se prête mal à la généralisation, le groupe de discussion a l'avantage de renseigner le chercheur sur le raisonnement des participants et sur leurs conceptions de la réalité. Il peut aussi s'inscrire aisément dans une logique de triangulation, dans la mesure où il :

« [...] would complement any other method being used. It would, on one side, "triangulate" the data of formal methodological techniques by adding to them the human element of the voices of multiple subjects; it would, on the other hand, with the cross-referenced multiple opinions stemming from its group nature, lend methodological rigor on the one-on-one interpretive nature of field interviews [...] » (Frey et Fontana dans Morgan (éd.), 1993 : 22).

Le nombre d'entretiens de groupe fut déterminé par l'intérêt des personnes contactées et leur consentement verbal. À l'aide d'une liste préliminaire de candidats potentiels, nous avons établi le nombre de sessions nécessaires. Notre objectif étant de regrouper les participants dans des groupes composés de cinq à huit personnes en nous laissant, bien

entendu, une certaine marge de manœuvre dans l'éventualité du désistement de certains. Pour préserver une certaine homogénéité au sein des groupes, les candidats furent triés suivant deux critères spécifiques : leur niveau hiérarchique dans les établissements (travailleur qualifié, travailleur non-qualifié, travailleur de production, personnel de bureau, etc.) et leur secteur d'activité (vêtement, agroalimentaire). Les entrepreneurs furent séparés des travailleuses, chaque clientèle (ou sous-population) étant par la suite regroupée par secteur d'appartenance.

La structure générale des entretiens de groupe fut développée de façon à pouvoir déceler les divergences d'opinions quant à l'impact de l'insécurité urbaine sur le fonctionnement des établissements. Certaines questions furent adaptées au contexte des travailleuses de manière à connaître leurs impressions sur diverses facettes du problème d'insécurité urbaine; notamment sur les mesures préventives adoptées par les femmes, sur leur intention de quitter ou non le travail pour des questions d'insécurité et sur ce qui devrait être fait pour améliorer la sécurité des femmes dans le quartier et dans la ville.

Le guide d'entretien comporte trois sections. La première introduit le thème et clarifie les concepts d' « insécurité urbaine » et de « violence ». La seconde partie constitue le noyau du guide et comporte des questions touchant cinq grands thèmes :

- Facteurs d'insécurité urbaine dans le quartier et victimisation (directe et indirecte);
- Conséquences de l'insécurité urbaine sur la vie personnelle et sur le fonctionnement des établissements;
- Raisons expliquant le roulement du personnel, notamment le roulement féminin;
- Les mesures préventives pour pallier le sentiment d'insécurité (à l'échelle de l'établissement et dans la vie personnelle);
- Confiance envers les autorités (instances publiques et forces policières).

Finalement, la dernière partie permet au modérateur de récapituler les propos tenus durant les échanges tout en permettant aux participants de s'exprimer sur des sujets n'ayant pas été abordés durant la rencontre.

Nous présentons, à tour de rôle, les deux séries d'entretiens de groupe effectués à Puebla, leur application et les traitements effectués.

3.3.3.1. Entrepreneurs (entretiens de groupe 2004)

Les entretiens de groupe effectués auprès des entrepreneurs (Appendice C) avaient pour but de récolter leurs impressions sur l'impact de l'insécurité urbaine sur le fonctionnement de leur établissement. Pour ce faire, nous avons mené deux rencontres, une par secteur d'activité, ce qui nous a permis d'avoir des groupes ayant des caractéristiques similaires, donc relativement homogènes. Nous avons puisé les entrepreneurs potentiels de la liste des 45 établissements manufacturiers étudiés par Freire et Polèse (2003). Puisque notre recherche se veut une extension de cette étude, ce choix nous a semblé le plus judicieux, d'autant plus qu'il nous a permis d'effectuer des liens intéressants avec l'enquête précédente.

La première étape du processus de recrutement a consisté à établir des contacts téléphoniques avec les entrepreneurs pour leur expliquer l'objectif de notre démarche⁸⁸. Il nous a été possible de rencontrer 23 entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire durant les deux premières semaines de juin 2004. Malgré quelques réticences, les entrepreneurs ont consenti pour la plupart à participer aux entretiens, se sont même montrés très ouverts à ce que nous rencontrions les travailleuses. Ceux ayant refusé de participer à notre recherche ont été contactés à nouveau. Cela nous a permis d'accéder à six candidats supplémentaires pour un total de 29 entrepreneurs.

Afin de tester notre grille de questions, nous avons contacté deux hommes d'affaires (un du vêtement et l'autre de l'agroalimentaire) durant le mois de juin 2004. Ils nous ont été d'une grande aide non seulement pour vérifier leur niveau de compréhension des questions et de la terminologie employée, mais aussi pour valider notre démarche. Ces informateurs-clés nous ont aussi donné leurs impressions sur les problèmes rencontrés dans leur établissement et les raisons expliquant selon eux les problèmes de recrutement et de roulement de personnel. À l'aide des informations recueillies, nous avons peaufiné

⁸⁸ Cette étape s'est déroulée du mois de mai à juin 2004.

notre outil d'enquête, restructuré certaines des questions avant d'entreprendre la seconde phase du recrutement de participants potentiels.

Malgré nos multiples efforts, des 29 entrepreneurs potentiels seulement huit⁸⁹ (sept hommes et une femme) se sont présentés aux rencontres; six de l'agroalimentaire et deux du vêtement. Pour tirer le maximum de cette situation, nous avons choisi de traiter les informations recueillies au cas par cas. C'est-à-dire en mettant l'accent sur les perceptions individuelles au lieu de préconiser un consensus comme c'est souvent le cas des entretiens de groupe. Pour des questions pratiques, les entretiens de groupe se sont déroulés dans une salle de conférence tôt le matin. Les échanges furent aussi encadrés de manière à ne pas dépasser la durée accordée (une heure et demie en tout). En plus du PowerPoint affichant les questions et le temps alloué à chacune d'entre elles, une copie papier du programme fut remise à chacun des participants pour les aider dans leurs tâches. Chaque rencontre fut menée par une modératrice d'expérience, la même ayant conduit la première phase des groupes de discussion. Ce choix repose aussi bien sur sa connaissance du thème de recherche que sa capacité de réagir rapidement à des situations imprévues.

Suivant chaque entretien de groupe, nous avons rencontré la modératrice afin d'avoir un compte rendu détaillé des discussions et dégager les points nécessitant certains ajustements. De concert avec l'étudiante de la UAP, nous avons vérifié et validé les informations obtenues des entretiens de groupe en prenant soin de respecter, dans la mesure du possible, l'intégralité des commentaires des répondants.

Considérant qu'il s'agit de transcriptions de contenu et non de transcriptions textuelles, les traitements effectués découlent essentiellement de matrices conceptuelles. L'information étant codée (par individu et par secteur d'activité)⁹⁰ mais aussi classée par thème et sous-thème; chaque catégorie pouvant comprendre un ensemble de mots-clés, d'idées ou d'exemples jugés pertinents.

⁸⁹ À cela s'ajoute un entrepreneur du vêtement rencontré individuellement à la fin du mois de juin 2004.

⁹⁰ Chaque entrepreneur dispose d'un code alphanumérique : EA1, par exemple, signifie qu'il s'agit d'un entrepreneur (E) du secteur agroalimentaire (A), le premier de son groupe (1).

3.3.3.2. Travailleuses (entretiens de groupe 2004)

La seconde phase d'entretiens visait spécifiquement les travailleuses des établissements manufacturiers *poblanos*. Il s'agissait essentiellement de répertorier les stratégies employées par les femmes pour réduire leur sentiment d'insécurité urbaine et, si possible, d'en estimer les coûts. La stratégie employée pour le recrutement des travailleuses fut la suivante. Il s'agissait d'avoir accès à des travailleuses oeuvrant, si possible, dans les mêmes établissements que les entrepreneurs pour voir s'il existait des divergences d'opinions ou des lectures différentes du thème abordé⁹¹. Également, il nous fallait rencontrer des femmes ayant des profils différents, si possible cinq par établissement, pour avoir une diversité d'impressions et d'expériences. Le processus de sélection des participantes fut très simple. Dans un premier temps, nous avons demandé aux entrepreneurs de nous fournir une liste des travailleuses de leur établissement. Par la suite, nous leur avons soumis nos critères de sélection, ces derniers étant :

- L'âge : de préférence de tous les âges;
- L'ancienneté : être à l'emploi depuis quelques mois ou quelques années;
- La fonction occupée dans l'établissement : disposer de travailleuses oeuvrant dans diverses divisions (production, administration, etc.).

Certains nous ont proposé des candidates répondant à nos critères, d'autres nous ont mis en contact avec le chef de personnel. Dans tous les cas, nous avons remis aux entrepreneurs une lettre expliquant nos intentions, le choix des candidates potentielles de même que la structure de fonctionnement des rencontres. Ces lettres ont été apposées à la vue des travailleuses dans les aires de repos et les cafétérias des établissements.

⁹¹ Deux des établissements (un du vêtement et l'autre de l'agroalimentaire) où nous avons mené nos enquêtes auprès des travailleuses ne font pas partie de notre échantillon d'entrepreneurs. Nous avons désiré avoir accès au plus grand nombre de travailleuses peu importe que les entrepreneurs aient ou non participé aux entretiens de groupe.

À la différence des entrepreneurs, les travailleuses ont toutes été rencontrées sur leur lieu de travail. Cette stratégie s'est avérée nécessaire pour interroger un groupe de femmes dans un endroit familier à même de mieux les accommoder. Morgan (1993: 32) dit de l'entretien de groupe sur le terrain :

« In this setting the researcher is freer to ask probing questions, to allow interpersonal dynamics to play out to their fullest extent, and to become and empathetic observer. »

Si l'établissement peut s'avérer un endroit contraignant, voire peu orthodoxe pour ce type d'enquête, notre expérience personnelle prouve le contraire. Les femmes rencontrées nous ont ouvert leur cœur, pour ainsi dire. Elles nous ont expliqué, de long en large, les problèmes qu'elles rencontrent quotidiennement. L'établissement ne représente pas à nos yeux un biais, mais bien un lieu privilégié ayant donné lieu à des échanges intéressants et transparents. Dans aucun cas, avons-nous senti de pression de la part des entrepreneurs. D'ailleurs, ils sont toujours demeurés distants et respectueux de la confidentialité des rencontres. Pour ces raisons, nous jugeons ne pas avoir biaisé notre étude en effectuant les rencontres avec les femmes dans leur lieu de travail. D'autant plus qu'il s'agit d'un endroit choisi par les premières concernées et non imposé par une tierce personne.

Durant le mois de juillet et août 2004, nous avons mené neuf entretiens de groupe auprès de 43 travailleuses dont 29 de l'agroalimentaire et 14 du vêtement (Appendice D). La durée des rencontres a varié sensiblement selon les établissements, mais n'a jamais dépassé une heure et demie⁹². Si la plupart des rencontres ont eu lieu dans des salles fermées en l'absence des entrepreneurs, d'autres se sont déroulées directement à l'étage de production. Cette option fut retenue à trois reprises (deux établissements de l'agroalimentaire et un du vêtement) pour satisfaire les demandes des travailleuses. En procédant de la sorte, nous avons voulu préserver l'esprit de notre démarche et bénéficier des impressions des répondantes, peu importe l'endroit où elles ont été recueillies.

⁹² La gestion du temps fut une préoccupation constante tout au long de l'application des outils d'enquête. Dans certains cas, les entretiens auprès des travailleuses ont duré 30 minutes, dans d'autres cas un peu plus d'une heure et demie. Dans tous les cas, nous avons dû nous plier aux contraintes du terrain, voire aux horaires des travailleuses.

À la différence des entretiens de groupe avec les entrepreneurs, nous avons préconisé un style d'animation moins directif laissant plus de marge de manoeuvre aux participantes dans la direction des échanges. Geoffrion dans Gauthier (2004 : 347) le considère :

« [...] plus approprié lorsqu'on désire établir de nouvelles hypothèses, des idées ou des bases stratégiques. Il est aussi recommandé lorsqu'on traite de sujets émotifs. »

Cette approche s'est avérée profitable pour diverses raisons. Elle nous a permis d'axer la discussion sur les préoccupations des participantes au lieu de mettre l'accent sur des thèmes prédéterminés. De plus, ce style a permis aux femmes de s'exprimer librement, sans tabou, un réel privilège considérant la sensibilité du thème abordé. Aussi, cette tactique nous a permis de comprendre les raisons expliquant les craintes des travailleuses, leur provenance et leurs conséquences sur leurs tâches au travail. Malheureusement, nous n'avons pas pu enregistrer les entretiens de groupe en raison du refus catégorique des participantes. Aussi, une observatrice, la même ayant fait la transcription des entretiens de groupe auprès des entrepreneurs, s'est chargée de la prise de notes et des aspects logistiques associés aux rencontres.

L'analyse des résultats des entretiens de groupe fut sensiblement la même que celle employée pour les entrepreneurs. Une matrice conceptuelle fut élaborée suivant les mêmes principes de la première série d'entretiens. Après quoi les données furent classées et croisées de manière à dégager les différentes perceptions à l'intérieur d'un même établissement, mais aussi entre établissements enquêtés.

3.3.4. Mini questionnaire (entrepreneurs et travailleuses 2004)

À la toute fin de chacune des rencontres, nous avons distribué un mini questionnaire aux participants. Certaines questions visaient à dresser le portrait sociodémographique des participants, d'autres portaient plutôt sur la préoccupation à l'égard du crime dans le quartier, sur le niveau d'insécurité ressentie dans le voisinage et sur le travail global des forces policières (Appendice E, Appendice F). Les données recueillies nous ont permis de valider certaines des informations recueillies des entretiens et d'effectuer certains

traitements statistiques. Dans le cas des entrepreneurs, les données quantitatives ont été utilisées uniquement à titre de référence en raison du faible taux de participation des répondants.

3.4. Limites et avantages de la démarche

Toute recherche comporte des avantages et des inconvénients. La nôtre n'y fait pas exception. Malgré notre connaissance de la langue et du terrain d'étude, il nous a fallu ajuster notre stratégie de recherche à de multiples reprises pour arriver à nos fins.

3.4.1. Petitesse de l'échantillon

Le secteur manufacturier au Mexique, comme dans d'autres pays, est un milieu incertain. Au moment d'effectuer nos enquêtes, des 45 entreprises faisant partie de l'échantillon de Freire et Polèse (2003)⁹³, trois n'existaient déjà plus et certaines avaient changé d'adresse. Des 42 encore en activité, nous avons voulu confirmer les coordonnées auprès des entrepreneurs et/ou nous sommes rendus aux anciens emplacements pour avoir les informations concernant la nouvelle localisation des établissements, si tel était le cas. Ce processus fut long (un mois intensif), mais nécessaire compte tenu de la déficience des sources d'informations disponibles sur le terrain (bottins téléphoniques, repères d'entreprises, etc.).

Notre premier contact avec les entrepreneurs fut, lui aussi, ardu. Pour commencer, ils se sont montrés peu enclins à participer à notre enquête sous prétexte qu'il s'agissait d'une étude ayant peu de retombées sur leur secteur et leur établissement. Et comme plusieurs d'entre eux avaient déjà participé à l'enquête précédente (2001-2002), ils ne voyaient tout simplement pas l'intérêt de répéter l'expérience, peu importe la pertinence du sujet abordé. Comme le mentionnent Burrows et al. (1999; 7):

« [...] businesses have their own priorities and providing detail about their experience [...] is not one if them. There is nonetheless firm experience that

⁹³ L'appellation « Freire et Polèse (2003) » fait référence au projet financé par la Banque mondiale dans son ensemble, mais aussi au livre intitulé : *Connecting Cities with Macroeconomic Concerns : The Missing Link* qui reprend l'essentiel des résultats des enquêtes.

they will participate [...] if they are suitably re-assured about the purpose of the exercise; if they have forewarning [...] and are faced with a persistent survey team! »

Conséquemment, nous avons dû expliquer aux entrepreneurs le but de notre recherche, ses objectifs et sa pertinence tout en leur remettant une lettre officielle certifiée par l'université d'accueil montrant le sérieux de notre démarche. Notre persévérance a porté des fruits, car il nous a été possible de visiter la majorité des établissements, de rencontrer les entrepreneurs et, dans certains cas, de faire la connaissance d'autres membres du personnel.

La logistique des rencontres s'est avérée un vrai casse-tête. En raison des horaires de travail des entrepreneurs, il nous a fallu leur proposer diverses dates plausibles avant d'arriver à un consensus satisfaisant leurs exigences. Nos rencontres avec les informateurs-clés ont été essentielles dans notre décision d'effectuer les rencontres à la fin juillet (2004), mais aussi de les mener tôt le matin dans une salle de conférence localisée près d'une grande artère. Malheureusement, certains entrepreneurs se sont désistés à la dernière minute mettant en péril l'issue finale des rencontres de groupe. Malgré les obstacles rencontrés, nous sommes allés de l'avant comme prévu.

3.4.2. Parler du sentiment d'insécurité

Traiter du sentiment d'insécurité n'est pas chose facile parce qu'elle est liée à des événements traumatisants, des situations déstabilisantes ou des préoccupations difficiles à définir en des termes concrets. Dans tous les cas, le chercheur doit user de tact et surtout être à l'écoute de la population ciblée par la recherche. L'établissement d'un lien de confiance avec les entrepreneurs fut une préoccupation constante tout au long de notre terrain. Cela d'autant plus qu'il nous fallait les interroger sur un thème sensible et obtenir leur accord pour accéder aux travailleuses de leur établissement. Aussi, nous avons pris l'engagement formel de traiter l'information de manière confidentielle en omettant toute donnée permettant d'identifier une personne ou un établissement. Dans le cas des travailleuses, cette tactique fut essentielle pour une raison fort simple. En plus de leurs inquiétudes à l'égard du thème de recherche, ces dernières craignaient de voir leurs

impressions divulguées à une tierce personne, en l'occurrence l'employeur, sans leur accord. Raison qui explique aussi pourquoi nous avons préconisé le consentement verbal au lieu du consentement écrit jugé plus contraignant.

Au contraire des entrepreneurs, nous avons pu établir rapidement une entente tacite avec l'ensemble des travailleuses probablement en raison de notre genre. Selon Finch (1999 : 69), les femmes acceptent plus facilement de parler à une chercheuse de sujets qui les touchent particulièrement même si elles peuvent avoir certaines appréhensions à l'égard du thème de recherche ou de leur performance durant les échanges. Elle dit aussi, en citant Oakley (1981), que :

« [...] formal survey-type interviewing is unsuited to the production of good sociological work on women. She prefers less-structured research strategies which avoid creating a hierarchical relationship between interviewer and interviewee. That sort of relationship [...] is inappropriate for a feminist doing research on women because it means we objectify our sisters ».

C'est aussi la formule que nous avons préconisée pour les entretiens de groupe auprès des travailleuses. Même s'il s'agissait essentiellement du même guide de discussion que celui appliqué aux entrepreneurs, l'orientation des échanges fut laissée à la discrétion des participantes. En faisant appel à un style d'animation non directif, nous avons pu aisément cerner les préoccupations des femmes, voir les différences entre établissements, mais aussi aborder des sujets ne faisant pas partie du guide de discussion. Évidemment, nous sommes intervenus à quelques reprises afin de garder le cap sur notre thème de recherche et éviter les dérapages.

3.4.3. Collecte d'informations

Un problème assez important auquel nous avons fait face durant notre séjour à Puebla fut l'enregistrement des entretiens de groupe. Malgré nos multiples tentatives⁹⁴, il nous a été impossible d'enregistrer les conversations des entrepreneurs et des travailleuses. Avoir transgressé notre entente avec les participants aurait pu compromettre l'ensemble de notre

⁹⁴ En personne ou par le biais d'une lettre officielle certifiée de l'université d'accueil assurant le traitement confidentiel des informations.

recherche, c'est pourquoi nous avons décidé de respecter les limites nous étant imposées par les sujets d'étude. Pour compenser l'absence de matériel audio, nous avons fait appel une étudiante de la faculté d'économie de la UAP afin qu'elle se charge de la transcription des entretiens. Dans le cas des entrepreneurs, nous avons pu le faire nous-mêmes conjointement à cette dernière. Ce compromis méthodologique nous a permis de mener à terme nos deux séries d'entretiens de groupe dans les délais prévus.

Dans le but d'avoir des comptes rendus de qualité, nous avons rédigé un guide expliquant la procédure à suivre lors des discussions. Essentiellement, ce dernier comportait des techniques de prise de notes et des indications concernant l'identification des répondants. Fort heureusement, l'étudiante avait de l'expérience dans ce domaine de sorte que nous avons pu rapidement lui transmettre les renseignements nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. En plus d'effectuer la transcription méthodique des propos tenus par les participants, l'assistante avait pour mission d'observer le langage non verbal des sujets. Cette information nous étant essentielle pour comprendre le degré de sensibilité des répondants à l'égard de certaines questions.

Suivant chaque séance de groupe, nous avons discuté des éléments les plus notables avec l'assistante et dans le cas des entrepreneurs, avec la modératrice. Cela nous a permis de cerner les éléments problématiques, mais aussi ceux dignes d'intérêt. Une matrice comprenant l'ensemble des observations fut élaborée dans le but de positionner les données recueillies dans leur contexte; un outil essentiel pour l'analyse ultérieure des résultats des entretiens de groupe.

3.4.4. Les entretiens auprès des travailleuses : la recherche d'un compromis

À l'origine, notre intention était de mener les entretiens auprès des travailleuses dans une salle de conférence prévue à cet effet, si possible à l'extérieur des heures de travail. Les entrepreneurs ont soutenu notre démarche initiale, certains étant même prêts à libérer certaines employées durant les heures de production si cela s'avérait nécessaire. Or, nos discussions préliminaires avec les travailleuses nous ont incités à revoir notre approche pour plusieurs raisons. En voici certaines.

La conciliation travail-famille réduit considérablement la marge de manœuvre des femmes. De fait, leurs tâches sont compartimentées de telle sorte qu'il leur est impossible de se libérer pour des activités plus sociales. Nous avons donc proposé aux travailleuses d'effectuer les rencontres durant la fin de semaine, mais sans succès. En fait, cette période constitue bien souvent le seul moment où elles peuvent vaquer à leurs occupations familiales. Une situation similaire se présenta pour la question du transport. Plusieurs travailleuses résident en périphérie de la ville centre où le transport en commun est déficient notamment le soir et la fin de semaine. Nous leur avons soumis plusieurs options dans l'espoir d'arriver à un accord satisfaisant les deux partis; transport privé, payer les frais de déplacement, choisir un lieu plus stratégique. Néanmoins, le résultat fut le même. Finalement, nous avons demandé aux travailleuses si elles ne voyaient pas d'inconvénient à ce que les rencontres s'effectuent dans leur environnement de travail. À notre surprise, cette option s'avéra la plus intéressante pour la grande majorité d'entre elles.

Pouvoir effectuer les rencontres dans les établissements, et surtout durant les heures de travail, a été le fruit d'un travail de persuasion auprès des entrepreneurs. Essentiellement, il nous fallait les inviter à nous donner accès aux travailleuses sans qu'elles soient pénalisées financièrement pour leur participation durant les heures de travail. Il faut comprendre qu'au Mexique, l'insertion des femmes au marché du travail découle souvent du besoin d'accroître le revenu familial (Cunningham dans Katz et Correia (éd.), 1996). Sans l'accord des employeurs, les travailleuses n'auraient jamais consenti à participer aux enquêtes. Les entrepreneurs du vêtement furent moins ouverts à notre approche, ce qui explique le taux de participation nettement inférieur dans ce secteur d'activité.

3.4.5. Bénéfices de la démarche

En dépit des problèmes rencontrés en cours de route, les rencontres effectuées auprès des sujets d'étude se sont déroulées dans un environnement propice à la discussion, à l'échange et à la découverte de nouvelles pistes de réflexion. Si dans les débuts, les entrepreneurs se sont montrés peu intéressés par notre recherche, il en fut tout autrement par la suite. Plusieurs nous ont demandé de la documentation portant sur l'insécurité

urbaine afin d'intégrer cette préoccupation dans leur milieu de travail. Dans le cas de femmes, la même situation s'est produite. Clairement, notre intervention a eu un impact, ne serait-ce que par la prise de conscience qu'il a suscitée auprès des personnes interrogées. Évidemment, notre intention ne fut pas de les alarmer ou de les rendre plus craintifs à l'égard de leur environnement, mais plutôt de mieux comprendre comment l'insécurité urbaine pouvait affecter les entrepreneurs et les travailleuses dans leur milieu de travail.

Dans l'ensemble, les participants aux entretiens de groupe se sont montrés très ouverts à la discussion et respectueux des opinions émises par leurs collègues. Nous avons pu avoir accès à des personnes occupant diverses fonctions dans les établissements de manière à bénéficier d'un vaste éventail de regards et de perceptions. Et si le nombre de participants ne fut pas à la hauteur de nos attentes, la qualité de leurs propos compensa, nous pensons, pour cette lacune. Dans un pays en développement où règne la méfiance, parvenir à réunir un ensemble d'entrepreneurs dans un endroit déterminé et à une date fixe est une tâche complexe nécessitant de la patience et de la détermination.

Les rencontres avec les femmes se sont avérées particulièrement intéressantes. En les interrogeant dans leur milieu de travail, il nous a été possible de nous introduire dans leur quotidien, mais aussi d'étudier divers aspects de leur environnement immédiat. Même s'il ne nous fut pas toujours facile d'appliquer les outils d'enquête (temps restreint, impossibilité d'appliquer la stratégie de groupe dans tous les établissements), nous avons pu obtenir des informations riches en détail et en vécu. Les obstacles rencontrés sur le terrain et la petitesse de notre échantillon nous ont évidemment forcés à revoir notre façon de présenter l'information. Aussi, nous avons opté pour un style plus journalistique nous permettant de mettre en relief de manière synthétique les idées particulières de chacun de nos répondants. Malgré nos limites, cette approche nous semble la plus appropriée considérant la nature de l'objet d'étude et de l'importance de bien présenter les informations qualitatives sous la forme d'histoires de vie.

CHAPITRE 4

PROFIL DES ENTREPRISES ET DE SA MAIN-D'ŒUVRE

Ce chapitre dresse le portrait général des établissements manufacturiers à l'étude et de leur personnel féminin. Nous commençons par une brève présentation du manufacturier à Puebla, principalement des secteurs du vêtement et de l'agroalimentaire. Nous dressons, ensuite, le portrait des travailleuses *poblanas* oeuvrant dans ces domaines en puisant nos informations des questionnaires de 2001 et des entretiens de groupe de 2004.

4.1. Développement manufacturier de Puebla

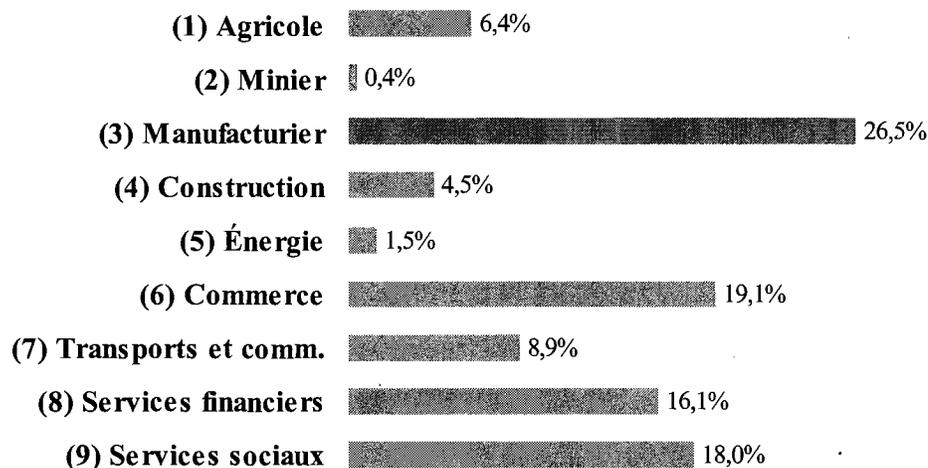
L'État de Puebla compte une importante assise économique. De 1996-2002, il occupait le huitième rang pour son apport au produit intérieur brut (PIB) et le cinquième pour ses exportations (Martinez de Ita, 2005).

L'activité manufacturière est le secteur contribuant le plus au PIB *poblano* (26,5%) suivi du commerce (19,1%) et des services sociaux (18,0%)⁹⁵ (Figure 4.1.1.). L'État de Puebla détient le troisième rang pour le nombre d'établissements manufacturiers (8,2%) derrière Mexico (10,8%) et le District fédéral (8,4%). Il se place aussi en neuvième position pour sa main-d'œuvre (5,0% du total national) toujours derrière Mexico (10,8%) et le District fédéral (10,7%) (INEGI. 2005b).

⁹⁵ Le manufacturier représentait en 1998 21,3% du PIB national suivi des services sociaux (21,0%) et du commerce (20,8%) (INEGI, 2005b). En 2000, 87,1% des exportations totales étaient attribuables au manufacturier. L'industrie *maquiladora* étant, pour sa part, responsable de tout près de la moitié (47,9%) des exportations manufacturières cette même année (De la Garza Toledo, 2003).

Figure 4.1.1.

Apport des grands secteurs économiques de l'État de Puebla à son PIB, 2003



Source: INEGI. 2005b. *Sistema de Cuentas Nacionales de México*.

Deux sous-secteurs économiques d'importance à Puebla sont les 1) aliments, la boisson et le tabac⁹⁶ et le 2) textile, le vêtement et le cuir. Ils regroupent 52,9% des établissements, 60,9% des travailleurs et 40,4% des salaires⁹⁷ (Tableau 4.1.2.). Le sous-secteur des aliments, de la boisson et du tabac rassemble 34,3% des établissements manufacturiers de la municipalité de Puebla et 18,1% de sa main-d'oeuvre. L'activité alimentaire⁹⁸ est fortement ancrée sur le territoire, car elle détient le tiers de tous les établissements de la transformation⁹⁹ (Tableau 4.1.3.). Le sous-secteur du textile, du vêtement et du cuir, pour sa part, compte relativement moins d'établissements (15,0%) mais dispose, en revanche, d'une abondante main-d'oeuvre (41,4% du total des travailleurs)¹⁰⁰. Le prêt-à-porter

⁹⁶ Il occupe aussi une place importante dans l'industrie manufacturière mexicaine. En 2004, son apport au PIB manufacturier fut de 29,5%; soit le plus important de tous les sous-secteurs représentés (INEGI, 1999b, 2004c).

⁹⁷ Notons que le sous-secteur de la machinerie, des équipements et des produits métalliques (38) détient une masse salariale de beaucoup supérieure au vêtement et à l'agroalimentaire. En contrepartie, il regroupe un nombre de travailleurs inférieur (18,6% du total).

⁹⁸ Cette dernière regroupe dix sous-secteurs d'activité (viandes, produits laitiers, conserves, céréales, pain, produits céréaliers, huiles, sucre, chocolat, autres produits alimentaires). Elle exclut les sous-secteurs des boissons et du tabac.

⁹⁹ Le sous-secteur de l'alimentation domine largement au Mexique, car il regroupait en 2003, 94,3% des établissements, 82,3% de la main-d'oeuvre et 71,35 des salaires (INEGI, 1999b, 2004c).

¹⁰⁰ L'industrie du textile, du vêtement et du cuir rapporte de gros sous au Mexique. En plus de regrouper 14,4% des établissements, 17,5% de la main-d'oeuvre et 10,0% des salaires du manufacturier, cette industrie

possède près de la moitié (43,7%) des établissements; plus de 80,0% sont des petites voire de très petites entreprises (Martinez de Ita, 2005).

Tableau 4.1.2.

Participation (%) des sous-secteurs de l'industrie manufacturière
de l'État de Puebla, 1998

Sous-secteurs	Établissements	Employés	Salaires*
(31) Aliment, boisson et tabac	30,4%	15,9%	11,8%
(32) Textile, vêtements et cuir	22,5%	45,0%	28,6%
(33) Industrie du bois	9,3%	4,5%	1,7%
(34) Papier et produits connexes	2,7%	2,0%	1,4%
(35) Substances chimiques, produits dérivés	1,3%	4,3%	7,9%
(36) Produits minéraux	21,2%	8,3%	2,5%
(37) Industrie métallique	0,0%	0,7%	1,6%
(38) Machinerie, équipements et produits métalliques	11,0%	18,6%	44,0%
(38) Autres	1,5%	0,7%	0,5%

* Milliers de pesos mexicains.

Source : INEGI. 1999b. *Censos Económicos, Puebla*.

Tableau 4.1.3.

Portrait global des entreprises de l'alimentation et du vêtement
dans la municipalité de Puebla, 1998

	Établissements	Personnel	Salaires
(3) Industrie manufacturière	5611	72585	2764307
(31) Aliment, boisson et tabac	34,3%	18,1%	18,8%
Aliment uniquement	33,3%	14,3%	13,5%
(32) Textile, vêtement et cuir	15,0%	41,4%	33,3%
Vêtement uniquement	6,8%	13,0%	6,1%

Source : INEGI. 1999b. *Censos Económicos Puebla, Tomo I*

L'industrie manufacturière à Puebla est née au 19e siècle avec le secteur textile. La première entreprise spécialisée dans le fil à coudre, *La Constancia Mexicana*, a d'ailleurs vu le jour en 1835 dans la municipalité de Puebla (Martinez de Ita, 2005). Ce n'est que dans les années 50 que l'industrie *poblana* se diversifie. Entre 1940 et 1960, plus de 80%

se situe au quatrième rang des activités contribuant le plus au PIB manufacturier (6,3% en 2004). Le vêtement rassemble, à lui seul, tout près de 50,0% des établissements, 60,3% de la main-d'œuvre et 54,5% des salaires du sous-secteur textile, vêtement et cuir mexicain (INEGI, 1999b, 2004c).

des entreprises installées dans l'État se spécialisent dans la construction, l'alimentation, la chaussure et le vêtement, la métallurgie et les produits chimiques (Milian, 1986). Ce vent de changement touche la municipalité de Puebla qui voit son nombre d'entreprises passer de 1977 à 2708 entre 1960 à 1970 (Mendez, 1987; Chapain, 2005). Le textile perd graduellement du terrain (en nombre et en taille, mais pas en capital investi) au profit de secteurs plus dynamiques, dont la construction et l'industrie chimique. Durant les années 70, certaines activités plus modernes gagnent en importance. C'est le cas de la métallurgie, de l'automobile, des produits chimiques et pétrochimiques (Milian, 1986). Le tertiaire connaît, lui aussi, une croissance soutenue. Entre 1960 et 1990, sa population active passe de 47,5% à 62,0%. Situation différente s'étant produite dans le secteur secondaire qui demeure assez stable durant cette période (entre 34,0% et 38,0%) (Florez Gonzalez, 1993 dans Chapain, 2005).

À partir des années 80, l'industrie manufacturière entre dans une période de grands bouleversements. Certaines activités se déplacent en périphérie pour profiter de terrains abordables longeant les grandes artères¹⁰¹. Si en 1966, la vaste majorité des entreprises étaient localisées dans la ville centre, ce taux passe à 68,0% vingt ans plus tard. Cette déconcentration industrielle a un profond impact sur la trame urbaine puisqu'elle s'accompagne d'une urbanisation soutenue des terres agricoles, d'une hausse du nombre de quartiers populaires et d'une augmentation de la pollution (Milian, 1986). Des villes voisines deviennent des destinations de choix pour les entreprises. C'est notamment le cas de Huejotzingo-Tezmelucan, Teziutlán et Tehuacán; trois localités qui connaissent une hausse soutenue de l'emploi manufacturier entre 1988 et 1998¹⁰².

¹⁰¹ Certaines activités privilégient toutefois des aires mixtes (notamment dans les quartiers plus centraux), le long de voies de communication importantes (boulevard Valsequillo en est un exemple) ou dans des parcs industriels. À ce titre, en 1975, une loi d'expropriation entraîne la création de plusieurs corridors industriels. Nous en trouvons certains au Nord de Puebla comme *Puebla Industrial* sur l'autoroute entre Puebla et San Martin Texmelucan, *El Parque Industrial 5 de Mayo*, *El Parque Industrial Puebla 2000*, *El Parque Industrial Resurreccion*.

¹⁰² L'emploi manufacturier grimpe de 8,2% à 12,6% (sur le total de l'État) à Tehuacán et de 3,0% à 6,2 à Teziutlán (INEGI, 1999b).

Les années 90 font place à une industrie orientée vers la demande externe et l'investissement étranger. Les *maquiladoras*¹⁰³ gagnent du terrain dans plusieurs secteurs de l'économie, dont le prêt-à-porter, l'automobile, les services professionnels et techniques. Les secteurs de l'automobile et du vêtement représentent, à eux seuls, 13,9% et 27,4% de l'emploi manufacturier *poblano* en 1996 (INEGI, 1999b). En 2001, 73,6% des entreprises de capital étranger se trouvent dans la municipalité de Puebla. Les autres se répartissent dans Tehuacán, Atlixco, San Andrés Cholula, Cuautlancingo et Amozoc (Martinez de Ita, 2005).

En dépit des améliorations techniques et organisationnelles, les entreprises de Puebla comme celles du reste du pays continuent d'afficher des niveaux de productivité relativement faibles comparativement à d'autres pays. La main-d'œuvre mexicaine du secteur manufacturier est jeune, peu scolarisée et peu spécialisée. Selon une enquête nationale de 1992, les 20-34 ans représentaient plus de la moitié (59,9%) de la force de travail de ce secteur, les 35-50 ans 23,5% et les 50 ans et plus 9,0% (INEGI, 1992). Seulement, 8,7% des travailleurs du manufacturier ont complété l'université versus 35,6% dans les services financiers et 30,0% dans les services sociaux (INEGI, 2000; OCDE, 2004). Le faible niveau technique des entreprises se répercute aussi dans les besoins en main-d'oeuvre : 40,7% des travailleurs du manufacturier sont non spécialisés, 27,4% sont spécialisés et seulement 31,9% sont des cadres ou du personnel de bureau (INEGI, 2000). La rigidité de l'environnement (réglementation coûteuse, manque de

¹⁰³ Le vêtement est aussi fortement représenté par les *maquiladoras*, dont le nom signifie moudre le blé. La *maquila* est ce que le fermier donne au meunier (portion de grain, farine ou huile) en échange de mouture. Aujourd'hui, les *maquiladoras* se définissent comme des usines d'assemblage dont le produit final est exporté à l'étranger. L'industrie de la *maquila* est née en 1965 dans le cadre du *Programme d'industrialisation de la frontière* et dont l'objectif était de baisser le taux de chômage (surtout à la frontière nord du Mexique) grandement accentué par la fin du programme *Bracero* en 1964. Les premières *maquiladoras* ont vu le jour dans le nord du pays non loin de la frontière américaine. Les entreprises multinationales états-uniennes ont vu l'opportunité de réduire leurs coûts de production (en transport et main-d'œuvre notamment) mais aussi de profiter d'allègements tarifaires et d'exemptions de taxes alléchantes (Carrillo, 2001). En vigueur de 1943 à 1964, le programme *Bracero* permettait à des ouvriers mexicains de migrer temporairement aux États-Unis pour y travailler dans l'agriculture ou dans des entreprises manufacturières (Fleck, 2001). Notons que déjà entre 1937 et 1940, le gouvernement mexicain avait entamé une politique d'industrialisation de substitution aux importations ; politique aussi devenue populaire dans d'autres pays de l'Amérique latine

personnel qualifié, peu de soutien technique, coût des transports), le faible niveau technologique, le conservatisme entrepreneurial et la qualité moyenne de certains produits sont aussi des facteurs permettant d'expliquer la faible performance des entreprises mexicaines sur la scène internationale (OCDE, 2004). Malgré tout, Puebla a su se tailler une place de choix au fil des années en misant sur le commerce et l'offre de services personnels aux régions sud et sud-est du pays (Pérez Mendoza et Aguilar Cruz, 2004).

4.2. Profil des établissements du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla, 2001

La grande majorité des établissements *poblanos* enquêtés dans le cadre du projet de la Banque mondiale sont sous contrôle mexicain¹⁰⁵ (93,2%). Plus de la moitié d'entre eux sont aussi de propriété locale (61,0%) (Tableau 4.2.1.). 75,6% des établissements sont entrés en activité après 1980 au moment où la ville de Puebla connaissait une croissance soutenue de sa population et de sa superficie¹⁰⁶. Les établissements du vêtement sont nombreux à avoir ouvert leurs portes après 1980 (94,4%), voire même après 1990 (76,5%). Une situation différente s'étant produite dans le secteur plus consolidé de l'agroalimentaire. Des établissements ayant ouvert avant 1980 (39,1%), 55,6% sont entrés en activité avant 1970. Dans les deux secteurs, les femmes constituent une force de travail non négligeable (45,0%). C'est d'autant plus le cas dans le vêtement (62,5%) où les besoins en main-d'œuvre peu qualifiée sont importants.

¹⁰⁵ Dans le cadre de cette recherche cela comprend (1) les établissements de propriété locale, sans filiales ni succursales, (2) les établissements de propriété locale liée à une organisation plus grande (association, franchise) (3) les succursales ou filiales d'une organisation sous contrôle mexicain et (4) les sièges sociaux d'une entreprise sous contrôle mexicain.

¹⁰⁶ Entre 1980 et 1990, la population de la ville de Puebla a connu sa plus forte croissance passant de 772 908 à 1 222 569 habitants (INEGI, 2000). La superficie de Puebla est passée, pour part, de 91,5 km² à 128 km². L'axe nord-sud est celui qui s'est développé le plus rapidement durant cette période (passant de 8,6 km² à 23,2 km²) à cause du développement de quartiers illégaux et de la vente d'anciens terrains agricoles (Mélé, 1994).

Tableau 4.2.1.

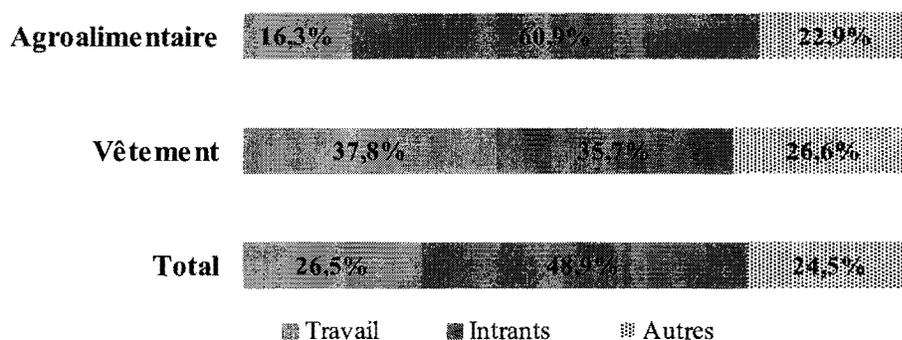
Caractéristiques des établissements poblanos selon le secteur d'activité, 2001

Secteurs d'activité	Type de propriété		Distribution des ventes		Date d'ouverture			% femmes
	National	De ces derniers, local	National	local	Avant 1980	Après 1980	De ces derniers, après 1990	
Vêtement	89,5%	64,7%	89,5%	73,7%	5,6%	94,4%	76,5%	62,5%
Agroalimentaire	96,0%	58,3%	96,0%	60,0%	39,1%	60,9%	57,1%	26,6%
Total	93,2%	61,0%	93,2%	65,9%	24,4%	75,6%	67,7%	45,0%

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Figure 4.2.1.

Coûts de production selon le secteur d'activité, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Les entreprises *poblanas* du vêtement et de l'agroalimentaire demeurent des activités traditionnelles consacrant la majeure partie de leurs coûts de production au travail et aux intrants (75,9%) (Figure 4.2.1.). L'agroalimentaire a bénéficié au cours des dernières décennies de progrès techniques lui permettant d'automatiser graduellement sa production. Les entrepreneurs de ce secteur investissent des sommes importantes en matières premières et en services urbains, comme c'est le cas de l'eau pour le nettoyage et la stérilisation des produits et de l'électricité pour le fonctionnement de la machinerie. Le vêtement, pour sa part, est largement tributaire des outils et des compétences utilisés dans les entreprises. Les activités situées en amont du processus de production, comme c'est le

cas de la conception, se trouvent généralement dans les pays industrialisés qui possèdent les équipements technologiques nécessaires au processus créatif (Holz et Houssel, 2002 : 187). À l'inverse, les activités de faible contenu technologique, comme le sont l'assemblage et la finition, s'installent dans les pays pauvres caractérisés par un bassin de travailleurs peu spécialisés. La majorité des établissements du vêtement de Puebla se trouvent dans cette catégorie.

Plus de la moitié des établissements de Puebla à l'étude sont de petite taille¹⁰⁷ (65,9% sont petits ou très petits) (Tableau 4.2.2.). Deux éléments ressortent des résultats d'enquête. 1) Il existe une relation entre la taille et les ventes annuelles. Les établissements de moins de 30 employés ont des revenus de 65 fois inférieurs à ceux des établissements plus gros. 2) Il existe aussi une certaine relation entre la taille des établissements et le marché convoité. De fait, les petites, les moyennes et surtout les grandes unités de production tirent plus de la moitié de leurs revenus de produits vendus à l'extérieur de la région métropolitaine de Puebla.

Tableau 4.2.2.

Taille et ventes (par établissement et par destination) des établissements, 2001

	Micros	Petits	Moyens	Grands
% établissements	31,8%	34,1%	25,0%	9,1%
Ventes/établissement*	383 836,8\$	1 923 527,6\$	17 427 903,2\$	24 983 063,6\$
(%) ventes à l'intérieur de la région	80,5%	46,2%	43,5%	3,3%
(%) ventes à l'extérieur de la région	19,5%	53,8%	56,5%	96,7%

* Les montants ont été convertis de pesos mexicains en dollars canadiens pour l'année 2001.

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

¹⁰⁷ En 2003, 98,0% des établissements manufacturiers du Mexique étaient de petits, voire de très petits établissements (INEGI, 1999b).

Tableau 4.2.3.

Taille et ventes (par établissement et par destination) par secteur d'activité, 2001

Secteurs d'activité	Taille				Ventes/étab.*	Ventes par destination	
	<i>Micros</i>	<i>Petits</i>	<i>Moyens</i>	<i>Grands</i>		<i>Intérieur de la région</i>	<i>Extérieur de la région</i>
Vêtement	20,0%	40,0%	30,0%	10,0%	4 449 518,4\$	47,8%	52,4%
Agroalimentaire	41,7%	29,2%	20,8%	8,3%	8 189 522,1 \$	59,3%	40,7%

* Les montants ont été convertis de pesos mexicains en dollars canadiens pour l'année 2001.

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

À la différence du secteur vêtement, les établissements agroalimentaires sont petits: 41,7% d'entre eux ont moins de 30 travailleurs à leur disposition comparativement à 20,0% pour le vêtement (Tableau 4.2.3.). Par contre, leurs ventes annuelles sont deux fois supérieures à celles de leurs confrères. Ils ont aussi plus de la moitié de leurs revenus (59,3%) provenant de l'intérieur de la région métropolitaine. En dépit de leur taille et du type de produit vendu (souvent périssable), les établissements de l'agroalimentaire semblent avoir été en mesure de conserver leur place dans le marché grâce à de nouveaux débouchés, certains fort lucratifs, comme ceux des grands magasins et des grandes surfaces. Les établissements du vêtement, en contrepartie, ont perdu du terrain au profit d'entreprises localisées dans des municipalités avoisinantes (Tehuacan, Cuautlancingo, Atlixco et San Andrés de Cholula) qui offrent des conditions supérieures à celles de la ville centre (Martinez de Ita, 2005).

4.2.1. Facteurs de localisation des établissements manufacturiers de Puebla

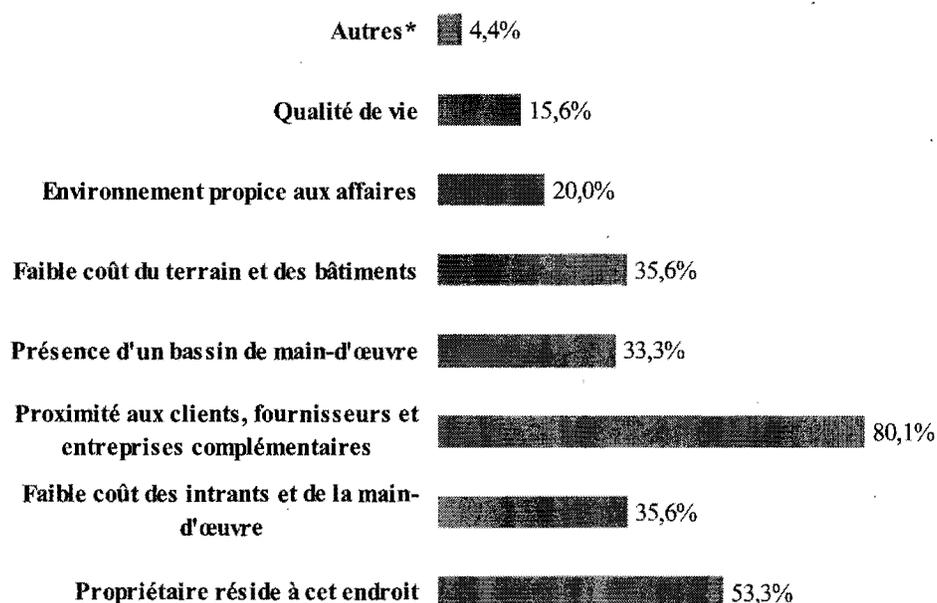
Quand vient le temps de choisir une localisation pour une entreprise, plusieurs facteurs pèsent dans la balance. Les économies d'agglomérations sont certes importantes. La proximité des clients, des travailleurs, le coût des terrains sont autant de facteurs pris en considération par les entrepreneurs dans leur choix final.

Plus de la moitié des entrepreneurs *poblanos* (53,3%) interrogés en 2001 ont choisi la réponse « propriétaire habite à cet endroit » (Figure 4.2.2.). Ce taux est d'autant plus intéressant que la plupart (80,0%) ont décidé d'implanter leur établissement dans un

quartier résidentiel ou commercial plutôt que dans une zone industrielle (Figure 4.2.3.). Les entrepreneurs de l'agroalimentaire sont nombreux (76,0%) à avoir ouvert leurs portes dans un quartier résidentiel (souvent à même la demeure principale) situé dans la ville centre. 24,0% d'entre eux ont toutefois préféré les parcs industriels à cause de la qualité des infrastructures routières, des services urbains et des entreprises complémentaires. Les entrepreneurs du vêtement, quant à eux, semblent plus attirés par les quartiers résidentiels (85,0%); notamment ceux situés en périphérie de la ville centre.

Figure 4.2.2.

Facteurs de localisation dans la région métropolitaine de Puebla**, 2001



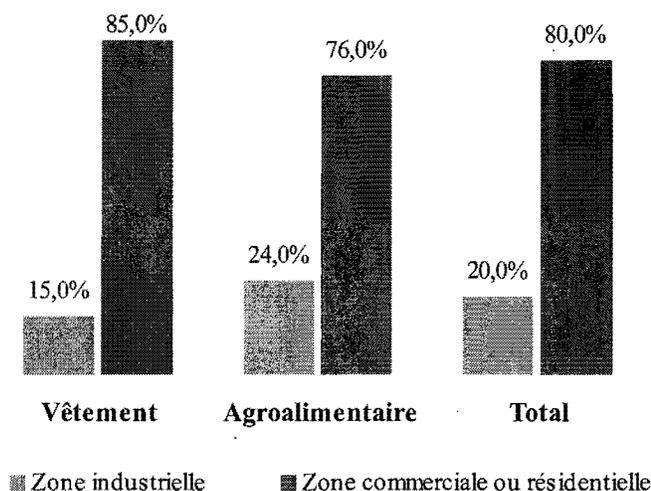
* Assistance de l'État, taxes et impôts locaux

** % des établissements ayant identifié un facteur, jusqu'à un maximum de trois facteurs.

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Figure 4.2.3.

Type de localisation des établissements selon le secteur d'activité, 2001

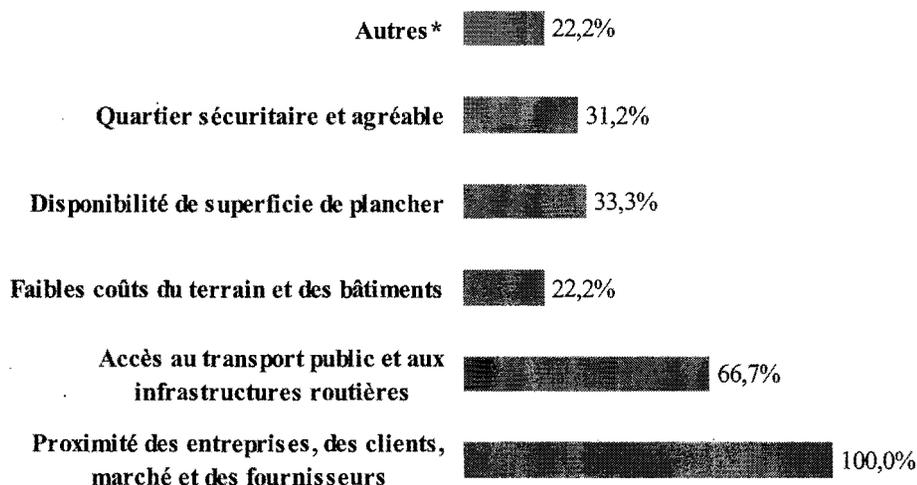


Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Certains facteurs sont prioritaires pour les entrepreneurs, peu importe la localisation dans la région métropolitaine de Puebla. C'est notamment le cas de la proximité des clients, des fournisseurs et des entreprises complémentaires mentionné par 80,1% des répondants. Comme nous l'avons vu au Chapitre 1, ces facteurs sont à la base du désir des entreprises de s'agglomérer pour réduire leurs coûts de transport et de transactions. La présence d'une main-d'œuvre abondante (33,3%) et peu onéreuse (35,6%) mais aussi de terrains peu coûteux (35,6%) sont autant de facteurs qui sont déterminants pour les établissements surtout ceux du vêtement. Finalement, le facteur « qualité de vie » ne semble pas être un enjeu pour les entrepreneurs (seulement 15,6% l'ont mentionné). Il le devient seulement si le roulement du personnel augmente et s'il affecte le bon déroulement des affaires.

Figure 4.2.4.

Facteurs de localisation dans un quartier spécifique
de la région métropolitaine de Puebla, 2001**



* Variété des services publics, aide gouvernementale, impôts municipaux peu élevés.

** % des établissements ayant identifié un facteur, jusqu'à un maximum de trois facteurs.

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Les raisons expliquant les choix de localisation à l'échelle des quartiers ne sont pas très différentes de celles présentées à la Figure 4.2.2. Plus de la moitié des répondants (66,7%) ont choisi le quartier pour ses infrastructures routières et son transport public (Figure 4.2.4.). Plusieurs établissements ont d'ailleurs choisi d'élire domicile le long d'importantes voies de communication telles que Réforma, Boul. Valsequillo et l'autoroute Puebla-Mexico (Figure 4.2.5.). Près du quart (22,2%) ont aussi opté pour un quartier ayant des terrains peu coûteux et le tiers (33,3%) un large éventail de lots disponibles. Ces facteurs permettent d'expliquer l'attachement des entrepreneurs pour des quartiers périphériques où les normes environnementales et d'utilisation du sol sont laxistes. Même si les établissements de l'agroalimentaire sont plus dispersés sur le territoire, plusieurs se trouvent dans des quartiers résidentiels (ou mixtes) plus centraux fondés dans les années 80 en plein boom de croissance. À la différence de la Figure 4.2.2., la sécurité urbaine à l'échelle microlocale (quartier) constitue un enjeu de taille pour le tiers des répondants de Puebla (31,2%).

Figure 4.2.5.

Localisation des établissements manufacturiers de Puebla, 2001



Source : Données de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

4.3. La main-d'œuvre féminine en Amérique latine : les travailleuses *poblanas*

Les transformations économiques et structurelles¹⁰⁸ des dernières décennies ont permis à plusieurs femmes d'Amérique latine d'accéder au marché de l'emploi. Leur désir

¹⁰⁸ Les années 60 et 70 sont marquées par le déplacement massif des ruraux vers les villes, par une amélioration du réseau de l'éducation, mais aussi par des transformations importantes au niveau des valeurs et des mœurs qui se traduisent par une baisse du niveau de fécondité et par ricochet de la taille des familles. Entre 1970 et 1990, les ménages latino-américains ont rétréci en taille passant de 5,1 personnes/ménage à 4,3 personnes/ménage. Le taux de fertilité, pour sa part, a lui aussi connu une baisse dans cette région pour se situer à 3,1 en 1995 (il était de 5,0 en 1970). Au Mexique, le taux de fécondité était de 6,4 entre 1970-1975 (CELADE, 1996 ; Yépez del Castillo, 2003). Au cours des années 80, la crise de la dette entraîne une hausse du chômage et une réduction de la qualité de vie dans plusieurs pays latino-américains. Au Mexique, les chercheurs ont surtout mis l'accent sur la crise économique de 1982 et subséquentement sur les programmes d'ajustement pour expliquer l'insertion des femmes au marché du travail, notamment dans les *maquiladoras*. Les compressions budgétaires, la privatisation des terres agricoles, la montée du chômage et des prix des biens et des services sont aussi des conséquences de la crise ayant incité les femmes à se trouver un emploi (Tiano, 1990). À partir des années 90, la restructuration de l'emploi et du système de production permet à des secteurs d'activité d'offrir de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés pour une certaine main-d'œuvre (Léon, 1993; Cunningham, 2001; Yépez del Castillo, 2003).

d'émancipation, une plus grande espérance de vie, un niveau de scolarité plus élevé et l'ouverture des employeurs à leur égard sont aussi des facteurs les ayant incités à délaisser certaines fonctions traditionnelles pour d'autres jugées plus rentables et plus gratifiantes. Aujourd'hui, les femmes ne peuvent plus être étiquetées de travailleurs secondaires,¹⁰⁹ car elles sont économiquement actives plus tôt dans leur vie (avant la vingtaine) et le demeurent durant et après le cycle reproductif et éducatif des enfants (Arriagada, 1998; Chant, 1991). Notons que, depuis les années 80, les femmes-chefs de ménage ne sont plus l'exception à la règle. En 1994, 17,0% des ménages mexicains étaient dirigés par une femme. Pour l'ensemble de l'Amérique latine, le taux était d'environ 20,0% en 2002 (ECLAC, 1997, 2004).

La présence grandissante des femmes sur le marché du travail constitue pour bien des chercheurs en sciences sociales l'une des transformations les plus importantes qu'ait connues l'Amérique latine (Arriagada, 1998). Par contre, peu d'entre eux s'entendent sur l'impact réel du travail sur le bien-être général des femmes¹¹⁰. Pour certains, la mondialisation et l'ouverture des marchés ont permis aux femmes du sud d'accroître leur autonomie tout en accédant à un statut plus égalitaire dans la société (Tiano, 1988; Lim, 1990). Pour les auteurs, le travail libère les femmes des contraintes qui pèsent sur elles en leur permettant d'effectuer des tâches n'étant pas de la sphère domestique. Elles acquièrent ainsi un plus grand contrôle sur d'autres aspects de leur vie, notamment sur leur sexualité et leur santé physique et mentale.

Pour d'autres chercheurs, l'accès au marché du travail a plutôt renforcé les inégalités de genre en Amérique latine (Kopinak, 1993, 1995; Safa, 1981, 1984, 1995; Tiano, 1994). Fortement inspirés de l'approche féministe, les auteurs remettent en question l'idée « d'affranchissement » proposée par les détracteurs. Ils jugent, au contraire, que les femmes, surtout celles des usines d'assemblage, sont exploitées et traitées comme des

¹⁰⁹ Une travailleuse secondaire est une femme qui intègre le marché de l'emploi uniquement durant les périodes de crise (Cunningham, 2001).

¹¹⁰ Le débat a surtout porté sur les travailleuses des *maquiladoras*, mais peut être appliqué à d'autres secteurs d'activité où il y a participation des femmes.

travailleuses de seconde catégorie. En raison de leur manque d'expérience¹¹¹ ou de compétences, les femmes constituent une main-d'œuvre docile et surtout peu coûteuse pour les employeurs. Dans plusieurs pays du monde, et de manière plus marquée dans les pays en développement, le salaire des femmes est de beaucoup inférieur à celui des hommes¹¹². Les écarts pouvant même être de l'ordre de 85,0%. Au Mexique, les femmes gagnaient 68,2% du salaire des hommes en 1990. Ce taux étant passé à 55,5% en 1994 (ECLAC, 1997). Si nous introduisons le facteur scolarité, les femmes continuent d'être perdantes. En 2002, le salaire moyen d'une Mexicaine en milieu urbain était de 56,4% du salaire moyen d'un homme avec moins de quatre années d'éducation. Pour celles ayant 13 ans et plus d'éducation, le salaire moyen était 69,5% de celui des hommes (ECLAC, 2004).

Cette discrimination intentionnelle ne se révèle pas uniquement au niveau des salaires, mais au niveau des fonctions au travail. Certains employeurs (pour la plupart des hommes) sont d'avis que les femmes disposent d'atouts particuliers (serviabilité, docilité, minutie, dextérité, exploitabilité, etc.) leur permettant d'accomplir des tâches précises (Chant, 1991; Safa, 1981, 1995; Lim, 1983). Les travailleuses sont bien souvent reléguées à des fonctions « féminines » qui s'apparentent aux tâches domestiques traditionnellement pratiquées par les femmes; l'artisanat et la couture en sont des exemples. Comme le soulignent Elson et Pearson, entre autres (1981: 22) :

« The answer companies give when asked why they employ women, as well as the statement by governments trying to attract world market factories, show there is a widespread belief that is a "natural" differentiation, produced by innate capacities and personal traits of women and men, and by an objective differentiation of their income needs in that men need an income to support a family, while women do not. »

¹¹¹ Dans le milieu manufacturier latino-américain, les nouvelles recrues sont de plus en plus jeunes, certaines étant même d'âge mineur. Pour certains auteurs, l'inexpérience des novices justifie en grande partie les bas salaires offerts dans le manufacturier, surtout dans les *maquiladoras* (Iglesis, 1985).

¹¹² Les différences de salaires entre femmes et hommes fluctuent énormément entre pays, mais se situent entre 10,0% et 85,0% (González, 1992 dans Arriagada, 1998). Selon des données d'ECLAC, en 2000, plus de la moitié des travailleuses latino-américaines avaient un salaire inférieur à deux salaires minimum combinés (ECLAC, 2004).

En somme, il existerait deux types de ségrégation occupationnelle visant les femmes dans le marché du travail. Le premier (horizontal) s'inspire fortement d'un déterminisme biologique et relègue les femmes à des emplois adaptés à leur statut et à leurs talents « naturels ». Le second type de discrimination (vertical) confine les femmes à des emplois moins qualifiés et moins rémunérateurs, peu importe leurs aptitudes et leur niveau de scolarité (Arriagada, 1998; Barbezat, 1993; Yépez del Castillo, 2003; Chant, 1991). En Amérique latine, l'emploi féminin se concentre principalement dans des activités peu prestigieuses, notamment dans le commerce (vendeuses ambulantes), dans les services personnels (employées domestiques, femmes de chambre, serveuses) et plus récemment dans le manufacturier (surtout du vêtement et secteur agroalimentaire) (Léon, 1993).

4.3.1. Portait de la main-d'œuvre féminine *poblana* du vêtement et de l'agroalimentaire

Selon les résultats des enquêtes 2001-2002, les travailleuses *poblanas* représentent 45,0% de la main-d'œuvre des entreprises du vêtement et de l'agroalimentaire portées à l'étude. Les femmes sont fortement représentées dans le vêtement; 62,5% versus 26,6% dans le cas de l'agroalimentaire (Tableau 4.3.1.). Comme le soulignent des auteurs, les femmes sont souvent reléguées à des segments de la production intensifs en main-d'œuvre et tendent à perdre leur poste quand les appareils mécaniques (manoeuvrés par des hommes) font leur arrivée (Saffioti, 1986; Pearson, 1986, 1998; Chant, 1991). Cela peut expliquer, en partie, pourquoi le vêtement est un secteur beaucoup plus féminisé que l'agroalimentaire. Une autre raison étant tout simplement la popularité des *maquiladoras* dans ce secteur et leur intérêt pour une main-d'œuvre féminine docile et peu coûteuse¹¹³, disposant d'une grande dextérité manuelle et capable d'effectuer des tâches monotones et répétitives (Chant, 1991)

¹¹³ Les différences de salaires dans ce secteur entre hommes et femmes peuvent atteindre les 50,0% (Lim, 1981, Safa, 1986, 1993).

Tableau 4.3.1.

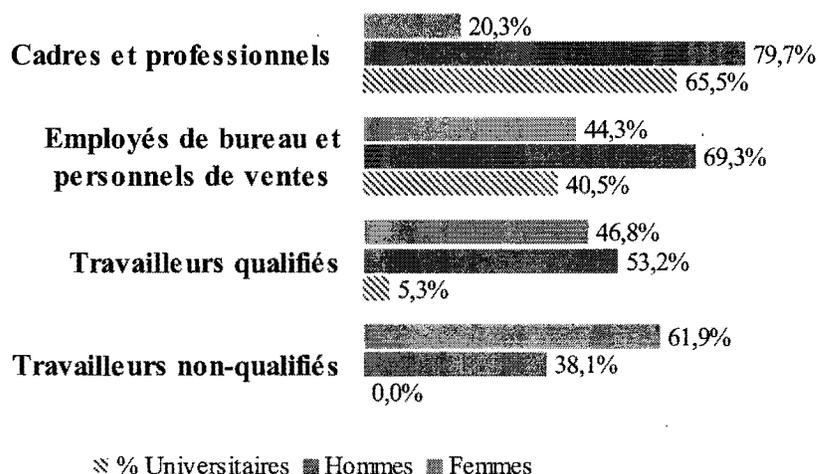
Distribution de la main-d'oeuvre par secteur d'activité, 2001

Secteurs	%femmes	%hommes
Vêtement	62,5%	37,5%
Agroalimentaire	26,6%	73,4%
Total	45,0%	55,0%

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Figure 4.3.1.

Profil de la main-d'oeuvre dans le vêtement et l'agroalimentaire, 2001



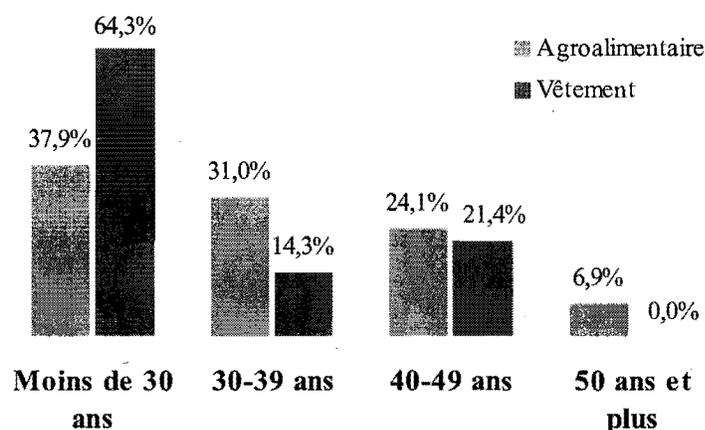
Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Les travailleuses de Puebla se concentrent dans des emplois nécessitant peu ou pas de qualifications. Les hommes, en contrepartie, occupent des fonctions plus prestigieuses : 79,7% sont des cadres et professionnels et 69,3% sont des employés de bureau et de ventes (Figure 4.3.1.). Il s'agit aussi des deux catégories disposant des taux d'universitaires les plus élevés, 65,9% et 40,5% respectivement. La division sexuelle des tâches se pratique aussi bien dans le vêtement que l'agroalimentaire. Par contre, elle est plus évidente dans le vêtement où certaines fonctions sont associées à la sphère domestique (couture, lavage, repassage) et permettent aux entrepreneurs de justifier leurs bas salaires, mais aussi de perpétuer, pour leur avantage, des idées préconçues sur les femmes et leurs talents « naturels » (Tiano, 1990).

Les résultats des entretiens de groupe 2004 nous permettent d'avoir une image plus complète des travailleuses *poblanas* du manufacturier porté à l'étude. Nous constatons par exemple un nombre important de jeunes femmes de moins de 30 ans dans le vêtement (Figure 4.3.2.)¹¹⁴.

Figure 4.3.2.

Répartition des femmes par tranche d'âge et secteur d'activité, 2004



Source : Données colligées des questionnaires 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

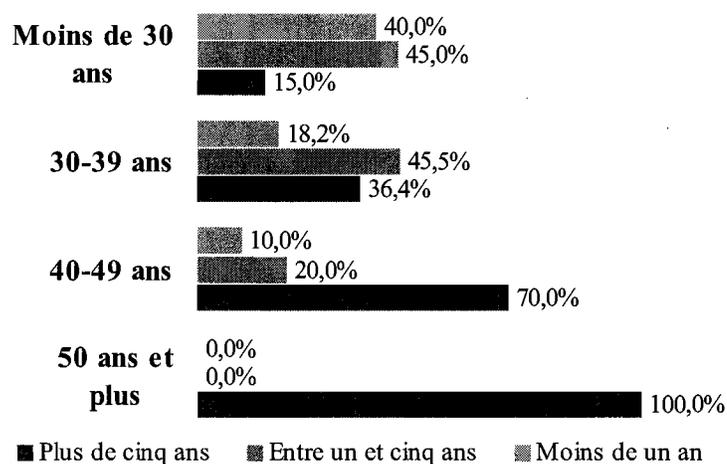
Contrairement aux femmes mariées dont les responsabilités familiales peuvent influencer sur leur performance au travail, les travailleuses jeunes et célibataires seraient, selon des auteurs, très prisées par les employeurs à cause de leur assiduité, de leur ponctualité et de leur docilité. En ayant moins d'expérience, elles se révéleraient aussi plus malléables et seraient moins portées à contester l'autorité (Safa, 1986, 1993; Chant, 1991). Dans certains secteurs d'activité, par contre, les travailleuses plus âgées sont privilégiées à cause de leur maturité et de leur sens de la responsabilité (Hein, 1986). Cela semble d'ailleurs être le cas de l'agroalimentaire qui est le seul des deux secteurs à posséder une main-d'œuvre âgée de 50 ans et plus (6,9%). Comme il faut s'y attendre, les travailleuses de moins de 30 ans ont peu d'ancienneté dans les établissements : 40,0% d'entre elles oeuvrent au même endroit depuis moins d'un an (Figure 4.3.3.). Pour plusieurs de ses femmes, il s'agit de leur premier emploi dans le milieu manufacturier. L'ancienneté est

¹¹⁴ Selon l'enquête nationale de l'emploi d'INEGI (2000), 81,4% des travailleurs du manufacturier à Puebla avaient entre 15 ans et 44 ans et 46,0% étaient âgés de 15 à 29 ans.

aussi le signe d'un certain attachement à l'employeur. 70,0% des travailleuses de 40 à 49 ans et la totalité de celles 50 ans et plus ont plus de cinq ans d'ancienneté. Ces données sont intéressantes pour expliquer certaines idées préconçues concernant le roulement du personnel féminin. Dans le secteur manufacturier des pays en développement, les traits « inhérents » des femmes (mères, épouses, ménagères) sont souvent utilisés pour expliquer le roulement du personnel féminin (Chant, 1991, Arriagada, 1998). D'après Chant (1991), la division sexuelle des tâches est la raison principale de la concentration des femmes dans les emplois précaires et peu spécialisés et non pas le désir de certaines d'entre elles de fonder une famille ou d'avoir des enfants.

Figure 4.3.3.

Ancienneté des travailleuses selon la tranche d'âge, 2004



Source : Données colligées des questionnaires 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

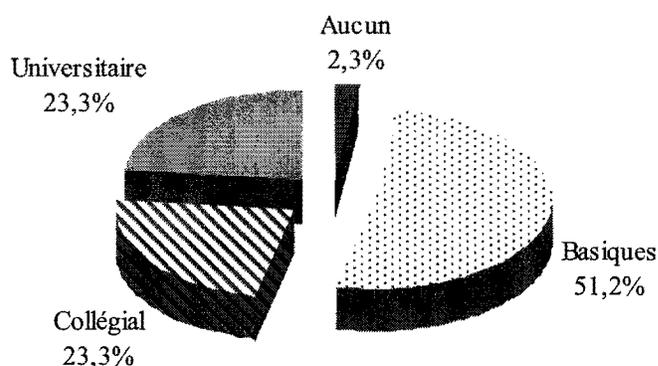
En termes de scolarité, plus de la moitié (51,2%) des travailleuses *poblanas* possèdent une éducation primaire ou secondaire (terminée ou non)¹¹⁵. 46,6% ont aussi accédé à une éducation collégiale ou universitaire (Figure 4.3.4.). Or, la majorité (69,8%) des travailleuses occupe des postes peu prestigieux dans la production, notamment dans l'emballage (agroalimentaire) ou la coupe (vêtement). Selon Arriagada (1998 : 15), le

¹¹⁵ Selon l'enquête nationale de l'emploi d'INEGI (2000), 44,3% des travailleurs (hommes et femmes confondus) *poblanos* n'avaient pas d'éducation, 24,7% avaient accédé au secondaire (terminé ou non), 5,4% à l'école technique, 13,7% au collège et 11,9% à l'université.

tracé professionnel des hommes et des femmes ayant des niveaux de scolarité similaires divergent sur deux points. Pour commencer, les femmes stagnent assez rapidement dans le marché du travail alors que les hommes parviennent plus aisément à gravir les échelons et à occuper des postes rémunérateurs et prestigieux. Secondement, plus les niveaux de scolarité sont élevés et plus les différences de salaires entre hommes et femmes se font omniprésentes.

Figure 4.3.4.

Niveau de scolarité de l'ensemble des travailleuses de Puebla, 2004



Source : Données colligées des questionnaires 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

Il n'existe pas de différence majeure entre les deux secteurs d'activité, si ce n'est que les travailleuses du vêtement sont moins scolarisées que celles de l'agroalimentaire (Tableau 4.3.2.). Selon Martinez de Ita (2005), les travailleurs *poblanos* de ce secteur sont parmi les moins scolarisés du Mexique. En 2000, 53,2% d'entre eux ne disposaient même pas d'une éducation basique. Un résultat décevant, mais tout de même encourageant si nous le comparons aux résultats obtenus en 1996 (69,5%) (INEGI, 2001). Il faut tout de même pointer le fait qu'un peu plus du quart des travailleuses de l'agroalimentaire interrogées en 2004 ont été à l'université et 28,6% de celles du vêtement au collège. Autrement dit, la main-d'œuvre *poblana* du manufacturier se scolarise progressivement même si elle accuse un certain retard par rapport au reste du pays. En 2000, la population de l'État de Puebla avait, en moyenne, de 6,85 années de scolarité versus 7,56 pour l'ensemble du

Mexique. Le fossé est d'autant plus important à l'échelle internationale où des pays comme le Canada et les États-Unis ont des niveaux de scolarité moyens de plus dix ans (*Instituto Nacional para la Evaluación de la Educación* dans Martinez de Ita, 2005). Indubitablement, la sous-scolarisation de la main-d'œuvre mexicaine perpétue le même cercle vicieux; celui d'attirer des entreprises à faible contenu technologique offrant des salaires très bas à une main-d'œuvre captive et peu éduquée.

Tableau 4.3.2.

Niveau de scolarité selon le secteur d'activité, 2004

Niveau de scolarité	Vêtement	Agroalimentaire
Aucune	0,0%	3,4%
Basiques	57,2%	48,3%
Collégial	28,6%	20,7%
Université	14,3%	27,6%
Total	100,0%	100,0%

Source : Données colligées des questionnaires 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

4.4. Conclusion

En dépit de l'entrée de nouveaux acteurs et d'une concurrence croissante, le manufacturier demeure un moteur économique important au Mexique. Les secteurs de l'agroalimentaire et du vêtement continuent d'être d'importantes sources d'emplois même si le tertiaire connaît depuis quelques décennies un gain de popularité. Puebla est une ville importante numériquement, mais aussi économiquement. Elle est aussi une ville ayant une longue tradition manufacturière. Depuis les années 80, Puebla connaît une explosion démographique importante. Elle déborde ses limites territoriales pour devenir une agglomération métropolitaine d'importance. L'expansion de Puebla entraîne l'arrivée de nouvelles entreprises mais aussi la consolidation des plus anciennes et la fermeture des plus fragiles. Deux types de localisation prennent progressivement place sur le territoire. Certains établissements s'installent dans des quartiers centraux (quartiers résidentiels, parcs industriels) pour écouler les biens de consommation auprès d'une population locale.

D'autres préfèrent se localiser en périphérie pour profiter des réseaux routiers, des terrains peu coûteux et d'une main-d'œuvre abordable.

Les entreprises portées à l'étude en 2001 sont assez représentatives du secteur manufacturier *poblano*. Elles sont, pour la plupart, de propriété locale et d'assez petite taille (moins de 100 travailleurs). Les raisons incitant les entrepreneurs à s'installer dans la région métropolitaine de Puebla sont assez révélatrices. La proximité des clients, des fournisseurs et des entreprises complémentaires arrivent en premier rang des préoccupations. Rien de très surprenant compte tenu du rôle que jouent ces facteurs dans les économies d'agglomération. Les réseaux routiers et autoroutiers, pour leur part, arrivent en deuxième position des facteurs de localisation jugés importants à l'échelle intra-urbaine (quartier). Des facteurs plus qu'importants pour réduire les coûts de transaction et de transport des entreprises.

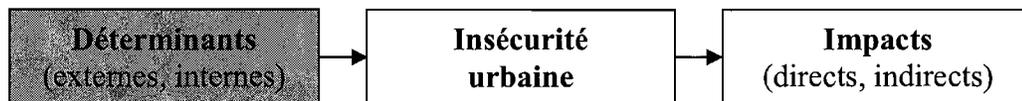
La main-d'œuvre dans le secteur manufacturier est assez précaire au Mexique. Même si les avancements technologiques ont rendu possible l'automatisation d'une certaine partie de la production, plusieurs entreprises demeurent encore aujourd'hui entièrement dépendantes de la main-d'œuvre. C'est notamment le cas du vêtement. Les femmes sont nombreuses dans le manufacturier. D'ailleurs, elles représentent tout près de la moitié du personnel des établissements portés à l'étude en 2001. Par contre, depuis quelques années, elles ont perdu du terrain au profit des hommes. De fait, même dans des secteurs traditionnellement féminins comme le vêtement, nous retrouvons de plus en plus d'hommes désireux de profiter eux aussi des conditions de travail plus avantageuses (Tiano, 1994; Fleck, 2001). L'ascension des femmes dans le marché du travail ne s'est pas faite sans peine. Si certains auteurs croient que le travail leur aura permis de s'émanciper, d'autres croient plutôt qu'il aura accru la discrimination à l'égard des femmes en imposant une segmentation sexuelle des tâches (Chant, 1991; Yépez del Castillo, 2003; Arriagada, 1998). Les travailleuses du manufacturier occupent souvent des postes peu valorisés et peu rémunérateurs et cela en dépit de leur scolarité ou de leurs compétences. Leurs chances de gravir les échelons sont conséquemment faibles, voire inexistantes, dans certains milieux. Les travailleuses *poblanas* interrogées en 2004 sont

représentatives de cette réalité. Plusieurs sont jeunes (moins de trente ans) et peu expérimentées. Même leur niveau de scolarité (collégial et universitaire) ne leur permet pas d'accéder à des fonctions plus prestigieuses. La majorité d'entre elles, jeunes et moins jeunes, sont reléguées à des emplois peu spécialisés, le plus souvent à la production. Le roulement de personnel féminin est symptomatique d'un malaise chez les travailleuses du secteur manufacturier *poblano*. Mécontentement qui touche particulièrement les jeunes femmes scolarisées. Assurer une production efficace dans un tel environnement constitue un enjeu majeur pour les entrepreneurs, surtout dans un contexte de concurrence interne.

CHAPITRE 5

SITUER L'INSÉCURITÉ URBAINE DANS L'ENVIRONNEMENT

Ce chapitre porte sur l'influence des caractéristiques environnementales sur le niveau d'insécurité urbaine dans le secteur privé. Des auteurs ont établi un lien entre les variables physiques et sociales et la peur en milieu urbain (Skogan, 1986, 1990, 1995; Skogan et Maxfield, 1981; Baumer, 1985; Taylor et al., 1984). Certains sont parvenus à répertorier les précautions utilisées par différents groupes d'acteurs dans les lieux qu'ils jugeaient insécurisants (Miethe, 1995; Gates et Rohe, 1987; Levi, 2001). Aussi, avant même de chercher à mesurer l'impact de l'insécurité urbaine sur les entreprises, il nous faut savoir si ce que nous mesurons lui est bel et bien relié ou s'il découle d'un tout autre phénomène. C'est l'objectif de ce chapitre.



Nous présentons, dans un premier temps, les éléments du voisinage qui causent le mécontentement des entrepreneurs puis ceux leur générant de l'insécurité urbaine. Nous traitons, par la suite, du rôle du milieu environnant sur les perceptions des usagers. La deuxième section du chapitre traite, pour sa part, des déclencheurs de l'insécurité urbaine des travailleuses. Il s'agit, entre autres, de voir s'il existe des éléments spécifiques leur causant de l'anxiété ou des lieux leur étant particulièrement insécurisants. Nous concluons cette section par un portrait de la perception des travailleuses à l'égard du niveau de sécurité dans le quartier où elles travaillent.

Les données utilisées dans ce chapitre nous proviennent, pour les entrepreneurs, des entretiens de groupe effectués en 2004 et des enquêtes menées dans le cadre du projet de

la Banque mondiale en 2001-2002¹¹⁶. Les informations recueillies des travailleuses sont tirées, pour leur part, des entretiens de groupe et des entretiens individuels effectués à l'été 2004. Il ne s'agit pas de citations textuelles, pour les raisons expliquées dans le chapitre méthodologique, mais d'exemples reprenant l'essentiel de la pensée des répondantes au moment de leur cueillette.

5.1. Indices de l'environnement causant de l'insatisfaction et de l'insécurité : le point de vue des entrepreneurs

Le quartier, tout comme la ville, revêt de multiples dimensions. Il peut être qualifié de lieu dynamique et accueillant, d'espace de vie propice aux échanges de toutes sortes ou, le cas échéant, être perçu comme un endroit conflictuel et instable. Les qualificatifs d'un quartier prennent leur source des multiples indices (objectifs et subjectifs) présents dans l'environnement immédiat. En outre, un voisinage peut être évalué conformément à la qualité de ses attributs physiques ou des manifestations qui s'y tiennent (sociales, culturelles, politiques, culturelles, etc.). Il peut aussi recouvrir une symbolique particulière en vertu des caractéristiques intrinsèques des individus, de leurs expériences de vie et de leurs préférences personnelles. Quelques soient leur provenance, les perceptions jouent un rôle déterminant dans le désir ou non des personnes d'habiter un lieu et, dans le cas nous concernant, dans les gestes posés pour atténuer la peur en milieu urbain.

Les variables environnementales (physiques et sociales) sont aujourd'hui reconnues comme étant d'importants déclencheurs d'insécurité urbaine (Bannister, 1991). Les incivilités, par exemple, ont non seulement pour effet d'exposer les usagers des espaces publics à des situations déstabilisantes, mais contribueraient aussi à la détérioration du tissu social et physique des quartiers et à la mise en place de précautions individuelles et collectives (Hale, 1996; Wilson et Kelling, 1982; Lewis et Maxfield, 1980; Skogan, 1990; Dubow et al., 1979). Les entrepreneurs et travailleuses *poblanos* ont-ils des réserves à

¹¹⁶ Cela comprend les questionnaires (2002) et les entretiens de groupe (2002) utilisés pour Puebla. Nous allons faire référence à certains résultats obtenus pour les autres villes d'étude en note de bas de page quand nécessaire.

l'égard de leur quartier de travail ? Quels facteurs suscitent le plus d'inquiétudes chez ces derniers?

5.1.1. Les multiples représentations du quartier

Les neuf entrepreneurs *poblanos* interrogés en 2004 ont une image assez négative du voisinage qui abrite leur établissement. La majorité des problèmes mentionnés sont rattachés à la sécurité publique, notamment à la dégradation de l'infrastructure routière, à la vétusté du mobilier urbain, à la déficience du service policier et à la criminalité (Tableau 5.1.1).

Tableau 5.1.1.

Problèmes rencontrés dans le quartier : Résultats des entretiens de groupe 2004

Problèmes mentionnés	Répondants identifiant un facteur*
Mauvaise qualité du réseau routier	7
Violence, crime, vandalisme	6
Carence mobilier urbain (lampadaires)	5
Manque de surveillance policière	5
Établissement localisé dans zone marginale ou isolée	3
Manque de services d'urgence	1

* Les entrepreneurs pouvaient choisir jusqu'à un maximum de trois facteurs

Source : Données colligées des enquêtes 2004 : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=9)

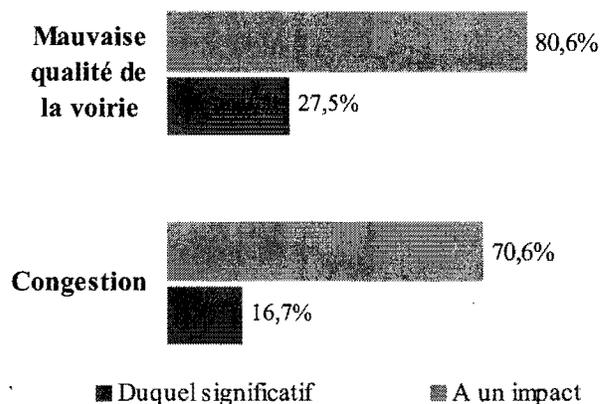
Pour sept des entrepreneurs interrogés, la voirie locale constitue le principal obstacle rencontré dans le quartier¹¹⁷. Plusieurs des rues sont criblées de nids-de-poule, disposent d'un revêtement de piètre qualité (souvent en terre battue), ne sont pas munies de feux de circulation et sont mal configurées pour accueillir le flux de circulation aux heures de pointe. En 2001, les 45 répondants *poblanos* avaient été particulièrement critiques à

¹¹⁷ Entre 1980 et 1990, la superficie de voirie municipale a cru de 67,0% en raison de l'urbanisation et de l'étalement urbain (DGDUE, 1994). Pour répondre aux besoins pressants de la population, les autorités *poblanas* ont investi des sommes importantes dans le réseau routier. La construction des autoroutes Mexico-Puebla-Orizaba et Puebla-Atlixco, du périphérique reliant le Nord, le Sud et l'Ouest de la ville au boulevard Valsequillo ainsi que les travaux majeurs d'asphaltage constituent de bons exemples d'interventions visant à améliorer la circulation intra et inter urbaine. Malgré tout, plusieurs secteurs de la ville présentent d'importantes carences : manque d'asphaltage, absence de lampadaires, de panneaux de signalisation et de feux de circulation.

l'égard du réseau routier : 80,6% considéraient que la dégradation de la voirie avait un impact direct sur leurs coûts de production et, de ces derniers, 27,5% jugeaient que l'impact était significatif (Figure 5.1.1.). Dans le cas de la congestion, les taux étaient de 70,6% et de 16,7% respectivement¹¹⁸.

Figure 5.1.1.

Perception de l'impact de la carence de la voirie et de la congestion routière sur les coûts de production des établissements, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Le financement des infrastructures routières constitue un enjeu de taille à Puebla. En 2000, les besoins en construction et en réhabilitation étaient estimés à près de 30 millions \$ US, soit l'équivalent du budget municipal dédié à l'ensemble des ouvrages publics cette même année (Echeverria, 2001; Ayuntamiento de Puebla, 2000). La situation s'est grandement détériorée depuis les années 90. De fait, les travaux d'asphaltage se limitent essentiellement à boucher les nids de poules et les ornières à l'aide de pierre concassée et de mortier (Dirección de Obras Públicas, 2000). Aujourd'hui, 30,0% des rues sont en

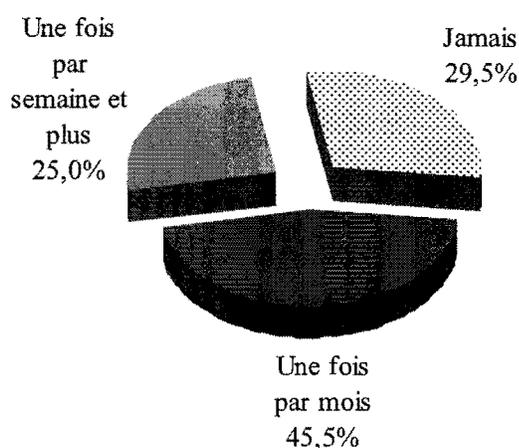
¹¹⁸ À titre comparatif, les résultats des questionnaires de 2001 ont révélé que les coûts de congestion étaient plus importants dans les villes du sud. À Montréal, 61,1% des répondants ont dit que la congestion avait un impact sur leurs coûts de production. Pour les villes du sud, ces taux se situent entre 72,2% (San José) et 82,2% (San Salvador). Une situation similaire s'est produite dans le cas de la voirie routière. 35,3% des répondants montréalais et 23,5% de Belo Horizonte ont dit que la carence de la voirie avait un impact sur les coûts. Pour les autres villes, ces taux oscillent entre 69,5% (San Salvador) et 80,6% (Puebla).

terre battue, la plupart localisées en périphérie de la ville centre (surtout au sud) (Ayuntamiento de Puebla, 2000).

Pour pallier les nuisances du réseau routier, les entrepreneurs *poblanos* font appel à plusieurs techniques. Certains se dotent de fourgonnettes, voire de mobylettes. D'autres prolongent les heures de livraison ou ont carrément recours au transport public pour de petites livraisons. Cette technique est d'ailleurs assez populaire dans le secteur du vêtement. Malgré toutes ces initiatives, les entrepreneurs continuent de subir d'importants retards de livraison : 45,5% des répondants interrogés en 2001 étaient aux prises avec des retards une fois par mois et 25,0% au moins une fois par semaine¹¹⁹ (Figure 5.1.2.). Plus inquiétant encore, sont les conséquences négatives des retards de livraison sur la capacité d'attirer et de conserver la clientèle, en dernier lieu sur la capacité d'assurer la pérennité des entreprises¹²⁰.

Figure 5.1.2.

Fréquence des retards de livraison, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

¹¹⁹ Les résultats pour l'ensemble des villes d'étude (questionnaires 2001) indiquent que les villes les plus touchées par les retards sont San José (33,3% au moins une fois par semaine) et San Salvador (26,8% au moins une fois par semaine). Ces deux villes ont des infrastructures routières désuètes et le trafic aux heures de pointe est particulièrement problématique.

¹²⁰ Toutes les villes d'étude (questionnaires 2001) sont affectées par les retards de livraisons (au moins une fois par semaine). Les villes les plus touchées par les plaintes de clients sont Montréal (79,0%) et San Salvador (73,9%). Puebla est en troisième position. Les villes les plus affectées par la perte de clients sont Puebla (24,9%) et Montréal (21,0%). Finalement, celles plus touchées par l'incapacité de développer de nouveaux marchés sont Belo Horizonte (70,2%) et San José (27,9%).

Le réseau routier n'est pas le seul facteur faisant l'objet de nombreuses critiques. Six entrepreneurs interrogés en 2004 se disent préoccupés par la violence et le crime et cinq par la piètre qualité des lampadaires¹²¹. Cinq répondants aussi croient que le crime est largement attribuable au manque de surveillance policière dans les quartiers, une critique ne contribuant en rien à redorer l'image des agents déjà largement écorchée par les médias et l'opinion publique mexicaine.

Fait intéressant, trois entrepreneurs attribuent certains des problèmes rencontrés à l'emplacement géographique. C'est notamment le cas de EA5¹²² dont l'établissement se trouve dans une zone industrielle dans la périphérie nord de Puebla. En plus du manque de surveillance policière et de la mauvaise qualité du mobilier urbain, le secteur abritant son établissement est peu desservi en transport public. Les changements de quarts et les déplacements du personnel en soirée sont particulièrement ardues, d'autant plus qu'il n'existe qu'une seule ligne d'autobus déposant les travailleurs à proximité du lieu de travail. EA3, ayant lui aussi son établissement dans un parc industriel au nord de la ville centre, en veut pour sa part aux quartiers avoisinants ayant fait de ce secteur un lieu marginal disposant de peu d'infrastructures et de services urbains¹²³. Une affirmation secondée par EA1 dont l'établissement se trouve dans une zone résidentielle particulièrement conflictuelle non loin du centre de la ville. En dépit leur grande insatisfaction, ces entrepreneurs ne prévoient pas déménager dans un autre quartier ou secteur de la ville. Même que pour EA1, les obstacles au bon déroulement des affaires sont monnaie courante, peu importe l'emplacement ou la localisation spatiale des établissements (centre-périphérie).

¹²¹ En 2003, les autorités municipales de Puebla ont constaté d'importantes carences au niveau du parc de luminaires de la ville (mauvais état, pannes fréquentes). Conséquemment, ils ont remplacé 41,5% (26 782 des 64 492) de l'ensemble des lampadaires pour ensuite donner la concession de son entretien à une entreprise privée (Gobierno Federal de México, 2004).

¹²² Rappelons que E équivaut à « entrepreneur », A à « alimentation » et 5 à « cinquième de son groupe ».

¹²³ La périphérie de Puebla a connu une importante croissance au cours des années 70, de l'ordre de 118% au cours de cette décennie. Au cours des années 80, le territoire *poblano* a cru de 41% surtout dans l'axe nord-sud en raison de la vente de terrains *ejidales*. L'*ejido* était jadis une terre inaliénable qui, depuis la réforme de l'article 27 de la Constitution mexicaine de 1992, a pu être incorporé au marché de la propriété privée (Melé, 1994). Le développement de la périphérie de Puebla a entraîné une pression accrue sur les services existants mais aussi une demande pour des infrastructures et des équipements de qualité. Malheureusement, encore aujourd'hui, il y a carence de services et un manque de transport public dans plusieurs quartiers excentriques de la ville (INEGI, 1997).

5.1.2. Les déclencheurs de l'insécurité urbaine

Dire qu'un quartier est peu attrayant n'implique pas forcément qu'il soit dangereux ou perçu comme tel. Nous avons vu que les entrepreneurs qualifient le quartier en fonction des services et des infrastructures urbaines, mais aussi aux signes de désordre présents dans leur environnement immédiat. À en juger par leurs réponses, les quartiers sont loin d'être satisfaisants. Mais sont-ils des lieux suscitant chez eux de la crainte ? Et quels sont les signes leur occasionnant de l'insécurité urbaine ?

Règle générale, les appréhensions des neuf entrepreneurs interrogés en 2004 découlent de deux sources : l'instabilité de l'environnement et, dans une moindre mesure, la présence d'incivilités dans le voisinage. De manière peu surprenante, le manque d'éclairage et de surveillance policière forment les principaux déclencheurs d'un état de crainte chez les répondants (Tableau 5.1.2). Ces facteurs constituent aussi d'importants obstacles dans les quartiers d'affaires (voir Tableau 5.1.1.).

Tableau 5.1.2.

Facteurs d'insécurité mentionnés par les entrepreneurs de Puebla, 2004

Facteurs d'insécurité	Répondants identifiant un facteur*
<i>Instabilité de l'environnement</i>	
Carence mobilier urbain (lampadaires)	7
Manque de surveillance policière	6
Manque de travail et chômage	4
Impunité des instances publiques	2
<i>Incivilités sociales</i>	
Consommation de drogues dans quartier	1
Gangs de rue	1

* Les répondants pouvaient choisir jusqu'à un maximum de trois facteurs
Source : Données colligées des questionnaires 2004 : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=9)

L'éclairage urbain occupe une place importante dans les préoccupations des utilisateurs des espaces publics et pour cause. Il permet non seulement de voir et d'être vu, mais aussi de prédire ou d'anticiper les comportements des autres, d'identifier les espaces clés susceptibles de cacher de potentiels assaillants et d'avoir un certain contrôle sur son

environnement. Sept des entrepreneurs placent la carence des lampadaires au premier rang des facteurs contribuant à accroître leur insécurité urbaine. C'est qu'en plus de réduire la visibilité (l'acuité visuelle), la noirceur brouille les points de repère nécessaires à la libre circulation et donne l'impression de ne pas pouvoir recourir à de l'aide en cas d'urgence ou tout simplement d'être une proie facile pour les agresseurs (Painter, 1996). Un sentiment loin d'être farfêlé considérant le risque réel de victimisation dans les endroits mal éclairés (Augoyard et Leroux, 1991).

Pour les entrepreneurs rencontrés en 2004, le sentiment d'abandon ou d'être laissé à soi-même n'est pas uniquement imputable au manque d'éclairage urbain. Six d'entre eux ont mentionné la défaillance du service policier comme facteur d'insécurité. Les policiers jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'ordre public et dans la prévention du crime. Or, les entrepreneurs semblent avoir une toute autre opinion de leur du travail. Plusieurs les accusent, entre autres choses, de ne pas être à l'écoute du citoyen, d'effectuer peu de patrouilles en soirée, de ne pas prêter assistance aux personnes dans le besoin et d'être corrompus. Pour EV9, l'inquiétude des citoyens s'explique tout bonnement par le manque de transparence des agents et par le non-respect des règles dictant leur conduite. Un sentiment n'épargnant pas les instances publiques en général accusées de corruption et d'impunité. Pour deux entrepreneurs, le constat est univoque : l'effritement du lien de confiance avec les autorités a entraîné une détérioration du climat social au Mexique, dont la conséquence la plus évidente est celle d'une inquiétude généralisée à l'ensemble de la population. EV8 justifie cette pensée de la manière suivante :

« Pourquoi dénoncer les crimes si les lois ne sont jamais respectées et s'il n'y a pas confiance en ceux qui les appliquent ».

5.1.3. Perception du niveau de sécurité du quartier abritant l'établissement

Même si les entrepreneurs reconnaissent l'existence de problèmes importants dans leur quartier, leur évaluation du niveau de sécurité du voisinage demeure relativement élevée. En effet, quatre des neuf entrepreneurs interrogés en 2004 considèrent le quartier sécuritaire, trois le jugent peu sécuritaire le soir et seulement deux ne le considèrent jamais sécuritaire. Ces données ressemblent beaucoup aux informations obtenues des

enquêtes 2001-2002. À cette époque, 62,2% des répondants *poblanos* (N=45) avaient jugé le quartier sécuritaire contre seulement 6,7% jamais ou rarement sécuritaire ¹²⁴(Figure 5.1.3.). Ces résultats, pour le moins surprenants, s'expliquent de deux manières. Contrairement à la pensée populaire, un quartier aux prises avec un problème de criminalité n'est pas nécessairement un lieu insécurisant pour ses usagers. Généralement, les individus trouvent les quartiers avoisinants plus dangereux que le leur indépendamment du niveau de criminalité (Hindelang et al., 1978 dans Hale, 1996). Pour des chercheurs, dont Moser et al. (2004) ainsi que Dammert et Malone (2003), la criminalité fait partie d'un ensemble d'insécurités (gangs de rue, chômage répression policière, instabilité politique) en Amérique latine. Cela pourrait expliquer une certaine banalisation du crime chez les entrepreneurs. Durant nos entretiens de groupe, EA1 a confirmé la pensée de plusieurs hommes d'affaires présents.

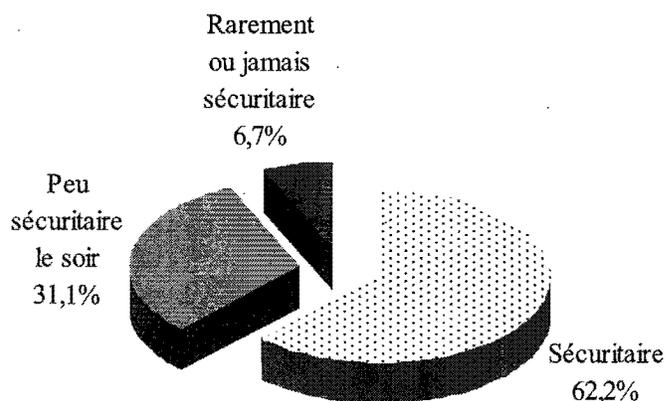
« La délinquance, l'insécurité urbaine et la violence au Mexique font partie du paysage. Tout le monde s'attend à ce qu'un incident se produise. C'est le propre d'une culture de la violence ».

Cela devient plus évident si nous observons les résultats obtenus en 2001 par secteurs d'activité. De fait, il n'existe pas de différence notable si ce n'est que les entrepreneurs du vêtement sont quatre fois plus nombreux à redouter leur quartier (21,4%) comparativement à ceux de l'agroalimentaire (4,7%) (Figure 5.1.4.). Les conditions souvent précaires des quartiers périphériques et la structure de fonctionnement des établissements peuvent expliquer en partie ces résultats. Comme nous l'avons vu au Chapitre 4, les quartiers situés en marge de la ville centre sont généralement mal desservis en services publics. Cette carence d'équipements (mobilier urbain, notamment) entraîne une dégradation du cadre social et bâti et, par ricochet, une prolifération des actes incivils et de la criminalité.

¹²⁴ Des résultats similaires avaient été obtenus pour d'autres villes d'étude (questionnaire 2001). À San José, 60,0% des répondants avaient jugé le quartier sécuritaire et 40,0% peu sécuritaire le soir. À Montréal, les données étaient de 78,9% et 21,1% respectivement. Des résultats fort différents furent obtenus pour les villes de San Salvador et de Belo Horizonte. 39,3% des entrepreneurs salvadoriens ont jugé le quartier sécuritaire contre 28,6% jamais sécuritaire. Dans le cas des entrepreneurs brésiliens, les résultats ont été de 52,4% et de 47,5% respectivement.

Figure 5.1.3.

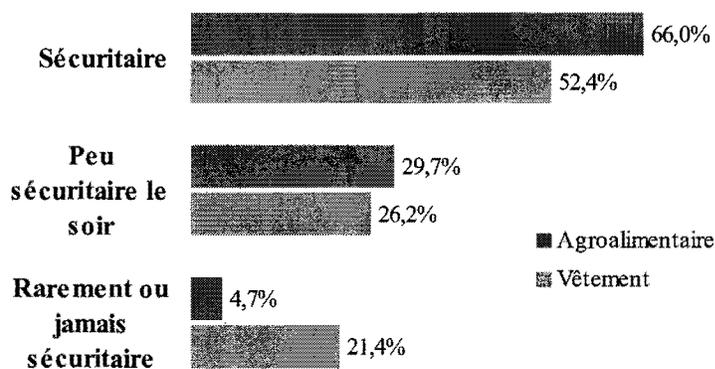
Perception du niveau de sécurité du quartier abritant les établissements, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Figure 5.1.5.

Perception du niveau de sécurité du quartier selon le secteur d'activité, 2001



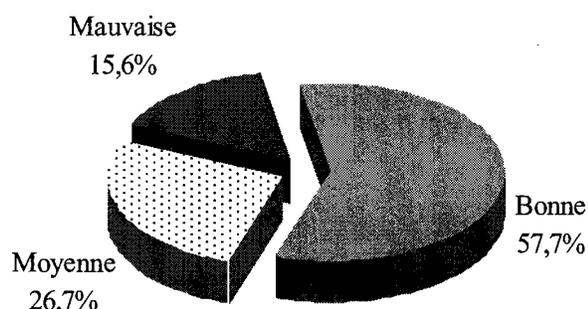
Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Si les entrepreneurs considèrent le crime comme quelque chose d'inéluctable, ils disent par contre tenir les autorités policières responsables de la situation précaire au pays. Pour trois des neuf entrepreneurs composant l'échantillon en 2004, le travail des agents est de qualité moyenne et pour six de piètre qualité. Ce point est intéressant puisqu'en 2001, plus de la moitié des entrepreneurs *poblanos* (N=45) avaient qualifié le travail des forces

policières de bon et seulement 15,6% de mauvais¹²⁵ (Figure 5.1.5.). De même, 39,4% des entrepreneurs avaient lié l'activité délictuelle dans les quartiers à l'inefficience du travail des policiers et seulement 3,0% à la violence¹²⁶ (Figure 5.1.6.). Plusieurs des répondants avaient aussi jugé que le manque d'éclairage (36,4%) et la mauvaise configuration des rues (12,1%) avaient une incidence sur les crimes commis en soirée, ces informations ayant été validées lors entretiens de groupe 2004, notamment dans la section traitant des facteurs d'insécurité (voir Tableau 5.1.2.).

Figure 5.1.5.

Qualité de la protection policière selon les répondants, 2001



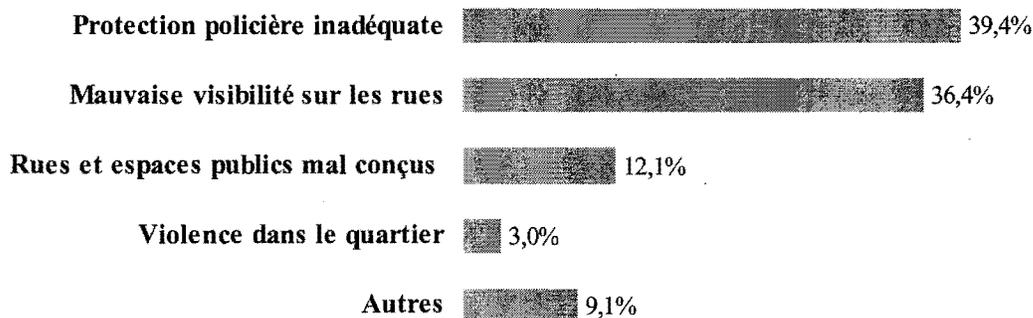
Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

¹²⁵ Les résultats pour les autres villes d'étude (2001-2002) sont variables. De 5,0% (Belo Horizonte) à 63,2% (Montréal) des répondants croient que le travail des policiers est bon ; de 25,7% (San José) à 65,0% (Belo Horizonte) le considère moyen et ; de 0,0% (Montréal) à 42,9% (San José) le juge de mauvais.

¹²⁶ Les résultats pour les autres villes d'étude (2001-2002) varient énormément montrant l'importance du facteur *perception* dans l'évaluation de l'incidence criminelle dans le quartier. En effet, de 20,0% (Montréal) à 69,6% (San Salvador) des répondants ont indiqué la protection policière inadéquate ; de 0,0% (San Salvador) à 36,4% (Puebla) ont mentionné la mauvaise visibilité des rues ; de 7,4% (San José) à 46,7% (Montréal) ont mentionné la mauvaise configuration des rues et ; de 0,0% (San Salvador) à 21,1% (Belo Horizonte) ont indiqué la violence dans le quartier.

Figure 5.1.6.

Facteurs contribuant à l'activité criminelle dans le quartier, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Cela étant dit, nous ne devons pas perdre de vue le fait qu'au Mexique, les policiers ont vu leur cote de popularité s'effriter au cours des dernières années, surtout depuis la grande « marche du silence ». Le 27 juin 2004, des milliers de Mexicains se sont rassemblés dans plusieurs villes du pays (dont Puebla, Cuernavaca, Morelia, Monterrey), mais principalement dans la ville de Mexico, pour montrer leur mécontentement à l'égard du travail des autorités dans la lutte contre le crime (Figures 5.1.7.).

Figures 5.1.7.

Slogans de la marche contre l'insécurité urbaine dans la ville de Mexico



Cet événement fut organisé par divers groupes de pression, dont la confédération des entrepreneurs mexicains (COPARMEX)¹²⁷, principal organisateur de l'événement. COPARMEX est devenu un joueur important dans la lutte contre la violence au Mexique. Il milite non seulement en faveur d'une réduction de la criminalité et de l'impunité, mais cherche aussi à faire comprendre aux autorités que le crime coûte cher au secteur privé. Comme le mentionne EV8 ayant, elle aussi, participé à la grande marche de juin 2004 :

« Il faut que les autorités comprennent que la sécurité publique est vitale pour les entrepreneurs. Car à défaut d'avoir des services de protection, un entrepreneur peut décider de fermer son établissement ou décider de s'installer dans une ville moins risquée peu importe les coûts que cela peut représenter ».

5.2. Caractérisation de l'insécurité urbaine des femmes

Comme nous avons été à même de le constater, les entrepreneurs ont une image assez négative de leur quartier d'affaires. Mais qu'en est-il de la perception des femmes qui travaillent dans les entreprises ? En fait, les travailleuses ne semblent pas avoir une vision diamétralement différente de celle des entrepreneurs. Tout comme eux, elles estiment que le quartier est aux prises avec d'importants problèmes urbains. Par contre, les éléments suscitant de l'insécurité chez elles sont beaucoup plus nombreux comme l'illustre le Tableau 5.2.1.

¹²⁷ En réponse à la demande du président Vicente Fox de créer des alliances contre le crime, COPARMEX a lancé sa propre initiative en 2001. Il créa le *Consejo Ciudadano para la Seguridad Pública y Justicia Penal* (CCSPJP) composé de plusieurs organismes regroupant des professeurs, des associations de femmes et des citoyens. Il bénéficie aussi du soutien de l'*Instituto Ciudadano de Estudios sobre Inseguridad* (ICESI), lui-même formé (outre de COPARMEX et du CCSPJP) du *Consejo de Coordinación Empresarial* (CCE), de l'*Instituto Tecnológico de Monterrey*, de la *Universidad Nacional Autónoma de México* (UNAM) et de la *Fundación Este País*. Le CCSPJP a pour mission, entre autres choses, de disséminer de l'information sur le crime à travers divers médias, de créer des liens avec les policiers, le gouvernement et la population civile, de fournir des outils pour réduire la criminalité et de prêter assistance aux victimes de délits. À travers le CCSPJP, COPARMEX cherche non seulement à créer des alliances avec la population civile autour de la question de l'insécurité urbaine mais à améliorer l'image de l'entrepreneuriat mexicain grandement ternie par les scandales de corruption.

Tableau 5.2.1.

Facteurs d'insécurité des travailleuses, 2004

Facteurs d'insécurité	Répondantes identifiant un facteur*
Transport public	26
Voirie publique	26
Carence des lampadaires	23
Surveillance policière	15
Chômage	6
Incivilités sociales (gangs de rue, ivrognes, itinérants)	6
Anomie	5
Violence, vandalisme, graffitis	2

* Les répondants pouvaient choisir jusqu'à un maximum de trois facteurs

Source : Données colligées des entretiens de groupe 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

Si les travailleuses empruntent sensiblement la même structure d'analyse que les hommes pour évaluer un quartier (appréciation fonctionnelle du lieu et représentations de l'environnement), elles ont en contrepartie une conception fort différente de leur risque potentiel d'agression. Les recherches sont unanimes sur le sujet : les femmes présentent des niveaux d'insécurité plus élevés que les hommes en dépit de taux de victimisation de beaucoup inférieurs (Fustenberg, 1971; Garofolo, 1977; Warr, 1984; Pain, 2001; Gordon et Riger, 1989). Deux facteurs semblent avoir une forte incidence sur la crainte des travailleuses *poblanas*; la perception de ne pas pouvoir se défendre d'une agression et le risque latent d'un crime violent (l'exemple par excellence étant l'agression sexuelle). Dans une vaste majorité, les travailleuses doutent de leur capacité à se défendre en cas d'attaque, voire se considèrent plus vulnérables physiquement et psychologiquement que les hommes. En voici un exemple :

« La femme tend à être plus victimisée, car en plus d'être moins en mesure de se défendre d'une attaque, en raison de sa faible force physique, tout le monde considère que la femme est plus fragile comparativement à l'homme »
(Travailleuse de l'établissement de EA6)

De toutes les formes d'agressions pouvant être commises envers la femme, celle à caractère sexuel figure au premier rang de leurs préoccupations¹²⁸ (Warr, 1984; Stanko, 1988; Riger et Gordon, 1981; Ferraro, 1996; Macmillan et al., 2000; Pain, 2001). Les répondantes n'y font pas exception et pour cause. Selon l'enquête internationale sur la criminalité et la victimisation (ENICRIV), 4% des crimes commis contre la personne au Mexique sont des offenses sexuelles; desquels 83% des victimes sont des femmes (ENICRIV, 2004). Une autre étude, effectuée cette fois-ci à Puebla, montre qu'il se serait commis en 2003 dans la ville de Puebla, 102 viols, dont la majorité envers des femmes¹²⁹ (Tableau 5.2.2.).

Tableau 5.2.2.

Délits sexuels commis dans la municipalité de Puebla
et dans l'État de Puebla, 2003

Types de délits	État (a)	Municipalité (b)	a/b
Attentat à la pudeur	204	112	54,9%
Agression envers un mineur	80	25	31,2%
Agression sexuelle	314	102	33,5%
Enlèvement	19	2	10,5%
Total	617	241	39,0%

Source : Procuraría General de Justicia. 2004. *Delitos en particular fuera del común. Ciudad de Puebla y Estado de Puebla.*

Une travailleuse de l'établissement de EV9 résume assez bien la pensée de la plupart des travailleuses à l'égard des délits sexuels perpétrés contre les femmes.

« Une femme qui est agressée peut aussi être violée et marquée pour toute la vie en raison du traumatisme psychologique que laisse le viol. Dans le cas d'un homme, ce n'est pas la même chose même s'il peut être victime d'une agression violente. Les personnes qui commettent un crime contre moi ou toute autre femme le feront toujours de manière plus violente que pour un homme. L'insécurité d'une femme est plus liée à la possibilité d'un viol alors que pour un homme c'est la peur d'être assassiné ».

¹²⁸ Selon Pain (1993: 56) "Women's fear of crime [...] is largely accounted for by fear of rape and other forms of sexual violence [...]. Fear of sexual violence, therefore, accounts for a considerable measure of all fear of crime [...]"

¹²⁹ Ces données ne tiennent compte que des agressions ayant été dénoncées aux autorités officielles.

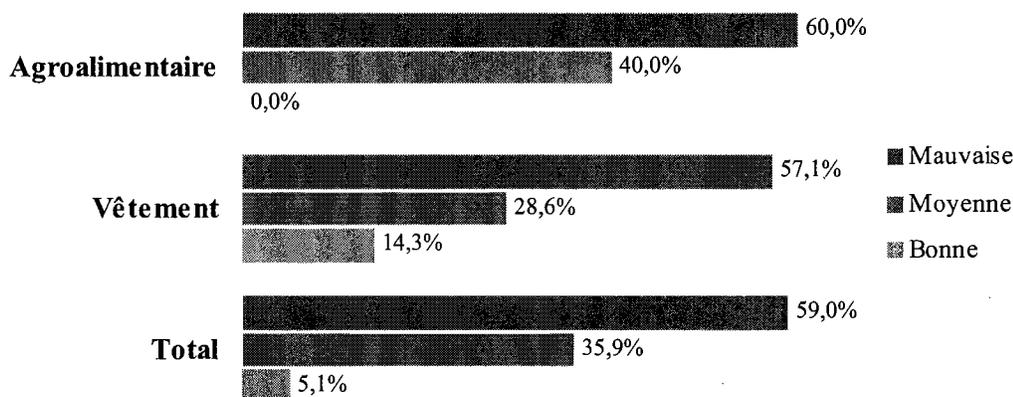
Si l'agression sexuelle constitue la principale source d'inquiétude des 43 travailleuses interrogées, elle est loin d'en être la seule. En effet, ces dernières sont exposées à une panoplie de situations les ébranlant dans leur quotidienneté : attouchements, gestes indécents, menaces, harcèlement¹³⁰. Ces gestes constituent non seulement des rappels d'un danger imminent, ils sont aussi un frein à leur liberté de mouvement. Conséquemment, il serait erroné d'employer le vocable *vulnérabilité* pour rendre compte de la frayeur des travailleuses. Si elles sont anxieuses, elles le doivent aux agressions dont elles sont directement ou indirectement victimes durant leur existence. Des auteurs soutiennent, par exemple, que le harcèlement sexuel entraîne non seulement une augmentation de la peur des femmes, mais les incitent aussi à se protéger en adoptant diverses mesures de précautions (Hale, 1996; Stanko, 1988; Pain, 1997; Painter, 1992).

La plupart des répondantes évitent de signaler les crimes dont elles ont été la cible. Entre autres choses, les policiers usent de leurs pouvoirs pour les intimider, les humilier et dans certains cas les rendre coupables de provoquer les agresseurs par leur accoutrement ou leur gestuelle¹³¹. Une situation très débilante les menant non seulement à douter d'elle-même, mais aussi des autorités censées les protéger. Il n'est donc pas surprenant qu'elles soient nombreuses à critiquer le travail des forces policières : 59,0% le jugeant de mauvaise qualité et seulement 5,1% de bonne qualité (Figure 5.2.1.).

¹³⁰ Selon Macmillan et al. (2000 : 309), l'harcèlement sexuel est un signe d'érosion social et peut être considéré comme une forme d'incivilité sociale.

¹³¹ Règle générale, les femmes sont moins nombreuses à déclarer les délits dont elles sont victimes, notamment ceux à caractère sexuel (Scott, 1993 ; Jonhson, 1996). Une étude internationale montre d'ailleurs qu'au Mexique, 9 des 10 victimes d'agressions sexuelles ne dénoncent pas les crimes aux autorités (ENICRIV, 2004).

Figure 5.2.1.
Évaluation de la protection policière par les travailleuses et
par secteur d'activité, 2004



Source : Données colligées des questionnaires et des entretiens de groupe 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

5.2.1. Géographie de l'insécurité urbaine des travailleuses

Les 43 travailleuses *poblanas* (2004) de notre échantillon habitent deux types de quartiers (Figure 5.2.2.). Certaines résident dans des complexes résidentiels de taille variable¹³² ou dans des quartiers prolétaires mixtes de la ville centre. Les loyers et les prix des terrains y sont plus élevés qu'en périphérie. Cela dit, ce choix tient à la capacité de payer du ménage et de sa taille ainsi qu'à des facteurs tels la qualité du transport, l'éventail des services offerts et les conditions générales du marché du travail (Polèse, 1994). Pour les travailleuses ayant préféré s'installer non loin des grandes artères ou dans des quartiers périurbains précaires (surtout au sud), le choix tient essentiellement au faible coût des terrains à l'acquisition. D'après des auteurs, les femmes tendent ordinairement à se trouver un emploi non loin de leur demeure. Elles sont aussi plus nombreuses à faire appel au transport public pour des raisons personnelles et familiales (Law, 1999; Rosebloom, 1993; Turner et Fouracre, 1995; Peters, 2001; Pickup, 1988; Washs, 1987; Camstra, 1996, Jonhston-Anumonwo, 1992). Dans les pays en développement¹³³, la

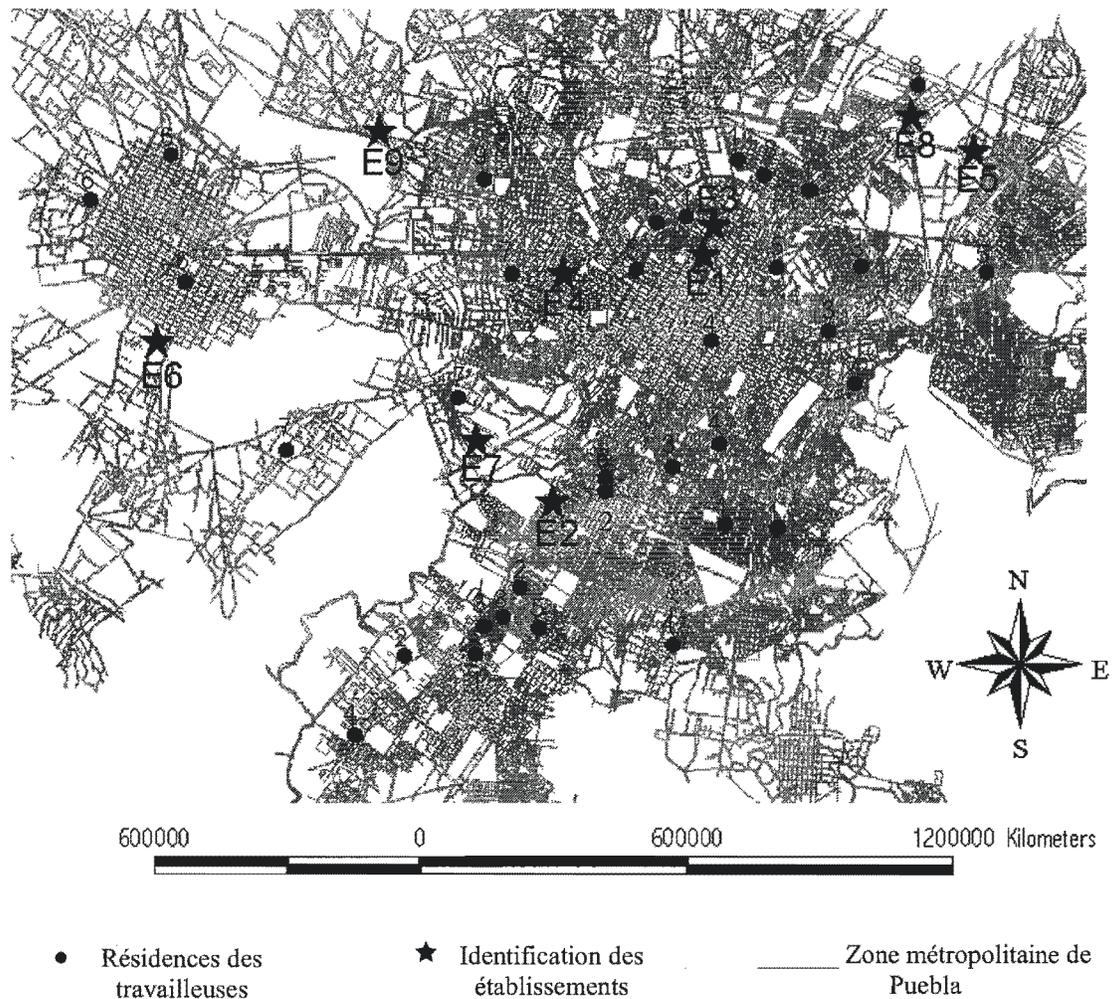
¹³² Les logements sociaux subventionnés par l'État portent le nom d'*Infovavit*. Neuf des répondantes habitent ce type de complexe résidentiel.

¹³³ Des chercheurs ont aussi constaté que certaines femmes de certaines communautés ethniques (latino-américaines et afro-américaines) aux États-Unis effectuent de longues distances pour se rendre au travail

situation est différente à cause des prix fonciers (notamment au centre) et de l'instabilité du marché de l'emploi. Un rapide coup d'œil de la Figure 5.2.2. nous le confirme. Une grande proportion des travailleuses de Puebla résident relativement loin de leur travail. Plusieurs doivent emprunter plus d'un moyen de transport avant d'arriver à destination. Des trajets de plus d'une heure à l'aller ou au retour sont aussi monnaie courante.

Figure 5.2.2.

Localisation des établissements et des résidences des travailleuses, 2004

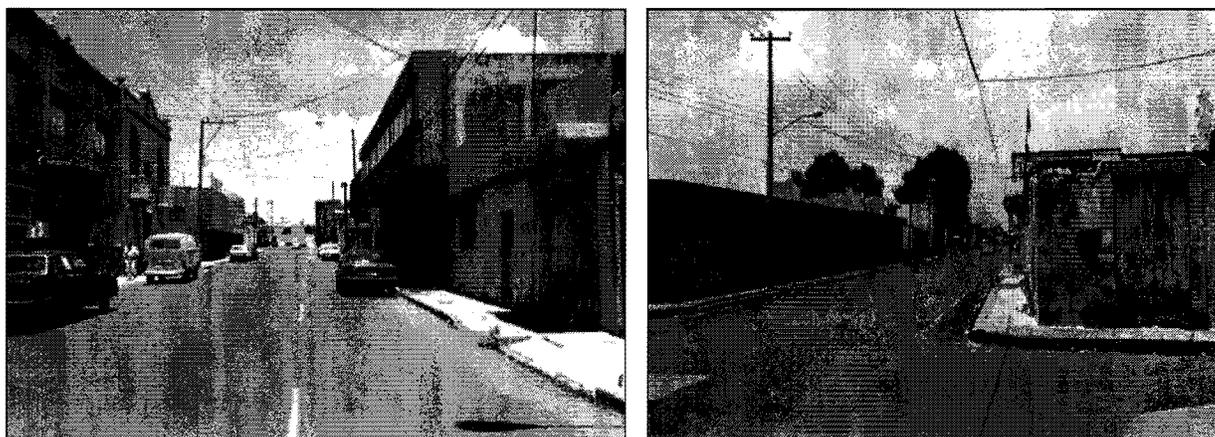


(McLafferty et Preston, 1991 dans Law, 1999). Des résultats similaires ont été obtenus en Écosse et au Royaume-Uni (Hamilton, Jenkins et Gregory, 1991, GLC, 1985).

Ces déplacements ne sont pas sans avoir d'incidence sur le sentiment d'insécurité des femmes. D'ailleurs, les travailleuses de Puebla (2004) sont nombreuses à croire en l'existence de lieux insécurisants. Le plus souvent, ces endroits sont perçus comme tels à la suite d'une expérience personnelle traumatisante, d'informations recueillies à travers les médias locaux ou de conversations avec des collègues et des proches ayant été directement ou indirectement touchés par une quelconque forme d'offensive. Or, si certains lieux ont une mauvaise réputation, c'est qu'ils disposent aussi de caractéristiques sociales et physiques étant associées au risque. Nous avons d'ailleurs répertorié trois stimuli particulièrement anxiogènes pour les répondantes : la noirceur, l'isolement et la présence d'*inconnus*.

Figures 5.2.3

Exemples de rues abritant les établissements manufacturiers poblanos



Règle générale, les lieux les plus insécurisants pour les répondantes sont le transport et la voirie publics. Ils s'accompagnent souvent d'une carence d'éclairage, d'un manque d'achalandage, de la présence de lieux délabrés et de racoins (Figures 5.2.3.) Une enquête de l'ICESI (2002) effectuée à l'échelle du Mexique va dans le même sens de nos résultats : 45,8% des femmes interrogées disent ne pas se sentir en sécurité dans le transport en commun, ce taux étant de 47,1% dans le cas de la voirie publique. Ces résultats sont alarmants, car ces derniers constituent pour la plupart des femmes leur seul

moyen de déplacement. D'après des études internationales, les femmes se déplacent plus fréquemment à pied et en autobus que les hommes. Leur précarité financière, le partage des responsabilités familiales mais aussi le nombre plus faible de détenteurs de permis féminins sont autant de raisons évoquées pour expliquer cette réalité (Scottish Executive, 2000 ; Peters, 2001). Sur les 43 travailleuses interrogées en 2004, 32 se rendent au travail en transport en commun et cinq d'entre elles à la marche (Tableau 5.2.3.). Notons qu'à Puebla, la majorité des déplacements s'effectuent en transport public, notamment en combis¹³⁵ (68,1%) et en autobus ou minibus (26,1%). Seulement 4,1% se réalisent en taxi ou par d'autres modes (H. Ayuntamiento de Puebla, 1990).

Tableau 5.2.3.

Modes de transport utilisés par les travailleuses, 2004

Transport public*	Marche	Automobile	Autres**
32	5	3	3

* Comprend les combis et les autobus

** Comprend les « ne sais pas » et autres.

Source : Données colligées des questionnaires et des entretiens de groupe 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

Même s'il existe de nombreux écrits traitant du transport dans une perspective de genre, peu de chercheurs sortent des thèmes traditionnels (déplacements travail-maison) pour aborder des questions plus pointues comme celle de la sécurité ou de l'insécurité dans les transports (Law, 1999). Pour le commun des mortels, le fait de prendre l'autobus pour se déplacer est une activité assez banale tellement elle fait partie de la vie courante. Or, elle peut s'avérer fort angoissante si elle met en péril l'intégrité physique ou morale des individus. L'inquiétude des travailleuses de Puebla, par exemple, ne découle pas tant d'un ou de plusieurs aspects touchant la fonctionnalité du service (ponctualité, coût, confort, etc.) mais plutôt de son aspect insécurisant (représentation mentale). À cet égard, leurs

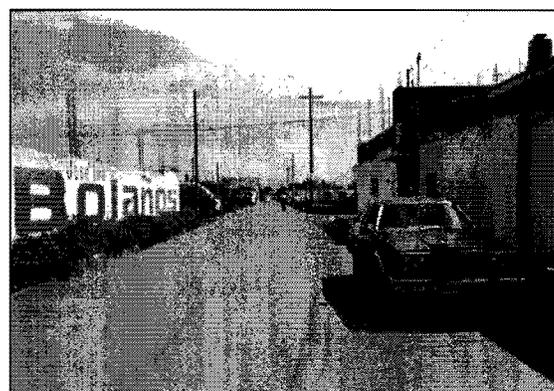
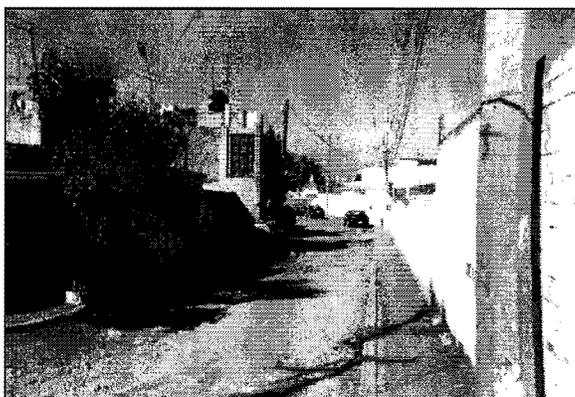
¹³⁵ Les combis sont de petites fourgonnettes aménagées en mini autobus. Il n'est pas rare de voir plus d'une vingtaine de passagers surtout aux heures de pointe. Les combis sont devenus fort populaires dans les quartiers où les conditions routières sont difficiles (rues en terre battue, rues étroites ou sinueuses) et où la topographie rend plus difficile l'accès aux véhicules plus traditionnels.

craintes s'échelonnent sur l'ensemble du trajet les menant du travail à leur demeure et vice versa; autrement dit, en direction de l'arrêt d'autobus, durant le temps d'attente et lors des déplacements en transport en commun.

Le simple fait de marcher de l'établissement à l'arrêt d'autobus peut s'avérer une véritable course à obstacles. En effet, la plupart des quartiers abritant les établissements disposent de peu d'arrêts d'autobus¹³⁶, de trottoirs ou de feux de circulation (Figures 5.2.4.). Bien souvent, les femmes doivent faire des pieds et des mains pour se rendre à l'arrêt de leur choix. Même leur sécurité physique est mise à rude épreuve par la piètre qualité de la voirie¹³⁷, le flux de véhicules lourds et le comportement intempestif des automobilistes. Non seulement les déplacements s'avèrent-ils compliqués de jour, ils le sont d'autant plus en soirée en raison du manque d'éclairage des rues.

Figures 5.2.4.

Exemples de rues à proximité des établissements manufacturiers
poblanos disposant de peu d'équipements urbains



Plusieurs des travailleuses n'aiment pas se déplacer seules dans le quartier en fin de journée : pour 23 des 43 répondantes de notre échantillon, l'obscurité constitue d'ailleurs le principal déclencheur de leur insécurité urbaine. En voici deux exemples :

¹³⁶ Les arrêts d'autobus sont quasi inexistant à Puebla, et au Mexique en général. Le plus souvent, les personnes choisissent un lieu quelconque pour attendre l'autobus, le plus souvent à un coin de rue.

¹³⁷ Durant nos visites dans les quartiers, nous avons pu constater la présence de nombreuses rues en terre battue. Ce type de revêtement est surtout présent dans les quartiers périphériques, mais se retrouve aussi dans des quartiers centraux plus précaires. Il cause d'importants problèmes de mobilité surtout les jours de pluie.

«Le quartier où je travaille est peu sécuritaire. À mon avis, les travailleuses qui doivent travailler le soir risquent plus d'être attaquées en raison du manque d'éclairage des rues» (Travailleuse de l'établissement de EA1).

«Il n'y a pas de transport le soir dans le quartier. Je dois donc passer par des rues dangereuses souvent désertes où je ne me sens pas en sécurité» (Travailleuse de l'établissement de EA5).

Si le fait de se rendre à l'arrêt d'autobus comporte sa part de problèmes, le délai d'attente n'est pas non plus de tout repos. Les travailleuses redoutent, entre autres, de se trouver en infériorité numérique face à des individus dont elles prêtent de mauvaises intentions. Pour six d'entre elles, les incivilités sociales présentes dans le voisinage constituent de réelles menaces à leur sécurité personnelle. Une femme nous explique l'objet de son malaise :

« Je me sens anxieuse quand je sors du travail parce que quand je suis à l'arrêt d'autobus, si je vois quelqu'un qui me regarde, cela m'intimide et ne me donne pas confiance. Je traîne ce sentiment tout le long du voyage jusqu'à chez moi » (Travailleuse de l'établissement de EA4).

Dans le but d'apaiser leurs craintes, plusieurs femmes font appel à des modes de déplacement alternatifs. Certaines vont emprunter le taxi en dépit de son coût élevé, mais aussi des risques lui étant associé (agression du chauffeur). D'autres vont plutôt préférer attendre l'arrivée d'un proche avant de quitter le lieu de travail. Or, même ces stratégies ont un effet marginal sur leur niveau d'insécurité pour la simple raison qu'elles contournent le problème, elles ne l'enrayent pas à la source.

Les espaces publics sont des lieux où le piéton risque de se trouver en situation d'isolement physique à un moment ou un autre de la journée. Situation pouvant être particulièrement anxiogène s'il y a réduction des facultés visuelles, comme c'est le cas à la tombée du jour. Une enquête soutient, à cet effet, qu'un Mexicain sur trois éprouverait de l'inquiétude durant ses déplacements en soirée (ENICRIV, 2004). Pour les travailleuses, l'insécurité nocturne va au-delà de l'inconfort que procure cette condition, elle découle aussi de leur incapacité à avoir pleinement contrôle de leur environnement. Ce sentiment n'est pas uniquement attribuable aux femmes, car il se retrouve aussi chez les entrepreneurs, mais à un moindre degré. L'impression de ne pas pouvoir maîtriser son

environnement est inquiétante, mais elle l'est d'autant plus si les personnes jugent ne pas disposer du soutien de quiconque pour leur venir en aide en cas de nécessité. Aussi, deux éléments contribuent à accroître la crainte nocturne des 43 travailleuses. Le premier étant le manque de surveillance policière (15 l'ont mentionné) et le second l'indifférence des habitants du quartier où elles travaillent (cinq l'ont classé comme facteur insécurisant). Si les policiers sont jugés inaptes à accomplir leur rôle de protecteurs, notamment en n'effectuant pas de patrouilles en soirée, les résidants pour leur part sont critiqués pour leur refus d'intervenir auprès des personnes ayant besoin de secours. Il s'ensuit un réel sentiment d'abandon avec lequel les femmes doivent composer dans leur vie quotidienne. En voici un exemple.

« Si une personne voit qu'une autre personne se fait agresser, sa peur l'empêche d'intervenir. Elle fait comme si elle n'a rien vu comme ça elle n'a pas à risquer sa vie pour cette personne oui pour quiconque » (Travailleuse de l'établissement de EA5).

La situation des travailleuses est loin de s'améliorer durant leurs trajets en autobus. Elles font l'objet d'agressions verbales ou physiques (attouchements), souvent à connotation sexuelle, durant les déplacements. Plusieurs angoissent à l'idée d'utiliser ce service, car il implique d'être en contact avec des individus dont elles ne connaissent pas les intentions. Pour la majorité des travailleuses, la situation est sans issue puisque n'ayant pas accès à une automobile¹³⁸, elles dépendent entièrement du transport public pour se déplacer.

5.2.2. Perception du niveau de sécurité du quartier

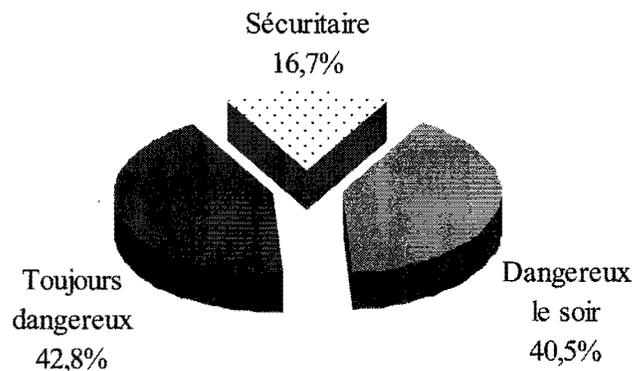
Les répondantes (N=43) sont nombreuses à désigner le quartier où elles travaillent comme un lieu dangereux. 40,5% d'entre elles le considère risqué le soir et 42,9% le qualifient de périlleux à cause du manque d'éclairage, de la mauvaise qualité du transport public, des incivilités et du manque de surveillance policière (Figure 5.2.5.). Les travailleuses de la production ont sensiblement les mêmes craintes que celles affectées à l'administration. Par contre, le fait de ne pas avoir accès à une automobile ou tout simplement d'être socialement et économiquement vulnérable semble accroître le niveau

¹³⁸ Seulement quatre répondantes sont propriétaires d'une automobile; dont trois l'utilise pour se rendre au travail.

d'appréhension des travailleuses situées au bas de l'échelle hiérarchique. En d'autres mots, les sources d'inquiétude sont sensiblement les mêmes, peu importe le statut social. La différence réside plutôt dans la capacité de certaines femmes, notamment les plus précaires, de répondre à leurs craintes par des moyens concrets (Painter, 1992). Il existe néanmoins quelques nuances selon l'âge des travailleuses et leur niveau d'ancienneté dans l'établissement. Plus les femmes sont d'âge mur et plus elles semblent avoir une image peu favorable du quartier où elles travaillent. 68,2% des répondantes de 30 ans et plus le juge toujours dangereux versus 15,0% pour celles de moins de 30 ans (Figure 5.2.6.).

Figure 5.2.5.

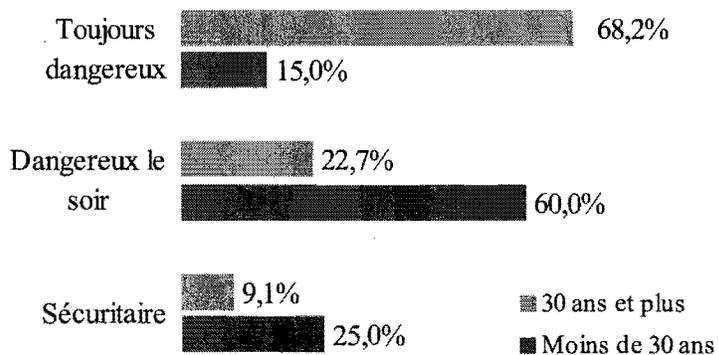
Perception du niveau de sécurité des quartiers de travail, 2004



Source : Données colligées des questionnaires 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

Figure 5.2.6.

Perception du niveau de sécurité selon la tranche d'âge des répondantes, 2004



Source : Données colligées des questionnaires 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

Les craintes des femmes varient sensiblement avec l'âge. La peur de l'agression sexuelle est latente chez les jeunes femmes. Il s'agit de la plus grande appréhension des femmes de moins de 35 ans (Warr 1984). Une crainte qui atteint son apogée en soirée à cause du manque de visibilité et de la difficulté à différencier les espaces ouverts des espaces clos (Ferraro, 1995). Avec l'âge, la peur de l'agression s'estompe pour ensuite ressurgir chez les femmes plus âgées. Chez ces dernières, la vulnérabilité physique et surtout la peur d'être blessée lors d'une agression constituent une grande source d'inquiétude (Scott, 2003). Si l'âge a une certaine influence sur la perception du niveau de sécurité dans le quartier, il en est de même de l'ancienneté. En effet, les femmes oeuvrant au même endroit depuis cinq ans et plus semblent avoir une image plus négative du voisinage que leurs consœurs. Il s'agit aussi de travailleuses ayant, pour la plupart, 30 ans et plus (Figure 5.2.7.). Le vécu de ces femmes et leur connaissance de leur environnement immédiat expliquent, en grande partie, leur regard plus critique. Pour celles à l'emploi depuis moins d'un an, la situation est fort différente, car un peu plus du tiers jugent le quartier sécuritaire. Plusieurs de ces femmes nous ont dit ne pas avoir d'opinion sur le quartier prétextant ne pas le connaître suffisamment pour juger de sa qualité. Par contre, 36,4% avouent qu'il est peu sécuritaire le soir et 27,3% le trouvent dangereux, peu importe l'heure ou le jour (N=43). Quant aux travailleuses ayant un peu d'ancienneté (plus d'un an, mais moins de cinq), un peu plus de la moitié considèrent le voisinage dangereux en soirée en raison du manque d'éclairage et de leur crainte d'être victimes d'une agression sexuelle. Ces deux facteurs constituent aussi les principaux déclencheurs de l'insécurité urbaine des femmes à l'emploi depuis moins d'un an.

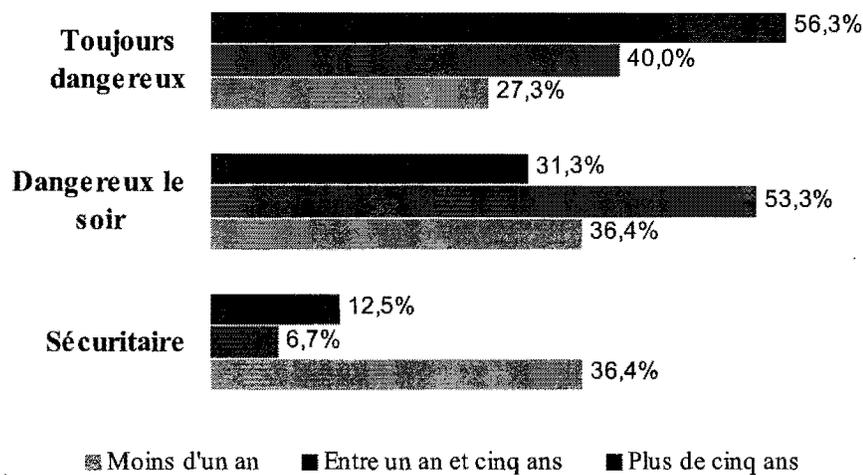
Enfin, à la différence des répondantes de l'agroalimentaire, celles du vêtement semblent le considérer particulièrement dangereux en soirée (61,5%)¹³⁹. La précarité des quartiers et la présence d'éléments dérangeants dans le voisinage semblent expliquer les craintes des travailleuses de ce secteur d'activité (Figure 5.2.8.). Pour les répondantes de l'agroalimentaire, ce sont plutôt les obstacles liés à la mobilité (peu de transport en soirée et risque d'agression lors des déplacements) et le manque de surveillance policière qui

¹³⁹ Les informations obtenues doivent être interprétées avec prudence puisque les travailleuses du vêtement furent moins nombreuses à participer aux entretiens de groupe. Nonobstant, les répondantes nous ont livré des informations détaillées nous permettant de pallier le problème de représentativité.

constituent les principaux facteurs les menant à ne pas avoir une bonne opinion du quartier où elles travaillent (55,2% d'entre elles ne le trouvent jamais sécuritaire).

Figure 5.2.7.

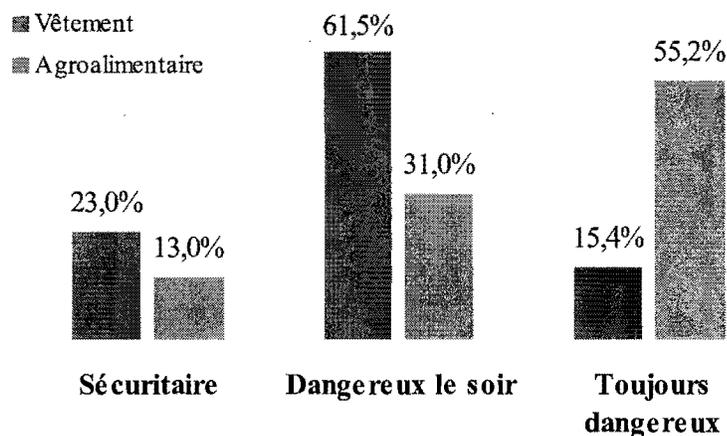
Perception du niveau de sécurité selon le niveau d'ancienneté des répondantes, 2004



Source : Données colligées des questionnaires 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

Figure 5.2.8.

Perception du niveau de sécurité des travailleuses selon le secteur d'activité, 2004



Source : Données colligées des questionnaires 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

5.3. Conclusion

Il existe plusieurs manières de percevoir un quartier. Certains se basent sur les attributs physiques ou sociaux d'un quartier pour juger s'il est bon ou mauvais. D'autres puisent plutôt dans leurs expériences personnelles pour le qualifier. Un lieu obscur suscite la crainte, car il expose le piéton à de possibles agressions; la présence de jeunes ou d'itinérants peut indiquer que le quartier est dégradé; les déchets logeant les trottoirs sont des signes d'un manque d'attention, mais aussi d'un certain désordre urbain. Dans tous les cas, l'image d'un quartier se construit à partir des symboles puisés à même l'environnement.

Les entrepreneurs ont une image assez négative de leur quartier d'affaires. Ils sont insatisfaits de la piètre qualité de la voirie et du mobilier urbain, de la violence et du travail des policiers. Des facteurs étant tous associés à l'insécurité urbaine. Pourquoi rester à cet endroit au lieu de déménager ? À Puebla, comme dans d'autres villes du monde, l'achat d'un terrain est un investissement de taille. C'est d'autant plus vrai pour les petits entrepreneurs *poblanos* (voir Chapitre 4). Le choix de localisation des entreprises répond à priori à des conditions économiques : proximité des fournisseurs, d'entreprises complémentaires, des clients, de la main-d'œuvre, des transports, etc. Ces facteurs l'emportent souvent sur d'autres aspects du milieu comme la stabilité sociale et la sécurité. En dépit des nombreux problèmes rencontrés (retard de livraison, dégradation des véhicules, vandalisme, roulement de personnel), les entrepreneurs (2001, 2004) persistent à croire que leur quartier est sécuritaire (62,2% le jugent sécuritaire en 2001). Une perception pouvant ne pas être en accord avec les taux de criminalité et l'insécurité ressentie par des populations cibles, comme c'est le cas des femmes.

Les travailleuses de Puebla (entretiens de groupe 2004) se disent elles aussi peu satisfaites de leur environnement de travail. Par contre, peu ont songé à quitter leur emploi en raison de leurs responsabilités domestiques et de leur précarité financière. Plusieurs des travailleuses résident à une bonne distance de leur emploi, dans des quartiers socialement et économiquement précaires. Conséquemment, elles doivent effectuer de longs trajets pour se rendre au travail s'exposant ainsi à de possibles attaques. Les transports et la

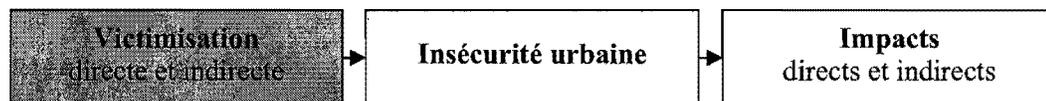
voirie publics sont des lieux particulièrement anxiogènes pour les travailleuses et pour cause (26 ont mentionné le transport et 26 la voirie en 2004). Elles font l'objet de plusieurs types d'agressions, verbales ou physiques, durant leurs déplacements. Le soir, les risques de victimisation sont plus élevés en raison du manque d'éclairage (23 l'ont mentionné) et du manque de surveillance policière (15 l'ont mentionné). Pas surprenant que les travailleuses soient beaucoup plus critiques à l'égard de la sécurité dans le quartier (83,4% jugent le quartier peu sûr (le soir ou tout le temps)) et du travail des policiers.

Les caractéristiques de l'espace urbain jouent un rôle déterminant sur le niveau d'insécurité au même titre que le transport urbain dans le cas précis des femmes. Les établissements situés dans des quartiers précaires et pauvrement desservis en éclairage et en mobiliser urbain risquent d'avoir de la difficulté à recruter et à conserver le personnel dans les secteurs d'activité fortement dominés par les femmes. Même les sommes investies pour résoudre ou, du moins, atténuer les problèmes liés au transport risquent d'avoir peu d'effet si des interventions majeures ne sont pas apportées au milieu environnant. Les entrepreneurs *poblanos* sont relativement peu sensibles à cette problématique. La plupart, sinon tous, se déplacent en automobile. Ils sont peu conscients de l'impact du transport public sur la productivité de leur entreprise rejetant la faute des problèmes rencontrés au manque d'intervention des pouvoirs publics en matière de lutte contre le crime.

CHAPITRE 6

VICTIMISATION DIRECTE ET INDIRECTE DES ÉTABLISSEMENTS

D'après des auteurs, les victimes du crime font appel à un ensemble de mesures contraignantes pour éviter d'être à nouveau ciblées par les criminels (Bennett, 1994; Ditton et Farrall, 2000; Will et McGrath, 1995; Box et al., 1988). Ces dispositifs constituent des coûts importants pour ceux qui les assument privément. D'où l'importance de lui accorder une certaine place dans notre recherche.



Ce chapitre comprend trois sections. La première porte sur la victimisation des établissements enquêtés en 2001-2002. Nous présentons les caractéristiques des établissements à risque par secteur d'activité, mais aussi par taille et par localisation. La deuxième section traite des crimes commis contre les établissements enquêtés en 2004. Sont-ils plus ou moins touchés par les crimes ? Quels sont les délits les plus populaires dans ce secteur ? La troisième section traite spécifiquement de la victimisation directe et indirecte du personnel des entretiens de groupe 2004. Nous commençons par dresser le portrait des crimes commis contre les entrepreneurs pour ensuite nous attarder à la situation des travailleuses. Sont-elles plus susceptibles d'être victimisées que les entrepreneurs ? Quels sont les crimes dont elles sont le plus souvent victimes ?

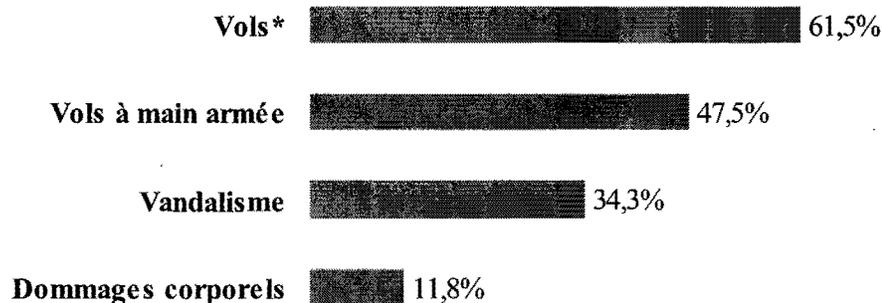
6.1 Victimisation des établissements, 2001

Un rapide survol des données recueillies des 45 questionnaires en 2001 confirme la vulnérabilité des établissements *poblanos* au crime. De fait, 65,9% ont été victimes d'une panoplie d'actes délictuels. Les vols de tout acabit constituent l'infraction la plus

populaire (61,5%) suivie des vols à main armée (47,5%)¹⁴⁰ (Figure 6.1.1.). Ce portrait est alarmant, mais l'est d'autant que les établissements victimisés ont subi, en moyenne, deux types d'agressions sur un total de cinq types de crimes répertoriés. Même si elle constitue un bon indicateur de l'étendue du crime chez les entreprises, la victimisation multiple (nombre d'établissements touchés par une quelconque forme de crime) a l'inconvénient d'omettre les délits commis à répétition. Or, les crimes perpétrés contre les établissements manufacturiers sont rarement des gestes isolés. Des études démontrent même que le risque de victimisation augmente à la suite d'une première agression et aurait tendance à s'accroître de manière significative suivant plusieurs crimes (Ellingworth et al., 1997; Bowers et al., 1998; Litton, 2000; Burrows et al., 1999; Perrone, 2000).

Figure 6.1.1.

Victimisation multiple des établissements poblanos, 2001



* Vols ou détournement d'argent, vols de marchandises, vols de machineries, vols de véhicules, vols de biens personnels

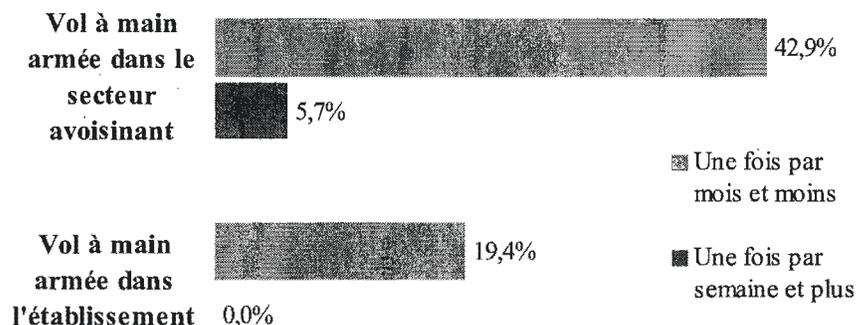
Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

¹⁴⁰ Les taux de victimisation furent élevés dans toutes les villes d'étude (enquêtes 2001-2002). Les entrepreneurs de Puebla furent les moins frappés par le crime en 2001 (65,9% touchés par au moins un crime). Viennent par la suite les entrepreneurs de San José (68,8%), de Montréal (72,2%), de San Salvador (85,0%) et de Belo Horizonte (100,0%).

¹⁴² Les vols à main armée se produisent avec fréquence dans plusieurs des villes portées à l'étude (2001). En effet, près de la moitié des établissements ont été victimisés à un moment ou un autre. La ville de Belo Horizonte dispose du taux le plus élevé (90,0%) et Montréal du taux le moins élevé (5,6%). Les villes de San José et de San Salvador ont obtenu des taux de victimisation de 18,8% et 84,2% respectivement.

Figure 6.1.2.

Fréquence des vols armés à Puebla, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Les vols à main armée touchent les établissements de plein fouet¹⁴². Sur l'ensemble des établissements ayant fait l'objet d'au moins un crime, 70,3% ont été la cible de vols à main armée. Les délits commis dans le voisinage se produisent à répétition. 42,9% des établissements les ont subis une fois par mois et 5,7% une fois par semaine et plus (Figure 6.1.2.).

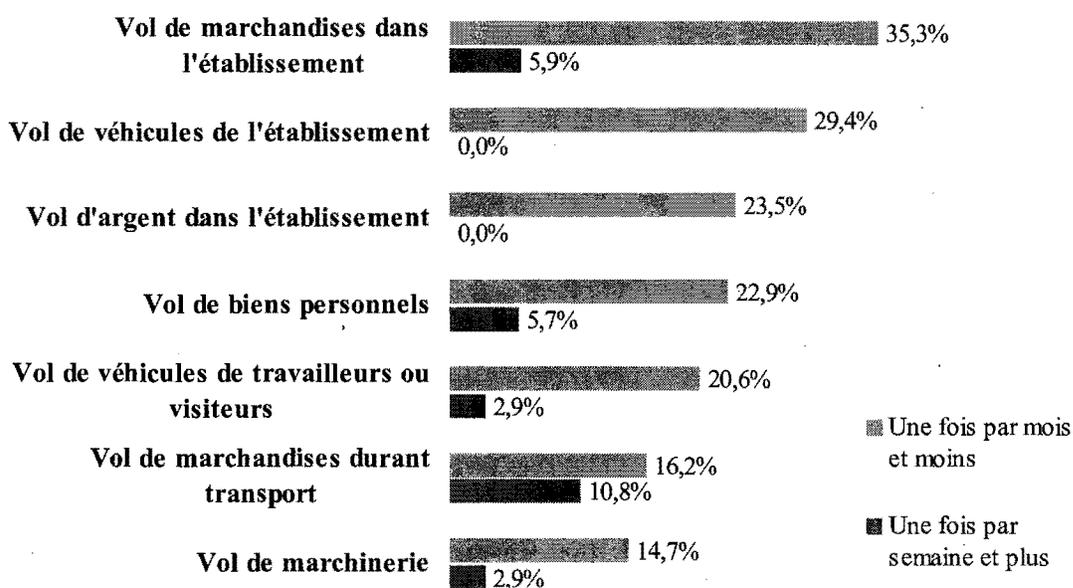
La plupart des entrepreneurs *poblanos* rémunèrent le personnel en argent comptant. Cette formule est aussi privilégiée par les travailleurs qui peuvent accéder à de l'argent liquide sans avoir à payer des frais bancaires. Ces derniers sont, néanmoins, des cibles de choix pour les voleurs. Cela explique, en partie, la présence de gardiens de sécurité postés aux entrées et aux sorties des établissements. Leur effet de dissuasion est néanmoins faible puisqu'une grande part des agressions a lieu non pas dans l'établissement, mais dans les environs. Si les vols à main armée sont populaires, ceux de tout acabit le sont aussi¹⁴³. Les vols de marchandises constituent l'infraction la plus fréquente à Puebla : 35,3% des 45 établissements enquêtés ont été la cible de ce type de délit au moins une fois par mois et 5,9% au moins une fois par semaine (Figure 6.1.3.). Les vols commis en cours de

¹⁴³ Les vols perpétrés contre le personnel (57,8%) et les vols de marchandises (41,4%) sont les crimes les plus populaires pour l'ensemble des établissements enquêtés (questionnaires 2002). Les établissements disposant des taux les plus élevés de vols de biens personnels sont Montréal (61,1%) et San Salvador (60,0%). Dans le cas des vols de marchandises, les taux les plus élevés se trouvent à Montréal (55,6%), à Belo Horizonte et San Salvador (45,0% les deux).

transport sont beaucoup moins fréquents; 16,2% des établissements en sont victimes une fois par mois et moins, 10,8% une fois par semaine et plus. D'après les informations recueillies des enquêtes de 2001-2002, la diminution des méfaits serait, en partie, attribuable aux mesures de protection additionnelles instaurées par les entrepreneurs dans leur lutte au crime. Mentionnons, à titre d'exemples, le suivi des marchandises à distance (GPS)¹⁴⁴, les changements de parcours de livraison ou les gardiens de sécurité armés dans les camions.

Figure 6.1.3.

Fréquence des vols de tous les genres, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Un délit à la fois populaire et pernicieux est le paiement de *mordidas*¹⁴⁵. Cette méthode peu orthodoxe, mais combien populaire en Amérique latine¹⁴⁶ revêt essentiellement deux formes. La première consiste à verser un pot-de-vin à une autorité officielle en échange d'un certain service. Le citoyen pourrait, par exemple, être contraint de déboursier une somme d'argent pour avoir accès à une ligne téléphonique, pour éviter d'avoir une

¹⁴⁴ *Global positioning system*. Il s'agit d'un dispositif qui fait le suivi des marchandises via satellite.

¹⁴⁵ Veut littéralement dire « mordre ». Prise au sens large, la *mordida* se définit comme un geste de corruption n'étant possible que si les deux partis acceptent les termes de la transaction.

¹⁴⁶ Selon Del Frate (1998) l'Amérique latine est l'une des régions les plus touchées par les pots-de-vin conjointement à l'Afrique et à l'Asie.

contravention, pour obtenir un permis de construction, etc. L'extorsion, pour sa part, a lieu si un fonctionnaire menace d'imposer une sanction sévère à tout citoyen refusant d'acquiescer à sa demande. La *mordida* a littéralement pris d'assaut le Mexique. En 2001, il se serait commis 214 millions infractions de cette nature au pays (équivalent 0,4% du PIB); chaque transaction étant de l'ordre de 17\$¹⁴⁷ (Transparencia Mexicana, 2003). Cette situation n'a pas servi la cause du Mexique qui se plaçait au 57e rang des pays les plus corrompus au monde cette même année¹⁴⁸. Malgré tout, les *mordidas* continuent d'attirer l'attention des ménages mexicains qui peuvent dépenser jusqu'à 29,5% de leurs revenus pour ce type de « service » (Transparencia Mexicana, 2003).

Selon Transparency International (2004), la corruption est devenue monnaie courante dans la plupart des organismes publics et privés du Mexique. La police et les partis politiques arrivent en tête de liste suivis du système judiciaire et du parlement¹⁴⁹. Certains États mexicains font mauvaise figure en matière de corruption. Puebla est l'un de ceux-là. En 2001, cette entité fédérative occupait la 29e position du palmarès de la corruption au Mexique¹⁵⁰. Deux années plus tard, elle se trouvait au 32e rang, position antérieurement détenue par le District fédéral (Tableau 6.1.1.). Selon les informations recueillies en 2001, 74,4% des répondants *poblanos* n'auraient jamais versé de pots-de-vin aux policiers¹⁵¹. Ce taux pour le moins surprenant s'explique de deux manières. Dans un premier temps, peu d'entrepreneurs sont prêts à admettre avoir payé, à un moment ou un autre, les

¹⁴⁷ Tous les montants figurent en dollars canadiens selon le taux de conversion du moment.

¹⁴⁸ En comparaison, la Finlande occupait le premier rang (le moins corrompu) et le Bangladesh le dernier (le plus corrompu) sur un total de 102 pays.

¹⁴⁹ Le *Baromètre mondial de la corruption 2004* de Transparency International vise à mesurer les perceptions de 50 000 personnes à l'égard du niveau de corruption des structures publiques et privées de 64 pays à travers le monde. Dans le cas du Mexique, ce sondage accorde à la police et aux partis politiques un score de 4,5 sur une échelle de 5 : « 1 » signifiant qu'il n'y pas de corruption, « 5 » qu'il y a beaucoup de corruption. Viennent en deuxième et en troisième positions le système judiciaire (4,3) et le parlement (4,2). Les instances religieuses disposent du niveau de corruption le moins élevé avec un pointage de 3,1.

¹⁵⁰ L'*Indice de Corrupción y Buen Gobierno* (ICBG) de Transparencia Mexicana (découlant de l'organisme Transparency International) mesure le niveau de corruption dans l'ensemble des 32 États du Mexique. Il calcule le nombre de fois que les citoyens ont payé des pots-de-vin aux fonctionnaires ou aux autorités de 38 services publics dans le but d'accélérer un processus administratif, avoir certains privilèges ou tout simplement contourner les règles. Un indice de « 3 » signifie que, sur 100 pourparlers avec les autorités, trois se sont soldés par le versement d'un montant d'argent de la part du contribuable. En 2003, l'ICBG de l'État de Puebla fut de 18, celui du District fédéral 13,2, celui de Baja California Sur 2,3 ; la moyenne nationale étant de 8,5.

¹⁵¹ Ce taux est de 100,0% à Belo Horizonte, de 58,1% à San José, de 92,9% à San Salvador et de 58,1% à Montréal.

autorités pour des services non rendus. Secondement, les pots-de-vin sont rarement considérés comme des crimes tellement ils sont monnaie courante. Cela n'empêche pas les entrepreneurs d'être insatisfaits du travail des autorités policières qui sont les représentants les plus impliqués dans des actes de corruption en Amérique latine (Del Frate, 1998) (Figure 6.1.4.).

Tableau 6.1.1.

Niveau de corruption des services publics et privés
dans les différents États du Mexique

Les États les moins corrompus

Classement		États	Pointage*	
2001	2003		2001	2003
2	1	Baja California Sur	3,9	2,3
10	2	Quintana Roo	6,1	3,7
1	3	Colima	3	3,8
15	4	Hidalgo	6,7	3,9
3	4	Aguascalientes	4,5	3,9

Les États les plus corrompus

30	28	Guerrero	13,4	12
26	29	Durango	8,9	12,6
31	30	Estado de México	17	12,7
32	31	Distrito Federal	22,6	13,2
29	32	Puebla	12,1	18
Moyenne nationale			10,5	8,5

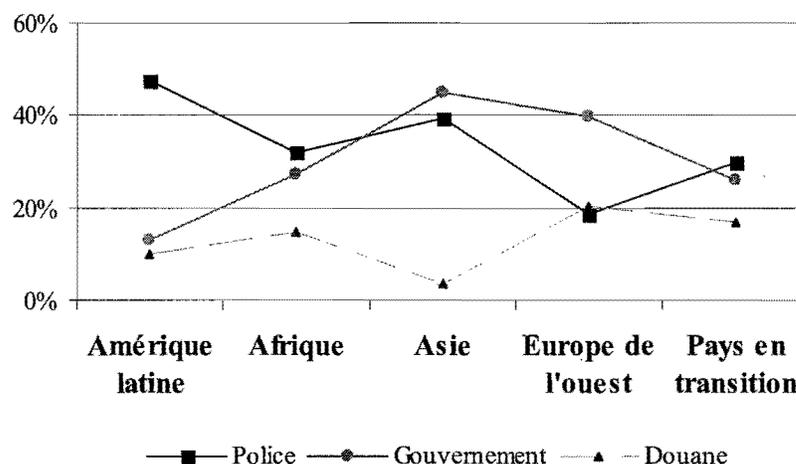
*Sur un total de cinq points : 1 indiquant un faible niveau de corruption et 5 un niveau élevé de corruption.

Source : Transparencia Mexicana. 2003. *Encuesta nacional de corrupción y buen gobierno.*

¹⁵³ Les résultats des questionnaires 2001 montrent que le niveau de victimisation dans le secteur du vêtement (77,2%) est supérieur à celui de l'agroalimentaire (67,4%).

Figure 6.1.4.

Représentants du secteur public impliqués dans des actes de corruption,
par régions du monde : Résultat de l'ICVS, 1996



Source : Del Frate, 1998. « Experiences of Victimization » dans *International Crime Victims Surveys*.

6.1.1 Facteurs ayant une incidence sur le niveau de victimisation des établissements

La victimisation dans le secteur manufacturier est une réalité. Certains établissements disposent néanmoins de caractéristiques physiques, sociales et organisationnelles qui les rendent particulièrement attrayants pour les criminels. Les principaux facteurs de risque sont rattachés à la localisation spatiale, au secteur d'activité, à la taille des établissements, aux pratiques de travail, à la composition de la main-d'œuvre et à la précarité du milieu environnant (AIC, 2002; Chappell et Di Martino, 1998; Walker, 1995; Burrows et al., 1999).

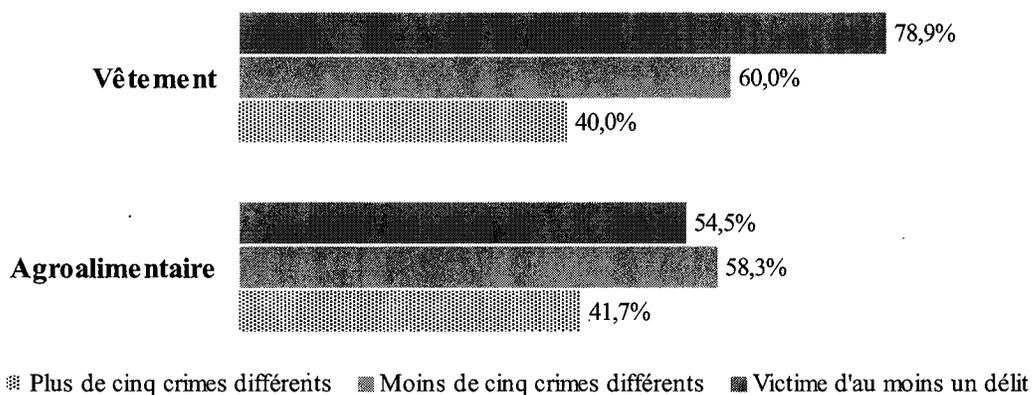
Même si notre étude ne traite pas des déterminants du crime, le facteur « victimisation » constitue l'un des facteurs expliquant les investissements consentis pour réduire la fréquence criminelle et l'insécurité urbaine dans le milieu manufacturier. D'où l'importance de lui accorder une certaine place dans notre recherche.

6.1.1.1. Particularités sectorielles des établissements *poblanos* à risque

Contrairement aux établissements de l'agroalimentaire, ceux du vêtement sont très vulnérables aux agressions de toutes sortes¹⁵³ : 78,9% ont été touchés par une quelconque forme de crime en 2001 (N=45). De ces derniers, 60,0% ont été la proie de moins de cinq délits différents et 40,0% de cinq délits différents et plus. Sur les 54,5% établissements agroalimentaires victimisés, les taux sont de 58,3% et de 41,7% respectivement (Figure 6.1.5.).

Figure 6.1.5.

Victimisation des établissements *poblanos* selon le secteur d'activité, 2001



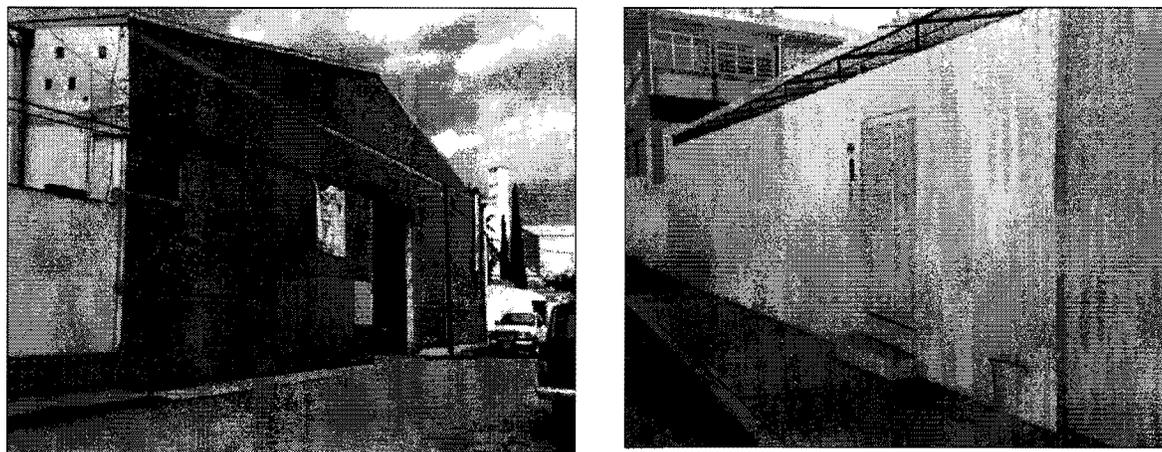
Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Le degré de victimisation particulièrement élevé dans l'industrie du vêtement à Puebla tient, en partie, à la qualité de l'environnement physique et à la culture entrepreneuriale. Selon des auteurs, la configuration générale du cadre bâti, les caractéristiques de l'environnement de travail, les attributs de la main-d'œuvre, les tâches effectuées à l'ouvrage, mais aussi les structures de contrôle mises en place sont tous susceptibles d'avoir une incidence sur le niveau d'agressivité déployée à l'intérieur et à l'extérieur des établissements (Homel et Clarke, 1994; Lawrence et Leather, 1999; Leather et Lawrence, 1995; Hopkins, 1998, 2002; Perrone, 2000). Plusieurs des établissements portés à l'étude ne sont qu'un simple hangar délabré ayant peu de fenestration et de voies de sortie (Figures 6.1.6.). L'air y est contaminé par la poussière, les fibres textiles, le bruit des machineries et les émanations toxiques. Les espaces de travail sont réduits, les tâches sont

répétitives et routinières et les risques d'accident sont élevés. D'après certaines travailleuses interrogées, les chefs de production exercent une pression continue sur les travailleurs afin d'accélérer la cadence de production. Cela provoque des tensions au sein du personnel dont certaines peuvent dégénérer en de la violence verbale et physique.

Figures 6.1.6.

Vue extérieure d'établissements du vêtement



Le milieu de travail n'est pas le seul endroit empreint d'une certaine violence, le voisinage l'est aussi. Plusieurs établissements du vêtement sont situés en périphérie de la ville centre, dans des quartiers peu desservis en services urbains et en surveillance policière¹⁵⁴ (Figures 6.1.7.) Si les entrepreneurs profitent de terrains peu coûteux leur permettant d'avoir accès à un pôle important d'ouvriers peu qualifiés et peu scolarisés, ils doivent en contrepartie composer avec un environnement trouble où l'activité délictuelle est importante et les risques d'agressions sont élevés. Dans de tels environnements, les avantages de la localisation (faible coût du foncier) peuvent rapidement être annihilés par les inconvénients du crime et de la violence (voir Chapitre 4). De fait, 56,3% des établissements du vêtement ont été victimes de vandalisme en 2001 versus 15,3% pour ceux de l'agroalimentaire. La présence de biens manufacturiers pouvant être facilement

¹⁵⁴ Certains entrepreneurs interrogés en 2002 (entretiens de groupe) nous ont dit constater un manque de surveillance policière dans les quartiers abritant leur établissement. Il semblerait que les policiers ne souhaitent pas patrouiller dans certains secteurs de la ville, les jugeant trop dangereux ou inintéressants. Certains des quartiers sont informels et les résidents ne paient pas d'impôts à la municipalité. Or, la sécurité publique est l'un des services financés à même la taxe foncière. Pour les autorités, pas de paiement d'impôts équivaut à pas de surveillance policière.

vendus sur le marché noir semble aussi les exposer à certains types de délits : 55,6% ont été la proie de vols à main armée et 56,3% de vols de marchandises (Figure 6.1.8.).

Figures 6.1.7.

Rues de quartiers périphériques abritant des établissements du vêtement

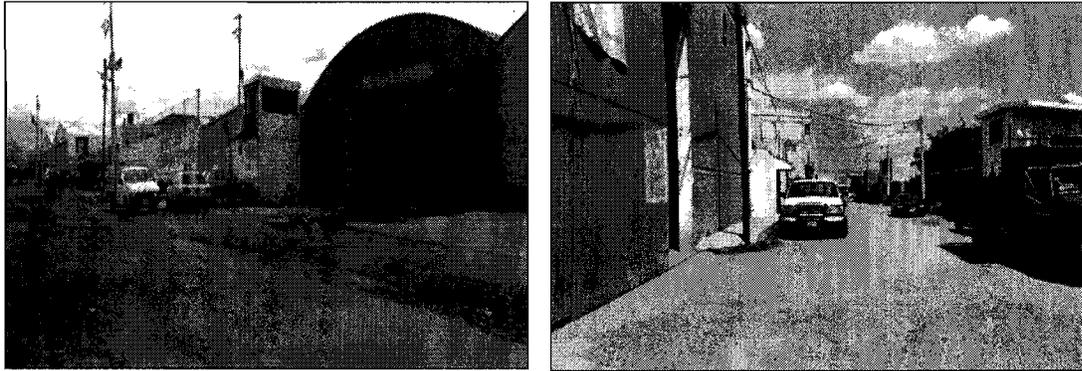
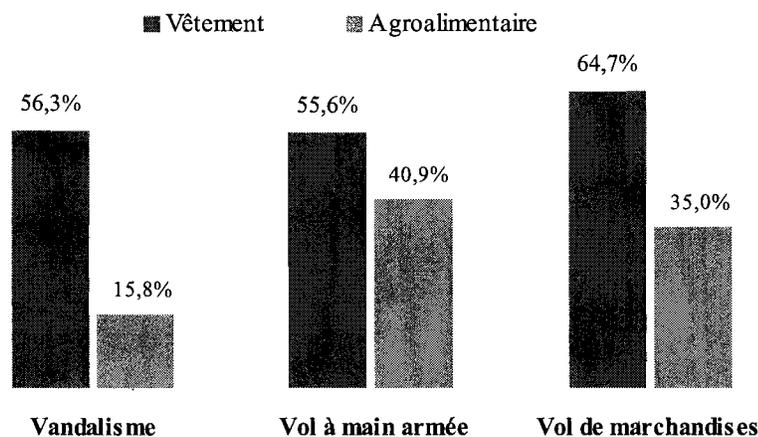


Figure 6.1.8.

Crimes les plus fréquents perpétrés par secteur d'activité, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Selon Burrows et al. (1999), les entreprises ouvertes en soirée ou de manière continue (24 heures) ont des risques de victimisation deux fois plus élevés que chez celles fermant leurs postes à des heures régulières. Les chances de victimisation étant aussi plus élevées chez les entreprises situées à proximité de grandes artères, dans des zones fortement criminalisées ou dans des quartiers où la surveillance policière est réduite (AIC, 2002).

Plusieurs établissements du secteur agroalimentaire *poblano* possèdent toutes ces caractéristiques. Ceux qui sont en activité de façon continue ont beaucoup de difficulté à recruter du personnel pour les quarts de soir. Les entrepreneurs doivent composer avec un personnel réduit, ce qui accroît la vulnérabilité des établissements à certains types de crimes, comme c'est le cas des vols à main armée (40,9% en ont été victimes).

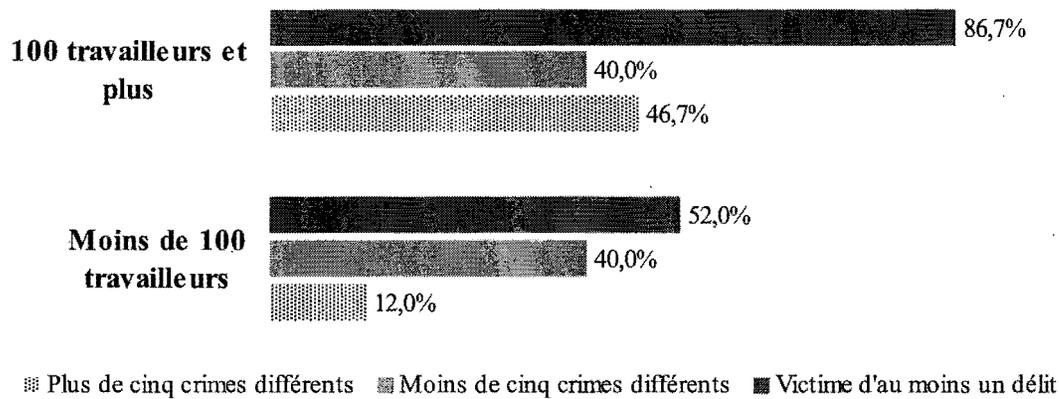
6.1.1.2. Victimisation selon la taille de l'établissement

La taille des établissements (nombre de travailleurs) a un certain impact sur la nature des crimes commis et leur fréquence. Sur les 45 établissements composant l'échantillon, 86,7% de plus de 100 travailleurs ont été victimes d'au moins un délit et 46,7% de cinq délits différents et plus (Figure 6.1.9.). La situation est sensiblement différente chez les établissements plus petits. Un peu plus de moitié ont fait l'objet d'au moins un délit et 40,0% ont été touchés par moins de cinq crimes différents¹⁵⁵. Les vols de marchandises sont assez fréquents dans les établissements de 100 travailleurs et plus : 69,2% d'entre eux ont été touchés par ce type de délit contre 23,8% dans le cas des petits établissements (Figure 6.1.10.). Les malfaiteurs ont plusieurs raisons de s'attaquer aux gros joueurs. Ils possèdent plus de biens, de marchandises, d'argent et de victimes potentielles (travailleurs compris). Leur inventaire change constamment ce qui rend la détection des vols plus difficile. Finalement, les établissements de grande taille ne disposent pas nécessairement des dispositifs de sécurité et de protection pour combattre efficacement le crime. Pas surprenant qu'ils soient victimes de crimes coûteux comme les vols d'argent (50,0%) et de machinerie (35,7%); deux délits presque inexistantes chez les établissements de petite taille (5,3% respectivement).

¹⁵⁵ De manière intéressante, les données pour l'ensemble des villes d'étude (2001-2002) n'indiquent pas de différence notable entre les petits et les grands établissements en matière de victimisation. Dans les deux cas, le taux de victimisation est supérieur à 70,0%. Puebla fait donc exception à la règle.

Figure 6.1.9.

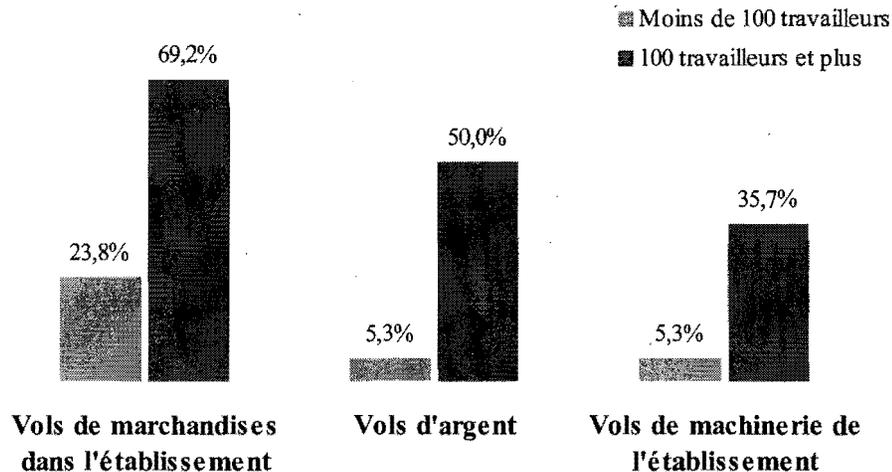
Victimisation multiple selon la taille des établissements, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Figure 6.1.10.

Crimes les plus fréquents selon la taille des établissements, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

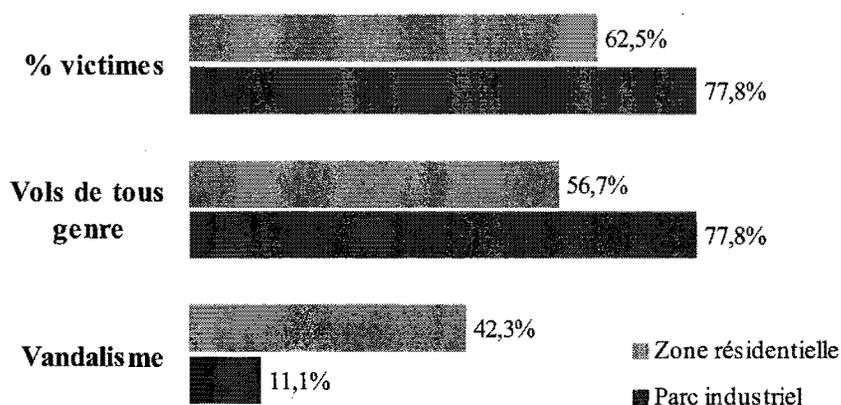
6.1.1.3. Victimisation selon le type de localisation

Règle générale, le niveau de victimisation fluctue en fonction du type de localisation des établissements manufacturiers. Les zones industrielles ne constituent pas des lieux sûrs en dépit des mesures de sécurité caractérisant ce type de localisation (accès fermés, postes de

sécurité, barbelés). Les établissements situés dans les parcs industriels¹⁵⁶ sont plus nombreux à avoir été touchés par le crime; 77,8% versus 62,5% pour les établissements situés dans des quartiers résidentiels (Figure 6.1.11.).

Figure 6.1.11.

Victimisation des établissements selon le type de localisation, 2001



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

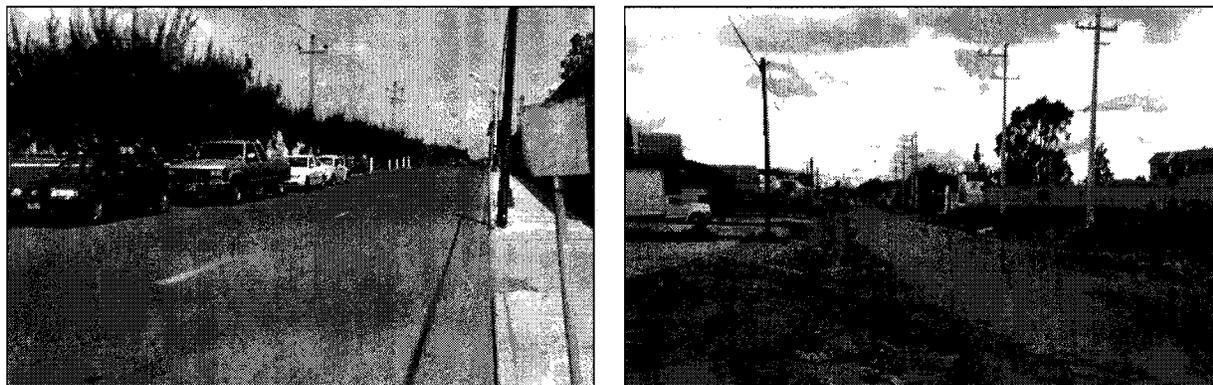
La vulnérabilité des parcs industriels tient, entre autres choses, à la nature des biens produits, au type d'aménagement urbain, à la localisation et aux mesures de sécurité dans les établissements (Walker, 1995; Perrone, 2000). Plus de la moitié des établissements *poblanos* (66,7% des 45 répondants en 2001) qui s'y trouvent produisent des denrées alimentaires. Leur structure de fonctionnement est relativement prévisible : les horaires de travail sont fixes, la main-d'oeuvre est stable et la rémunération est effectuée une journée fixe (alors que les travailleurs du vêtement sont souvent payés à la pièce et le jour même). Un grand nombre de ces établissements n'ont pas assez de gardiens de sécurité pour couvrir la superficie totale de plancher et possèdent des équipements de surveillance relativement archaïques. La plupart du temps, la principale mesure de protection consiste en une clôture métallique de piètre qualité ayant déjà fait l'objet de vandalisme. La localisation des parcs industriels, souvent en périphérie de la ville centre, semble aussi

¹⁵⁶ Les établissements sont localisés dans trois parcs industriels de Puebla : Industrial Puebla 2000, Fraccionamiento Industrial Resurrección et Zona Industrial Norte. Certains établissements se trouvent aussi le long de l'autoroute fédérale México-Puebla.

constituer des terrains de prédilection pour les malfaiteurs qui profitent du manque de surveillance formelle et informelle, mais aussi de la dégradation de l'espace urbain (terrains vacants, éclairage déficient) pour perpétrer leurs crimes (Lévi, 2000) (Figures 6.1.12.).

Figures 6.1.12.

Exemples de rues d'établissements situés dans des parcs industriels de Puebla



6.2. Crimes commis contre les établissements en 2004

Comme les établissements de 2001, ceux de 2004 ne sont pas épargnés par le crime (Tableau 6.2.1.)¹⁵⁷. Huit des neuf entrepreneurs disent avoir été touchés par un ou plusieurs délits¹⁵⁸; les plus fréquents étant les vols non violents (sept) et les agressions avec ou sans arme (quatre).

Tableau 6.2.1.

Délits touchant les entrepreneurs des entretiens de groupe 2004

Agression avec ou sans arme	Vandalisme	Vol à main armée	Vols*
EA5, EA6, EA7, EV9	EV7	EV7	EA1, EA2, EA3, EA5, EV7, EV8, EV9

* Vols d'argent, de marchandises, de véhicules de l'établissement et de biens personnels.
Source : Données colligées des entretiens de groupe 2004 : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=9)

¹⁵⁷ En raison de la petitesse de l'échantillon, les propos ont un style anecdotique et journalistique.

¹⁵⁸ Cinq des entrepreneurs (EA1, EA2, EA3, EA4 et EV9) ont dit avoir été victimes de vols internes. Bien que populaire, ce type de délit découle de gestes commis par des agents internes alors que notre recherche porte sur les crimes perpétrés par des agents externes.

EV7 a été la cible de plusieurs crimes depuis l'ouverture de son établissement dont des entrées par effraction, des vols à main armée et des agressions envers des travailleurs. EA5, pour sa part, dit avoir eu connaissance de cinq délits importants en 2004, la plupart contre les camionneurs lors du transport de marchandises. EA1 dit, lui aussi, avoir été passablement touché par la criminalité au cours de 2004, notamment par les vols de véhicules, de biens matériels et de biens personnels.

Plusieurs entrepreneurs disent ignorer le nombre délits perpétrés contre leur établissement et son personnel. Une méconnaissance pouvant être attribuée au silence des victimes, à l'implication de certains travailleurs dans les actes délictuels, mais aussi à l'impunité et au laxisme des autorités. Les informations des entretiens de groupe ne sont que la pointe de l'iceberg d'un problème plus répandu. Un constat peu surprenant puisque seulement 20,0% des crimes commis au Mexique sont dénoncés aux autorités publiques (ICESI, 2002; 24). À Puebla, plus de 70,0% des crimes perpétrés sur le territoire municipal entre 2001 et 2003 sont demeurés cachés (Gobierno municipal de Puebla, 2004).

Selon une étude sur le développement entrepreneurial et la gouvernabilité¹⁵⁹, 11,0% des entrepreneurs mexicains reconnaissent avoir payé des fonctionnaires publics municipaux pour obtenir certaines faveurs en 2005. Ils auraient même dépensé 6,0% de leurs revenus dans des actes de corruption cette même année. 12,0% des entrepreneurs, par exemple, auraient payé des pots-de-vin pour gagner la confiance des policiers et 19,0% en auraient fait de même pour avoir accès aux services publics. Les entrepreneurs *poblanos* interrogés en 2002 en ont fait de même (voir point 3.1.) et ceux de 2004 n'y font pas exception. En effet, la plupart déboursent, en moyenne, 3\$¹⁶⁰ par semaine (624\$ par année) afin d'accroître la protection policière au pourtour de leur établissement¹⁶¹. Cette forme d'extorsion a peu d'impact sur leur niveau de victimisation. Nonobstant, les

¹⁵⁹ Cette étude fut menée par le *Centro de Estudios Económicos del Sector Privado A. C.* (CEESP) en 2005 auprès de 2 5650 entreprises mexicaines. La première enquête de ce genre a eu lieu en 2002 auprès d'un échantillon similaire.

¹⁶⁰ Les montants (pesos mexicains) ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de conversion de la période visée.

¹⁶¹ Les entrepreneurs doivent payer ce montant toutes les semaines peu importe que l'établissement soit ouvert ou fermé. EV9 a même été sollicité par des bandes lui offrant un service de protection informel en échange de pots-de-vin.

entrepreneurs continuent de verser les sommes demandées de peur de voir leur situation s'empirer.

6.3. Victimisation du personnel

Les crimes commis contre la personne (entrepreneurs et main-d'oeuvre) sont ordinairement oubliés dans le calcul du taux de victimisation des entreprises. D'ailleurs, les victimes corporatives sont généralement traitées séparément des victimes physiques en dépit du fait que l'une n'exclue pas nécessairement l'autre (Lévi, 2000). De fait, les crimes contre la personne causent non seulement des traumatismes importants aux victimes, mais peuvent entraîner des coûts supplémentaires pour les entrepreneurs (mesures de protection additionnelles, changement des heures de travail, frais médicaux et indemnisations, coûts de recrutement et de formation, etc.). Dans l'ensemble, les entrepreneurs de Puebla et leur personnel sont peu nombreux à avoir été la cible des malfaiteurs (victimisation directe). Par contre, tous connaissent des personnes l'ayant été ou ont entendu parler du phénomène de criminalité à travers des conversations ou des médias de communication (victimisation indirecte).

Selon des données officielles, le Mexique se place en 36^e place des pays les plus criminalisés au monde (1 363 709 délits perpétrés en 2000) (COPARMEX, 2002). Les vols sont les crimes par excellence (35,9%) suivis des lésions corporelles (17,2%) (Tableau 6.3.1.). Dans la municipalité de Puebla, les vols représentent près de la moitié des délits enregistrés¹⁶² en 2003. Un taux supérieur à celui obtenu pour l'État de Puebla et pour l'ensemble du pays. Une enquête de victimisation et de criminalité de l'ICESI (2004) dresse un portrait de la situation au Mexique. Selon les données obtenues pour, près de la moitié (47,0%) des ménages mexicains auraient été victimes d'un ou de plusieurs délits au cours des cinq dernières années. Parmi les crimes les plus populaires, nous dénombrons les vols de biens matériels, les cambriolages et les vols avec ou sans violence¹⁶³. Une enquête similaire effectuée, cette fois-ci, pour l'ensemble des états du

¹⁶² Les crimes dont il est question ne représentent qu'une partie des crimes ayant été commis sur le territoire mexicain. Seulement deux crimes sur dix sont rapportés aux autorités.

¹⁶³ Les délits sexuels et les vols sans violence sont les crimes les moins déclarés aux autorités (moins de 7,0% dans les deux cas) selon l'enquête de l'ICESI (2004).

pays révèle que Puebla obtient la 23e position (sur 32 États) en matière de criminalité avec 1 940 délits commis par 100 000 habitants en 2001 (ICESI, 2002a). Le premier rang revient au District fédéral avec 17 718; le taux national étant pour sa part de 4 412.

Tableau 6.3.1.

% Crimes enregistrés par les autorités publiques au Mexique et à Puebla en 2003

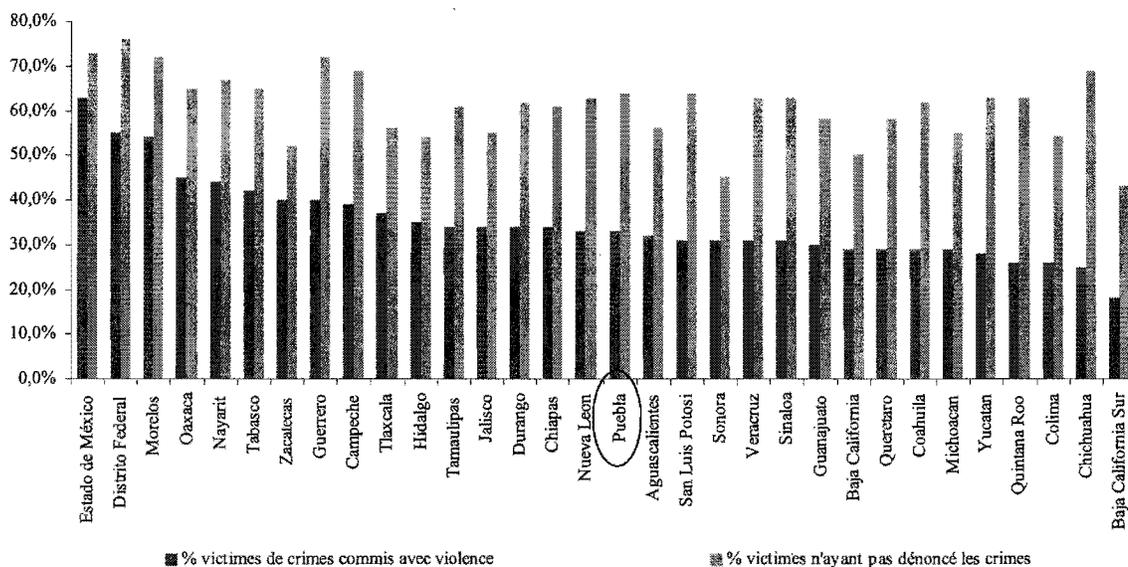
Délits	Mexique	État de Puebla	Municipalité de Puebla
Vols	35,9%	31,8%	41,9%
Lésions	17,3%	19,9%	21,3%
Dommages à la propriété	10,2%	9,4%	11,0%
Homicides	2,0%	2,4%	1,4%
Viols	1,0%	1,2%	1,0%
Autres*	33,6%	35,3%	23,4%

*Comprend menaces, fraudes, abus de confiance et autres.

Source: INEGI. 2004b. *Anuario estadístico del Estado de Puebla*; Gobierno Federal de México. 2004. *Quarto Informe de Gobierno*.

Figure 6.3.1.

Victimisation et taux de dénonciation dans les États du Mexique, 2001



Source : ICESI, 2002a. *Primera Encuesta Nacional sobre Inseguridad Publica en las Entidades Federativas*.

Selon l'ICESI, 6,0% des ménages poblanos ont été touchés par une quelconque forme de crime en 2001 (ICESI, 2002b). Plus de 70,0% des délits perpétrés au courant de cette même année ont été des vols; de ces derniers, plus de la moitié se sont produits lors des déplacements. Puebla arrive aussi en 17^e place en matière de crimes commis avec violence (Figure 6.3.1.). Les taux les plus élevés sont détenus par l'État de Mexico (63,0%) et de Morelos (54,0%). Le niveau de dénonciation des crimes est relativement faible dans l'ensemble des États mexicains (à l'échelle nationale, il est de 34,0%). À Puebla, 64,0% des répondants ont préféré taire les crimes dont ils ont été victimes à cause du temps perdu et de leur méfiance à l'égard des policiers. Cela la place en 9^e place derrière le District fédéral (76,0%) et l'État de Mexico (72,0%).

6.3.1. Victimisation des entrepreneurs

Depuis quelques années, les prises d'otages sont devenues un véritable fléau en Amérique latine. Selon une étude internationale de la firme américaine, Kroll Inc., le Mexique occupe le deuxième rang des pays latino-américains les plus touchés par ce type de crime soit 3000 enlèvements par années versus 4000 pour la Colombie (The Economist, 2004 : 37).

L'industrie de l'enlèvement change progressivement de visage. Elle ne touche plus seulement les riches mais la classe moyenne aussi. Les raptés sont plus violents et peuvent être prémédités comme ils peuvent être spontanés. Les prises d'otage « express », ou de courte durée sont devenues fort populaires depuis les dernières années. Le plus souvent, la stratégie consiste à diriger la victime vers le guichet automatique le plus proche afin de la contraindre à retirer de grosses sommes d'argent de son compte bancaire, pouvant aller jusqu'à 2300\$ (Joyner, 2004 : C 4). Ce type d'agression est très médiatisé. Il ne se passe pas une semaine sans que les journaux ou la télévision n'exposent de nouveaux cas semant la panique dans la population. Un journal a même été jusqu'à publier un guide de survie en cas d'enlèvement qui invite les victimes à garder leur calme, à ne pas dévoiler d'informations compromettantes et à suivre les instructions des ravisseurs à la lettre (Joyner, 2004).

Les entrepreneurs interrogés en 2004 se sentent très concernés par les enlèvements et pour cause. EV8, a reçu des menaces téléphoniques, d'autres via courriers électroniques. EA6, pour sa part, a été victime d'intimidation. Des malfaiteurs lui ont demandé 3600\$ en retour de protection. Durant les mois de juin et juillet 2004, 20 entrepreneurs *poblanos* ont fait la une des journaux, tous menacés d'enlèvement s'ils ne remettaient près de 47000\$ à des groupes criminels (Díaz, 2004 : 6).

6.3.2. Victimisation directe et indirecte des travailleuses

Les crimes commis contre les femmes sont souvent perçus comme des gestes haineux. S'il est vrai que les agressions physiques, notamment celles à caractère sexuel, laissent des séquelles psychologiques et physiques, il en existe d'autres plus subtiles, mais tout aussi pernicieuses. Le harcèlement ou l'intimidation sont des cas typiques de violence cachée pouvant accroître l'insécurité urbaine des femmes. À l'instar des entrepreneurs, la totalité des travailleuses paie des *mordidas* pour accroître la surveillance policière dans leur voisinage. La procédure est simple : des policiers font du porte-à-porte toutes les semaines afin de cotiser l'équivalent de 1,50\$ par ménage (312,0\$ par année).

Des 43 femmes sondées, 10 disent avoir été la cible de malfaiteurs à un moment ou un autre durant leur existence, certaines de manière récurrente. Durant les discussions, la plupart des femmes n'ont pas voulu répondre ouvertement à notre question, du moins ouvertement. Par contre, plusieurs semblaient très informées des crimes visant spécifiquement les femmes. Certaines nous ont même donné des exemples de délits fort détaillés, voire nous a parlé des séquelles psychologiques infligées aux victimes. Des informations ne pouvant être connues d'une personne n'ayant pas elle-même subi les préjudices d'un crime. En écoutant le récit des victimes, les femmes hochaient la tête en signe d'approbation allant même jusqu'à intervenir pour préciser certains éléments. Ces informations nous poussent à croire que certaines travailleuses ont bel et bien été victimes de délits, mais ont peur ou préfèrent ne pas parler de leurs expériences. Un constat ne pouvant malheureusement pas être confirmé en l'absence de données plus tangibles. Malgré leur sensibilité du thème, certaines femmes nous ont candidement raconté leur histoire. En voici deux exemples :

« J'ai été agressée à trois reprises au cours des cinq dernières années. La première est survenue quand j'étais étudiante. Je garde un mauvais souvenir de cette expérience parce que j'étais jeune et naïve. La seconde fois c'est arrivé mon premier jour de travail et la troisième fois il n'y a pas si longtemps. Le bandit a voulu me voler mon sac à main, mais j'ai eu la force de l'affronter et il est parti en courant » (travailleuse de l'établissement de EA4).

« Un jour je marchais près du centre-ville (de Puebla) et j'ai vu deux types près d'une automobile. Subitement, ils sont venus vers moi et m'ont bousculée. Ils ont tenté de me forcer à monter dans leur automobile. Durant le processus, la courroie de mon sac à main s'est brisée et j'en ai profité pour partir en courant en criant à tue-tête. Ils n'ont pas pu me rattraper et sont seulement partis avec le contenu de mon sac à main » (travailleuse de l'établissement de EA5).

Les crimes les plus fréquents dont sont victimes les femmes touchent les vols (souvent avec violence), les attouchements sexuels, l'intimidation et les tentatives d'agression sexuelle ou d'enlèvement. Ces situations se produisent le plus souvent à la tombée du jour et durant les déplacements. En plus du manque de surveillance et des conditions physico-spatiales du milieu environnant, la tenue vestimentaire, le sexe, l'âge et certains traits personnels sont aussi des caractéristiques pouvant accroître le risque de victimisation de certaines tranches de la population (Chappell et Di Martino, 1998). Selon les données de l'ICESI (2004), près de la moitié des vols commis contre les Mexicains ont été perpétrés avec violence, la plupart à proximité de la maison et au pourtour du lieu de travail. De même, 4,0% ont été la cible d'une infraction à caractère sexuel (83,0% des victimes étant des femmes dont l'âge se situe entre 18 et 24 ans) et près de la moitié des incidents de cette nature se sont produits non loin de la demeure.

Les travailleuses n'ayant pas vécu d'incidents ne sont pas pour autant épargnées par le crime. Plusieurs ont des collègues, des connaissances ou des membres de leur famille victimes violence. Une travailleuse de l'établissement de EA2 a été témoin d'une agression brutale sur une rue commerciale. Il en est de même d'une travailleuse de l'établissement de EV7 dont la collègue s'est fait lacérer le visage par un parfait inconnu. Ces épisodes ont l'effet d'une bombe chez les victimes indirectes qui en optant pour des mesures de protection contraignantes réduisent sensiblement leur qualité de vie.

6.4. Conclusion

La victimisation dépend de plusieurs facteurs. Les établissements possédant d'importants volumes de marchandises peuvent devenir des cibles de choix s'ils ne font pas le suivi périodique de l'inventaire et s'ils ne disposent pas des équipements nécessaires pour assurer la protection des biens et du personnel. Sur les 45 établissements composant l'échantillon, 86,7% de plus de 100 travailleurs ont été victimes d'au moins un délit versus 52,0% pour ceux de moins de 100 travailleurs. Certains établissements sont aussi ciblés non pas en raison du bien produit, mais en raison de leur localisation et/ou de leur main-d'oeuvre. La dégradation du milieu urbain jumelée à la concentration de malfaiteurs potentiels et de travailleurs féminins constitue les principaux facteurs expliquant la vulnérabilité des établissements du vêtement. 78,9% ont été victimes d'au moins un crime par opposition à 54,5% pour l'agroalimentaire en 2001. Le risque de victimisation peut finalement se révéler plus important dans les établissements qui sont ouverts à des heures tardives à cause du roulement de personnel (pour les quarts de soir) et de l'incapacité à fonctionner à pleine capacité.

Les répondants *poblanos* interrogés en 2001 et 2004 paient tous des pots-de-vin dans l'espoir de réduire le crime dans le quartier où ils travaillent (plus de 600\$ par année) et dans leur quartier résidentiel (approximativement 300\$ par année). Peu d'entre eux jugent cette pratique anormale tellement elle est ancrée dans les mœurs. Pourtant, cette forme de corruption ne les protège pas pour autant du crime. De fait, la plupart ont été victimisés (directement ou indirectement) à un moment où un autre de leur vie, certains à répétition et avec violence (agressions à caractère sexuel chez les femmes).

Au-delà des traumatismes infligés aux victimes, la criminalité fragilise le milieu manufacturier. Elle rend certains secteurs d'activité peu attrayants pour les travailleurs avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la rétention de personnel, sur les salaires et sur la compétitivité des entreprises. La criminalité incite aussi les entrepreneurs à revoir la structure de fonctionnement de leur établissement si ce n'est leur choix de localisation. Pour certains d'entre eux, un changement de quartier s'impose en dépit des compétences acquises par la main-d'oeuvre au fil des années. Dans d'autres cas, les

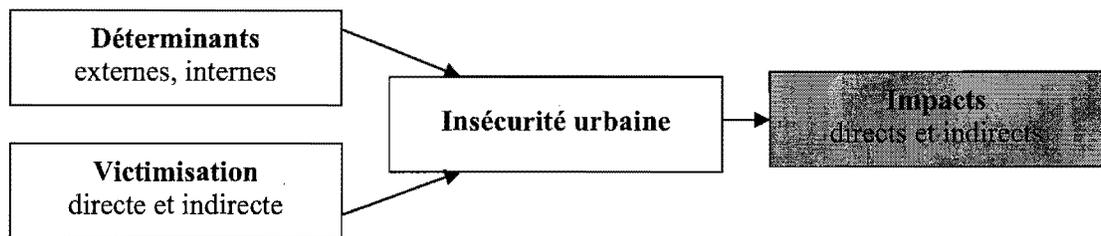
entrepreneurs peuvent choisir d'investir d'importantes sommes pour réduire le risque de victimisation à l'intérieur du bâtiment. Les travailleurs doivent bien souvent assumer les désagréments du milieu environnant (voir Chapitre 4) sans pour autant être compensés financièrement par leur employeur. Les femmes interrogées en 2004 sont particulièrement vulnérables à une panoplie de crimes, dont plusieurs se produisent lors de leurs déplacements. Leur sensibilité aux agressions est évidente même si elles ont appris à composer avec cette réalité dans leur quotidien.

Les stratégies individuelles de prévention de la criminalité entraînent un ensemble de coûts à ceux qui les assument. La victimisation constitue un volet important du sentiment d'insécurité urbaine mais n'est pas seule qu'il faut considérer lors du recensement de ses coûts directs et indirects. C'est le sujet du prochain chapitre.

CHAPITRE 7

LES COÛTS DE L'INSÉCURITÉ URBAINE POUR LES ENTREPRISES

Dans les deux derniers chapitres, nous avons présenté les principaux déclencheurs d'insécurité urbaine des entrepreneurs et des travailleuses de Puebla. Ce chapitre traite, pour sa part, des impacts directs et indirects de leur insécurité urbaine sur le bon fonctionnement des établissements manufacturiers.



Dans un premier temps, nous estimons certains coûts des crimes commis contre les établissements *poblanos* de 2001. Dans un deuxième temps, nous présentons les impacts opérationnels de l'insécurité urbaine sur les établissements de 2004. Pour ce faire, nous illustrons les problèmes que rencontrent deux entrepreneurs dans leur environnement de travail et présentons les mesures mises en place pour accroître la sécurité de leurs biens et de leur personnel. En dernière partie nous traitons des précautions visant à protéger les entreprises des agressions externes puis de celles utilisées par les entrepreneurs et les travailleuses à l'échelle individuelle.

7.1. Le coût du crime chez les entreprises

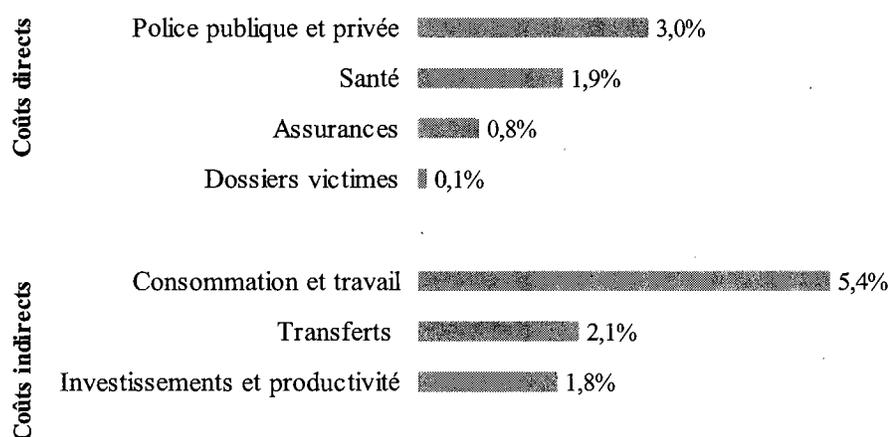
D'après diverses études, les entreprises ont plus de chance que les ménages d'être victime de crimes (Walker, 1994; Tilley et Hopkins, 1998; Gill, 1998). Des auteurs parlent même de niveaux de victimisation (multiple et à répétition) de plus de 50,0% chez les entreprises échantillonnées dans plusieurs régions du globe (Burrows et al., 1999;

Perrone, 2000). Les résultats des enquêtes de 2001 sont représentatifs de cette réalité. Les trois quarts des répondants *poblanos* ont été la proie d'au moins un type de crime.

Les délits ne sont pas seulement fréquents, ils sont onéreux. Selon une étude de l'Instituto Mexicano para la Competitividad (IMCO), le crime coûte 130 000 millions de dollars par année aux Mexicains, soit l'équivalent de 15,0% du PIB national. Les principaux coûts du crime proviennent de la police (3,0%) et de la santé (1,8%) et, du côté des coûts indirects, de la consommation et du travail (5,4%) de même que des transferts (2,1%) (Figure 7.1.1.).

Figure 7.1.1.

Coûts directs et indirects du crime au Mexique



Source : IMCO, 2005

D'après une étude de l'ICESI (2002a), cette fois-ci, chaque Mexicain victime d'un crime aurait perdu l'équivalent de 2 300 dollars en 2001. Cette somme, quoiqu'importante, est de beaucoup inférieure aux pertes encaissées par les 45 entrepreneurs *poblanos* du manufacturier (Tableau 7.1.1.). Chacun aurait perdu plus de 20 000\$ en vols de marchandises et en vols de biens matériels cette même année. Certains auraient même essuyé des pertes dépassant les 100 000\$. Même si ces sommes semblent importantes, elles ne représentent qu'une fraction des pertes subies à cause du faible taux de dénonciation des victimes. Au Canada, par exemple, 48,0% des crimes sont signalés aux autorités versus 27,0% en Amérique latine (Van Kerstenen et al., 2000; van Dijk, 2000).

Les établissements du vêtement ainsi que les grandes unités de production affichent les pertes les plus importantes en 2001 soit deux fois supérieures à celles de leurs confrères (Tableau 7.1.2.). Les vols de marchandises, en contrepartie, sont coûteux, peu importe le secteur d'activité ou la taille des établissements. Ils représentent près de 75,0% des pertes chez le vêtement et l'agroalimentaire et plus de 60,0% chez les petits et les gros établissements.

Tableau 7.1.1.

Coût direct des vols contre les établissements poblanos, 2001

	Vols de marchandises	Vols de biens matériels*	Total vols
Moyenne	15 555,1\$	6 410,2\$	21 050,2\$
Médiane	955,9\$	173,8\$	9 732,8\$
Minimum	173,8\$	0,0\$	173,8\$
Maximum	86 900,0\$	29 546,0\$	104 280,0\$

**Inclus : véhicules, équipements, machinerie.

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Tableau 7.1.2.

Coût moyen des vols selon le secteur d'activité et la taille des établissements, 2001

Coûts des crimes	Vêtement	Agroalimentaire	Moins de 100	100 et plus
Vols marchandises	24 481,0\$	11 760,5\$	9 481,8\$	26 099,0\$
Vols de biens matériels	9 360,4\$	6 207,1\$	7 299,6\$	5 996,1\$
Total des vols	33 841,3\$	16 287,5\$	15 833,2\$	32 095,1\$

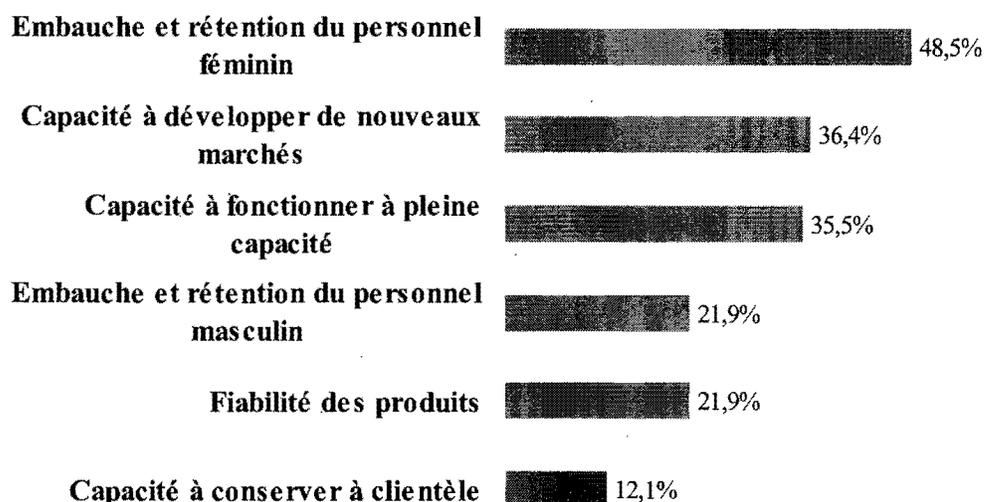
Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

7.1.1. Coûts opérationnels du crime

Au-delà des pertes financières directes, la criminalité nuit au bon fonctionnement des établissements. En 2001, près de la moitié des répondants *poblanos* ont indiqué que le crime avait un impact sur la rétention de la main-d'oeuvre féminine, ce taux étant de 21,9% pour les travailleurs de sexe masculin (Figure 7.1.2.).

Figure 7.1.2.

Impact de la violence et du crime sur les entrepreneurs poblanos, 2001
(% répondants ayant identifié un facteur)



Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Les problèmes d'embauche de personnel féminin sont récurrents dans le manufacturier *poblano*. Les entrepreneurs ont souvent de difficulté à recruter de la main-d'œuvre féminine pour les quarts de soir à cause du risque de victimisation et de la carence mobilier urbain. Plus de 30,0% des 45 répondants ont mentionné que la criminalité avait une incidence sur la capacité des établissements à fonctionner à pleine capacité. Il en est de même de la capacité à développer de nouveaux marchés (36,4%). La criminalité a non seulement pour effet d'entraver la production, mais nuit à l'essor d'entreprises qui disposent à la fois d'un certain savoir-faire et d'une main-d'oeuvre particulière (féminine en l'occurrence). Les coûts associés au roulement de personnel peuvent constituer de véritables embûches pour les entrepreneurs. À titre d'information, un travailleur qualifié, par exemple, traverse une formation de plus d'un mois (32 jours) avant d'occuper ses nouvelles fonctions. Dans le cas d'un travailleur non qualifié, la formation dure 15 jours (Tableau 7.1.3.).

Tableau 7.1.3.

% de femmes, roulement annuel et jours de formation par type d'occupation,
Puebla 2001

Répartition des employés par occupation	% femmes sur tot. employés	Roulement annuel*	Jours de formation
Cadres et professionnels	20,3%	1,7%	44
Employés de bureau et personnels de ventes	44,3%	10,7%	19
Travailleurs qualifiés	46,8%	15,9%	32
Travailleurs non-qualifiés	61,9%	23,3%	15

* Roulement annuel (par type d'occupation) au cours des cinq dernières années (1998-20

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Tableau 7.1.4.

Impact des mesures de sécurité et de protection sur les dépenses de fonctionnement
des établissements de Puebla, 2001

<i>Résultats des questionnaires</i>		<i>Résultats des groupes de discussion</i>		
Taux	% répondants		Vêtement	Agroalimentaire
Moins de 1%	86,8%	Moyenne	4,0%	1,5%
de 2,0% à 4,99%	10,6%	Médiane	5,0%	1,5%
de 5,0% et 7,0%	2,6%	Minimum	2,0%	0,1%

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

En dépit des nombreux problèmes rencontrés, les entrepreneurs n'estiment pas que les mesures de sécurité (privées et publiques) ont un impact majeur sur le coût de fonctionnement de leur établissement. 86,8% ont évalué ce coût à moins de 1,0% et 13,2% l'ont situé entre 2,0% et 7,0% (Tableau 7.1.4.). Les résultats des groupes de discussion se sont avérés assez similaires : les répondants ont évalué ce coût à 1,5% dans le cas de l'agroalimentaire et à 4,0% dans le cas du vêtement. Les taux relativement faibles s'expliquent, entre autres choses, par une certaine banalisation de la violence au Mexique, mais aussi par la généralisation des mesures de sécurité dans le secteur privé. Les entrepreneurs *poblanos* ne sont pas toujours conscients du coût additionnel que leur inflige la criminalité. Plusieurs n'ont d'autre choix s'ils veulent continuer leurs opérations. Cela devient d'autant plus évident si nous tenons compte du ratio gardiens de sécurité/ total du personnel. Uniquement à ce chapitre, le volet « gardiens de sécurité »

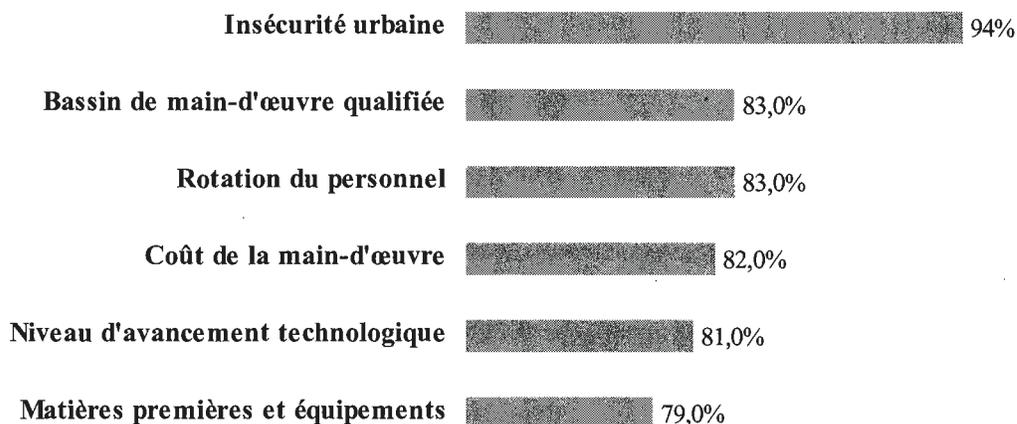
représente 5% de la masse salariale des entreprises; un coût important souvent négligé par les entrepreneurs qui ne considèrent pas les gardiens de sécurité comme une dépense singulière, mais comme quelque chose de tout à fait normal dans le milieu manufacturier.

7.2. Impacts opérationnels de l'insécurité urbaine sur les établissements : entretiens de groupe 2004

D'après une étude menée par le *Centro de Estudios Económicos del Sector Privado* (CEESP), l'insécurité urbaine constituerait le principal obstacle au bon développement des entreprises (pour 94,0% des répondants) suivies des problèmes liés à la main-d'œuvre (pour plus de 80,0% des répondants) et au faible contenu technologique (Figure 7.2.1).

Figure 7.2.1.

Obstacles nuisant au bon développement des entreprises mexicaines, 2005



Source : CEESP. 2005. Encuesta sobre Gobernabilidad y Desarrollo Empresarial.

Les résultats des enquêtes menées auprès des neuf entrepreneurs *poblanos* en 2004 vont sensiblement dans le même sens. L'insécurité urbaine a des impacts opérationnels importants comme en témoignent les problèmes d'embauche du personnel, l'incapacité d'étendre les heures de travail et, du côté des décisions d'affaires, l'incapacité de développer de nouveaux marchés.

Trois des répondants *poblanos*, par exemple, ont été contraints de modifier l'horaire de production de leur établissement. EA1 a mené une enquête interne pour comprendre les raisons expliquant le roulement de son personnel. Il a constaté, entre autres choses, que les travailleuses étaient craintives, non pas uniquement en raison de la présence de gangs de rues, mais à cause de l'arrêt de certaines lignes d'autobus en soirée (certaines après 19 h, d'autres après 23 h). Une information ayant été corroborée par plusieurs d'entre elles lors des entretiens de groupe. En écourtant d'une heure le second quart de travail (qui prend fin à 22 h 30 au lieu de 23 h 30), les travailleuses disposent maintenant de plus de temps pour prendre l'autobus ou du moins non plus à faire des pieds et de mains pour trouver un autre moyen de déplacement. Cette stratégie ne résout pas le problème en soi, mais semble avoir, à tout le moins, eu un certain succès auprès des travailleuses de l'établissement puisqu'elles sont moins nombreuses à se plaindre de leurs conditions de travail.

EV7 et EV8, pour leur part, ont fait appel à une mesure plus radicale pour réduire le niveau d'absentéisme dans leur établissement. Ils ont tout simplement choisi de fermer leurs portes après 18 h. La production se fait uniquement de jour, une stratégie coûteuse à bien des égards (perte de clients, difficulté à étendre leur marché, pression sur les travailleurs pour accroître la productivité) mais jugée nécessaire pour réduire le roulement du personnel féminin. La plupart des entrepreneurs ne souhaitent pas modifier les horaires de travail, peu importe les problèmes rencontrés. C'est notamment le cas de deux d'entre eux qui ont plutôt choisi d'offrir un transport privé aux membres du personnel. EA2 offre ce service à tous les travailleurs oeuvrant les quarts de soir alors que EA5 l'offre uniquement aux travailleurs du secteur de la production. Cet entrepreneur a déboursé près de 250 000\$ pour ce service (2002) dans le but de pallier la déficience du transport public. Malheureusement, les problèmes d'assiduité du personnel (des retards au moins une fois par mois) persistent.

En dépit des problèmes rencontrés dans le voisinage, la majorité des entrepreneurs ne croient pas que le roulement du personnel féminin tient uniquement au crime ou à l'insécurité urbaine. D'après EA2, les travailleurs de son établissement démissionnent

pour deux raisons principales; pour bénéficier de meilleures conditions de travail ailleurs et pour réduire la distance travail-maison. Dans le cas de EA6, les raisons sont d'une tout autre nature. Approximativement, 70% des travailleurs de son établissement qui démissionnent immigrent aux États unis, le reste pour des raisons familiales ou économiques. EV9, quant à lieu, attribue la rotation des travailleuses à trois facteurs : les caractéristiques de la main-d'œuvre (âge, sexe, scolarité), l'instabilité du marché manufacturier et, dans une moindre mesure, la nature des crimes commis contre les femmes. Même si les travailleuses de son établissement demeurent peu longtemps à l'emploi, l'entrepreneur dit ne pas avoir de difficulté à pourvoir les postes vacants surtout les fonctions moins qualifiées et peu rémunérées. L'entrepreneur dit aussi ne pas être trop touché par le crime. Au cours des deux dernières années, son établissement a été la cible de deux crimes contre la propriété, dont un vol à main armée et un vol de marchandises. Malheureusement, il s'avéra incapable de nous dire si les travailleuses avaient été directement ou indirectement victimisées ou si elles avaient des appréhensions concernant leur milieu environnant.

7.3. Ensemble de mesures pour combattre le crime et l'insécurité urbaine dans les entreprises

Il existe, grosso modo, deux types de mesures de sécurité employés dans le secteur privé. Les « techniques » qui ont pour but de modifier un élément de la structure existante de l'établissement et les « organisationnelles » ayant pour but d'apporter certains changements dans la manière de le gérer. Les entrepreneurs interrogés en 2001 et en 2004 font, le plus souvent, appel à une approche réactive en matière de criminalité. En d'autres mots, ils interviennent à la suite d'un incident et rarement en prévision de ce dernier. La plupart croient que le crime est le prix à payer pour faire des affaires.

Un peu plus de la moitié des 45 entrepreneurs *poblanos* interrogés en 2001 (57,8%) ont fait appel à des dispositifs de sécurité de toutes sortes : lumières d'urgence, systèmes électroniques, alarmes, chiens de garde, circuits de télévision fermés, postes de garde, etc. Le coût moyen des mesures de sécurité s'éleva à 4 459,7\$ en 2002, la médiane étant de 3 277,5\$ (Tableau 7.3.1.). Certains dispositifs de sécurité sont présents dès l'ouverture du

commerce. D'autres, en revanche, sont instaurés à la suite d'un ou de plusieurs incidents criminels. Malheureusement, nous ne disposons pas de données désagrégées nous permettant de départager les dépenses récurrentes de celles destinées à de nouvelles mesures de prévention. Dans tous les cas, le niveau d'intervention dépend de la fréquence et de la gravité des crimes, des pertes directes encourues et de la sensibilité des victimes (Kuratko et al., 2000; Burrow et al., 2001). Certains entrepreneurs préfèrent ne rien déboursier même s'ils s'exposent à de possibles agressions; une situation se présentant aussi chez les victimes de crimes. De fait, 8,1% des établissements *poblanos* victimisés ne disposaient d'aucune mesure de protection en 2001. C'est aussi le cas de 11,1% des établissements localisés dans des parcs industriels et de 5,4% de ceux situés dans des quartiers résidentiels.

Tableau 7.3.1.

Montant global des mesures de sécurité en 2001

Mesures	Min	Max
Lumières d'urgence	897,0\$	1 423,1\$
Systèmes électroniques et alarmes	517,5\$	517,5\$
Chiens de garde	862,5\$	1 380,0\$
Circuits de télévision fermés	345,0\$	3 450,0\$
Postes de garde	2 415,0\$	17 250,0\$
Ensemble des mesures		
Moyenne	4 459,7\$	
Médiane	3 277,5\$	
Min	683,1\$	
Max	21 045,0 \$	

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

Outre la quincaillerie de sécurité, 73,3% des 45 répondants *poblanos* font appel à des agents de sécurité. Chaque établissement dispose, en moyenne, de cinq gardiens de sécurité, la médiane étant de trois. Le salaire annuel par gardien varie énormément selon son niveau d'ancienneté et les heures travaillées. Il se situe entre 800,0 \$ et 7200 \$ par année. En plus d'effectuer la surveillance des lieux, les gardiens de sécurité sont présents lors de la remise des payes et durant le transport de marchandises; deux situations où les risques d'agressions sont particulièrement élevés et où l'intervention de professionnels est requise.

Les assurances varient en fonction des pertes et de la couverture choisie. Elles sont, toutefois, rarement utilisées comme moyen préventif. La plupart du temps, les bénéficiaires déboursent plus en primes qu'ils ne reçoivent en compensations. Cela explique pourquoi certains entrepreneurs préfèrent 1) ne pas assurer leurs biens jugeant cette stratégie trop coûteuse, 2) déclarent seulement une fraction des crimes pour éviter d'avoir à payer des primes trop élevées ou 3) préfèrent perdre un lot de marchandises au lieu de payer des primes qui ne garantissent en rien la sécurité des biens et des employés. Les entrepreneurs ayant décidé d'assurer leurs actifs ont déboursé, en moyenne, un peu plus de 60 000,0\$ en 2001. L'un ayant même été contraint de déboursier plus de 800 000,0\$ cette même année (Tableau 7.3.2.).

Tableau 7.3.2.

Montants versés aux gardiens de sécurité et aux primes
d'assurances, Puebla 2001

	Gardiens de sécurité*	Assurances
Moyenne	3 938,8\$	63 511,7\$
Médiane	3 915,8\$	8 361,4\$
Minimum	805,0\$	580,7\$
Maximum	7 200,0\$	796 320,0\$

*Montant accordé par gardien de sécurité.

Source : Données colligées de l'étude de la Banque mondiale (2001-2002) : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=45)

7.3.1. Mesures de sécurité et de précaution des entrepreneurs poblanos en 2004

La situation des neuf entrepreneurs interrogés en 2004 n'est pas foncièrement différente de celle des répondants de 2001. Tous sans exception font appel à une forme ou une autre d'autoprotection, la plus populaire étant l'embauche de personnel de sécurité (Tableau 7.3.3.). Il semble exister deux types de gardiens de sécurité. Les premiers sont postés à l'entrée de l'établissement et sont le plus souvent armés (matraque, revolver). Ils filtrent les visiteurs, supervisent les allées et venues et ont le mandat de neutraliser toute agression venant d'agents externes. Les seconds, pour leur part, patrouillent à l'intérieur des bâtiments à la recherche de toute activité anormale. Il n'existe pas de relation directe entre la taille de l'établissement et le nombre de gardiens de sécurité. EA5, dont l'établissement compte plus de 600 travailleurs emploie 12 agents 24 heures sur 24 (ratio

gardiens/travailleurs de 1,9%). EA3, quant à lui, en compte sept dans un établissement d'un peu plus de 60 ouvriers (ratio gardiens/travailleurs : 10,4%).

Tableau 7.3.3.

Mesures de sécurité utilisées dans les établissements :

Résultats des entretiens de groupe, 2004

Mesures de sécurité	Nombre de répondants
Personnel de sécurité	9
Clôtures barbelées	7
Polices d'assurances	7
Lumières d'urgence	6
Systèmes d'alarme	6
Circuits de surveillance fermés	5
Chiens de garde	1

Source : Données colligées des entretiens de groupe 2004 : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=9)

Les montants destinés aux mesures de sécurité varient énormément d'un établissement à un autre. Ils se situent entre 910,7\$ et 217 267,0\$ dans le cas des neuf entrepreneurs interrogés en 2004. Ces montants excluent les polices d'assurance dont les montants sont demeurés confidentiels et ne concernent que les dépenses de sécurité directes (exemple : dispositifs de sécurité). Si nous nous fions aux ventes des établissements *poblanos* pour 2001, cela représente entre 0,0% et 2,4% du total des ventes pour cette même année. Pour les établissements de petite taille, de tels investissements se traduisent souvent par une contraction au niveau de l'achat de matériel, d'équipements et d'embauche de personnel. De manière intéressante, ce n'est pas parce qu'un établissement est grand que les sommes destinées aux mesures de sécurité le sont aussi. EA2, dont l'établissement compte tout près de 300 travailleurs, a déboursé 19 070,6\$ en différentes mesures de protection en 2003. Cela équivaut à 63,6\$ par employé. EA4 en a dépensé 18 448,0\$ pour un établissement abritant 23 travailleurs (802,1\$/employé) alors que EA1 en a versé 172 950,0\$ pour un établissement qui compte 1 300 travailleurs (133,0\$/employé).

Outre les dispositifs de sécurité traditionnels, les entrepreneurs font appel à des stratégies, certaines novatrices d'autres coercitives, pour répondre au crime et à l'insécurité urbaine. Ces tactiques sont rarement préventives, du moins ne sont pas mises en place dans cet

esprit, mais visent à changer certaines pratiques dans l'établissement à la suite d'incidents. Les résultats des enquêtes de 2001 indiquent que les stratégies les plus courantes sont de 1) revoir les quarts de travail (de jour, de soir, de nuit), 2) d'aménager des lieux de repos pour les travailleurs (cafétéria, dortoir) et 3) de revoir les modes de rémunération (argent comptant, dépôt direct). Voici quelques exemples de stratégies préconisées par les entrepreneurs *poblanos* interrogés en 2004.

Cinq des neuf répondants payent les travailleurs via dépôts bancaires. EV8 débourse 6 300\$ par année pour ce service (17,25\$ par employé), ce qui lui aura permis de hausser le moral et la productivité des travailleurs. Cette femme d'affaires (la seule de notre échantillon) est même allée jusqu'à écourter l'horaire de production de son établissement (fermeture à 20 h). Une stratégie jugée essentielle pour réduire l'absentéisme des femmes et pour faciliter, dans la mesure du possible, leurs déplacements dans le quartier.

Le filtrage des candidats potentiels est une autre technique assez populaire auprès des répondants (quatre en font appel). Essentiellement, il s'agit de monter un dossier sur chaque postulant afin de voir s'il s'agit ou non d'une personne de confiance. EA5 fait affaire avec une entreprise privée chargée d'enquêter sur le dossier criminel des solliciteurs d'emplois. En dépit de son coût, il se dit satisfait du service même s'il entraîne des tractations administratives de longue haleine au cours desquelles les postulants doivent fournir une foule de papiers témoignant de leur bonne foi. EA4, quant à lui, engage uniquement des femmes mariées. Cette stratégie fait suite à plusieurs expériences l'ayant fait douter du sérieux de certaines travailleuses (jeunes et célibataires). Le filtrage du personnel n'est pas uniquement utilisé dans le secteur agroalimentaire, car EV7 et EV8 en font aussi appel. En plus d'effectuer des recherches poussées sur le passé criminel des candidats, ces deux entrepreneurs du vêtement évitent d'engager des personnes ayant des tatouages, étant soupçonnées d'avoir des affiliations avec des gangs de rue ou résidant des quartiers reconnus pour leur criminalité. Pour EV7, cette façon de faire est devenue une nécessité, car :

« L'insécurité urbaine m'affecte parce que je me méfie maintenant des travailleurs de mon propre établissement. Si un jeune vient me demander du travail et qu'il ressemble à un délinquant par son accoutrement (boucle d'oreille, tatouage), je me méfie de lui et refuse tout simplement de lui donner un emploi ».

Une dernière stratégie moins commune, mais tout de même digne de mention consiste à établir des liens tacites avec des groupes de rue. Deux des entrepreneurs font appel à cette méthode. Essentiellement, l'entrepreneur essaie de créer un lien de confiance avec les groupes criminels afin d'en arriver, si possible, à réduire le risque de victimisation de son personnel tout en bénéficiant d'une surveillance informelle accrue durant les heures de fermeture de l'établissement. EA1 dit à ce sujet :

« Mon établissement se trouve dans une zone conflictuelle de la ville où il y a beaucoup de vandalisme. Il existe beaucoup de bandes de rue, ce qui fait du quartier un lieu très insécurisant en soirée. Les membres des gangs de rue connaissent mes travailleurs de vue. Ils bénéficient maintenant d'une certaine immunité ».

7.3.2. Stratégies employées par deux entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla

Profil de l'entreprise A

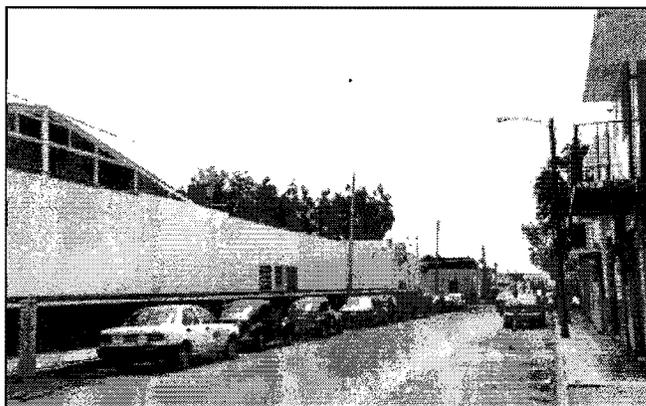
L'entreprise A est de propriété locale. Elle a ouvert ses portes en 1954 et se spécialise dans la production de pâtes alimentaires, de pains et de biscuits. Elle comprend deux bâtiments d'une superficie totale de 6 750m² et emploie un peu plus de 1300 travailleurs, dont 41,8% sont des femmes. En 2001, ses ventes dépassaient les 84 millions de dollars (dont 60,0% étaient destinées à la région métropolitaine de Puebla) alors que ses coûts totaux de production étaient de tout près de 49 millions.

L'entreprise est située au nord de la ville de Puebla dans un quartier mixte (commercial, résidentiel) relativement peu desservi en services urbains (Figure 7.3.1.). Les rues sont pavées, mais en très mauvaise condition (nids de poules, ornières). Le transport public est déficient (des horaires limités), le mobilier urbain est en mauvais état et le vandalisme

y est particulièrement important. L'entrepreneur estime perdre une réunion d'affaires par mois à cause des mauvaises conditions routières. Cela a des conséquences directes sur sa capacité à attirer de nouveaux clients.

Figure 7.3.1.

Rue longeant l'établissement agroalimentaire



Au cours de 2001, l'établissement a fait l'objet d'une quarantaine de vols et d'agressions contre le personnel, les clients et les fournisseurs. Les pertes des victimisations furent estimées à plus de 75 0000\$ cette même année tandis que l'entrepreneur a payé près de 200 000 dollars en primes d'assurances.

La criminalité nuit au bon déroulement des affaires. L'entrepreneur peut difficilement rencontrer ses clients dans son lieu de travail à cause de la mauvaise réputation du quartier. La production est aussi perturbée par le roulement important de personnel : 10,0% par année pour les travailleurs qualifiés et non qualifiés. De ces derniers, la majorité sont des femmes oeuvrant les quarts de soir. Comme la majorité de ses confrères, l'entrepreneur paie des pots-de-vin aux autorités policières (toutes les semaines) dans l'espoir de réduire le niveau de victimisation de son établissement (biens et main-d'oeuvre).

Outre les dispositifs traditionnels comme les lumières d'urgence, les alarmes, les barbelés et les caméras de surveillance, l'entrepreneur a engagé des gardiens de sécurité supplémentaires afin d'assurer une surveillance continue de ses installations (24

heures/24, sept jours sur sept). Les livraisons de marchandises s'effectuent uniquement de jour et en compagnie d'un gardien armé. Les camionneurs sont tenus de respecter des itinéraires prédéfinis, ce qui leur évite plusieurs désagréments. Finalement, l'entrepreneur a changé sa manière de rémunérer son personnel puisque tous les travailleurs sont maintenant payés par dépôts bancaires. Cette solution s'est traduite par une baisse des agressions les jours de paye. En tout et pour tout, l'entrepreneur estime que les mesures de sécurité représentent près de 10,0% des dépenses totales de son établissement.

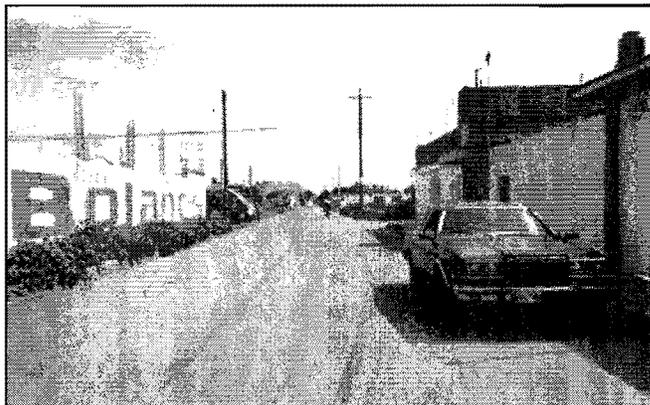
Profil de l'entreprise B

L'entreprise B se spécialise dans la confection de vêtements sport depuis 1992. Elle est située dans un quartier commercial au sud-ouest de la ville centre au carrefour de plusieurs grandes artères (Autopista a Atlixo, Periferico Ecologico, Boulevard Atlixo et Boulevard del Niño Poblano). L'édifice d'un étage (2000m²) accueille 90 personnes; la moitié des femmes. En 2001, les ventes de l'entreprise étaient d'un peu plus de 2 000 000 dollars, plus de la moitié destinée à l'extérieur de la région métropolitaine de Puebla.

Malgré sa localisation stratégique, la qualité de l'environnement immédiat laisse à désirer (Figure 7.3.2.). L'absence quasi totale de mobilier urbain et de lampadaires, les distances à parcourir entre arrêts d'autobus ainsi que la présence de bandes de rue exposent les travailleurs à un éventail d'agressions durant leurs déplacements. Le roulement du personnel est de 20,0% par année; un phénomène qui touche particulièrement les travailleurs non spécialisés (55,0% des employées de cette catégorie sont des femmes). Les vols de marchandises sont monnaie courante au point de ne plus faire l'objet de réclamations auprès des autorités. L'entrepreneur dénombre au moins un incident toutes les semaines. Les vols à main armée sont moins fréquents (une fois par mois) mais tendent à croître en violence. L'embauche de personnel féminin est un obstacle majeur, ce qui se traduit par le raccourcissement des heures de production.

Figure 7.3.2.

Rue longeant l'établissement du vêtement



Les dispositifs de sécurité ont tous été installés à la suite de victimisations. Les systèmes de surveillance et d'éclairage ainsi que les grilles de protection ont coûté près de 11 000\$ en 2001; 5 500\$ étant attribuable aux gardiens de sécurité. Des changements ont aussi été apportés à la structure de fonctionnement de l'établissement. Le filtrage des candidats potentiels est devenu une priorité pour l'entrepreneur à cause des nombreux vols internes. Pour cela, il fait appel à une entreprise chargée d'enquêter le dossier criminel des postulants, une stratégie qu'il dit de plus en plus populaire dans le secteur manufacturier. Finalement, cet entrepreneur s'est adapté à son environnement en écourtant les heures de production (arrêt après 19 h) et en effectuant le suivi périodique des marchandises depuis leur production à leur livraison.

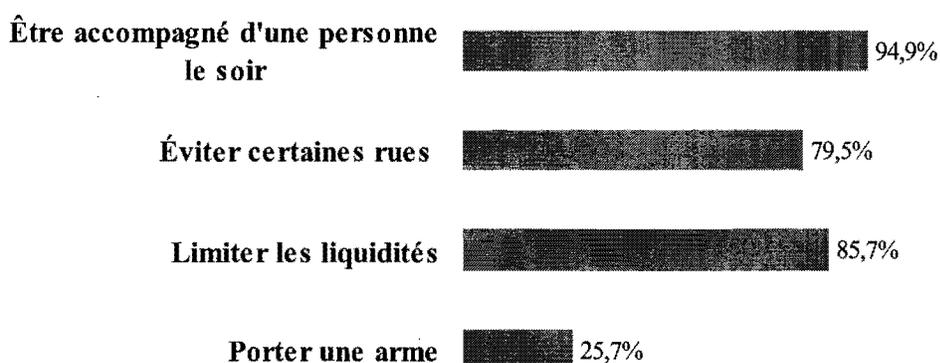
7.3.3. Mesures de précaution adoptées par les travailleuses

Selon une étude de l'ICESI (2002c), 22,7% des Mexicaines ont décidé de ne plus pratiquer certaines activités à cause de l'insécurité urbaine. Entre autres, 83,2% s'abstiennent de sortir le soir, 50,2% de se promener avec de l'argent comptant, 25,0% de prendre un taxi et 20,0% d'utiliser le transport public. La plupart des 43 travailleuses *poblanas* enquêtées en 2004 ont modifié leurs comportements en guise de protection. L'évitement est principalement utilisé dans les espaces publics en réponse au manque de transport public, au manque de surveillance policière et au manque d'éclairage urbain. 94,9% des travailleuses sont toujours accompagnées d'une personne le soir (Figure 7.3.3.)

et 79,5% d'entre elles évitent les rues « dangereuses », c'est-à-dire les lieux caractérisés par des attroupements de jeunes et par une dégradation de l'environnement physique (graffitis, déchets, carence du mobilier, dégradation de la voirie).

Figure 7.3.3.

Mesures de protection utilisées par les travailleuses du vêtement
et de l'agroalimentaire, 2004



Source : Données colligées des entretiens de groupe 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

Deux mesures de gestion du risque (ou d'autoprotection) émanent des enquêtes. La première consiste à retirer la cible ou à rendre le crime moins payant pour le malfaiteur. Essentiellement, les travailleuses essaient autant que possible de diminuer les liquidités en main et, dans le cas contraire, de réduire la durée des déplacements. Même si certains établissements possèdent maintenant des mesures de sécurité additionnelles (gardiens postés à l'entrée, filtrage des entrées et des sorties), les travailleuses préfèrent souvent d'être accompagnées d'un membre de leur famille les jours de paye ou préconisent un transport jugé plus sécuritaire, comme le taxi. Une deuxième tactique beaucoup moins populaire, cette fois-ci, consiste à se munir d'une arme (couteau, vaporisateur). Près du quart des femmes en possèdent une; de ces dernières 11,1% l'ont toujours sur elles. Le manque de popularité de cette mesure s'explique de deux manières. Premièrement, les femmes sont peu fringantes à l'idée de porter une arme peu importe laquelle. Secondement, celles qui ont tenté l'expérience se sont rapidement fait rabrouer par

l'employeur. En effet, les agents de sécurité ont le devoir de refuser l'accès à quiconque détient un objet pouvant blesser ou pouvant mettre la vie des personnes en danger.

Les modifications comportementales présentées ici ne sont pas les seules qui sont adoptées par les femmes dans leur vie quotidienne. Il en existe d'autres visant à réduire le niveau de stress durant les déplacements à pied ou en transport public. La sortie du travail est un lieu propice aux agressions. Les travailleuses sont souvent observées, intimidées et agressées verbalement. Plusieurs choisissent de se déplacer en groupe à destination d'un lieu précis, le plus souvent l'arrêt d'autobus. Certaines vont même faire une partie du chemin ensemble jusqu'à ce qu'un membre de la famille vienne prendre la relève.

« Si je sors tard du travail et qu'il fait noir, je demande à une compagne de m'accompagner jusqu'à l'arrêt d'autobus. Si je vois quelqu'un qui m'observe [dans l'autobus], me dérange ou que je trouve suspect, je descends au prochain arrêt et cherche un endroit où il y a du monde au cas où je pourrais demander de l'aide » (Travailleuse de l'établissement de EA3).

« Quand je prends l'autobus, je m'assure qu'il s'agit d'un transporteur ayant une bonne réputation. J'essaie de m'asseoir à côté du chauffeur afin de lui parler pour me sentir un peu plus en sécurité » (Travailleuse de l'établissement de EA4).

La mise en place de réseaux de communication est une autre technique employée par les travailleuses dans leur milieu de travail. Elle prend essentiellement deux formes. La première consiste à disséminer toute information susceptible d'intéresser les pairs, notamment les nouvelles concernant des agressions commises dans le quartier et les environs. La seconde technique vise à tisser des liens avec des résidants du quartier afin de bénéficier de leur soutien en cas d'urgence. En voici deux exemples.

« Au fil du temps, j'ai tissé des liens amicaux avec des résidants du quartier. Je me suis même créé un chemin, en ce sens que j'emprunte toujours la même route pour me déplacer. Si quelque chose devait m'arriver, je sais que je peux compter sur quelqu'un pour me venir en aide » (Travailleuse de l'établissement de EA4).

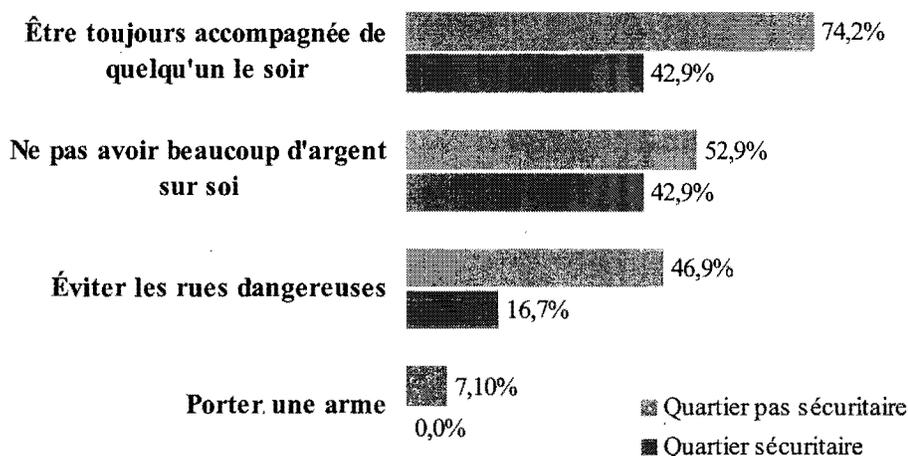
« Je me sens un peu plus en sécurité dans le quartier, car ma sœur habite près d'ici. Je crois que les délinquants et les itinérants du quartier me laissent tranquille car ils me reconnaissent et connaissent aussi les membres de ma famille » (Travailleuse de l'établissement de EA1).

Les stratégies de précaution sont intégrées au mode de vie des femmes. Selon l'ICESI (2002c), 69,4% des Mexicaines qui ont été victimes de crimes et 72,3% des Mexicaines qui l'ont été indirectement (victimisation secondaire) ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier. Les taux étant de 68,6% et de 69,7% respectivement pour les hommes. Les 43 femmes enquêtées en 2004 n'ont pas une vision très différente du reste des Mexicaines (Figure 7.3.4.). 74,2% des répondantes qui perçoivent leur quartier comme un lieu dangereux sortent toujours accompagnées de quelqu'un le soir et près de la moitié (46,9%) fuient les rues jugées peu sécuritaires. Pour des auteurs, les précautions ne vont pas de pair avec une réduction de l'insécurité urbaine. Elles peuvent même avoir l'effet inverse si elles réduisent le champ d'activités des femmes et empiètent sur leur liberté d'action (Riger et Gordon, 1981; Hale, 1996).

Dans l'ensemble, les travailleuses et les entrepreneurs de Puebla utilisent sensiblement les mêmes mesures de précaution. Les neuf entrepreneurs interrogés en 2004 se promènent avec peu d'argent liquide; une pratique devenue la norme aussi bien chez les hommes que les femmes (Tableau 7.3.4.). De même, sept d'entre eux évitent, à l'occasion, de traverser certaines rues et deux toujours. Les résultats d'une enquête d'ICESI (2002c) vont dans le même sens. 20,0% des hommes mexicains, versus 23,0% des femmes, ont cessé de pratiquer certaines activités par peur. Parmi ces derniers, 54,0% évitent d'avoir de l'argent liquide sur eux et 22,0% n'utilisent plus de transport en commun. Les entrepreneurs *poblanos* de 2004 se déplacent presque exclusivement en automobile. Même si leur notion du danger diffère de celles des travailleuses, la plupart se déplaçant à pied ou en autobus, cela ne les empêche pas d'être accompagnés le soir (sept le font) et de barrer les portes de leur véhicule lors des déplacements (neuf le font). La peur de l'enlèvement, crime populaire contre les hommes d'affaires, semble être à la base de ces deux mesures de précautions.

Figure 7.3.4.

% de travailleuses qui utilisent les mesures de précaution
selon leur perception du niveau d'insécurité du quartier, 2004



Source : Données colligées des entretiens de groupe 2004 : travailleuses du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=43)

Tableau 7.3.4.

Précautions utilisées par les entrepreneurs de Puebla, 2004

	Toujours ou presque	À l'occasion	Jamais
Être toujours accompagné de quelqu'un le soir	7	0	2
Ne pas avoir beaucoup d'argent sur soi	9	0	0
Éviter les rues dangereuses	2	7	0
Avoir une arme	0	0	9
Toujours barrer les portes de l'automobile	9	0	0

Source : Données colligées des entretiens de groupe 2004 : entrepreneurs du vêtement et de l'agroalimentaire de Puebla (N=9)

7.4. Conclusion

Les entrepreneurs *poblanos* interrogés en 2001 et en 2004 internalisent une grande partie des coûts du crime et de l'insécurité urbaine. Ils déboursent des sommes considérables pour protéger leur établissement, leurs biens et leur personnel. À l'occasion, ils tentent de refileur une partie de la facture aux travailleurs en ne leur offrant pas de transport privé, en préconisant des modes de rémunération plus risqués (paiement en argent comptant) ou en éliminant certains dispositifs de sécurité. Ces stratégies se traduisent par des coûts

supplémentaires et une baisse du chiffre d'affaires des entreprises (roulement du personnel, retard de production, impossibilité d'étendre les heures de production).

Les entrepreneurs contrôlent certains aspects de leur environnement immédiat (bâtiment et son pourtour). Ils décident des dispositifs de protection à installer, planifient les aménagements intérieurs et extérieurs et contrôlent les entrées et les sorties. Ensemble, ces mesures peuvent avoir un effet dissuasif sur les criminels. Les entrepreneurs ont, en contrepartie, très peu d'emprises sur ce qui se passe à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement. Plusieurs des crimes perpétrés contre les travailleurs se produisent justement dans des endroits anonymes situés en marge des entreprises; sur des territoires qui ne sont pas du domaine privé, mais bien du domaine public.

Les entrepreneurs et les travailleuses de Puebla que nous avons interrogés sont conscients des risques de victimisation et du besoin de se protéger. Femmes et hommes font appel à un ensemble de mesures de précaution dans leur vie courante. Certaines visent à éviter la source du danger (ne pas se promener seul, ne pas transiter par des rues dangereuses), d'autres font appel à un changement de comportement (ne pas avoir de liquidité, porter une arme). Il n'existe pas de différence notable dans le choix des mesures adoptées par les hommes et par les femmes. Il en existe par contre au niveau de leur fréquence d'utilisation. Les entrepreneurs ne sont pas d'aussi grands consommateurs de précautions. Ils ont accès à des équipements de sécurité sophistiqués. Tous sans exception sont propriétaires d'un véhicule. Les travailleuses sont captives de leur environnement à cause de leur précarité financière. Très peu ont accès à un véhicule. Leurs moyens de protection sont modestes.

Les agressions dans le transport en commun sont des situations très anxiogènes pour les travailleuses. Plusieurs des dispositifs sont justement utilisés lors des déplacements journaliers. Les travailleuses ont développé une expertise dans le domaine de l'autoprotection, notamment dans la création de réseaux d'entraide et de communication. Ces réseaux sont plus présents dans les établissements de l'agroalimentaire. Le roulement de personnel féminin est aussi inférieur dans ce secteur d'activité.

Plusieurs entrepreneurs paient des pots-de-vin aux autorités policières dans l'espoir de bénéficier d'une certaine immunité. L'expérience et le temps les font rapidement douter du bienfait de cette stratégie. Au moment de les rencontrer en 2004, certains entrepreneurs souhaitaient déménager leur établissement dans un secteur plus « tranquille » de la ville. Les coûts d'une telle entreprise les avaient fait rapidement changer d'idée.

Nos résultats indiquent que le coût de l'insécurité urbaine dans le secteur privé est très élevé. Il est aussi difficile à évaluer. La plupart des entrepreneurs ont estimé le coût des problèmes de sécurité (privée et publique) sur les coûts de fonctionnement des établissements à moins de 1,0%. Les informations recueillies de nos recherches indiquent qu'il est plus élevé. Dans certaines villes latino-américaines, le crime est devenu monnaie courante. Les mesures de sécurité (gardiens de sécurité) ne sont souvent pas considérées comme des coûts additionnels tellement elles sont populaires auprès du public.

Le taux de dénonciation des crimes est très faible au Mexique. Les entrepreneurs n'agissent pas différemment du reste de la population. Plusieurs délits, même graves, ne sont pas signalés aux autorités. Ils ne sont pas non plus considérés par les entrepreneurs dans leur calcul. Pourtant, les conséquences négatives des agressions sur le personnel, sur les clients ou même sur les fournisseurs sont évidentes. L'embauche d'un camionneur peut s'avérer difficile à la suite d'un vol à main armée. De la même manière, recruter du personnel suivant un vol de marchandises peut être laborieux. Dans les deux cas, nous sommes en présence de coûts qui augmentent le coût de production des entreprises.

CHAPITRE 8

CONCLUSION GÉNÉRALE

La criminalité et la violence sont des enjeux majeurs en Amérique latine. Les niveaux de victimisation sont parmi les élevés au monde et, dans certaines villes, sont carrément à la hausse. Les crimes tendent aussi à devenir de plus en plus violents. Les sondages indiquent que les populations sont apeurées, qu'elles n'osent plus se promener seules, qu'elles ne pratiquent plus certaines activités sociales. Toute une littérature s'est d'ailleurs développée autour du retrait des habitants de la vie en société et des nouvelles formes de privatisation de l'espace.

Bien qu'intéressantes, ces études montrent une seule facette d'une réalité beaucoup plus complexe. De la même manière que les individus sont victimisés et ont peur, il est raisonnable de croire que la criminalité et l'insécurité urbaine touchent les entreprises et leur potentiel de création d'emplois. La question est de savoir comment.

Les écrits dans le domaine sont peu nombreux à ce sujet. La multiplicité des coûts et l'intangibilité de certains d'entre eux expliquent cette pauvreté de recherches. Néanmoins, les pertes du crime et de l'insécurité urbaine sont estimées à plusieurs milliards de dollars par année. À partir des auteurs, nous avons cherché à comprendre quelles pouvaient être les conséquences de l'insécurité urbaine sur le fonctionnement des entreprises d'Amérique latine. Très peu d'auteurs se sont penchés sur cette question. Pourtant, les déclencheurs d'insécurité urbaine ne manquent pas : taux de criminalité élevés, dégradation du cadre bâti, présence d'incivilités sociales et physiques, corruption, laxisme des instances policières, etc. Ces éléments, nous le croyons, ont un impact direct sur le bon fonctionnement des entreprises et sur la capacité des villes de produire de la richesse.

Dans cette recherche, nous ne nous sommes pas fixé comme objectif de comptabiliser avec précision, sous forme d'un montant exact, les coûts de l'insécurité urbaine pour les entreprises. Il s'agit là d'une tâche impossible. Nous avons plutôt choisi de les évaluer par des mesures comportementales; donc de répertorier les actions posées par les acteurs pour réduire les conséquences négatives de ce sentiment.

La ville de Puebla au Mexique nous a servi d'étude de cas. Près d'un million et demi de personnes habitent cette ville et plus de deux millions son agglomération. Malgré sa taille, Puebla ne figure pas parmi les villes les plus criminalisées au Mexique. Cela n'empêche pourtant pas le tiers des *poblanos* d'être inquiets dans leur quartier de résidence (ICESI, 2004). À partir des résultats d'une enquête internationale, nous avons développé nos outils d'enquête et les avons appliqués dans deux secteurs d'activité; le vêtement et l'agroalimentaire. Hormis quelques recherches menées par la BUAP dans des domaines connexes, il n'existe pas à notre connaissance d'études ayant traité de notre question de recherche.

Notre contribution à la recherche est de divers ordres. Nous avons documenté un phénomène d'internalisation des coûts de l'insécurité urbaine en Amérique latine, une thématique relativement peu explorée en études urbaines. Contrairement à d'autres chercheurs dans le domaine, nous avons fait appel à une approche comportementale mettant l'accent sur le comment se traduit le sentiment d'insécurité plutôt que sur le pourquoi il existe dans les villes. Cette approche nous a permis d'inventorier les mesures de précaution dans des contextes particuliers et souvent fermés aux chercheurs comme c'est le cas du secteur manufacturier. Finalement, les résultats de notre étude nous ont permis d'apporter de nouvelles connaissances sur les pratiques privées et collectives de réduction de la peur en milieu urbain et de leurs impacts possibles sur l'économie des villes.

8.1. Principales conclusions de la recherche

Nous présentons ici les principaux résultats de notre recherche et leur contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'insécurité urbaine.

8.1.1. Le quartier, une source d'insécurité urbaine

Nos résultats indiquent que les quartiers sont insécurisants pour ceux qui les fréquentent. Les établissements manufacturiers sont pour la plupart situés dans des lieux troubles et peu accueillants. L'environnement physique est dégradé, les équipements urbains sont rudimentaires et les incivilités sont omniprésentes aussi bien le jour que le soir. Les niveaux de victimisation des entreprises sont élevés dans les deux secteurs d'activité. Plusieurs établissements sont aussi victimisés à répétition. Le secteur du vêtement est plus vulnérable au crime. La qualité de l'environnement y est pour quelque chose. La plupart se trouvent en marge de la ville centre, dans des quartiers périphériques ayant peu de commodités. Les travailleurs doivent faire de longs trajets à pied avant de se rendre à destination. À l'instar des auteurs, le manque d'éclairage, la dégradation du milieu et la carence de surveillance policière sont des éléments très anxiogènes pour les usagers des espaces publics.

Les travailleurs du secteur manufacturier sont des cibles de choix pour les malfaiteurs. Les travailleuses, en l'occurrence, ne sont pas uniquement victimes de vols, mais d'un ensemble de violences verbales et psychologiques. Plusieurs de ces agressions se produisent durant les déplacements quotidiens, notamment dans l'autobus, et les jours de paye. Le fait que la plupart des entrepreneurs paient les travailleurs en argent comptant constitue un réel problème à leur sécurité. Plusieurs femmes se regroupent à la sortie du travail pour se rendre à l'arrêt d'autobus. D'autres font appel à des membres de la famille ou à des résidants du coin pour les assister lors de leurs déplacements. Les femmes que nous avons interrogées se disaient concernées par l'insécurité urbaine sans pour autant exprimer le niveau d'inquiétude que nous avions anticipé. Elles n'étaient pas indifférentes, mais avaient pour ainsi dire accepté cette réalité comme quelque chose d'inévitable. C'était aussi le cas des entrepreneurs. Pourtant, la victimisation masculine n'est pas à négliger surtout pour les crimes violents (vols à main armée, séquestration).

Ce détachement des entrepreneurs et des travailleuses semble plus marqué dans les entreprises situées dans des quartiers très criminalisés. Comme si à partir d'un certain niveau de victimisation, les mesures de sécurité stagnent au même titre que le niveau de préoccupation. Pourtant, d'après *AmericaEconomia* (2003), les gens d'affaires sont plus sensibles aux risques urbains. Non seulement les villes doivent donner accès à de vastes marchés, mais elles doivent disposer d'un environnement sécuritaire. Les entrepreneurs *poblanos* reconnaissent aujourd'hui l'importance de l'aménagement urbain dans la réduction du crime. Durant les discussions, plusieurs souhaitaient un resserrement des règles de conduite à l'échelle locale. Ramassage de débris, amendes pour gestes incivils et réaménagements des espaces publics étaient des actions jugées nécessaires pour revaloriser les quartiers. Ils doutaient par contre de l'intérêt des autorités à améliorer la qualité de vie dans les quartiers, encore moins de l'implication des forces de l'ordre dans la lutte au crime. Les entrepreneurs sont conscients des limites des mesures de sécurité privées dans la régénération du tissu social des quartiers. Cela peut expliquer, en partie, leur désensibilisation à la question de l'insécurité urbaine. Il faut aussi comprendre que les stratégies de prévention sont dispendieuses. La marge de manœuvre des entreprises est souvent limitée. C'est d'autant plus vrai pour les entreprises moins consolidées. Au moment d'effectuer nos enquêtes en 2004, certaines des entreprises ciblées avaient fermé leurs portes ou s'étaient installées ailleurs au Mexique. Il nous est impossible de déterminer si elles ont cessé d'exister à cause de l'insécurité urbaine ou d'un phénomène lui étant rattaché. Nonobstant, certains des entrepreneurs interrogés ne savaient pas eux-mêmes s'ils allaient être en mesure de continuer de fonctionner dans des conditions aussi précaires au plan de la sécurité. Cela nous rappelle les propos d'un entrepreneur mexicain cité dans une revue américaine, « who wants to invest money and effort in building a business if their reward is to risk losing their life and their money » (*The Economist*, 2004).

8.1.2. Les multiples formes de coûts de l'insécurité urbaine

De l'ensemble des recherches qui traitent des coûts de l'insécurité urbaine se dégage une idée maîtresse. La peur, peu importe sa forme, altère la qualité de vie des populations et les incite à modifier leurs comportements. Si nous transposons cette logique aux

entreprises, nous pouvons supposer que leurs coûts de production vont varier en fonction des stratégies de lutte au crime et à l'insécurité urbaine. Le coût d'être en affaires étant donc fonction du cumul des réponses individuelles. Si cette affirmation semble simple et directe, la comptabilisation des impacts en revanche l'est beaucoup moins.

Les pertes financières de la criminalité sont évidemment les coûts les plus visibles. Les vols de biens matériels et de véhicules, les bris d'équipements sont très coûteux pour les entrepreneurs. Ces crimes entraînent la plupart du temps la mise en place de mesures préventives. Pensons seulement aux dispositifs de sécurité visant à filtrer les entrées et les sorties (carte d'accès, grillage) ou aux mécanismes de surveillance internes et externes (caméra). La majorité des entreprises enquêtées font appel à l'une ou à plusieurs de ces mesures. Ces investissements sont nécessaires au maintien de la production sans pour autant ajouter de « valeur » aux biens produits. Certains entrepreneurs vont préférer restreindre les dépenses en sécurité sous prétexte qu'elles ont peu d'effet sur le niveau de victimisation des établissements. Les conséquences de leur inaction se font rarement attendre.

Aux coûts financiers s'ajoutent les coûts opérationnels. Le roulement du personnel féminin constitue l'un des coûts les plus importants pour le secteur manufacturier *poblano*. La main-d'œuvre féminine est souvent perçue comme une ressource inépuisable. Or, durant nos enquêtes sur le terrain les entrepreneurs se sont heurtés à une autre réalité : certaines femmes refusent aujourd'hui de travailler dans des environnements risqués. Cette réalité n'est pas celle de tous les entrepreneurs, comme nous avons pu le constater. Néanmoins, de plus en plus de femmes sont informées et sensibilisées aux conséquences de la victimisation à travers les médias et les conversations. Cette situation ne fait pas l'affaire des entrepreneurs, si cela implique qu'ils doivent augmenter les salaires pour attirer du personnel féminin. Pour la plupart d'entre eux, ce n'est même pas une option envisageable. D'autres avenues sont considérées. Dans le secteur du vêtement, par exemple, les hommes sont de plus en plus sollicités par les employeurs pour des tâches minutieuses ordinairement accomplies par les femmes.

8.1.3. L'ampleur des coûts

Même s'ils sont sensibles au problème d'insécurité urbaine, les entrepreneurs sous-estiment son coût réel sur leur établissement. C'est là l'un des éléments les plus intéressants de cette recherche. Cette méconnaissance des coûts tient au fait que les entrepreneurs sont guidés par des données comptables. Dans cette perspective, si un objet ne peut être mesuré il ne peut pas avoir de valeur pécuniaire. Or, le fait qu'un problème soit monétairement inchiffrable ne signifie pas pour autant qu'il soit inexistant. Cette tendance à la sous-estimation ne se limite d'ailleurs pas aux pays en développement, puisque comme nous le rappelle *l'Australian Institute of Criminology* (2002:7) « [...] it should be acknowledged that many businesses may underestimate their losses due to their being unaware of crimes perpetrated against them [...] ».

Le chiffre noir de la criminalité est criant au Mexique. Les entreprises que nous avons enquêtées sont représentatives de cette réalité. Ne pas dénoncer c'est aussi éviter toute la lourdeur administrative qui accompagne les signalements. Cette lourdeur est aussi une source de coûts pour les entrepreneurs (une internalisation). Au bout d'un certain temps, et à plus forte raison s'il y a laxisme des autorités publiques, les entrepreneurs en viennent à ne plus considérer les incidents criminels. Ce qui est présent est rapidement occulté. Les crimes contre les travailleurs, contre les clients et contre les fournisseurs sont rarement considérés comme des coûts pour les entreprises. Pourtant, les conséquences de ces actes sur le roulement de personnel et sur la baisse du chiffre d'affaires sont bel et bien visibles.

Lors des enquêtes, nous avons été surpris de la diversité des stratégies utilisées par les entrepreneurs et les travailleuses dans leur vie courante. Des plus élémentaires (barrer les portes) aux plus drastiques (ne pas sortir le soir). Ces mesures sont profondément ancrées dans les mœurs si bien que les utilisateurs ne les voient plus pour ce qu'elles sont : des coûts. Pourtant, les précautions individuelles ont un impact important sur le roulement de personnel, sur l'incapacité de tendre les heures de travail et sur les retards de production. Pour réduire le risque de victimisation du personnel, certains entrepreneurs ferment leurs portes avant la tombée du jour. D'autres aménagent des aires de repos pour les quarts de soir. D'autres encore postent des gardiens de sécurité armés aux entrées et sorties des

établissements. Ces mesures ne sont pas l'exception. Elles font partie d'une réalité bien présente aussi bien dans les quartiers marginalisés que dans les quartiers de bonne réputation.

Comme des auteurs, nos résultats montrent que l'insécurité urbaine a des effets dévastateurs sur la profitabilité des entreprises. Les établissements manufacturiers de Puebla souffrent d'importantes pertes directes et indirectes de la victimisation et de la peur. Ceux qui n'ont pas les reins assez solides au plan financier peuvent difficilement absorber les coûts. Leur viabilité est constamment remise en question. L'insécurité urbaine constitue un coût additionnel non seulement parce qu'elle entraîne une hausse des coûts de fonctionnement des établissements mais parce que ces coûts sont assumés privément par les entrepreneurs et le personnel. L'insécurité urbaine nuit au bon déroulement des affaires en créant des problèmes de rétention du personnel et en limitant la capacité des entreprises à fonctionner à pleine capacité.

Cela nous amène au constat suivant. De la même manière que les entreprises prospèrent dans des quartiers sécuritaires, des entreprises florissantes sont nécessaires à la création de quartiers sécuritaires. Le problème est l'insécurité urbaine ne fait pas que des victimes directes, elle fait aussi des victimes secondaires et tertiaires. Pensons seulement aux établissements non victimisés dont les dépenses en sécurité augmentent d'année en année. Pensons aussi à l'impact des fermetures d'entreprises sur la perte de revenus et d'emplois dans les quartiers. À plus grande échelle, imaginons l'impact de la mauvaise réputation d'un ou de plusieurs quartiers sur la capacité de la ville d'attirer de nouveaux capitaux. Ces exemples illustrent bien à quel point la réussite des entreprises est liée à la santé économique et sociale des communautés. Malgré les écueils, nous croyons que nos résultats démontrent que l'insécurité urbaine est une barrière au développement des entreprises, soulignant au passage l'hétérogénéité de ses impacts sur leur prospérité et sur l'emploi en général.

8.2. Stratégies d'amélioration

La sécurité n'est pas un idéal mais un objectif à atteindre de nos jours. Nous le voyons au travers de la privatisation de l'espace (enclaves fermées) et de la privatisation de la justice (vigilantisme). L'insécurité urbaine n'est pas seulement un phénomène rattaché à la criminalité. Elle est une réponse à une multitude de carences tant au niveau de la gouvernance que des services. La corruption engendre une baisse de la participation citoyenne et un certain désabusement pour les questions locales. La carence des services urbains entraîne, pour sa part, une érosion du tissu social et un désintéressement pour l'amélioration de vie dans les quartiers. Quelles conclusions pouvons-nous alors tirer de nos résultats sur les possibilités d'avenir et les moyens pour réduire l'insécurité urbaine dans une ville comme Puebla?

Nos résultats confirment l'importance des variables spatiales dans le choix des mesures de précautions individuelles et collectives. L'approche de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) constitue la pierre angulaire d'un courant axé sur le rôle des outils d'aménagement dans la réduction des occasions de crimes (Newman, 1972; Ekblom, 1995; Clarke et Mayhew, 1980; Nasar et Fisher, 1993). Comme nous l'avons mentionné précédemment, les quartiers d'accueil des établissements manufacturiers *poblanos* sont peu invitants au plan esthétique ou fonctionnel. Certains principes de l'approche PCAM sont particulièrement indiqués dans localités d'étude. Pensons seulement à la surveillance naturelle. L'ajout de lampadaires, l'aménagement de trottoirs et de sentiers pour les piétons ainsi que la création d'espaces ouverts aux endroits plus achalandés sont des moyens qui peuvent maximiser la visibilité tout en ayant un effet dissuasif sur les criminels. Une surveillance accrue des entrées, des sorties et des axes de circulation constitue un autre moyen permettant d'assurer un meilleur contrôle des accès dans les quartiers et dans les établissements. Les déplacements (allées et venues) constituent des situations particulièrement insécurisantes pour les travailleuses. Une intervention alliant visibilité et contrôle des accès faciliterait leur mobilité tout en réduisant le nombre de non-lieux, c'est-à-dire des zones dont la fonction n'est pas définie. Plusieurs des personnes interrogées durant nos enquêtes se disaient sensibles à l'entraide communautaire. Pouvoir compter sur ses semblables en situation d'urgence peut être

sécurisant surtout si les mécanismes de surveillance formelle sont défailants. Cela suppose néanmoins un attachement au quartier qui se reflète par un souci d'entretien et de préservation du paysage. Aucun des quartiers que nous avons visités ne présentait de telles caractéristiques. Pourtant, sans une implication soutenue de la collectivité et une mobilisation du capital social, les signes de dégradation et de perte de contrôle social ne tardent à se faire présent. Le quartier, comme lieu d'appartenance, est fondamental pour pallier aux inquiétudes de la vie urbaine et pour renforcer le lien de confiance entre le citoyen et l'État.

Au-delà d'une intervention concertée ou communément acceptée par la population, des efforts doivent être consentis pour accroître la sécurité de la population et du secteur privé mexicain. Une réforme du système judiciaire et une meilleure prestation des services de sécurité sont nécessaires pour atteindre ce but. Non seulement les crimes doivent être dénoncés mais les autorités policières et les pouvoirs publics mexicains doivent être plus transparents dans l'accomplissement de leurs fonctions. Tant et aussi longtemps que la corruption et les pots-de-vin seront socialement acceptés, les choses risquent peu de changer. Les crimes doivent aussi être enregistrés et catalogués, ce qui est loin d'être le cas à l'heure actuelle. Ces informations sont pourtant nécessaires à l'identification des entreprises à risque et des zones criminogènes. Ce n'est que par une meilleure connaissance des risques que des stratégies d'intervention peuvent être développées et appliquées avec succès.

Les autorités policières doivent assurer une réponse rapide lors d'urgences. Cela suppose un niveau de préparation et d'implication que les corps policiers n'ont pas nécessairement. Carence de formation, salaire bas, pression interne sont autant de facteurs expliquant la carence du service mexicain. Les entrepreneurs que nous avons rencontrés étaient pour la plupart au courant des activités criminelles des policiers du quartier. Certains connaissaient même le nom de l'agent qui avait le mandat de collecter les *mordidas* dans le quartier. Les entrepreneurs sont peu nombreux à rapporter les crimes dont ils sont victimes. Une simplification des procédures administratives serait déjà un pas dans la bonne direction. Plus difficile est de leur garantir l'immunité contre toute

forme de représailles. Rapporter les crimes peut s'avérer très coûteux pour les entreprises surtout si les criminels sont les mêmes chargés de faire respecter l'ordre dans les villes. Des investissements doivent être faits pour améliorer la formation des policiers et pour leur donner accès à des équipements plus performants au niveau opérationnel et logistique. Les entrepreneurs doivent aussi avoir accès à du financement pour l'achat d'équipements et pour la formation du personnel. Les petites entreprises n'ont pas toujours la liquidité nécessaire. Des programmes gouvernementaux destinés aux petites et moyennes entreprises, certains avec l'implication des institutions bancaires, ont été appliqués dans certains pays avec succès (AIC, 2002).

Le plus grand défi n'est pas financier, mais culturel. Dans les sociétés où le crime côtoie d'autres formes de violences, il est difficile d'imaginer tout changement au niveau des mœurs. Nous avons démontré que les entrepreneurs et les travailleuses de Puebla considèrent l'insécurité urbaine comme le prix de faire des affaires; qu'ils acceptent d'en assumer privément les coûts. Leurs actions ne sont pas désespérées ou extrêmes. Elles témoignent d'une carence importante des services publics mexicains et d'une incapacité de l'État de répondre aux besoins les plus fondamentaux du vivre en société. Les coûts sociaux et économiques de l'insécurité urbaine n'en sont pas moins importants. Les entreprises manufacturières de Puebla en sont témoins. Les gouvernements doivent faire de l'insécurité urbaine une priorité s'ils souhaitent préserver le bien-être des collectivités et assurer le développement de l'activité économique des nations.

8.3. Pistes de recherche et mot de la fin

Cette recherche a permis d'en connaître davantage sur l'insécurité urbaine dans le secteur privé. Malgré nos efforts, des questions restent sans réponse. Nous invitons les chercheurs à multiplier les recherches dans le domaine. Voici des pistes que nous proposons pour le futur.

Nous avons centré nos efforts sur deux secteurs d'activité traditionnels. Il serait intéressant d'élargir l'éventail d'entreprises surtout s'ils font appel à des populations diversifiées au plan social et économique. De la même manière, des informations

intéressantes pourraient être recueillies en confrontant plusieurs secteurs d'activité. Dans les secteurs dominés par les hommes, les conséquences de l'insécurité urbaine sont-elles différentes ou similaires à celles des secteurs plus féminisés? Les mesures de précautions des hommes sont-elles plus ou moins coûteuses que celles employées par les femmes à l'échelle individuelle et collective?

Nous avons centré nos efforts sur l'Amérique latine; une région reconnue mondialement pour sa violence. Des études comparatives auraient l'intérêt de confronter les résultats pour révéler les différences de perceptions et d'actions des communautés à travers le monde. Une meilleure compréhension du rôle que joue l'insécurité urbaine dans l'économie des villes est indispensable pour guider les interventions du public et du privé surtout au plan de l'aménagement et des politiques urbaines.

Le lien entre les femmes, l'emploi et l'insécurité urbaine mérite d'être étudié en profondeur. Des recherches pourraient, par exemple, porter sur les différences de genre (hommes-femmes, travailleuses-entrepreneurs) pour confronter le dogme de la peur démesurée des femmes. Nos résultats indiquent que les travailleuses sont prises dans un continuum de violence qui limite leur champ d'action dans la ville et dans leur environnement de travail. Quels sont les mécanismes utilisés par les travailleuses pour affronter les peurs? Comment négocient-elles leur utilisation de l'espace public et privé? Nous incitons d'autres à pousser la réflexion plus loin en traitant, par exemple, du rôle de la fonction occupée dans l'établissement dans la modulation de la peur. Cette question est particulièrement d'intérêt si nous considérons l'importance des travailleuses non spécialisées et des difficultés d'embauche et de rétention qui caractérisent cette catégorie d'ouvriers.

Les travailleurs se déplacent majoritairement en transport public. La carence du service et les désagréments subis lors des déplacements semblent avoir une incidence sur la rétention du personnel, surtout féminin. Il serait intéressant d'investiguer cette question en intégrant des informations des travailleurs masculins pour dégager les éléments les plus anxiogènes selon le genre mais aussi selon les types de transport (autobus, combis).

Les auteurs critiquent souvent le fait qu'il est difficile de savoir avec certitude les raisons qui motivent les choix des entrepreneurs. Sont-elles le fruit de la peur ou d'un autre phénomène. Nous avons mené nos enquêtes auprès d'entreprises existantes. Il serait intéressant d'enquêter les entrepreneurs qui ont fermé leurs portes ou qui ont changé de localisation. C'est un défi de taille du point de vue méthodologique. Néanmoins, ces informations fourniraient un nouvel éclairage sur le rôle de l'insécurité urbaine non seulement dans la création, mais dans la croissance et dans la survie des entreprises. Elles permettraient aussi de mieux documenter les facteurs susceptibles d'accroître le pouvoir d'attraction des villes à une époque où la sécurité est devenue une obsession mondiale.

Finalement, l'insécurité urbaine mérite d'être traitée à l'aide de plusieurs instruments. Il est question d'un phénomène complexe qui ne peut être saisi par une seule approche. Nous invitons les chercheurs à combiner les outils d'enquête pour faciliter l'inventoriage des coûts directs et indirects de l'insécurité urbaine. Une méthodologie alliant le quantitatif et le qualitatif nous semble mieux adaptée pour saisir les aspects intangibles de ce domaine de recherche.

Mots de la fin

L'insécurité urbaine est un phénomène qui ne risque pas de disparaître dans les années à venir. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, la sécurité est devenue une préoccupation internationale et, pour certains pays, une véritable course contre la montre. Les violences, puisqu'il y en a plusieurs, existent depuis tous les temps. Les villes se sont d'ailleurs adaptées physiquement aux sources de dangers. En l'espace de quelques siècles, nous sommes passés des villes forteresses construites pour protéger des envahisseurs externes aux villes tournées vers l'intérieur pour protéger des agressions internes. Aujourd'hui, les villes poussent cette préoccupation à leur paroxysme par l'entremise des enclaves résidentielles fermées. Aucune ville n'est exempte de violence ou d'insécurité urbaine. Toutes abritent des éléments insécurisants pour les populations. Une dose d'insécurité urbaine est nécessaire, certains disent même salutaire. L'insécurité urbaine est inquiétante parce qu'elle s'attaque à la fabrique des villes, à ce qui les rend uniques. Ses conséquences ne sont pas qu'économiques, sociales ou politiques. Elles se font de plus en plus visibles au plan de l'aménagement urbain et des relations sociales.

ANNEXES

APPENDICE A :
QUESTIONNAIRE BANQUE MONDIALE, 2001

**.EL IMPACTO DE SERVICIOS LOCALES
EN LA PRODUCTIVIDAD**

Encuesta para medir el impacto de los servicios y la infraestructura local en los costos de operación de su establecimiento y en su capacidad competitiva en los mercados internacionales



UNIVERSIDAD DE COSTA RICA
Escuela de Ingeniería Civil
Programa de Investigación en
Desarrollo Urbano Sostenible (PRODUS)



UNIVERSIDAD CENTROAMERICANA
"JOSÉ SIMEÓN CAÑAS"

INSTITUCIONES ASOCIADAS AL PROYECTO

Facultad de Economía, Universidad Autónoma de Puebla, Puebla, México
Institut national de la recherche scientifique (INRS), Montréal, Québec, Canada
Escola de Governo, Fundação João Pinheiro, Belo Horizonte, Brasil
Programa de Investigación en Desarrollo Urbano Sostenible (PRODUS), Universidad de Costa Rica, San José, Costa Rica
Universidad Centroamericana "José Siméon Cañas", San Salvador, El Salvador

Con el financiamiento del

Banco Mundial-Programa de la Asociación Holandesa

Confidencialidad

Toda información que usted nos proporcione será tratada de manera estrictamente confidencial y no será proporcionada a personas u organismos ajenos al proyecto.

1. Identificación de contacto principal (agregar tarjeta de presentación)

1.1. Nombre del entrevistado	
1.2. Posición	
1.3. Número telefónico	
1.4. Correo electrónico	
1.5. Nombre de la empresa	
1.6. Tipo de actividad	
1.7. Dirección	
1.8. Ciudad	
1.9. Código postal	

Para ser llenado por el entrevistador

1. Código Industrial (TLC)	2. Código ciudad	3. Código de localización

Definiciones

Días de trabajo: El periodo (x cantidad de horas) durante los cuales su establecimiento opera durante una semana típica. Se refiere al funcionamiento de su establecimiento, y no a las horas de trabajo de sus empleados. Así, un día de trabajo de 24 horas puede comprender tres cambios de turno de 8 horas cada uno.

Días de trabajo perdidos: Un día (o parte de un día) en el cual el establecimiento no opera a su capacidad normal. Así, un día en el cual el establecimiento opera únicamente al 50% de su nivel normal (generando únicamente 50% de su producción normal) equivale a ½ día de trabajo perdido.

Establecimiento: En este cuestionario establecimiento se refiere a su negocio en el lugar o dirección fija donde se ubica la producción. Si su empresa opera varios establecimientos (puntos de venta; almacenes al mayoreo; plantas complementarias; etc.) las respuestas para esta encuesta sólo deben referirse al establecimiento indicado en la dirección civil.

Estado financiero: Es el último año (un periodo de doce meses fiscales) de su informe o declaración financiera disponible. Esta información no necesariamente debe corresponder a un año calendario.

Instrucciones para el entrevistado

- ξ Por favor conteste cada pregunta
- ξ Si no existe respuesta o no tiene un valor ponga 0
- ξ Si una pregunta no aplica a su establecimiento, ponga 500
- ξ Si una respuesta es desconocida o usted no desea contestar ponga 100
- ξ Al anotar cantidades, especifique si se trata de cientos, miles o millones de pesos.

SITUACIÓN Y ESTADO LEGAL

1. ¿A cuál de las siguientes categorías corresponde la situación organizacional de su establecimiento?
Si la respuesta es 1.1 o 1.2, pasar a pregunta 3
Elija una opción:

Situación organizacional del establecimiento
1.1. Establecimiento de propiedad local, sin afiliados o sucursales
1.2. Establecimiento de propiedad local, pero unida a una organización más grande o forma parte de una red (por asociaciones, franquicias, etc.)
1.3. Sucursal o subsidiaria de una empresa u organización de control nacional
1.4. Sucursal o subsidiaria de una empresa u organización bajo control extranjero
1.5. Matriz de una empresa u organización de control nacional (con sucursales o afiliados)
1.6. Otro, especifique por favor:

2. Si su establecimiento es una sucursal o subsidiaria de una empresa u organización nacional o extranjera, por favor, indique la localización de la oficina matriz (ciudad y país)
3. ¿En qué año empezó a funcionar en esta dirección su establecimiento, independientemente de cualquier cambio del nombre o cambios en la propiedad?
4. ¿En qué tipo de localización opera su establecimiento actualmente?
Elija una opción:

Tipo de localización

- 4.1. Parque o zona industrial
- 4.2. Zona comercial o residencial

5. ¿Recibe su establecimiento algún subsidio o incentivo gubernamental?
1. Sí
Cuál _____
2. No
6. ¿Cuáles fueron los tres factores más importantes que determinaron la decisión de localizar su establecimiento en el Zona Metropolitana de Puebla (en comparación a cualquier otra Zona Metropolitana)?

Tipo de localización

6.1. El dueño, el fundador o gerente vive (o vivió) aquí
6.2. Bajo costo de insumos (materiales básicos; etc.)
6.3. Bajo costo de empleo
6.4. Mayor proximidad a clientes [centro de su mercado]
6.5. Presencia de un mercado de mano de obra experimentada y preparada
6.6. Proximidad a los proveedores
6.7. Presencia de empresas complementarias: mantenimiento, consejeros técnicos, consultores, etcétera
6.8. Bajos costos del suelo o de renta de edificios
6.9. Impuestos locales bajos
6.10. Ayuda gubernamental en el impulso de su negocio
6.11. Ambiente comercial favorable (especifique)
6.12. Alta calidad de vida
6.13. Otro, por favor especifique:

Primer factor

Segundo factor

Tercer factor

STOCK DE CAPITAL

7. ¿Cuál es el espacio total en m² de construcción del establecimiento?
8. ¿Cuánto gastó su establecimiento en inversión de capital en los últimos diez años?

Desembolso de capital	Cantidad gastada (\$)
8.1. Suelo y edificio	
8.2. Maquinaria, equipo y vehículos, etc.	

INSUMOS: MATERIAS PRIMAS Y COSTOS

9. ¿Cuáles fueron los costos totales de producción (costos corrientes) de su establecimiento excluyendo los gastos de inversión?
10. Por favor desglose los componentes de su costo total de producción (en %), de acuerdo al último estado financiero.

Categoría	% del total
10.1. Trabajo (sueldos, salarios y prestaciones)	
10.2. Insumos (materias primas, servicios urbanos y compra de servicios a otras empresas)	
10.3. Transporte y comunicaciones (transporte de bienes, comunicaciones y viajes)	
10.4. Impuestos y contribuciones (impuestos locales y otras contribuciones al sector público)	
10.5. Costos financieros (dividendos, intereses, ganancias, etc.)	
10.6. Otros, por favor especifique	
Total	100%

11. ¿Por favor detalle las tres materias primas o insumos intermedios más importantes para la producción en su establecimiento e indique cuánto fue gastado para comprar estos bienes según el último estado financiero?

a) Materias primas e insumos más importantes	b) Costo total (\$)
11.1.	
11.2.	
11.3.	

12. Identifique cuál es el proveedor más importante de su establecimiento en materias primas o insumos intermedios.

Identificación del proveedor más importante		
12.1. Nombre del establecimiento		
12.2. ¿Está afiliado a su empresa?	1. Sí	2. No
12.3. Dirección		

PRODUCTOS Y VENTAS

13. ¿Cuál fue el valor total de todos los bienes y servicios vendidos por su establecimiento, según el último estado financiero?
14. ¿Cuáles fueron los tres (3) productos más importantes (bienes o servicios) producidos en este establecimiento?

a) Producto o servicio	b) Ventas totales (\$)
14.1.	
14.2.	
14.3.	

15. Por favor desglose sus ingresos por ventas totales entre los siguientes tres destinos.

La localización de los clientes más próximos	% de ventas totales
15.1. Ventas dentro de la Zona Metropolitana	
15.2. Ventas al resto del país (fuera de la Zona Metropolitana)	
15.3. Ventas internacionales	
Total	100%

16. Por favor identifique el establecimiento más importante como primer destino de los bienes o servicios de su establecimiento

Identificación del primer destino o cliente principal		
16.1 Nombre del establecimiento		
16.2 ¿Está afiliado a su empresa?	1. Sí	2. No
16.3. Dirección		

SERVICIOS A LA EMPRESA

17. ¿Cuáles fueron los tres (3) servicios de empresas más importantes utilizados por su establecimiento?

a) Servicios de empresas	b) Cantidad gastada (\$)
17.1.	
17.2.	
17.3.	

18. Por favor identifique a su proveedor más importante de servicios de empresa.

Identificación del principal proveedor de servicio a su empresa		
18.1. Nombre del establecimiento		
18.2. ¿Está afiliado a su empresa?	1. Si	2. No
18.3. Dirección		

EMPLEO Y OPERACIONES

19. ¿Cuántas personas trabajan en este establecimiento (incluyendo a dueños y gerentes), en promedio, durante los últimos 12 meses? _____
20. Por favor clasifique a sus trabajadores entre las categorías de empleo y proporcione la información solicitada

Categoría del empleo	a) % de empleados hombres	b) % de empleadas mujeres	c) Promedio de salarios mensual (\$)	d) % con grado universitario
20.1 Directivos y gerentes				
20.2 Empleados de oficina y personal de las ventas				
20.3 Obreros calificados				
20.4 Obreros no calificados				

21. ¿Cuál fue el promedio anual de rotación de trabajadores durante los últimos cinco años?

Nota: El promedio anual se refiere al número de empleados, como un porcentaje del total, que fue reemplazado cada año.

Tipo de empleados	Tasa anual de reemplazo de trabajadores (%)
21.1. Directivos y gerentes	
21.2. Empleados de oficina y personal de ventas	
21.3. Obreros calificados	
21.4. Obreros no calificados	
21.5. Total, si no es posible detallar	

22. ¿Cuántos días se requieren para entrenar nuevo personal antes de que sean operacionales en sus áreas de trabajo?

Tipo de empleados	Días de entrenamiento
22.1. Directivos y gerentes	
22.2. Empleados de oficina y personal de ventas	
22.3. Obreros calificados	
22.4. Obreros no calificados	

23. ¿Cuál es el número normal de horas por día, días por semana, días por año y semanas por año que su establecimiento está funcionando?

Días de trabajo	Horas, días o semanas
23.1. Horas por día de trabajo (máximo = 24)	
23.2. Días por semana (máximo = 7)	
23.3. Días por año (máximo = 365)	
23.4. Semanas por año (máximo = 52)	

1. ¿Cuenta su establecimiento con servicio de protección y seguridad propios?

1. Sí 2. No

Si la respuesta es no pase a la pregunta 3.

2. ¿Cuál es el costo anual de los siguientes servicios?

Sistemas de protección y seguridad propios	Costo anual
2.1. Luces de emergencia	
2.2. Sistemas eléctricos	
2.3. Sistemas de alarma	
2.4. Perros de guardia	
2.5. Circuitos cerrados de televisión	
2.6. Edificios para alojar equipo de protección y seguridad (cuerpos de seguridad, etc.)	
2.7. Otro, por favor especifique:	
2.8. Total del equipo, si no es posible desglosar	

3. ¿Le han rechazado la cobertura de seguros a su establecimiento porque los riesgos son demasiado altos?

1. Sí
Por favor especifique _____
2. No

4. ¿Cuál fue el costo anual de todas las pólizas de seguro pagadas relacionadas con la protección y seguridad (robo, incendio, vandalismo, daños corporales, etc.)?

Costo anual

5. ¿Cuántas personas están directamente empleadas por su establecimiento para la protección y seguridad? y ¿cuál es el sueldo anual?

a) Número de empleados	b) Monto en salarios (\$)

6. ¿Si su establecimiento contrata por fuera alguno de los siguientes sistemas de protección, indique por favor aquellos que proporcionaron el servicio?

Servicios de seguridad contratados	¿Quién proporcionó los servicios?		
	1. Parque industrial	2. Asociación o cámara local de negocios	3. Empresas de seguridad privada
a. Personal de seguridad			
b. Equipos de seguridad			
c. Otro, por favor especifique			
d. Monto total			

7. ¿Contribuyó su establecimiento de forma alguna con la fuerza policiaca local?

1. Sí 2. No

8. ¿Con qué frecuencia son su establecimiento, sus empleados, clientes o proveedores víctimas de alguno de los siguientes delitos? Incluya únicamente aquellos casos que sucedieron en su establecimiento o en las cercanías del mismo.

Delitos	1. Nunca	2. Menos de una vez al mes	3. Una vez a la semana	4. Más de una vez a la semana
a. Asalto a mano armada en el establecimiento				
b. Asalto en el área circundante (en el estacionamiento; la calle; etc.)				
c. Robo y daños materiales				
d. Vandalismo o daños a la propiedad, edificios o equipos				
e. Robo de dinero y malversación (en el establecimiento)				
f. Robo de mercancía en el establecimiento				
g. Robo de mercancía en proceso de entrega o enviada a su establecimiento				
h. Robo de maquinaria, partes, o equipo que pertenece al establecimiento (excluyendo los vehículos)				
i. Robo de vehículos (o partes del vehículo) pertenecientes al establecimiento				
j. Robo de vehículos (o partes del vehículo) perteneciente a empleados o visitantes				
k. Robo de cosas personales, incluso el dinero en efectivo, informado por empleados o visitantes				
l. Lesión personal a los empleados, clientes, proveedores o visitantes que son el resultado de un delito				
m. Otro, por favor especifique:				

Nota: Una asociación local de negocios es una asociación de negocios que coopera para proveer o comprar bienes y servicios.

9. ¿Cuál fue el costo aproximado para su establecimiento por actos delictivos?

Bienes y propiedad afectados	Valor
9.1. Mercancía robada	
9.2. Equipo, partes, y máquinas robadas	
9.3. Vehículos robados o deteriorados	

10. Por favor estime el número de días laborables perdidos durante los últimos 12 meses debido a robo o vandalismo de mercancías o propiedades del establecimiento, o debido a las ausencias del personal causadas por lesiones producidas por vandalismo.

11. Por favor indique el factor que usted cree contribuye más a la actividad delictiva en el lugar donde se localiza su establecimiento.

Elija una opción:

Factores
11.1. Protección policiaca inadecuada
11.2. Escasa visibilidad e iluminación en calles
11.3. Caminos urbanos escasamente diseñados y vigilados
11.4. Área que es tradicionalmente violenta
11.5. Otro, por favor especifique

12. Por favor, califique la seguridad de la colonia en donde se localiza su establecimiento.

Elija una opción:

Seguridad
12.1. Muy seguro
12.2. Normalmente seguro
12.3. Inseguro por la tarde
12.4. Raramente o nunca seguro

13. Por favor califique la calidad de protección policiaca en su colonia.

Elija una opción:

Calidad de la protección policiaca
13.1. Muy seguro
13.2. Normalmente seguro

13.3. Inseguro por la tarde
13.4. Raramente o nunca seguro

14. Por favor evalúe cómo el crimen o la violencia han afectado su establecimiento, con respecto a lo siguiente:

El impacto del crimen y violencia	1.Ningún impacto	2.Impacto menor	3.Impacto significativo	4.Impacto mayor
14.1. Capacidad de conservar clientes				
14.2. Capacidad de desarrollar nuevos mercados				
14.3. Habilidad de operar a plena capacidad				
14.4. Contratación y retención de personal femenino				
14.5. Contratación y retención de personal masculino				
14.6. Fiabilidad de su producto o servicio				
14.7. Otro, por favor especifique:				

15. Con respecto a las medidas de protección y de seguridad, hay elementos que se han omitido y que considera que afectan el buen funcionamiento de su establecimiento? Por favor especifique.

15.1	
15.2	
15.3	
15.4	

16. Considerando el impacto total de los costos relacionado a la protección y la seguridad, por favor califique el efecto de ésta en la producción.

Nota: El costo de la producción es el valor indicado en la Sección 1, pregunta 9.

Elija una opción:

Costo total de producción
16.1. Menos de 1%
16.2. 2%-5%
16.3. 5%-7,5%
16.4. 7,5%-10%
16.5. Más de 10%

APPENDICE B :
GRILLE DE DISCUSSION BANQUE MONDIALE, 2002

Grupo de trabajo sobre los servicios locales en la industria del vestido y alimentos

*El impacto de los servicios locales sobre los
costos de operación de las empresas*



Instituto de Ciencia
e Ingeniería de la Investigación Científica
Universidad, Cultura e Innovación

Misión de los participantes

- Esta reunión es un complemento de la primera fase del proyecto (aplicación de un cuestionario en su empresa)
 - La mesa redonda concierne exclusivamente a los gastos de funcionamiento de las empresas
- Esperamos obtener de ustedes información que nos permita complementar las respuestas obtenidas de la encuesta aplicada



Instituto de Ciencia
e Ingeniería de la Investigación Científica
Universidad, Cultura e Innovación

Apertura

- Palabras de bienvenida (3 minutos)
 - Presentación de la animadora y asistente de relatoría
 - Presentación de participantes y explicación del funcionamiento del grupo de trabajo
- Propósito del encuentro (3 minutos)
 - Deseamos conocer el impacto de la calidad de los servicios locales sobre el funcionamiento de las empresas

*En qué medida la deficiencia de los servicios provocan gastos
adicionales (o genera pérdidas)*



Instituto de Ciencia
e Ingeniería de la Investigación Científica
Universidad, Cultura e Innovación

Método y programa

- Presentación de los cinco servicios (3 minutos)
- El estudio de cada uno de los servicios (100 minutos)
 - *Esta previsto dedicar más tiempo al primer servicio, de manera que los participantes se familiaricen con nuestro método*
- Conclusiones (5 minutos)



Instituto de Ciencia
e Ingeniería de la Investigación Científica
Universidad, Cultura e Innovación

Seguridad y protección (2 minutos)

Calidad de los servicios policíacos y otros servicios públicos que garantizan la seguridad en los distritos comerciales

Servicios	Ejemplos de costos y medidas paliativas
<ul style="list-style-type: none"> • Protección policíaca • Alumbrado público y sistemas de vigilancia • Servicio público de protección contra los incendios 	<ul style="list-style-type: none"> • Robo o daño a los bienes y a los equipos; lesiones corporales a los empleados y a los clientes; primas de seguros altas; gastos de servicios de protección privados • Tiempo de producción perdido o número de ocasiones que ha perdido negocios debido a bienes robados o dañados • Dificultad en conservar o contratar empleados; dificultad o imposibilidad de tener jornadas (cuartos) de trabajo por la tarde
	<ul style="list-style-type: none"> • La empresa solicita servicios de protección privados o compra de equipo de protección; realiza contribuciones a la fuerza policíaca



Seguridad y protección Tareas del grupo de trabajo

- Estimación de los gastos relacionados a los problemas de seguridad y protección

Estimación en % del costo total

- Búsqueda de un acuerdo general

(7-10 minutos)



Seguridad y protección Tareas del grupo de trabajo

- Identificación de los principales factores que afectan los gastos

(5-8 minutos)



APPENDICE C :
GRILLE DE DISCUSSION ENTRETEN DE GROUPE,
ENTREPRENEURS 2004

GRUPO DE TRABAJO

La inseguridad urbana en el funcionamiento de los establecimientos manufactureros del vestido y alimentos



Apertura

- **Palabras de bienvenida (3 minutos)**
 - Presentación de la animadora y asistentes de relatoria
 - Explicación del funcionamiento del grupo de trabajo
- **Propósito del encuentro (3 minutos)**
 - Conocer sus impresiones sobre el impacto de la inseguridad urbana en el funcionamiento de las empresas manufactureras



Explicación a los participantes (2 minutos)

- Todas las informaciones y datos recolectados son confidenciales
- Se trata de una investigación académica con el fin de comprender mas a fondo el tema de la inseguridad urbana del punto de vista de los empresarios
- Las informaciones proporcionadas por los participantes son valiosas; no existen malas respuestas



Método y programa

- **Introducción** (8 minutos)
- **Preguntas** (74 minutos)
 - Factores de inseguridad en la colonia
 - Consecuencias de la inseguridad
 - Rotación de trabajadores
 - Acciones preventivas
 - Confianza ante las autoridades
- **Conclusión** (8 minutos)



Introducción



Palabras claves (3 minutos)

- **Por *sentimiento de inseguridad* nos referimos a:**
 - Al temor y a la angustia relacionado con la violencia (tanto física como de robo o daño a bienes personales)
- **Por *violencia*, nos referimos a:**
 - Actos delictivos contra las personas, robos, destrucción de bienes / o agresión física o psicológica sobre las personas, obligándoles a hacer lo que no se quiere.



Presentación de los participantes

(5 minutos)

- De manera que nos conozcamos: puede darnos su nombre, el nombre del establecimiento donde trabajo, su cargo en el establecimiento y la colonia en la cual esta localizado



Primera parte

Factores de inseguridad en la colonia



Problemas en la colonia (5 minutos)

- ¿Cuáles son los problemas más importantes de la colonia donde esta ubicada su empresa que afectan al funcionamiento de la misma?

Ejemplos	Tres mas importantes por orden decreciente
✓ Congestión	
✓ Malas condiciones de las calles	
✓ Falta de alumbrado	
✓ Actos de violencia e inseguridad	
✓ Inadecuada vigilancia policiaca	
✓ Otros	



Victimización (5 minutos)

- ¿Usted o una persona cerca de usted (familia, conocidos) o su establecimiento ha sido víctima de algún delito en los últimos dos años?

Nos puede dar unos ejemplos

Ejemplos
✓ Robo de bienes personales
✓ Robo de bienes materiales
✓ Robo de vehículo
✓ Agresión con una arma o sin arma
✓ Incendio intencional
✓ Vandalismo
✓ Homicidio
✓ Otros



Factores de inseguridad (5 minutos)

- ¿Cual serían, los factores que contribuyen a una mayor inseguridad en la colonia donde se localiza su establecimiento?

Ejemplos	Tres mas importantes por orden decreciente
✓ Falta de iluminación de las calles	
✓ Presencia de pandillas y vandalismo	
✓ Mal estado del mobiliario urbano (basura en las calles, degradación de los edificios, grafitos, etc.)	
✓ Falta de vigilancia en los alrededores del establecimiento (paradas de transporte publico)	
✓ Falta de trabajo	
✓ Otros	



Segunda parte

Consecuencias de la inseguridad



Consecuencias de la inseguridad

(7 minutos)

- ¿Cuales son los efectos negativos que genera la inseguridad sobre su establecimiento, con respecto a...?

Ejemplos
✓La frecuencia de las reuniones de negocios
✓La capacidad en conservar clientes
✓La habilidad de operar a diferentes horas del día
✓La capacidad de desarrollar nuevos mercados
✓La contratación de trabajadores
✓Otros



Consecuencias de la inseguridad

(3 minutos)

- De los anteriores rubros, ¿ indique los tres más importantes por orden decreciente?

Ejemplos	Tres más importantes por orden decreciente
✓Reducción de las reuniones de negocios	
✓Dificultad en conservar clientes	
✓Bienes del establecimiento destruidos o dañados	
✓Primas de seguro altas; gastos de servicio de protección	
✓Dificultad en conservar o contratar trabajadores	
✓Dificultad o imposibilidad de tener jornadas de trabajo por la tarde o la noche	
✓Otros	



Inseguridad sobre vida personal

(5 minutos)

- ¿Cuales son los efectos negativos que genera la inseguridad sobre su vida personal o la de su familia (miembros familia)?

Nos puede dar ejemplos



Tercera parte

Rotación de trabajadores



Rotación de trabajadores

(5 minutos)

- En el último año, ¿cuál fue la tasa de rotación (la necesidad de cambiar de personal) por rango de trabajador?

Rango	Tasa (%) en proporción al total
✓ Directivos o gerentes	
✓ Empleados de oficina y personal de venta	
✓ Obreros especializados	
✓ Obreros no especializados	
✓ Todos los trabajadores	



Rotación de trabajadores

(3 minutos)

- ¿Cuales son las razones que pueden explicar la rotación de sus trabajadores?



Acciones en respuesta a la rotación

(3 minutos)

- ¿Que acciones hace el establecimiento con relación a la rotación de sus trabajadores?



Diferencias hombres y mujeres

(3 minutos)

- ¿Nos puede decir si existen diferencias entre la rotación de las trabajadoras (mujeres) y la de los trabajadores (hombres)? ¿Cuales son?



Cuarta parte

Acciones preventivas



Acciones preventivas (5 minutos)

- ¿Que gastos realiza Ud. y que tienen que ver con acciones preventivas en su establecimiento para responder a la inseguridad?

Sistemas de protección	Costo (Pesos Mx)	Tres mas importante por orden decreciente
✓ Luces de emergencia y alumbrado adicional		
✓ Rejas y sistemas de protección con púas		
✓ Sistemas de alarma		
✓ Perros guardias		
✓ Circuitos cerrados de vigilancia		
✓ Personal de seguridad		
✓ Pólizas de seguro		
✓ Pago automático		
✓ Otros		



Medidas preventivas

(5 minutos)

- ¿Considerando esta ultima pregunta, ¿nos puede decir si estas medidas de protección han sido a causa de una experiencia previa o porque se lo recomendó alguna persona en particular?



Medidas en vida personal (5 minutos)

- ¿Qué acciones preventivas realiza Ud. para responder al problema de su seguridad personal o la de alguien cercano a usted?

Sistemas de protección	Tres mas importante por orden decreciente
✓ Evitar caminar a oscuras por las calles	
✓ Evitar andar con objetos de valor o con mucho dinero	
✓ Ir acompañado de una persona por la noche	
✓ Llevar consigo algún objeto para protegerse (perro, silbato, cuchillo, pistola)	
✓ Cambiar de ruta para evitar ciertos lugares peligrosos	
✓ Asegurar las puertas del automóvil	
✓ Otros	



Quinta parte

Confianza ante las autoridades



Confianza ante actores de seguridad pública (5 minutos)

- ¿Qué tanto confía Ud. en el trabajo que desempeñan las fuerzas y la autoridad policíaca en la colonia donde esta localizado el establecimiento? ¿Por qué?

Ejemplos
✓ Mucho
✓ Mas o menos
✓ Poco
✓ Nada



Confianza ante el gobierno (5 minutos)

- ¿Qué tanto confía Ud. en el el trabajo que desempeñan los funcionarios del gobierno municipal con los que trata (inspectores, etc.)? ¿Por qué?

Ejemplos
✓ Mucho
✓ Mas o menos
✓ Poco
✓ Nada



Conclusión



Recapitulación

(5 minutos)

- Considera usted que dentro del tema discutido en esta reunión, ¿hay algo que se ha olvidado comentar o abordar?
- De todas las preguntas que hemos abordado, ¿cuál es el que considera más importante para la empresa donde trabaja?



Agradecimiento a los participantes



APPENDICE D :
GRILLE DE DISCUSSION ENTRETIEN DE GROUPE,
TRAVAILLEUSES 2004

Apertura

- **Palabras de bienvenida (3 minutos)**
 - Presentación de la animadora y asistente de relatoria
- **Propósito del encuentro (2 minutos)**
 - Conocer sus impresiones sobre el impacto de la inseguridad urbana en su trabajo



Misión de los participantes

(2 minutos)

- Todas las informaciones y datos recolectados son confidenciales
- Se trata de una investigación universitaria con el fin de comprender más a fondo el tema de la inseguridad urbana del punto de vista de las trabajadoras
- Las informaciones proporcionadas por los participantes son valiosas; no existen malas respuestas



Palabras claves (2 minutos)

- **Por *sentimiento de inseguridad* nos referimos a:**
 - Al temor y a la angustia relacionado con la violencia (tanto física como de robo o daño a bienes personales)
- **Por *violencia*, nos referimos a:**
 - Actos delictivos contra las personas, robos, destrucción de bienes / o agresión física o psicológica sobre las personas, obligándoles a hacer lo que no se quiere.



Presentación de los participantes (3 minutos)

- De manera que nos conozcamos: puede darnos su nombre y la función que realiza en esta (que tipo de trabajo)



Delitos en lo cotidiano (5 minutos)

- ¿Usted o una persona cerca de usted (familia, conocidos) ha sido víctima de algún delito en los últimos dos años?

Ejemplos
✓ Robo de bienes personales
✓ Robo de bienes materiales
✓ Robo de vehículo
✓ Agresión con una arma o sin arma
✓ Incendio intencional
✓ Vandalismo
✓ Homicidio
✓ Otros

- ¿Como le ha afectado en su vida personal?



Delitos en la colonia donde trabaja (5 minutos)

- ¿Usted o una compañera de trabajo ha sido víctima de algún delito en la colonia donde trabaja?

Ejemplos
✓ Robo de bienes personales
✓ Robo de bienes materiales
✓ Robo de vehículo
✓ Agresión con una arma o sin arma
✓ Incendio intencional
✓ Vandalismo
✓ Homicidio
✓ Otros



Medidas de protección (5 minutos)

- ¿A causa de los delitos que sucedieron en la colonia donde trabaja o fuera de ella, cuales medidas de protección utiliza Ud. ahora?

Sistemas de protección	Tres mas importante por orden decreciente
✓ Evitar caminar a oscuras por las calles	
✓ Evitar andar con objetos de valor o con mucho dinero	
✓ Ir acompañado de una persona por la tarde o noche	
✓ Llevar consigo algún objeto para protegerse (silbato, cuchillo, pistola)	
✓ Cambiar de ruta para evitar ciertos lugares peligrosos	
✓ Asegurar las puertas del automóvil	
✓ Otros	



Seguridad en la colonia donde trabaja (5 minutos)

- En general ¿encuentra que la colonia en donde se ubica el establecimiento donde Ud. trabaja es:

Ejemplos
✓ Muy segura
✓ Mas o menos segura
✓ Insegura
✓ Muy insegura

- ¿Por qué?



Factores de inseguridad (5 minutos)

- ¿Cual serían los factores relacionados con la inseguridad que observa Ud. en la colonia donde trabaja?

Ejemplos	Tres mas importantes por orden decreciente
✓ Falta de iluminación de las calles	
✓ Presencia de pandillas y vandalismo	
✓ Mal estado del mobiliario urbano (basura en las calles, degradación de los edificios, grafitos, etc.)	
✓ Falta de vigilancia en los alrededores del establecimiento (paradas de transporte público)	
✓ Falta de trabajo	
✓ Otros	



Seguridad en la colonia donde trabaja

(5 minutos)

- En general, ¿cree que la inseguridad esta mejorando o empeorando en la colonia donde Ud. trabaja?
- ¿Por qué?
- ¿Cómo se da Ud. cuenta de eso?



Mejoramiento de la seguridad en colonia donde trabaja

(5 minutos)

- ¿Que cree que tendría que pasar para que mejore la seguridad en la colonia donde se ubica el establecimiento donde usted trabaja?



Inseguridad y trabajo

(5 minutos)

- ¿Ha usted pensado dejar su trabajo actual por la inseguridad (miedo al crimen)?
- ¿Que tipo de incentivo pediría Ud. para evitar esta situación?



Confianza ante actores de seguridad pública (5 minutos)

- ¿Qué tanto confía Ud. en el trabajo que desempeñan las fuerzas y la autoridad policíaca en la colonia donde trabaja? ¿Por qué?

Ejemplos
✓Mucho
✓Mas o menos
✓Poco
✓Nada



Medidas para mujeres

(5 minutos)

- ¿Que medidas de protección tendría que instaurar el gobierno municipal para darles mas seguridad a las mujeres?



Conclusión (5 minutos)

- Considera usted que dentro del tema discutido en esta reunión, ¿ hay algo que se ha olvidado comentar o abordar?
- De todas las preguntas que hemos abordado, ¿cuál es el que considera más importante para la empresa donde trabaja?



APPENDICE E :
MINIQUESTIONNAIRE ENTREPRENEURS, 2004

**MINI CUESTIONARIO SOBRE INSEGURIDAD URBANA
PARA LA RAMA DE ALIMENTOS**

Indicaciones: Por favor elija la respuesta que corresponde a su actual situación y señale el número adecuado en el cuadro adjunto a cada pregunta

PERCEPCIÓN DEL CRIMEN Y DE LA SEGURIDAD

1. ¿Qué tanto le preocupa el crimen en general?

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| 1. Me es indiferente | 4. Me preocupa mucho |
| 2. Me preocupa un poco | 5. No sabe/ No respondió |
| 3. Me preocupa mas o menos | |

2. ¿Qué tanto le preocupa la inseguridad en general?

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| 1. Me es indiferente | 4. Me preocupa mucho |
| 2. Me preocupa un poco | 5. No sabe/ No respondió |
| 3. Me preocupa mas o menos | |

3. ¿Cómo percibe el nivel de seguridad en la colonia donde se ubica el establecimiento?

1. Muy segura
2. Segura
3. Insegura por la tarde
4. Siempre insegura
5. No sabe/ No respondió

4. ¿Cuál es su evaluación de la calidad de la protección policíaca en la colonia donde esta localizado del establecimiento?

1. Muy buena
2. Buena
3. Mediana
4. Mala
5. No se sabe/ No respondió

MEDIDAS DE PROTECCIÓN

5. ¿Cuáles de las siguientes medidas de protección toma su establecimiento contra el crimen y la inseguridad? *Por favor, marcar la respuesta con una X*

Medidas de protección	Se aplica	No se aplica
1. Luces de emergencia y alumbrado adicional		
2. Rejas y sistemas de protección con púas		
3. Sistemas de alarma		
4. Perros guardias		
5. Circuitos cerrados de vigilancia		
6. Personal de seguridad		
7. Pólizas de seguro		
8. Pago automático		
9. Otros, ¿cuáles? _____		

6. ¿Cuáles de las siguientes medidas de protección contra el crimen y la inseguridad toma usted y con que frecuencia lo hace en su vida personal?

Por favor, marcar la respuesta de un X

Medidas de protección	Siempre	Casi siempre	A veces	Nunca	No sabe/No respondió
1. No llevar consigo mucho dinero u algún otro objeto de valor					
2. Movimiento de documentos en vez de dinero					
3. Ir acompañado de una persona por la noche					
4. Llevar consigo algún objeto para protegerse (perro, silbato, cuchillo, spray, personal de seguridad o algún otro objeto preventivo)					
5. Cambiar de ruta para evitar ciertos lugares peligrosos					
6. Asegurar las puertas del automóvil					
7. Otros, ¿cuáles? _____					

APPENDICE F :
MINIQUESTIONNAIRE TRAVAILLEUSES, 2004

**MINI CUESTIONARIO SOBRE INSEGURIDAD URBANA
CON TRABAJADORAS**

Indicaciones: Por favor elija la respuesta que corresponde a su actual situación y señale el número adecuado en el cuadro adjunto a cada pregunta

PREGUNTAS GENERALES

1. Edad

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1. Menos de 20 años | 4. Entre 40 y 49 años |
| 2. Entre 20 y 29 años | 5. Entre 50 y 59 años |
| 3. Entre 30 y 39 años | 6. 60 años y más |

2. Ultimo nivel de escolaridad

- | | |
|----------------------------|---|
| 1. Ninguno | 6. Estudios de nivel medio superior concluidos |
| 2. Primaria terminada | 7. Estudios de nivel medio superior no concluidos |
| 3. Primaria no terminada | 8. Estudios de nivel superior concluidos |
| 4. Secundaria terminada | 9. Estudios de nivel superior no concluidos |
| 5. Secundaria no terminada | 10. Estudios de postgrado |

3. Cuantas personas, incluyéndole, viven en el mismo hogar

4. Colonia donde se ubica su vivienda

5. Cuanto tiempo lleva trabajando en el establecimiento actual

1. Menos de seis meses
2. Entre seis meses y un año
3. Entre un año y cinco años
4. Mas de cinco años
5. No sabe/No respondió

TRANSPORTE

6. ¿Es usted propietario de un automóvil?

1. Sí
2. No

7. ¿Qué medio de transporte utiliza usted habitualmente para ir y regresar a/del trabajo?

- | | | |
|----------------|----------------------|--------------|
| 1. Automóvil | 5. Microbús o combis | |
| 2. Camioneta | 6. Otro | Cuales _____ |
| 3. Motocicleta | 7. Mas de un tipo | Cuales _____ |
| 4. Bicicleta | | |

PERCEPCIÓN DEL CRIMEN Y DE LA SEGURIDAD

8. ¿Qué tanto le preocupa el crimen en general?

1. Me es indiferente
2. Me preocupa un poco
3. Me preocupa mas o menos
4. Me preocupa mucho
5. No sabe/ No respondió

9. ¿Qué tanto le preocupa la inseguridad en general?

1. Me es indiferente
2. Me preocupa un poco
3. Me preocupa mas o menos
4. Me preocupa mucho
5. No sabe/ No respondió

10. ¿Cómo percibe el nivel de seguridad en la colonia donde se ubica el establecimiento?

1. Muy segura
2. Segura
3. Insegura por la tarde
4. Siempre insegura
5. No sabe/ No respondió

11. ¿Ha usted pensado dejar su trabajo actual por inseguridad (miedo al crimen)?

1. Sí
2. No

12. ¿Cuál es su evaluación de la calidad de la protección policíaca en la colonia donde esta localizado del establecimiento?

1. Muy buena
2. Buena
3. Mediana
4. Mala
5. No se sabe/ No respondió

MEDIDAS DE PROTECCIÓN

13. ¿Ud. toma cualquiera de las medidas de protección siguientes contra el crimen y la inseguridad en su vida personal?

Por favor, marcar la respuesta de un X

Medidas de protección	Siempre	Casi siempre	A veces	Nunca
1. No llevar consigo mucho dinero				
2. Movimiento de documentos en vez de dinero				
3. Ir acompañado de una persona por la noche				
4. Llevar consigo algún objeto para protegerse (silbato, cuchillo, pistola)				
5. Cambiar de ruta para evitar ciertos lugares peligrosos				
6. Asegurar las puertas del automóvil				
7. Otros, ¿cuáles?				

BIBLIOGRAPHIE

- Abarca Z., F. 2003. "Ranking ciudades 2003. La hora del marketing" dans *AmericaEconomía*, pp. 22-35.
- Ahn, S. 2001. *Firms Dynamics and Productivity Growth: A Review of Micro Evidence From OECD Countries*. Economics Department Working Papers, No. 297. Paris: OCDE.
- Alonso, W. 1971. "The economics of urban size" dans *Papers in regional Science*, Vol. 26, No.1, pp. 66-83.
- Alvazzi del Frate, A. 1998. *Victims of crime in the developing world*, No. 57, Rome: UNICRI Publications.
- Alvazzi del Frate, A. 1998. "Experiences of Victimization (CH2)" dans *International Crime Victim Surveys*, Rome: UNICRI Publications.
- Alvazzi del Frate, A., Hatalak, O. et Zvekic, U. (ed). 2000. *Surveying Crime: A Global Perspective*, Rome: UNICRI Publications.
- Arriagada, I. 1998. *The Urban Female Labour Market in Latin America: The Myth and the Reality*, No. 21, Santiago, Chile: CEPAL, Mujer y Desarrollo Series.
- Arriagada, I. et Godoy, L. 1999. *Seguridad Ciudadana y Violencia en América Latina: Diagnostico y Políticas en los Años Noventa*, Social Policy Series No. 32, Santiago, Chile: CEPAL.
- Arriagada, I. et Godoy, L. 2000. "Prevention or Repression? The False Dilemma of Citizen Security" dans *CEPAL Review*, Vol. 70, pp. 111-136.
- Atkinson, A. B. et Stiglitz J. E. 1980. *Lectures on Public Economics*. New-York : McGraw-Hill.
- Augé, M. 1993. *Los no-lugares. Espacios de anonimato. Una antropología de la sobremodernidad*, Madrid: Gedisa.
- Australian Institute of Criminology. 2002. *Crimes Against Business: A Review of Victimization, Predictors and Prevention*, Technical and Background Paper, No. 11.

- Ayres, R. 1998. *Crime and violence as development issues in Latin America and the Caribbean*, Washington DC: World Bank.
- Ayuntamiento de Puebla, 1990. Programa metropolitano de vialidad y transporte, Puebla (Puebla): H. Ayuntamiento de Puebla.
- Ayuntamiento de Puebla, 2000. *Plan municipal de desarrollo 1999-2002. Hacia el siglo XXI: El municipio de Puebla y sus habitantes*, Puebla (Puebla): H. Ayuntamiento de Puebla.
- Bahl, R.H. et Linn, J.F. 1992. *Urban Public Finance in Developing Countries*. New York: Oxford University Press.
- Balkin, E. 2000. "Sounding the Alarm in Mexico" dans *Business Week*, 26 juin, p. 74.
- Bamfield, J. 1994. *National Survey of Retail Theft and Security*, Nene College, Northampton: School of Business.
- Banamex. 2005. *Examen de la situación económica de México. Estudios económicos y sociales*, No. 949, Vol. LXXXI.
- Bancomer, 2001. *Seguridad Pública*, Serie Propuestas, No. 18.
- Banque interaméricaine de développement. 1998. *Análisis de la magnitud y costos de la violencia en la Ciudad de México*, Document de travail R-331.
- Barbezat, D. 1993. *Occupational segmentation by sex in the world*, Working Paper, No. 13, Genève: Organisation Internationale du Travail.
- Baumer, T. 1978. "Research on fear of crime in the United States" dans *Victimology*, Vol. 3, pp. 254-264.
- Baumer, T. 1985. "Testing a general model of fear of crime: data from a national sample" dans *Journal of Research in Crime and Delinquency*, Vol.22, No.3, pp. 239-55.
- Bannister, J. et Fyfe, N. 2001. "Introduction : Fear and the City" dans *Urban Studies*, Vol. 38, No. 5-6, pp. 807-813
- Baron, C. 1999. « Villes, croissance et exclusion » dans Bailly, A. et Huriot, J-M.(dir). *Villes et Croissance. Théories, modèles, perspectives*. Collection Géographie, Paris: Anthropos, pp. 207-238.
- Beck, U. 1992. *Risk Society - Towards a New Modernity, Californie*: Sage.

- Beck, A., Gill, M. et Willis, A. 1994. "Violence in retailing: physical and verbal victimisation of staff" dans Gill, M. (éd.), *Crime at Work*, Leicester: Perpetuity Press, pp. 83-101.
- Becker, G. S. 1968. "Crime and Punishment: An Economic Approach" dans *Journal of Political Economy*, No. 76, pp. 169-217.
- Bennett, T. 1991. "The effectiveness of a police-initiated fear-reducing strategy" dans *The British Journal of Criminology*, Vol. 31, pp. 1-14,
- Bennett, T. 1994. "Confidence in the police as a mediating factor in the fear of crime" dans *International Review of Victimology*, Vol. 3, pp. 179-194.
- Bernard, Y et Segaud, M. (eds.). 1991. *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, France : Éditions de l'Espace Européen, La Garenne-Colombes.
- BID. 2000. *Geography and Development*, Washington DC: BID.
- Blais, P. 1995. *The Economics of Urban Form*. Toronto: Berridge Lewinberg Greenberg Dark Gabor Ltd.
- Blöbaum, A. et Hunecke, M. 2005. "Perceived Danger in Urban Public Space. The Impacts of Physical Features and Personal Factors" dans *Environment and Behavior*, Vol. 37, No. 4, pp. 465-486.
- Body-Gendrot, S. 2001. "The Politics of Urban Crime" dans *Urban Studies*, Vol. 38, No. 5-6, pp. 915-928.
- Bowers, K. J., Hirschfield, A. et Johnson, S. D. 1998. "Victimisation revisited a case study of non-residential repeat burglary on Merseyside" dans *British journal of criminology*, Vol. 38, No. 3, pp. 429-452.
- Box, S., Hale, C. Andrews, G. 1988. "Explaining fear of crime" dans *The British Journal of Criminology*, Vol. 28, pp. 340-356.
- Brand, S. et Price, R. 2000. *The economic and social costs of crime*, Home Office research Study 217, London: Research, Development and Statistics Directorate.
- Brantingham, P. L., Brantingham, P. J. et Taylor, W. 2005. "Situational Crime Prevention as a Key Component in Embedded Crime Prevention" dans *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, Vol. 47, No. 2, pp. 271-292.

- Brennan, E. 1999. *Population, Urbanization, Environment, and Security: A Summary of the Issues*, Comparative Urban Studies Occasional Papers Series, No. 22, Washington DC: Woodrow Wilson International Center for Scholars.
- Brunetti, A., Kisunko, G. et Weder, B. 1997. *Institutional Obstacles for Doing Business*. Data Description and methodology of a Worldwide Private Sector Survey, Washington DC: World Bank.
- Bryman, A. 1988. *Quantity and Quality in Social Research*, Londres: Unwin Hyman.
- Bureau of Labor Statistics, 2005. *International Comparisons of Hourly Compensation Costs for Production Workers in Manufacturing, 2004*, Washington (D.C.): Office of Productivity and Technology.
- Burgess, E. W. 1925. "The Growth of the City: An Introduction to a Research Project" dans Legates, R. T. et Stout, F. (dir.). 1996. *The City Reader*, New-York: Routledge, pp. 153-161.
- Burrows, J. 1997. "Criminology and Business Crime: Building the Bridge" dans Felson, M. et Clarke, R., *Business and Crime Prevention*, Monsey, New York: Criminal Justice Press.
- Burrows, J., Anderson, S., Bamfield, J. Hopkins, M. et Ingram, D. 1999. *Crime Against Business in Scotland*, Edinburgh: The Scottish Executive Central Research.
- Buvinic, M., Morrison, A. et Shifter, M. 1999. *Violence in Latin America and the Caribbean: A Framework for Action*, Technical Report, Washington DC: Inter-American Development Bank, Department of Sustainable Development, Division of Social Development.
- Buvinic, M. et Morrison, A. 1999. *Technical Notes: Violence Prevention*, Mimeo, Washington DC : The Inter American Development Bank.
- Buvinic, M. et Morrison, R. 2000. "Living in a More Violent World" dans *Foreign Policy*, No. 118, pp. 58-72.
- Caldeira, T. P. R. 1996. "Building up walls: the new pattern of spatial segregation in São Paulo" dans *International Social Science Journal*, Vol. 48, No. 1, pp. 55-66.
- Caldeira, T. P. R. 2000. *City of Walls: Crime, segregation and citizenship in São Paulo*, Californie : California Press.

- Cameron, S. 1988. "The Economics of Crime Deterrence: A Survey of Theory and Evidence" dans *Kyklos*, Vol. 41, No., 2, pp. 301-323.
- Camstra, R. 1996. "Commuting and Gender in a Lifestyle Perspectiva" dans *Urban Studies*, Vol. 33, NO. 2, pp. 283-300.
- Candiar, J. M. 1993. "Tendencias recientes de la participacion laboral femenina en America latina" dans *Problemas del desarrollo*, Vol. 24, No. 93.
- Carcach, C. et Mukherjee, S. 1999. "Women's Fear of Violence in the Community" dans *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, No. 135, Banberra: Australian Institue of Criminology.
- Carter, D. 1985. "Hispanic perceptions of police performance: An empirical assessment" dans *Journal of Criminal Justice*, Vol. 13, pp. 487-500.
- Carrillo, J. 2001. "Maquiladoras en México: evolución industrial y retraso sindical" dans *Humanitas: Cuadernos del Cendes*, no. 47, pp. 207-231.
- CELADE. 1996. *Boletín Demográfico*, No. 57.
- Centro de Estudios de Opinión Pública. 1999. "¿Que tan grave es la inseguridad en la Ciudad de México?" dans *Este País*, No. 101, août 1999, p. 44.
- Cervero, R. 2001. "Efficient Urbanisation: Economic Performance and the Shape of the Metropolis" dans *Urban Studies*, Vol. 38, No. 10, pp. 1651-1671.
- Chalom, P. et Léonard, L. 2001. *Insécurité, police de proximité et gouvernance locale*, Paris : L'Harmattan.
- Chalom, M, Léonard, L., Vandercheren, F. et Vézina, C, 2001. *Sécurité urbaine et bonne gouvernance: le rôle de la police*, Nation Unies : Programme Villes Plus Sûres, CNUEH (Habitat) et Centre international pour la prévention de la criminalité.
- Chant, S. 1991. *Women and survival in Mexican cities : Perspectives on gender, labour markets and low-income households*, New-York : Manchester University Press.
- Chapain, C. 2005. « Le rôle du paratransit dans l'étalement urbain des villes latinoaméricaines: une étude de cas, Puebla au Mexique ». Thèse de doctorat, Montréal, Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS).
- Chappell, D. et Di Martino, V. 1998. *Violence at Work*, Genève : International Labour Office.

- Chiricos, T., Eschholz, S. et Gertz, M. 1997. "Crime, news and fear of crime : toward an identification of audience effects" dans *Social Problems*, Vol. 44, No. 3, pp. 342-357.
- Ciccone, P. et Hall, R. 1995. "Productivity and Density of Economic Activity" dans *American Economic Review*, No. 86, pp. 54-70.
- Clarke, R. V. G. 1980. "Situational Crime Prevention: Theory and Practice" dans *British Journal of Criminology*, Vol. 20, pp. 136-147.
- Clarke, R. R. 1992. *Situational Crime Prevention*, Albany, New York: Harrow and Heston.
- Clarke, R. R. (éd.). 1997. *Situational Crime Prevention: Successful Case Studies, Second Edition*, New York: Harrow and Heston.
- Cohen, M. A. 2000. "Measuring the Costs and Benefits of Crime and Justice" dans *Measurement and Analysis of Crime and Justice*, Vol. 4.
- Cohen, L. E. et Felson, M. 1979. "Social change and crime rate trends: A routine activity approach" dans *American Sociological Review*, Vol. 44, pp. 588-608.
- Conklin, J. 1975. *The Impact of Crime*, New Cork: Macmillan.
- Consejo Ciudadano para la Seguridad Publica y la Justicia Penal, A, C. 2003. *La inseguridad en 2002. Anuario estadístico*.
- COPARMEX. 2002. *México en el panorama delictivo mundial. Anexo estadístico*.
- Cornish, D. Et Clarke, R. V. (éd.). 1986. *The Reasoning Criminal*, New York: Springer-Verlag.
- Cornish, D. Et Clarke, R. V. 1998. "Understanding Crime Displacement: An application of Rational Choice Theory" dans Henry, S. et Einstadter, W., *Criminology Theory Reader*, New York: New York University Press.
- Corporación Latinbarómetro. 2001. *Latinbarómetro 2001*.
- Covington, J. et Taylor, M. 1991. "Fear of crime in urban residential Neighbourhoods" dans *Sociological Quarterly*, Vol. 32, pp. 231-249.
- Cullen, J. B. et Levitt, S. D. 1996. *Crime, Urban Flight, and the Consequences for Cities*, NBER Working Papers Series, Cambridge, Mass.: National Bureau of Economic Research.

- Cunningham, W. 1996. "Breadwinner versus Caregiver: Labor Force Participation and Pectoral Choice over the Mexican Business Cycle" dans Katz, E. A. et Correia, M. C. (éd.). 1996. *The Economics of Gender in Mexico. Work, Family, State, and Market*, Washington (D.C.): The World Bank.
- Dammert, L. 2000. *Violencia Criminal y Seguridad Publica en América latina; la situación de Argentina*, Santiago, Chile: CEPAL.
- Dammert, L. 2001. "Construyendo ciudades inseguras: temor y violencia en Argentina" dans *Revista latinoamericana de estudios urbanos regionales (Eure)*, Vol. 27, No. 82, pp. 5-20.
- Dammert, L. et Malone, M. F. T. 2003. "Fear of crime or Fear of Life? Public Insecurities in Chile" dans *Bulletin of Latin American Research*, Vol. 22, No. 1, pp. 79-101.
- Dammert, L. 2004. "¿Ciudad sin ciudadanos? Fragmentación, segregación y temor en Santiago" dans *Revista latinoamericana de estudios urbanos regionales (Eure)*, Vol. 30, No. 91, pp. 87-96.
- Davis, J. 1990. "A comparison of attitudes toward the New York City police" dans *Journal of Police Science and Administration*, Vol. 13, pp. 233-243.
- Decker, S. 1981. "Citizen attitudes toward the police: A review of past findings and suggestions for future policy" dans *Journal of Police Science and Administration*, Vol. 9, pp. 80-87.
- De la Garza Toledo, E. 2000. "La construcción socioeconómica del mercado de trabajo y la reestructuración productiva en México" dans De la Garza Toledo, E. (comp.), *Reestructuración productiva, mercado de trabajo y sindicatos en América Latina*, Buenos Aires: CLACSO, pp. 11-48.
- De la Garza Toledo, E. 2003. "Estructura industrial y condiciones de trabajo en la manufactura" dans De la Garza Toledo, E. et Salas, C. (coord.), *La Situación del Trabajo en México*, México (D.F.): Plaza y Valdéz, pp. 251-272.
- De los Ángeles Mascott Sánchez, M. 2003. Seguridad Publica: Incidencia Delictiva y Sensación de Inseguridad dans *Centro de Estudios Sociales y de Opinión Pública*, México, Mexique.

- Deichmann, U., Fay, M., Koo, J. et Lall, S. M. 2002. *Economic Structure, Productivity, and Infrastructure Quality in Southern Mexico*. Research Working Paper No. 2900. Washington, DC: World Bank.
- Deslauriers, J. P., Groulx, L., Laperrière, A., Mayer, R., Pirès, A. et Poupart, J, *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaétan Morin Éditeur.
- Díaz, A. 2002. "Vaticinan empresarios aumento en corrupción" dans *Reforma*, 25 mai, Región, pp. 1-3.
- Díaz, I. 2004. "¿Se contradicen en Coparmex? Que secuestradores amenazan a 20 empresarios: Coparmex-Puebla" dans *Síntesis*, 13 juillet, Región, pp. 16. e3
- Dirección General de Obras y Servicios Públicos. 2000. *Programa General 2000*, Puebla (Puebla): H. Ayuntamiento de Puebla.
- Dirección General del Desarrollo Urbano y Ecología (DGDUE). 1994. *Programa de desarrollo urbano de la ciudad de Puebla. Angelopolis, segunda edición*, Puebla (Puebla): Impresos litográficos.
- Ditton, J, Farral, S., Bannister, J. et Gilchrist, E. 1998. "Measuring fear of crime" dans *Criminal Justice Matters*, No. 31, pp. 10-12.
- Ditton, J, Bannister, J., Gilchrist, E., et Farral, S. 1999. "Afraid or angry? Recalibrating the 'fear of crime'" dans *International Review of Victimology*, Vol. 6, pp. 83-99.
- Ditton, J, Farral, S., Bannister, J., Gilchrist, E. et Pease, K. 1999. "Reactions to victimization: Why has anger been ignored?" dans *Crime Prevention and Community Safety. An International Journal*, Vol. 1, pp. 37-54.
- Ditton, J. et Farral, S. (éd.). 2000. *The fear of crime*, Dartmouth : Ashgate.
- Ditton, J. 2000. "Crime and the city: Public attitudes towards open-street CCTV in Glasgow" dans *British Journal of Criminology*, Vol. 40, pp. 399-413.
- Doob, A. N. et Macdonald, G. E. 1979. "Television viewing and fear of victimization : Is the relationship causal?" dans *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 37, pp. 170-179.
- Dubow, F. et Podolefsky, A. 1982. "Citizen participation in community crime prevention" dans *Human Organization*, No. 41, pp. 307-314.

- Dubow, F., McCabe, E. et Kaplan, G. 1979. *Reactions to Crime : A Critical Review of the Literature*, Washington, D.C.: National Institute of Law Enforcement and Criminal Justice.
- Duran, A. “El robo hormiga es de 4 mil 215 mdp al año” dans *El Sol de Puebla*, National e internacional, 21 juillet, p. 1.
- Echeverria, P. 2001. « Les variations socio-spatiales dans la qualité de la voirie publique locale à Puebla au Mexique », Mémoire de maîtrise, Montréal, Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS).
- ECLAC. 1997. *Social Panorama of Latin America. 1996 Edition*, Santiago, Chile: United Nations publication.
- ECLAC. 2004. *Social Panorama of Latin America*, Santiago, Chile: ECLAC.
- Ehrlich, I. 1973. “Participation in Illegitimate Activities: A Theoretical and Empirical Investigation” dans *Journal of Political Economy*, No. 81: pp. 521-565
- Eichengreen, B. 1995. *Financing Infrastructure in Developing Countries: Lessons from the Railway Age*. The World Bank Research Observer, Vol. 10, No.1. Washington, DC: World Bank.
- Eisenhardt, K. M. 1999. “Building Theories from Case Study Research” dans Bryman, A. et Burgess, R. G. (éd.), *Qualitative Research*, Vol. 1, Sage Publications, pp. 135-179.
- Ekblom, P. et Simon, F. 1988. *Crime and Racial Harassment in Asian Run Small Shops : the scope for prevention*, Crime Prevention Unit Paper 15, Londres : Home Office.
- Ekblom, P. 1995. “Less Crime, by Design” dans *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, No. 539, pp. 114-129.
- El Heraldo. 2008. *Presidente Calderón reconoce que inseguridad en México es un cáncer*, 26 août, pp. 10 (Monde).
- El Universal. 2004. *Lanza Fox plan contra la delincuencia*, 17 août, pp. A14.
- Ellingworth, D., Hope, T., Osboren, D. R., Trickett, A. et Pease, K. 1997. “Prior victimisation and crime risk” dans *International journal of risk, security and crime prevention*, Vol. 2, No. 30, pp. 201-214.

- Elson, D. Et Pearson, R. 1981. "The subordination of women and the internationalisation of production" dans Young, K. Wolkowitz, C. et McCullagh, R. (éd.), *Of Marriage and the Market*, Londres: CSE Books.
- Fajnzylber, P., Lederman, D. et Loayza, N. 1998. *Determinants of Crime Rates in Latin America and the World: An Empirical Assessment*, Washington DC: World Bank.
- Fajnzylber, P., Lederman, D. et Loayza, N. 2000. *Crime and Victimization. An Economic Perspective*, Washington DC: World Bank.
- Farrall, S., Bannister, J., Ditton, J. et Gilchrist, E. 1997. "Questioning the measurement of 'fear of crime': findings from a major methodological study" dans *British Journal of Criminology*, Vol. 37, No. 4, pp. 658-679.
- Farrall, S., Bannister, J., Ditton, J. et Gilchrist, E. 2000. "Social psychology and the fear of crime: re-examining a speculative model" dans *British Journal of Criminology*, Vol. 40, No. 3, pp. 399-413.
- Farrall, S. 2003. *Measuring the Fear of Crime with Greater Accuracy*, Swindon, Wiltshire: Economic and Social Research Council.
- Fattah, E. A. et Sacco, V. F. 1989. *Crime and Victimization of the Elderly*, New York: Springer-Verlag.
- Fattah, E. A. 1993. "Research on fear of crime: Some Common Conceptual and Measurement Problems" dans Bilsky, W., Pfeiffer, C. et Wetzels, P. (éd.), *Fear of Crime and Criminal Victimization*, Stuttgart: Ferdinand Enke Verlag.
- Fay, M. et Opal, C. 2000. *Urbanization without growth. A Not-So-Uncommon Phenomenon*. Policy Research Working Paper No. 2412. Washington, DC: World Bank.
- Felling , G. et Coles, C. 1996. *Fixing Broken Windows : Restoring Order and Reducing Crime in American Cities*, New York : Free Press.
- Felson, M. et Clarke, R. 1997. *Business and Crime Prevention*, Monsey, New York: Criminal Justice Press.
- Felson, M. 1987. "Routine Activities and Crime Prevention in the Developing Metropolis" dans *Criminology*, Vol. 25, No. 4, pp. 911-932.
- Ferraro, K. F. 1995. *Fear of Crime: Interpreting Victimization Risk*, Albany New York : State of New York University Press.

- Ferraro, K. 1996. "Women's fear of victimization: Shadow of sexual assault" dans *Social Forces*, Vol. 75, pp. 667-690.
- Ferraro, K. F. et LaGrange, R. 1987. "The Measurement of fear of Crime: A review and Some Suggestions", papier présenté à la *Southern Sociological Society*, North Carolina.
- Figuroa, L. R., Montes de Oca, R., Rivera, L., Artavia, R. et Marshall, L. 1997. Impacto de la Inseguridad Publica sobre el Clima de Negocios e Inversion de Centroamerica, Amérique centrale: CLACDS
- Finch, J. "It's Great to Have Someone to Talk to: The Ethics and Politics of Interviewing Women" dans Bryman, A. et Burgess, R. G. (éd.), *Qualitative Research*, vol. 2, Sage Publications, pp. 68-80.
- Fisher, B. 1991. "A Neighborhood Business Area is Hurting: Crime, Fear of Crime, and Disorders Take Their Toll" dans *Crime and Delinquency*, Vol. 37, No. 3, pp. 363-373.
- Fisher, B. et Looye, J. W. 2000. « Crime and small businesses in the Midwest: An examination of overlooked issues in the United States" dans *Security Journal*, Vol. 13, No. 2, pp. 45-72.
- Fisher, B. S. et Nasar, J. L. 1992. "Fear of Crime in Relation to Three Exterior Site Features: Prospect, Refuge, and Escape" dans *Environment and Behavior*, Vol. 24, pp. 36-65.
- Fleck, S. 2001. "A Gender Perspective on Maquila Employment and Wages in Mexico" dans Katz, E. G. et Correia, M. C. (éd.), *The Economics of Gender in Mexico. Work, Family, State, and Market*, Washington (D.C.): The World Bank.
- Fox Quesada, V. 2002. "Anexo estadístico" dans *Segundo Informe de Gobierno*, Mexique: Presidencia de la Republica, En ligne: <http://segundo.informe.presidencia.gob.mx>
- Fox Quesada, V. 2004. "Anexo estadístico" dans *Cuarto Informe de Gobierno*, Mexique: Presidencia de la Republica, En ligne: <http://cuarto.informe.presidencia.gob.mx>
- Fox Quesada, V. 2005. "Anexo estadístico" dans *Quinto Informe de Gobierno*, Mexique: Presidencia de la Republica, En ligne: <http://quinto.informe.presidencia.gob.mx>

- Furstenberg, F. F. 1971. "Public Reaction to Crime in the Streets" dans *American Scholar*, No. 40, pp. 601-610.
- Furstenberg, F. F. 1972. "Fear of crime and its effects on citizen behaviour" dans Biderman, A. (éd.), *Crime and Justice*, New York: Nailburg.
- Freeman, S. 1996. "The Spatial Concentration of Crime" dans *Journal of Urban Economics*, Vol. 40, No. 0030, pp. 216-231
- Freeman, S. 1996. "The Spatial Concentration of Crime" dans *Journal of Urban Economics*, No. 40, pp. 216-231.
- Freire, M. et Polèse, M. 2003. *Connecting Cities with Macroeconomic Concern : The Missing Link*, Washington DC: World Bank.
- Freire, M. et Polèse, M. (éd.) 2004. *Servicios públicos locales y competitividad urbana. El eslabón en la relación entre macroeconomía y ciudades*, Puebla, Mexique: Dirección General de Fomento Editorial.
- Frey, J. et Fontana, A. 1993. "The group interview in social research" dans Morgan, D. L., (éd.), *Successful Focus Groups: Advancing the State of the Art*, Newbury Park: Sage Pyublications, pp. 20-34.
- Gabriel, U. et Greve, W. 2003. "The Psychology of Fear of Crime: Conceptual and Methodological Perspectives" dans *British Journal of Criminology*, Vol. 43, pp. 600-614.
- Gallagher, D. 1989. *Small Business, Big Problem : Small Business and Crime in New York City, 1989*, New York : New York Interface Development Project.
- Gallup International. 1997. "Crime and Punishment" dans *Gallup Internacional Millenium Survey*, en ligne: www.gallup-international.com/survey10htm
- Gallup España, 1999. *Inseguridad ciudadana e inmigración*, en ligne : www.gallup.es/encu/barometro/inseguri/inseguri.htm
- Garcia, B. Et de Oliveira. 1993. *Trabajo femenino y vida familiar en México*, México: El Colegio de México.
- Garofalo, J. 1979. "Victimization and the Fear of Crime" dans *Journal of Research and Delinquency*, No. 16, pp. 80-87.
- Garofalo, J. 1981. "The Fear of Crime: Causes and Consequences" dans *The Journal of Criminal Law & Criminology*, Vol. 72, No. 2, pp. 839-857.

- Garofolo, J. et Laub, J. 1978. The fear of crime: Broadening our perspective » dans *Victimology*, Vol. 3, pp. 242-253.
- Gates, L. L. B. et Rohe, W. H. 1987. "Fear and reactions to crime: a revised model" dans *Urban Affairs Quarterly*, No.22, pp. 425-453.
- Gaviria, A. 2002. *Assessing the Effects of Corruption and Crime on Firm Performance : Evidence from Latin America*, Bogota : Fedesarrollo.
- Gaviria, A. et Pagés, C. 2000. *Patterns of Crime Victimization in Latin America*, Washington, D. C.: Banque interaméricaine de développement.
- Geoffrion, P. 2004. « Le groupe de discussion » dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presse de l'Université du Québec, pp. 333-356.
- Gilbert, A. 1999. *Urbanization and Security*, Comparative Urban Studies Occasional Papers Series, No. 31, Washington DC: Woodrow Wilson International Center for Scholars.
- Gill, M. 1998. "The Victimization of Business: Indicators of Risk and the Direction of Future Research" dans *International Review of Victimology*, No. 16, pp. 17-28.
- Glaeser, E. L. 1994. "Cities, Information, and Economic Growth" dans *Cityscape*, Vol. 1, No.1, pp. 9-47.
- Glaeser, E. L. et Sacerdote, B. 1999. « Why Is There More Crime in Cities? » dans *Journal of Political Economy*, No. 107, pp. 225-258.
- Glaeser, E. 1999. *An Overview of Crime and Punishment*, Mimeo, Washington DC: The World Bank.
- GLC Women's Committee. 1985. *Women on the move: GLC survey on women and transport*, Londres:GLC.
- Gobierno municipal de Puebla. 2004. *Plan Municipal de Desarrollo 2005-2008*, Puebla: H. Ayuntamiento de Puebla-Zaragoza.
- Gomme, I. M. 1988. "The role of experience in the production of fear of crime: A test of a causal model" dans *Canadian Journal of Criminology*, Vol. 30, pp. 67-76.
- Gordon, M. et Riger, S. 1989. *The Female Fear*, New York: The Free Press.

- Granger, M. D. et Blomquist, G. C. 1999. "Evaluating the Influence of Amenities on the Location of Manufacturing Establishments in Urban Areas" dans *Urban Studies*, Vol. 36, No.11, pp.1859-1973.
- Greenbaum, R. T. et Tita, G. E. 2004. "The Impact of Violence Surges on Neighbourhood Business Activity" dans *Urban Studies*, Vol. 41, No. 13, pp. 2495-2514.
- Grieco, M., Pickup, L. et Whipp, R. (éd.), 1999. *Gender, transport and employment; the impact of travel constraints*, Aldershot: Avebury.
- Haghighi, B. et Sorenson, J. 1996. "America's fear of crime" dans Flanagan, T. J. et Longmire, D. R. (éd.), *Americans view crime and justice*, Thousands Oaks, Californie: Sage Publications.
- Hagopian, A. 1999. "Industry losing battle against crime" dans *Security Australia*, décembre-janvier, pp. 16-17.
- Hale, C. 1996. "Fear of Crime: A Review of The Literature" dans *International Review of Victimology*, No.4, pp. 79-150.
- Hamermesh, D. S. 1999. "Crime and the Timing of Work" dans *Journal of Urban Economics*, Vol. 45, pp. 311-330.
- Hamilton, K. et Jenkins, L. 1989. « Why women and travel? » dans Grieco, M. Pickup, L. et Whipp, R. (éd.), *Gender, transport and employment: the impact of travel constraints*, Adelshort: Avebury.
- Hamilton, K., Jenkins, L. et Gregory, A. 1991. *Women and Transport: Bus Deregulation*
- Hanson, S. et Johnston, I. 1985. « Gender differences in work-trip length : explanations and implications » dans *Urban Georgraphy*, No. 3, pp. 193-219.
- Henderson, V. 1974. "The Sizes and Types of Cities" dans *American Economic Review*, Vol. 64, No. 4, pp. 640-656.
- Henderson, V. 1988. *Urban Development: Theory, Fact and Illusion*. New-York: Oxford University Press.
- Henderson, V. 2000. *How Urban Concentration Affects Economic Growth*. Policy Research Working Paper No. 2326. Washington, DC: World Bank.
- Hibberd, M. et Shapland, J. 1993. *Violent Crime in Small Shops*, Londres: Police Foundation.

- Holz, J-M et Housset, J-P. 2002. *L'industrie dans la nouvelle économie mondiale*.
Collection Major. Paris : Presses Universitaires de France.
- Homel, R. et Clarke, J. 1994. "The prediction and prevention of violence in pubs and clubs" dans *Prevention Studies*, Vol. 3, pp. 1-46.
- Hopkins, M. et Tilley, 1998. "Commercial Crime, Crime Prevention and Community Safety: A Study of Three Streets in Camden, North London" dans Gill, M. (éd.), *Crime at Work: Increasing the Risk for Offenders: Volume II*, Crime at Work series, Vol. II, Leicester: Perpetuity Press.
- Hopkins, M. 1998. "Abuse and violence within the workplace: a study of small business in Leicester" dans *International journal of risk, security and crime prevention*, Vol. 3, No. 4, pp. 293-304.
- Hopkins, M. 2002. "Crimes Against Businesses: The Way Forward For Future Research" dans *British Journal of Criminology*, No. 42, pp. 782-797.
- Hoskela, H. Et Pain, R. 2000. « Revisiting fear and place : women's fear of attack and the built environment » dans *Geoforum*, Vo. 31, pp. 269-280.
- INEGI. 1989. *Clasificación mexicana de actividades y productos (CMAP). Censos Económicos*.
- INEGI, 1994. *Censos Económicos*.
- INEGI. 1997. *Cuaderno Estadístico Municipal. Estado de Puebla, Aguascalientes (AGS): Edición Sede*.
- INEGI, 1999a. *Micro, pequeña, mediana y gran empresa. Censos Económicos 1999. Estratificación de los Establecimientos*.
- INEGI. 1999b. *Censos Económicos Puebla*, Tomo I et II.
- INEGI, 2000. *XII Censo General de Poblaron y Vivienda*.
- INEGI. 2001. *Encuesta nacional de empleo, 2000*.
- INEGI. 2002. *Cuentas nacionales, 1996-2001*. Tomo I.
- INEGI. 2004a. *Industria Maquiladora de Exportación. Estadísticas económicas*.
- INEGI. 2004b. *Anuario estadístico del Estado de Puebla*.
- INEGI. 2005a. *La Industria Textil y del Vestido en México. Serie estadísticas sectoriales*.
- INEGI, 2005b. *Sistema de Cuentas nacionales de México*.

- International Crime Victim's Survey Working Group (ICVS). 1999. *International Crime Victim Survey*.
- ICESI, 2002a. *Primera Encuesta Nacional sobre Inseguridad Pública en las Entidades Federativas. Resultados finales*.
- ICESI, 2002b. *Encuesta Nacional sobre Inseguridad Pública. Resultados finales. Zona Golfo Centro*.
- ICESI, 2002c. *Segunda Encuesta Nacional sobre Inseguridad en las Entidades Federativas*.
- ICESI. 2003. *La Percepción de Inseguridad de las Mujeres de México*, Gaceta Informativa 4, Mexique: ICESI.
- ICESI, 2004. *Encuesta internacional sobre criminalidad y victimización (ENICRIV)*. Instituto Nacional de las Mujeres. 2003. *Programa para la integración equitativa de las mujeres en la economía*, México: INMUJERES
- Instituto Mexicano para la Competitividad A.C. (IMCO). 2005. *Situación de la Competitividad de México 2004: Hacia un Pacto de Competitividad*.
- Interpol. 1997. *International Crime Statistics*.
- Irene Díaz. 2004. "Más de 10 mil millones nos cuesta la corrupción" dans *Síntesis*, 08 Mai 2004, Región, pp.6.
- Jacobs, J. 1961. *The death and life of great American cities*, New-York: Random House.
- Jacobs, J. 1992. *Les villes et la richesse des nations. Réflexions sur la vie économique*. Québec: Les Éditions du Boréal.
- Jaramillo Medina, A. 2002. *Percepción social de la delincuencia y seguridad ciudadana*, Serie Análisis, No. 2, Chile: Ministerio del Interior, División Seguridad Ciudadana.
- Jennett, C. 1998. "Qualitative review" dans Tulloch et al., *Fear of Crime, Vol. 1*, Australie: National Anti-Crime Strategy. An Initiative of the Australian States and Territories.
- Jonhston-Anumonwo, I. 1992. "The influence of household type on gender differences in work-trip distance" dans *Professional Geographer*, No. 44, pp. 161-169.

- Johnston, V., Leitner, M., Shapland, T. et Wiles, P. 1994. "Crime, Policing and Business on Industrial Estates" dans Gill, M. (éd.), *Crime at Work: Studies in Security and Crime Prevention*, Leicester: Perpetuity Press
- Joyner, A. 2004. "Secuestro: como afrontarlo" dans *El Universal*, 18 juillet 2004, pp. C4.
- Julien, P-A. et Morin M. 1996. *Mondialisation de l'économie et PME québécoises*.
 Québec : Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Katz, E. A. et Correia, M. C. (éd.) 1996. *The Economics of Gender in Mexico. Work, Family, State, and Market*, Washington (D.C.): The World Bank.
- Keene, C. 1992. "Fear of crime in Canada. An examination of concrete and formless victimization" dans *Canadian Journal of Criminology*, Vol. 34, pp. 215-224.
- Keene, C. 1995. "Victimization and fear: Assessing the role of offender and offence" dans *Canadian Journal of Criminology*, pp. 431-455.
- Keane, C. 1995. "Victimization and fear: Assessing the role of offender and offence" dans *Canadian Journal of Criminology*, pp. 431-455.
- Kesteren, J. N., Mayhew, P. et Nieuwbeerta, P. 2000. *Criminal Victimization in Seventeen Industrialised Countries: Key-findings from the 2000 International Crime Victims Survey*, La Hague: Ministère de la Justice.
- Kessides, C. 1993. *The Contributions of Infrastructure to Economic Development*. Policy Research Working Paper No. 2663. Washington, DC: World Bank.
- Kessides, C. 1996. "A Review of Infrastructure's Impact of Economic Development" dans Batten, D. F. et Karlsson, C. eds. *Infrastructure and the Complexity of Economic Development*. Berlin: Springer-Verlag, pp. 213-230.
- Killias, M. 1990. "Vulnerability: Towards a better understanding of a key variable in the genesis of fear of crime" dans *Violence and Victims*, Vol. 5, pp. 97-108.
- Kopinak, K. 1993. "The Maquiladorization of the Mexican Economy" dans Grinspun, R. et Cameron, M. (éd.), *The Political Economy of North American Free Trade*, New York: St-Martins, pp. 141-162.
- Kopinak, K. 1995. "Gender as a Vehicle for Subordination of Women Maquiladora Workers in Mexico" dans *Latin American Perspectives*, Vol. 22, No. 1, pp. 30-48.

- Kreuter, F. 2000. *Uncertainty in capturing uncertainty: Toward measurement of fear of crime. Part 1- Measuring subjective probability*, Annual Conference of the International Society of Quality of Life Studies, Girona, Spain, 22-24 July.
- Kruger, T., Liebermann, S. et Landman, K. 2001. *Designing Safer Places*, Pretoria : SAPS.
- Kruger, A. R. 1998. *A Practical Guide for Applied Research*, Thousand Oaks: Sage Publications.
- Krugman, P. 1991. "Increasing Returns and Economic Geography" dans *Journal of Political Economy*, No. 99, pp. 483-499.
- Krugman, P. 1996. "Making Sense of the Competitiveness Debate" dans *Oxford Review of Economic Policy*, No.12, pp. 17-25.
- Kurtako, D. F., Hornby, J. S., Naffziger, D. W. et Hodgetts, R. M. 2000. "Crime and small business: an exploratory study of cost and prevention issues in US firms" dans *Journal of business management*, Vol. 38, No. 3, pp. 1-11.
- LaGrange, R. L. et Ferraro, K. F. 1987. "The elderly's fear of crime: A critical examination" dans *Research on Aging*, Vol. 9, pp. 372-391.
- LaGrange, R. L. et Ferraro, K. F. 1989. "Assessing age and gender differences in perceived risk and fear of crime" dans *Criminology*, Vol. 27, No. 4, pp. 697-720.
- LaGrange, R. L. Ferraro, K. F. et Supancic, M. 1992. "Perceived risk and fear of crime: Role of social and physical incivilities" dans *Journal of Research in Crime and Delinquency*, Vol. 29, pp. 311-334.
- Lall, S., Shalizi, Z. et Deichmann. 2001. *Agglomeration Economies and Productivity in Indian Industry*. Washington: Infrastructure and Environment Division. Policy Research Working Paper, No. 2663.
- La Nación. 2004. "Seguridad secuestrada en México", 24 juin, pp.21.
- Lang, J. 1992. "Women and Transport" dans *Urban Policy and Research*, No. 10, pp. 14-24.
- Lasch, C. 1980. *The culture of narcissism*, Londres: Sphere Books.
- Latin American Demographic Centre (CELADE). 1996. *Demographic bulletin, Latin America* (LC/DEM/G. 158), année 29, No, 57, Santiago, Chili.
- Latinobarometro. 2001. *Informe de Prensa : Encuesta Latinobarometro 2001*.

- Latreille, T. et Vaoudakis, A. 1996. *Croissance et compétitivité de l'industrie manufacturière au Sénégal*. Document technique No. 118. Paris : OCDE.
- Lavrakas, P. J. 1982. "Fear of crime and Behavioural Restriction in Urban and Suburban Neighborhoods" dans *Population and Environment*, Vol. 5, pp. 242-264.
- Lavrakas, P. J. et Lewis, D. A. 1980. "The conceptualization and measurement of citizen's crime prevention behaviors" dans *Journal of Research in Crime and Delinquency*, Vol. 17, pp. 254-272.
- Law, R. 1999. "Beyond 'women and transport': towards new geographies of gender and daily mobility" dans *Progress in Human Geography*, Vol. 23, No. 4, pp. 589-595.
- Lawrence, C. et Leather, P. 1999. "Stereotypical processing: The role of environmental information" dans *Journal of Environmental Psychology*, Vol. 19, pp. 383-395.
- Leather, P. et Lawrence, C. 1995. "Perceiving pub violence: the symbolic influence of social and environmental factors" dans *British Journal of Social Psychology*, Vol. 34, pp. 395-4078.
- Lee, M. 2001. The Genesis of 'Fear of Crime'" dans *Theoretical Criminology*, Vol. 40, No. 3, pp. 467-485.
- Lee, Y. J. et Zang, H. 1998. "Urbanization and Regional Productivity in Korean Manufacturing" dans *Urban Studies*, Vol. 35, No. 11, pp. 2085-2099.
- Lee K. S, Anas A. et Oh, G-T. 1996. "Costs of Infrastructure Deficiencies in Nigerian, Indonesian and Thai Cities" dans *Urban Studies*, Vol. 36, No. 12, pp. 2135-2149.
- Lee K. S, Anas A. et Oh, G-T. 1996. *Cost of infrastructure Deficiencies in Manufacturing in Indonesia, Nigeria and Thailand*. Policy Research Working Paper No. 2326. Washington, DC: World Bank.
- Léon, F. 1993. "Familia, trabajo y políticas de ingresos. Escenarios emergentes" dans *Cambios en el perfil de la familia: la experiencia regional*, serie Libros de la CEPAL, No. 36 (LC/G. 1761-P), Santiago, Chili: Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL).
- Levi, M. 2001. "Business, Cities and Fears about Crimes" dans *Urban Studies*, Vol. 38, No. 5-6, pp. 849-868.

- Levitt, S., D. 1997. "Using Electoral Cycles in Police Hiring to Estimate the Effect of Police on Crime" dans *The American Economic Review*, Vol. 87, No. 3, pp. 270-290.
- Lewis, D. et Maxfield, M. 1980. "Fear in the Neighbourhoods : An investigation on the impact of crime" dans *Journal of Research in Crime and Delinquency*, Vol. 17, pp. 160-189.
- Lieber, M. 2002. « Femmes, violences et espace public: une réflexion sur les politiques de sécurité » dans *Lien social et Politiques-RIAC, Le genre des politiques publiques : des constats et des actions*, Vol. 47, pp. 29-42.
- Lim, L. Y. C. 1983. "Capitalism, Imperialism and Patriarchy: The Dilemma of Third-World Women Workers in Multinationals Factories" dans Nash, J. et Fernández-Kelly (éd.), *Women, Men and the International Division of Labor*, Albany: State University of New York Press, pp. 70-91.
- Lim, L. Y. C. 1990. "Women's Work in Export Factories: The Politics of a Cause" dans Tinker, I (éd.), *Persistent Inequalities. Women and World Development*, New York: Oxford University Press, pp. 101-119.
- Liska, A.E., Lawrence, J. et Sanchirico, A. 1982. "Fear of crime as a social fact" dans *Social Forces*, Vol. 60, pp. 760-769.
- Liska, A.E. , Sanchirico, A. et Reed, M. 1988. "Fear of crime and constrained behavior specifying and estimating a reciprocal effects model" dans *Social Forces*, Vol. 66, pp. 827-837.
- Liska, A. E. et Baccaglioni, W. 1990. "Feeling safe by comparison: Crime in the newspapers" dans *Social Problems*, Vol. 37, pp. 360-374.
- Litton, R. A. 2000. "Criminological research and the insurance industry" dans *Security Journal*, Vol. 13, No. 2, pp. 31-48.
- Londoño, J. L. et Guerrero, R. 1999. *Violencia en América latine. Epidemiología y Costos*, Documento de Trabajo R-375, New York: Banco Interamericano de Desarrollo.
- Luis Ruiz, J. 2004. "Lanza Fox plan contra la delincuencia" dans *El Universal*, 17 août, pp. A14.

- Lupton, D. et Tulloch, J. 1999. "Theorizing fear of crime: beyond the rational/irrational opposition" dans *British Journal of Sociology*, Vol. 50, No. 3, pp. 507-523.
- Macmillan, R., Nierobisz, A. Et Welsh, S. 2000. "Experiencing the Streets: Harassment and Perceptions of Safety among Women" dans *Journal of Research in Crime and Delinquency*", Vol. 37, No. 3, pp. 306-322.
- Malkin, E. "Sounding the Alarm in Mexico" dans *Business Week*, 26 Juin, P. 74.
- Manzano, A. 2004. "Seguridad, por corrupción" dans *El Sol de Puebla*, 24 juillet, pp. 1.
- Marcuse, P. 1997. "The enclave, the citadel, and the ghetto" dans *Urban Affairs Review*, Vol. 33, No. 2, pp. 228-264.
- Martel, D. 1999. *La peur du crime en milieu urbain dans l'ensemble de la population et chez les femmes*. Montréal Qc : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre.
- Martinez de Ita, M. E. 2005. "Condiciones de trabajo en la industria del vestido en Puebla: 1996-2002" dans *Revista de la Facultad de Economía, BUAP*, No. 28, pp. 5-34.
- Maxfield, M. 1984. *Fear of crime in England and Wales*, Home Office Research Study, No. 78, Londres: HMSO.
- Maxfield, M. 1987. *Explaining fear of crime: evidence from the 1984 British Crime Survey*, Home Office Research and Planning Unit Paper 41, Londres: HMSO.
- Mayhew, P. et Van Dijk, J. J. M. 1997. *Criminal victimisation in eleven industrialised countries: key findings from the 1996 international Crime Victims Survey*, Den Haag: ministerie van Justitie, WODC.
- Meithe, T. 1995. "Fear and Withdrawal from urban life" dans *ANNALS*, Vol. 539, pp. 14-27.
- Mélé, P. 1994. *Puebla: Urbanización y políticas urbanas*, Amacolli Editores SA de CV, Mexico (DF): BUAP/UNAM
- Mendez, E. 1987. *La Conformación de la Ciudad de Puebla (1966-1980). Una visión histórica*, Puebla, Mexique: Universidad Autonoma de Puebla.
- Mies, M. 1994. *Patriarchy and Accumulation on a World Scale : Women in the Internation Division of Labour*, Londres : Zed Books.
- Miles, M., Hall, T. et Borden I. (eds). 2000. *City Cultures Reader*, Londres: Routledge.

- Milian Avila, G. M. 1994. *La Modernización Sistémica. La Desconcentración comercial en la Ciudad de Puebla*, Puebla, Mexique: BUAP.
- Milian Avila, G. M. 1986. "El significado de la democracia en la morfología urbana de Puebla, 1960-1986". Mémoire de maîtrise, México, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM).
- Miller, T. R., Cohen, M. A. et Wiersema, B. 1996. *Victim costs and consequences: A new look*, Research Report NCJ 155282, Washington DC: Department of Justice, National Institute of Justice.
- Mirrlees-Black, C. et Ross, A. 1995. *Crime against Retail and Manufacturing Premises: Findings from the 1994 Commercial Victimization Survey*, Londres: HMSO.
- Moore, M. et Trojanowicz, R. 1988. *Policing and the fear of crime*, Washington (D.C.): US. Department of Justice.
- Morgan, D. L. (éd.). 1993. *Successful Focus Groups: Advancing the State of the Art*, Newbury Park: Sage Publications.
- Morgan, D. L. 1997. *Focus Groups as Qualitative Research*, Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Moser, C. et Shrader, E. 1999. *A Conceptual Framework for Violence Reduction*, LCR Sustainable Development Working Paper, No.2, Washington (D.C.): The World Bank.
- Moser, C, Winston, A. et Moser, A. 2004. « Violence, fear and insecurity and the urban poor in Latin America » dans *The Urban Poor in Latin America*, Report No. 30465, Washington (D.C.): The World Bank, pp. 67-97.
- Moya, F. 2001. *Femenicidos en Ciudad Juárez*, En ligne: <http://www.mujaereschile.cl/conocedoras/articulos>
- Nasa, J. L. et Jones, K. M. 1997. "Landscapes of fear and stress" dans *Environment and Behavior*, Vol. 29, pp. 291-323.
- Newman, O. 1972. *Defensible Space: Crime Prevention Through Urban Design*, New-York: McMillan.
- Newman, G. (éd.). 1999. *Global Report on Crime and Justice*, United Nations Office for Drug Control and Crime Prevention, Centre for International Crime Prevention, Oxford University Press.

- Newburn, T. 2001. "The Commodification of Policing : Security Networks in the Late Modern City" dans *Urban Studies*, Vol. 38, No. 5-6, pp. 879-848.
- Nalla, M. K. et Héraux, C. G. 2003. "Assessing goals and functions of private police" dans *Journal of Criminal Justice*, No. 554, pp. 1-11.
- Nasar, J. et Fisher, B. 1992. "Design for vulnerability: Cues and reactions to fear of crime" dans *Sociology and Social Research*, Vol. 76, pp. 48-58.
- Oakley, A. 1981. "Interviewing Women : A Contradiction in Terms" dans Roberts, H. (éd.), *Doing Feminist Research*, Londres: Routledge and Kegan Paul.
- OCDE, 2004. *Examens territoriaux de l'OCDE, Mexique*, Paris, France.
- O'Keffe, G. J. et Reid-Nash, K. 1987. "Crime news and reek-world blues: The effects of the media on Social Reality" dans *Communication Research*, Vol. 14, pp. 147-163.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2002. *World Report on Violence and Health*, Genève: OMS.
- Oviedo, E. 2000. "Participación ciudadana y espacio público" dans Segovia, O et Dascal, G. (ed), *Espacio Público y ciudadanía*, Santiago: SUR
- O'Sullivan, A. 2000. *Urban Economics*. 4th Edition. Boston: Irvin McGraw-Hill.
- Pain, R. 1991. "Space, sexual violence and social control: integrating geographical and feminist analyses of women's fear of crime" dans *Progress in Human Geography*, Vol. 15, pp. 415-431.
- Pain, R. 1993. "Women's fear of sexual violence: explaining the spatial paradox" dans Jones, H. (éd.), *Crime and the Environment: The Scottish Experience*, Aldershot: Avebury.
- Pain, R. 1997. "Social geographies of women's fear of crime" dans *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 22, No. 2, pp. 231-244.
- Pain, R. 2000. "Place, social relations and the fear of crime: a review" dans *Progress in Human Geography*, Vol. 24, No. 3, pp. 365-387.
- Pain, R. 2001. "Gender, Race, Age and Fear in the City" dans *Urban Studies*, Vol. 38, No. 5-6, pp. 899-913.

- Pain, R., Williams, S. et Hudson, B. 2000. "Auditing Fear of Crime on North Tyneside: A Qualitative Approach" dans *The British Criminology Conference: Selected Proceedings, Vol. 3, Papers From the British Society of Criminology Conference, Liverpool, July 1999*.
- Painter, K. 1988. *Lighting and Crime Prevention: The Edmonton Project*, Londres: Middlesex Polytechnic.
- Painter, K. 1989. *Lighting and Crime Prevention for Community Safety: The Tower Hamlets Study 1st Report*, Londres: Middlesex Polytechnic.
- Painter, K. 1991. *An Evaluation of Public Lighting as a Crime Prevention Strategy with Special Focus on Women and Elderly People*, Londres: Middlesex Polytechnic.
- Painter, K. 1992. "Different worlds: the spatial, temporal and social dimensions of female victimisation" dans Evans, D. J., Fyfe, N. R. et Herbert, D. T. (éd.), *Crime, Policing and Place*, Londres: Routledge, pp. 164-195.
- Painter, K. 1994. The impact of street lighting on crime, and pedestrian stree use dans *Security Journal*, Vol.5, No. 3, pp. 116-124.
- Painter, K. 1995. "The 'facts' of fear" dans *Criminal Justice Matters*, pp. 19-25.
- Pearson, R. 1986. "Latin American Women and the New Internacional Division of Labour" dans *Bulletin of Latin American Research*, Vol. 5. No. 2, pp. 67, 79.
- Pearson, R. 1998. "Nimble fingers revisited: Reflections on women and the Third World industrialization in the late twentieth century" dans Jackson, C. et Pearson, R. (éd.), *Feminist Vision of Development: Gender Analysis and Policy*, Londres: Routledge.
- Pérez Garcia, G. C. 2004. *Diagnostico sobre la seguridad publica en México*, México: FUNDAR, Centro de Análisis e Investigación, A.C.
- Pérez Mendoza, S. et Aguilar Cruz, F. 2003. "Las tendencias metropolitanas de la cuidad de Puebla" dans Pérez Mendoza, S. et Pujol, R. (éd.), *Desafios de los Centros de las Ciudades Mesoamericanas: Los Casos de Tres Metropolis*, Costa Rica: Facultad Iberoamericana de ciencias sociales.

- Pérez Mendoza, S. et Aguilar Cruz, F. 2004. "Estudio de caso de Puebla, México" dans Freire, M. et Polèse, M., *Servicios públicos locales y competitividad urbana. El eslabón en la relación entre macroeconomía y ciudades*, Puebla, Mexique: Dirección General de Fomento Editorial, pp. 155-191.
- Perkins, D. et Taylor, R. 1996. "Ecological assessment of community disorder: Their relationship to fear of crime and theoretical implications" dans *American Journal of Community Psychology*, Vol. 24, No. 1, pp. 63-107.
- Perloff, L. 1983. "Perceptions of vulnerability to victimization" dans *Journal of Social Issues*, Vol. 39, pp. 41-61.
- Pérez-Sainz, J. P. 1996. *De la firma a la maquila. Modernización capitalista y trabajo en Centroamerica*. Programa Costa Rica: Flacso.
- Perrone, S. 2000. "Crimes against small Business in Australia: A preliminary analysis" dans *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, No. 184, Canberra: Australian Institute of Criminology.
- Peters, D. 2001. "Gender and Transport in Less Developed Countries: A Background Paper in Preparation for CSD-9" dans *Gender Perspectives for Earth Summit 2002: Energy Transport, Information for Decision-Making*, Londres: UNED Forum.
- Pickup, L. 1988. "Hard to get around: a study of women's travel mobility" dans Little, J., Peake, L. et Richardson, P. (éd.), *Women in cities: gender and the urban environment*, Londres: Macmillan.
- Poniatowska, E. 2002. *Ciudad Juarez. Matadero de mujeres*, dans La Jornada, 26-27-28 novembre, En ligne: http://www.jornada.unam.mx/esp_juarez
- Poupart, J. 1997. « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques » dans Deslauriers, J. P., Groulx, L., Laperrière, A., Mayer, R., Pirès, A. et Poupart, J., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaétan Morin Éditeur, pp. 173-209.
- Pratt, G. et Hanson, S. 1991. « On the links between home and work : family household strategies in a buoyant labour market » dans *International Journal of Urban and Regional Research*, No. 15, pp. 55-74.

- Prillaman, W. C. 2003. *Crime, Democracy, Development in Latin America, Policy Papers on the Americas*, Vol. 14, Cas 2, Washington, D. C.: Center for Strategic and International Studies.
- Quigley, J. M. 1998. "Urban Diversity and Economic Growth" dans *Journal of Economic Perspectives*, No. 5, pp. 127-138.
- Ramírez Marin, J. 2003. *Seguridad pública y constitución*, Mexique: Editorial Porrúa.
- Reames, B. 2003. *Police Forces in Mexico: A Profile*, USMEX 2003-04 Working Paper Series, San Diego: Center for U.S.-Mexican Studies at the University of California San Diego.
- Reinikka, R. Svensson, J. 1999. *How Inadequate Provision of Public Infrastructure Affects Private Investment*. World Bank Policy Research Paper No 2262. Washington, DC: World Bank.
- Reisig, M. et Giacomazzi, A. 1998. "Citizen perceptions of community policing" dans *Policing : An International Journal of Police Strategy and Management*, Vol. 20, pp. 547-561.
- Richardson, H. W. 1973. *Regional growth theory*, New York: Wiley.
- Riger, S. et Gordon, M. 1981. "The fear of rape: A study in social control" dans *Journal of Social Issues*, Vol. 39, pp. 71-92.
- Risjord, M. W., Dunbar, S. B. et Moloney, M. F. 2002. "A New Foundation for Methodological Triangulation" dans *Journal of Nursing Scholarship*, Vol. 34, No. 3, pp. 269-275.
- Robinson J. 1998. "Spaces of democracy: remapping the apartheid city" dans *Environment and Planning D: Society and Space*, Vol 16, pp533-548.
- Roché, S. 1993. *Le sentiment d'insécurité*, Paris : PUF.
- Roché, S. 1996. *La société incivile*, Paris : Le Seuil.
- Rohe, W. M. et Burby, R. J. 1988. "Fear of crime in public housing" dans *Environment and Behavior*, Vol. 20, pp. 700-720.
- Román, G., Cruz, J. et Solorio, E. 2004. "Dan mil millones mas para seguridad" dans *El Sol de Puebla, Nacional e internacional*, 15 juillet, pp. 1.

- Rosenbloom, S. 1993. "Women's travel patterns at various stages of their lives" dans Katz, C. et Monk, J. (éd.), *Full circles: geographies of women over the life course*, New York: Routledge.
- Rountree, P. W. 1998. "A re-examination of the crime-fear linkage" dans *The Journal of Research in Crime and Delinquency*, No. 35, pp. 341-372.
- Rountree, P. W. Land, K. C. et Miethe, T. D. 1994. "Macro-Micro Integration in the Study of Victimization: A Hierarchical Logistic Model Analysis Across Seattle Neighborhoods" dans *Criminology*, Vol. 32, No. 3, pp. 387-414.
- Rountree, P. W. et Land, K. C. 1996. "Burglary victimization, perceptions of crime risk, and routine activities" dans *Journal of Research in Crime and Delinquency*, Vol. 33, No. 3, pp. 147-169.
- Roy, S. N. 2004. « L'étude de cas » dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec : Presse de l'Université du Québec, pp. 159-184.
- Sacco, V. F. 1982. "The effects of mass media on perception of crime" dans *Pacific Sociological Review*, Vol. 25, pp. 475-493.
- Sacco, V. F. 1985. "City size and perceptions of crime" dans *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 10, pp. 277-293.
- Sacco, V. F. 1990. "Gender, fear and victimization: A preliminary application of power-control theory" dans *Sociological Spectrum*, Vol. 1, pp. 485-506.
- Sacco, V. F. 1993. "Social support and the fear of crime" dans *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 35, pp. 187-196.
- Sacco, V. F. 1995. "Urbanism and the fear of crime: Testing the theoretical Predictions", papier présenté à the Annual Meetings of the American Society of Criminology, Boston.
- Sacco, V. F. et Kennedy, L. 1998. *The Criminal Event*, Scarborough: ITP Nelson.
- Safa, H. 1981. "Runaway Shops and Female Employment: The Search for Cheap Labor" dans *Signs*, Vol. 7, No. 2, pp. 418-433.
- Safa, H. 1986. "Runaway Shops and Female Employment: The Search for Cheap Labor" dans Leacock, E. et Safa, H. (éd.), *Women's Work. Development and the Division of Labor*, Berin et Garvey Pub, pp. 57-71.

- Safa, H. 1993. "The New Women Workers: Does Money Equal Power?" Dans *NACLA Report on the Americas*, Vol. 27, No. 1, pp. 24-49.
- Safa, H. 1995. *The Myth of the Male Breadwinner: Women and industrialisation in the Caribbean*, Boulder, Colorado: Westview Press.
- Saffioti, H. 1986. "Technological Change in Brazil: Its Effects on Men and Women in Two Firms" dans Nas, J. Et Safa, H. (éd.), *Women and Change in Latin America*, South Hadley (Ma.): Bergin and Garvey Publishers.
- Salomon, A. 1998. "Inversion Extranjera Directa en México en los Noventa" dans *Comercio Exterior*, Vol. 48, no. 10, pp. 804-810.
- Scaglione, R. et Condon, R. 1980. "Determinants of attitudes toward city police" dans *Criminology*, Vol. 17, pp. 485-494.
- Schreyer, P. 2001. *Manuel de la Productivité de l'OCDE : Guide de Mesure de la Productivité Intraindustrielle et Interindustrielle*. Ottawa : Observatoire International de la Productivité.
- Shaw, M. 2002. "Crime, police and public in transitional societies" dans *Transformation*, No. 49.
- Skogan, W. 1990. *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Cities*, New York: Free Press
- Scott, A. 2000. Risk society or anger society? "Two views of risk, consciousness and community" dans Adam, B., Beck, U., et van Loon (éd.), *The risk society and beyond: critical issues for social theory*, Londres: Sage, pp. 33-46.
- Scott, A. 2003. "Stranger danger: explaining women's fear of crime" dans *Western Criminology Review*, Vo. 4, No. 3, pp. 303-214, En ligne: <http://wcr.sonoma.edu/>.
- Secretaria de Desarrollo Económico del Gobierno del Estado de Puebla. 2001. *Base de datos de empresas*.
- Secretaria de Economía del Gobierno de la Republica. 2001. *Base de datos de empresas*.
- Shelley, L. 1981. *Crime and modernisation: the impact of industrialisation and urbanisation on crime*, Carbondale: Southern Illinois University Press.
- Simmel, G. 1903. « Métropoles et mentalité » dans Roncayolo, M. et Paquot, T. (dir.). 1992. *Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe siècle*, Paris: Larousse, pp. 300-309.

- Síntesis. 2004 (09 oût). *Puebla y el DF no están entre las 10 ciudades con mas delitos*, Région 19.
- Sloane, J.H., Kellermann, A.L., Rey, J.A., Ferris, D.T. Koepsell, T., Rivara, F.P., Rice, C., Gray, L. et LoGerfo. J. 1988. "Handgun regulations, crimes, assaults, and homicide: A tale of two cities" dans *New England Journal of Medicine*, No. 319, pp. 1256-1262.
- Schneider, A. L. 1981. "Methodological Problems in Victim Surveys and Their Implications for Research in Victimology" dans *The Journal of Criminal Law & Criminology*, Vol. 72, No. 2, pp. 818-838.
- Shapland, J. et Vagg, J. 1985. *Social Control and Policing in Rural and Urban Areas*, Oxford : Centre for Criminological Research, University of Oxford.
- Shapland, J. et Vagg, J. 1988. *Policing by the Public*, Londres: Routledge.
- Shaw , M., van Dijk, J. Et Rhomberg, W. 2003. "Determining Trends in Global Crime and Justice: An Overview of Results from the United Nations Surveys of Crime Trends and Operations of Criminal Justice Systems" dans *Forum on Crime and Society*, Vol. 3, No. 1-2, pp. 35-63.
- Sintesis. 2004. "¿Y si yo fuera secuestrado? En silencio, el grito de cientos de miles contra el secuestro y la delincuencia dans *Síntesis*, 28 juin, pp. 1.
- Skogan, W. 1986. "Fear of crime and neighbourhood change" dans Reiss, A. et Tonry, M. (éd.), *Communities and Crime*, Chicago: The University of Chicago Press.
- Skogan, W. et Maxfield, M. 1981. *Coping with Crime*, Londres: SAGE Publications.
- Skogan, W. 1987. "The Impact of Victimization on Fear" dans *Crime and Delinquency*, Vol. 33, pp. 135-154
- Skogan, W. 1990. *Disorder and Decline*, Berkeley: University of California Press.
- Skogan, W. 1993. "The various meanings of fear" dans Bilsky, W., Pfeiffer, C. et Wetzels, P. (éd.), *Fear of Crime and Criminal Victimization*, Stuttgart, Allemagne: Ferdin et Enke Verlag.
- Skogan, W. 1995. "Crime and the racial fears of white Americans" dans *ANNALS*, Vol. 539, pp. 59-71.

- Skogan, W. G. 1997. "Measuring What Matters: Crime, Disorder and Fear" dans Langworthy, R. H. (ed.), *Measuring What Matters: Proceedings from the Policing Research Institute Meetings*, Washington, DC: National Institute of Justice.
- Smith, L. et Hill, G. 1991. "Perceptions of crime seriousness and fear of crime" dans *Sociological Focus*, Vol. 24, pp. 315-327.
- Sol de Puebla. 2004. *Dan mil millones mas para seguridad*, 15 juillet, pp. B1.
- Speare, A. et White, M., J. 1990. *Optimal City Size and Population density for the 21st Century*, NPD Forum Series, En ligne:
http://www.npg.org/forum_series/optimal_city_size.htm#About%20the%20Author
- Spinks, C. 2001. *A New Apartheid? Urban Spatiality (Fear of) Crime, and Segregation in Cape Town, South Africa*, DESTIN working paper series No. 20, Londres: DESTIN, En ligne : <http://www.lse.ac.uk/collections/DESTIN/pdf/WP29.pdf>.
- Stake, R. E. 1994. "Case Studies" dans Denzin, N. K. et Lincoln, Y. S. (éd.) *Handbook of Qualitative Research*, Thousand Oaks : Sage Publications.
- Stanko, E. A. 1988. "Fear of crime and the myth of the safe home: a feminist critique of criminology" dans Yllo, K. et Bograd, M. (éd.), *Feminist Perspective on Wife Abuse*, Londres: Sage, pp. 75-89.
- Stanko, E. 1985. *Intimate Intrusions: Women's Experience of Male Violence*, Londres: Routledge and Kegan Paul.
- Stanko, E. 1987. "Typical violence, normal precautions: Men, women and interpersonal violence in England, Wales, Scotland and the USA" dans Hanmer, J. et Maynard, M. (éd.), *Women, Violence and Social Control*, pp. 122-134, Londres: Macmillan.
- Stanko, E. 1990. *Everyday Violence: Women's and Men's Experience of Personal Danger*, Londres: Pandora Press.
- Stanko, E. A. 1992. "The Case of Fearful Women : Gender, Personal Safety and Fear of Crime" dans *Women and Criminal Justice*, No. 4, pp. 117-135.
- Stanko, E. 1995. "Women, Crime, and Fear" dans *ANNALS*, Vol. 539, pp. 46-58.

- Stanko, E. A. 1996. "The Commercialisation of Women's Fear of Crime" dans Summers, C., Israel, M., O'Connell, M. et Sane, R., *International victimology selected papers from the 8th International symposium*, Canberra: Australian Institute of Criminology.
- Stark, R. 1987. "Deviant Places: A Theory of the Ecology of Crime" dans *Criminology*, Vol. 24, No. 4, pp. 893-909.
- Surlemont, B., Lemaître, A. et Wacquier, H. 2001. *La criminalité contre les PME. Étude exploratoire de victimisation et de prévention en Belgique francophone*, Université de Liège : Service de Criminologie, Centre de Recherche PME et d'Entrepreneuriat.
- Taylor, R., Gottfredson, S. et Brower, S. 1984. "Block crime and fear: Defensible space, and territorial functioning" dans *Journal of Research in Crime and Delinquency*, Vol. 21, pp. 303-331.
- Taylor, R. et Hale, M. 1986. "Criminology: Testing Alternative Models of Fear of Crime" dans *The Journal of Criminal Law & Criminology*, Vol. 77, No. 1, pp. 151-189.
- Taylor, N. et Mayhew, P. 2002a. "Financial and Psychological Costs of Crime for Small Retail Business" dans *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, No. 229, Canberra: Australian Institute of Criminology.
- Taylor, N. et Mayhew, P. 2002b. "Patterns of Victimization among Small Retail Businesses" dans *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, No. 221, Canberra: Australian Institute of Criminology.
- Taylor, N. 2002. "Reporting Crime against Small Retail Business" dans *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, No. 242, Canberra: Australian Institute of Criminology.
- Tedesco, L. 2000. "La nata contra el vidrio; urban violence and democratic governability in Argentina" dans *Bulletin of Latin American Research*, Vol. 19, pp. 527-545.
- Tennyson-Mason, R. 2002. *Tackling the Fear of Crime. Putting the Pieces of the Jigsaw Together. Guidance for Crime and Disorder Reduction Partnerships*, Government Office for Yorkshire and the Humber.

- The Economist. 2004. "Crime in Mexico. Fear of captivity", 19 juin, The Americas, pp.37.
- Tiano, S. 1988. "Women's Work in the Public and Private Spheres: A Critique and Reformulation" dans *Women Development and Change. The Third World Experience*, Bristol, Abraham, M. F. et Abraham, P. S. (éd.), Wyndham Hall Press, pp. 18-49.
- Tiano, S. 1990. "Maquiladora Women: A New Category of Workers?" dans Ward, K. (éd.), *Women Workers and Global Restructuring*, ILR Press, Cornell University, pp. 193-223.
- Tiano, S. 1994. *Patriarchy on the Line: Labor, Gender, and Ideology in the Mexican Industry*, Philadelphie: Temple University Press.
- Tien, J. M., O'Donnell, V. F., Barnett, A. et Mirchandani, P. B. 1979. *Street Lighting Projects*, National Institute of Law Enforcement and Criminal Justice, Washington, (D.C.): U.S. Department of Justice.
- Tilley, N. 1993. *The Prevention of Crime Against Small Businesses: The Safer Cities Experience*, Home Office Police Research Group Crime Prevention Series Paper 45, Londres : Home Office.
- Tilley, N. et Hopkins, M. 1998. *Business as Usual: An Evaluation of the Small Business and Crime Initiative*, Police Research Series Paper 95, Londres: Home Office.
- The Scottish Executive. 2000 (unpublished). *Unpublished data from the Scottish Household Survey, quarters 1 and 2, 1999*, Edinburgh: The Scottish Executive.
- Thomas, C. J. et Bromely, R. 2000. "City-center Revitalization: Problems of Fragmentation and the Fear in the Evening and Night-time City" dans *Urban Studies*, No.37, pp. 1403-1429.
- Todaro, R. et Lerda, S. 1996. *Estudio de costos laborales por sexo. Informe final*, Santiago, Chile: Centre for Women's Studies.
- Torres, N., García, V. et Ortega, Y. F. 2004. "En aumento el secuestro, asalto, violación y homicidios. Estados, rehenes de la delincuencia" dans *El Herald de Puebla*, 24 juillet, pp. 1-5.
- Toseland, R. 1982. "Fear of crime: Who is most vulnerable" dans *Journal of Criminal Justice*, Vol. 10, pp. 199-209.

- Transparencia Mexicana, 2003. *Encuesta Nacional de Corrupción y Buen Gobierno*, México, Mexique: Transparencia Mexicana.
- Transparency International. 2002. *L'indice de perceptions de la corruption*. En ligne: <http://www.transparency.org/cpi/2002/cpi2002.fr.html>
- Tranparency Internacional. 2004. *Rapport sur le Baromètre Mondial de la Corruption 2004 de Transparency Internacional*, Berlin: Tranparency Internacional.
- Tulloch, M. 1998. "Quantitative review" dans Tulloch et al., *Fear of Crime, Vol. 1*, Australie: National Anti-Crime Strategy. An Initiative of the Australian States and Territories.
- Tulloch, M. 2000. "The meaning of age differences in the fear of crime: combining quantitative and qualitative approaches" dans *British Journal of Criminology*, Vol. 40, No. 3, pp. 451-467.
- Turner, J. et Fouracre, P. 1995. « Women and Transport in Developing Countries" dans *Transport Reviews*, Vol. 15, No. 1, pp. 77-96.
- Tybout, J. 1998. *Manufacturing Firms in Developing Countries: How Well Do They do, and Why?*. Georgetown University.
- Tyler, T. R. 1980. "Impact of directly and indirectly experienced events: The origin of crime related judgements and behaviors" dans *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 39, pp. 13-28.
- Tyler, T. R. et Cook, F. L. 1984. "The mass media and judgements of risk : Distinguishing impact on personal societal level judgements » dans *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 47, pp. 693-708.
- Umaña-Taylor, A. J. et Bámaca, M. Y. "Conducting Focus Groups with Latino Populations: Lesson from the Field" dans *Family Relations*, Vol. 53, No. 3, pp. 261-272.
- United Nations. 1999. *World Urbanization Prospects, The 1999 Revision*, New York: United Nations publication.
- United Nations. 2004. *World Urbanization Prospects. The 2003 Revision*, Department of Economic and Social Affairs Population Division, New York: United Nations publication

- U.S. Department of Transportation/Federal Highway Administration. 1995. *Nationwide Personal Transportation Survey-Demographic Special Reports*, NPTS Report Series.
- Usher, D. 1993. *Education as a Deterrent to Crime*, Queen's University for Economic Research, Discussion Paper No. 870 (Mai).
- van Dijk, J. J. M. 2000. "Criminal Victimization: A Global View" dans Alvazzi del Frate, A., Hatalak, O. et Zvekic, U. (ed). 2000. *Surveying Crime: A Global Perspective*, Rome: UNICRI Publications.
- Van Kerstenen, J. N., Mayhew, P. et Niewbeeta, P. 2000. *Criminal Victimization in Seventeen Industrialized Countries: key-findings from the 2000 International Criminal Victimization Survey*, La Hague: Ministère de la Justice.
- Velasco, G, Ortega, J. et Fernández, J. 2000. *La Seguridad Pública y el Sistema de Justicia Penal en México*, México: COPARMEX.
- Ver Beek, K. A. 2001. "Maquiladoras: Exploitation or Emancipation? An Overview of the Situation of Maquiladoras Workers in Honduras" dans *World Development*, Vol. 29, No. 9, pp. 1553-1567.
- Wachs, M. 1987. "Men, women and the wheels: the historical basis of sex differences in travel pattern" dans *Transportation Research Record* 1135, pp. 10-16.
- Walkate, S. 1998. "Excavating the Fear of Crime: Fear, Anxiety or Trust" dans *Theoretical Criminology*, Vol. 2, No. 4, pp. 403-418.
- Walkate, S. 2001. "Fearful communities" dans *Urban Studies*, Vol. 38, No. 5-6, pp. 929-939.
- Walker, J. 1994. *Australian National Survey of Crimes Against Businesses*, Canberra: Australian Institute of Criminology.
- Walker, J. 1995. "Crime against Businesses in Australia" dans *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, No. 45, Canberra: Australian Institute of Criminology.
- Walker, J. 1997. "Estimates of the costs of crime in Australia in 1996" dans *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, No. 72, Canberra: Australian Institute of Criminology.

- Walker, F. 1999. "Crooks Dodge Gun Controls" dans *The Sun Herald*, 29 novembre 1999, p. 41.
- Warr, M. 1984. "Fear of victimization: Why are women and the elderly more afraid?" dans *Social Science Quarterly*, Vol. 54, pp. 681-702.
- Warr, M. 1985. "Fear of rape among urban women" dans *Social Problems*, Vol. 32, pp. 238-250.
- Warr, M. 1994. Fear of Victimization: Why are Women and the Elderly More Afraid? dans *Social Science Quarterly*, No. 65, pp. 681-702.
- Warr, M. 2000. "Fear of Crime in the United States: Avenues for Research and Policy" dans *Measurement and Analysis of Crime and Justice, Criminal Justice 2000*, Vol. 4, Washington (D.C.): National Institute of Justice.
- Wekerle, G. et Whitzman, C. 1995. *Safe Cities: Guidelines for Planning, Design and Management*, New York: Van Nostrand Reinhold.
- Wikström, P-O, H. et Dolmén, L. 2001. "Urbanisation, Neighbourhood Social Intergration, Informal Social Control, Minor Social Disorder, Victimization and Fear of Crime" dans *International Review of Victimology*, Vol. 8, pp. 121-140.
- Will, J. A. et McGrath, J. H. 1995. "Crime, Neighbourhood Perceptions, and the Underclass: The Relationship Between Fear of Crime and Class Position" dans *Journal of Criminal Justice*, Vol. 23, No. 2, pp. 163-176.
- Wilcox Rountree, P. et Land, K. C. 1996. "Perceived Risk Versus Fear of Crime: Empirical Evidence of Conceptually Distinct Reactions in Survey Data" dans *Social Forces*, Vol. 74, No. 4, pp. 1353-1376.
- Williams, P. et Pate, A. M. 1987. "Returning to first principles: Reducing the fear of crime in Newark" dans *Crime and Delinquency*, Vol. 33, pp. 53-70.
- Williams, F. P., McShane, M. D. et Akers, R. L. 2000. "Worry About Victimization: An Alternative and Reliable Measure for Fear of Crime" dans *Western Criminology Review*, Vol. 2, No. 2, En ligne: <http://wcr.sonoma/v2n2/Williams.html>
- Wilson, J. Q. et Kelling, G. L. 1982. "Broken Windows" dans *Atlantic Monthly*, Mars, pp. 29-38.
- Wilson, J. Q. et Kelling, G. L. 1989. "Making neighborhoods safe" dans *Atlantic Monthly*, Février, pp. 46-52.

- Winkel, F. W. 1988. "The police and reducing fear of crime: A comparison of the crime-centered and the quality of life approaches" dans *Police Studies*, Vol. 11, pp. 183-189.
- Winkel, F. W. et Vrij, A. 1990. "Fear of crime and mass media crime reports: Testing similarity hypotheses" dans *International Review of Victimology*, Vol. 1, pp. 251-265.
- Wirth, P. 1938. « Le phénomène urbain comme mode de vie » dans Roncayolo, M. et Paquot, T. (dir.). 1992. *Villes et civilisation urbaine, XVIIIe-XXe siècle*, Paris: Larousse, pp. 310-326.
- Wood, J. e, Wheelwright, G. et Burrows, J. 1996. *Crime against Small Business: Facing the Challenge*, Swindon: Crime Concern.
- World Bank. 1991. *Urban Policy and Economic Development: An Agenda for the 1990s*, Washington (D.C.): The World Bank.
- World Bank. 1994. *World Development Report 1994: Infrastructure for Development*. Washington: The World Bank.
- World Bank. 1999. *World Development Report; World Development Indicators*, Washington (D.C.): The World Bank.
- Yépez del Castillo, I. 2003. « L'emploi des femmes en Amérique latine : un bilan contrasté » dans Bisilliat, *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*, Paris : Karthala.
- Yin, P. 1980. "Fear of crime among the elderly: Some issues and suggestions" dans *Social Problems*, Vol. 27, pp. 492-504.
- Yin, R. K. 1994. *Case Study Research*, Thousand Oaks: Sage.
- Zaidi, S. A. 1999. *Urban Safety and Crime Prevention*. United Nations Urban Management Programme: UMP-Asia Occasional Paper No. 42.
- Zvekic, U. 1998. *Criminal Victimization in Countries in Transition*, Rome: UNICRI